Il n'a été donné qu'à la parole du Christ d'être de tous les temps et de toutes les situations. Seul l'Evangile aura toujours des réponses qui satisfont tous les besoins de l'âme.

P. Emmanuel D'ALZON.

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE — "Instaurare omnia in Christo" — Directeur, Jules DORION

POURQUOI PAS? Les Cigarettes GRADS TRES DOUCES UN CHANGEMENT POUR LE MIEUX L.-O. GROTHE LIMITEE - Maison canadienne et indépendante

Vingt-neuvième année — No. 9070 — OUEBEC — Canada — Samedi, 16 mai 1936 — Membre de l'A. B. C. — 2 sous le numéro

Les souscriptions à l'Oeuvre de la Propagation de la foi et à celle de St-Pierre Apôtre sont de plus en plus grandes

En 1935, elles ont atteint $3,360,000 pour la première et $720,000 pour la seconde de ces oeuvres pontificales.—Plus d'un million de lires de plus qu'en 1934.—Ces résultats encourageants ont été annoncés au Saint-Père par le cardinal Fumasoni-Biondi, Préfet de la Propagande, au cours de l'audience accordée par le Pape aux membres des Conseils suprêmes des deux Sociétés.—Encouragements et bénédictions du Souverain Pontife.

CITE VATICANE. — N.C. — Les contributions recueillies dans le monde entier, l'an dernier, en faveur de l'Oeuvre pontificale de la Propagation de la Foi se sont élevées à 42 millions de lires, soit environ $3,360,000 tandis que celles destinées à l'Oeuvre de St-Pierre Apôtre pour le Clergé indigène ont été de 9 millions de lires, soit environ $720,000. C'est ce qui a été révélé au cours de l'audience que le Saint-Père a accordée aux membres des Conseils suprêmes de ces deux sociétés. Ces sommes sont supérieures par un million de lires, à celles qui avaient été recueillies au cours de l'année précédente.

Son Em. le cardinal Pietro Fumasoni-Biondi, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, qui communiqua le résultat de ces encourageantes contributions, déclara au Souverain Pontife qu'un des résultats les plus consolants est le fait que les malades offrent aujourd'hui leurs souffrances pour le succès des missions. Son Eminence dit qu'on a résolu d'établir la coopération missionnaire de plus en plus sur une base paroissiale, afin d'atteindre le plus grand nombre d'âmes, et qu'on a également décidé d'intensifier les activités de la presse missionnaire. Le cardinal remercia le Pape de la large place assignée à la presse missionnaire à l'Exposition internationale de la Presse catholique, au Vatican.

Dans sa réponse à l'allocution du cardinal Préfet de la Propagande, Sa Sainteté le Pape Pie XI félicita ses auditeurs du privilège qu'ils ont d'être parmi des "donneurs", car, selon la parole du Christ, "il est mieux de donner que de recevoir". Il est vrai, continua le Pape, que ce que vous a été donné, mais il est vrai aussi que ce que vous avez reçu est le résultat de votre zèle à promouvoir les intérêts des fidèles dans les missions.

Le Pape félicita aussi ses au-

(Suite à la page 9, 2e colonne)

NOUVELLES du MONDE CATHOLIQUE

MORT DU P. PEGUES

PARIS. — C. S. — Le 28 avril est mort, à Dax, le T. R. P. Père Pègues, des Dominicains. Il est décédé au monastère des Soeurs Dominicaines, où il remplissait, par intérim, les fonctions d'aumônier.

Maître en théologie sacrée, professeur à l'Université internationale des Dominicains à Rome, restaurateur du collège théologique de la province dominicaine de Toulouse, le T. R. P. Pègues était l'auteur d'une importante oeuvre théologique. Ces derniers mois, il donnait encore chaque samedi, à Rome, des conférences fort appréciées de l'élite intellectuelle.

CORPS RETROUVE

SHAOWU, (FUKIEN, CHINE). — Le corps du P. Geser, Salvatorien allemand, massacré par les brigands chinois le 2 juin 1931, a été retrouvé dans le Fukien septentrional et parté à Shaowu pour y être enseveli.

Le P. Geser, qui avait pu échapper aux rouges qui envahirent Kienning en mai 1931, rencontra au cours de sa fuite dans les montagnes une bande de brigands qui l'assassinèrent. Après quatre ans de souffrances et de persécutions, les missionnaires purent reprendre leur normale activité apostolique en 1935, et le nombre des catéchumènes qui se préparent au baptême atteint un chiffre record.

TRANSFORME EN SEMINAIRE

MADRAS. — Un hôpital militaire anglais, à une vingtaine de kilomètres de Madras, a été acheté par S. Exc. Mgr Mathias, des Salésiens de Don Bosco, archevêque de Madras, et sera transformé en séminaire; le bâtiment, situé dans un vaste terrain, se trouve dans le diocèse de Mylapore, mais l'archevêque de Madras a reçu les autorisations nécessaires pour exercer dans son séminaire ses pouvoirs épiscopaux.

La requête rejetée par le tribunal

Le juge en chef de la Cour d'Appel conseille à l'avocat de s'adresser à la Législature. — Les conventions collectives. — A propos de causes pendantes.

MONTREAL, 16. — "Je vous conseillerais de vous adresser à la législature pour faire amender la loi", a déclaré Sir Mathias Tellier, juge en chef de la Cour d'Appel, à Mtre Robert Lafleur, qui insistait pour faire fixer par privilège l'audition d'une cause qui doit déterminer l'étendue de l'application de la loi des conventions collectives aux peintres.

Mtre Lafleur expliqua au tribunal qu'il y avait actuellement une multitude de causes devant la Cour Supérieure sur le même point et qu'il était de l'intérêt public que la Cour d'Appel donne une indication de la jurisprudence, car la loi est difficile d'interprétation à cause de son obscurité. "Alors pourquoi ne pas faire des démarches auprès du Procureur Général pour faire amender la loi pendant la session? Le Procureur Général peut régler le cas en une journée", continua Sir Mathias.

"Mais les causes pendantes ne seront pas réglées par l'amendement", fit remarquer Mtre Lafleur.

"Je ne crois pas que la Législature ait de répugnance à intervenir, même pour régler les causes pendantes", ajouta le juge Tellier en riant.

La demande de Mtre Lafleur fut rejetée.

Une cérémonie d'ordination

MONTREAL, 16. — U.P. — Une cérémonie d'ordination sera présidée, demain, à la cathédrale de Montréal par S. Exc. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire. Seront élevés au sous-diaconat : MM. les abbés Gustave Gauthier, René Marinier, Louis Martin et I. Racicot, de Montréal; M. l'abbé Thop. Bérubé, de Saint-Hyacinthe; M. l'abbé C. O. Brown, de Portland, Me; M. l'abbé Alph. Deshaies, de Haileybury; M. l'abbé J. Morissette, de Helena; les RR. FF. Théophile, Fortimat, Antoine-Marie, Louis-Marie, Hilaire-Marie, Augustin-Marie et Jean-Marie, franciscains.

Nouveaux troubles

JERUSALEM, 16. — U.P. — La ville de Jaffa est devenue un véritable camp armé, hier, à la suite de conflits entre la police et les Arabes. Un homme a été tué et douze blessés.

La résolution Lapointe est adoptée aux Communes

En dépit des protestations des partis d'opposition. — La modification de la constitution.—Le ministre de la Justice répond aux critiques de M. Bennett. — Remarques de MM. Dunning, Pelletier et Stevens.

OTTAWA, 16. — En dépit des protestations des partis oppositionnistes, la Chambre des Communes a adopté, hier soir, la résolution Lapointe ayant pour objet de demander au parlement anglais la modification de la constitution sur deux points précis, afin de permettre aux provinces de prélever certains impôts indirects et afin d'autoriser le fédéral de garantir, à certaines conditions, les prêts aux provinces. Cette résolution passe maintenant au Sénat et sera envoyée au Roi d'Angleterre.

Le chef conservateur, M. Bennet, prétendit que le changement ayant trait à l'impôt manquait de sagesse et que celui ayant trait aux garanties n'était pas nécessaire, puisque ce pouvoir existait déjà.

Le ministre de la Justice, M. Lapointe, défendit sa résolution. Il affirma que toutes les provinces voulaient des modifications, ayant exprimé leur désir à la dernière conférence intergouvernementale, en décembre 1935. Ce n'est pas, dit-il, un mouvement fait à la légère comme l'a prétendu M. Bennett, hier, mais les amendements ont été soumis après beaucoup d'étude. Nous ne méritions certainement pas de nous faire dire par M. Bennett que nous avions agi sans déflexion. Je ne puis convenir a-

(Suite à la page 9, 3e colonne)

L'Allemagne tient toujours à ses colonies

BERLIN, 16. (UP) — Le comte Ludwig Schwerin von Krosigk, ministre des Finances du Reich, a de nouveau déclaré que l'Allemagne désire avoir des colonies. "La restauration du commerce international, dit-il, dépend d'une solution équitable du problème de la distribution des matières premières. L'Allemagne espère que la solution de ce problème ne sera pas empêchée par la résurrection du vieux mythe de la faute coloniale allemande".

Le duc de Guise et le comte de Paris ont l'estime de toutes les classes cultivées

C'est ce que déclarait, hier, un jeune Français de passage à Montréal.—Le fils du président a le vrai tempérament d'un chef, ajoute M. Jacques Leclercq.—Le résultat des élections a étonné tout le monde.—Les "Croix de feu".

MONTREAL, 16. — Le duc de Guise, prétendant au trône de France, et particulièrement son fils, le comte de Paris, ont l'estime de toutes les classes cultivées de la France, même des milieux hostiles au royalisme. Le comte de Paris a le vrai tempérament du chef. Du chef moderne aussi, car il est d'esprit "démocratique", si l'on peut dire, comme pas un; sportif accompli, aviateur enthousiaste, intelligence ouverte à tous les problèmes du monde moderne. Il faut l'avoir vu présider une réunion quelconque pour comprendre combien, malgré son jeune âge relatif, il a une rare maturité de vues.

Cet hommage au comte de Paris est tombé hier de la bouche d'un jeune Français de passage à Montréal. M. Jacques Leclercq a déjà eu l'honneur d'être reçu chez le comte de Paris, au Manoir D'Anjou.

Il commentait précisément, à ce moment, la surprise des élections françaises et voulait souligner que le recul subi par les lignes de droite n'a pas à être attribué à des questions de personnalités surtout. Non plus, dit-il, que le terrain perdu de ce temps-ci, semble-t-il, par le pres-

(Suite à la page 9, 1e colonne)

L'étude des résolutions budgétaires

OTTAWA, 16. — La Chambre des Communes a abordé hier soir l'étude des résolutions budgétaires et a fait un progrès notable.

L'un des sujets de discussion fut la résolution qui modifie le tarif douanier de façon à autoriser le gouverneur en conseil et stipuler que pour être classée comme "denrée d'un genre produit au Canada" et par conséquent protégée contre droit de dumping, la marchandise doit être produite au Canada en quantité "suffisante pour combler un certain pourcentage de la consommation canadienne normale".

Le ministre du Revenu, M. Ilsley, a déclaré qu'à l'avenir le pourcentage en question sera de 10 pour cent.

Avis de vacance

OTTAWA, 16. — Le président, M. Casgrain, a donné avis officiel hier aux Communes, de la mort, la semaine dernière, de D'Arcy Plunkett et de la vacance qui en résulte dans la division électorale de Victoria, C. B. C'est un avis formel qui n'a aucun trait à la date de l'élection complémentaire, qui sera fixée par le gouvernement.

MUSTAPHA NAHAS PASHA, chef du parti nationaliste, a constitué le nouveau cabinet égyptien, remplaçant celui de Ali Maher Pacha.

Une dette de 31 milliards aux E.-Unis

Trois milliards de plus qu'en 1935. —Chaque citoyen américain (homme, femme et enfant) doit $247.17. — Une augmentation qui s'accentue. — La raison de cette dette énorme.

WASHINGTON, 16 (U.P.). — La dette publique américaine a atteint le plus haut point, soit $31,519,169,639, le 12 mai 1936, a annoncé hier soir le secrétaire américain du Trésor. C'est une augmentation d'environ trois milliards sur ce qu'était la dette publique à la même époque, l'an dernier. La dette représente une augmentation à $247.17 pour chaque homme, femme et enfant du pays, contre $224.37, l'an dernier.

Dans les cercles financiers, on dit que la dette américaine atteindra 35 milliards, soit $274.46 per capita avant la fin de la présente année fiscale, le 30 juin prochain.

Il est assez difficile de réaliser l'étendue de cette dette énorme qui est presque sept fois le montant d'argent, per capita, qui est actuellement en circulation au pays.

La raison principale pour laquelle le gouvernement n'a pas pu administrer les affaires du pays sur une basse d'affaires est la somme considérable, soit $17,770,149,149, qu'il a dû dépenser pour venir en aide aux chômeurs, et ce au moyens de secours directs ou de travaux publics.

En dépit d'une prospérité renaissante, comme en fait foi le rapport mensuel mondial du commerce international, il sera difficile d'équilibrer le prochain budget. Le Congrès devra se prononcer sous peu sur un autre projet de loi autorisant une dépense de $2,364,000,000, pendant la prochaine année fiscale, comme assistance au chômage.

Elu président

MONTREAL, 16. — U.P. — M. E. Winslow-Spragge, ancien vice-président de l'Association des manufacturiers canadiens, section de Montréal, a été élu président en remplacement de M. H.-W. Matheson. Le Dr E. Hamilton a été éélu vice-président.

La Croix-Rouge prête à enquêter

GENEVE, 16. — U.P. — La Société des Nations a publié une lettre, hier, de la Croix Rouge internationale, laquelle affirme de nouveau qu'elle est prête à faire enquête sur les accusations éthiopiennes, à savoir que l'Italie aura utilisé des gaz empoisonnés, en Ethiopie. La Croix Rouge a envoyé une copie de cette lettre au gouvernement italien, mais non à Hailé Sélassié que la Société des Nations reconnait comme empereur d'Ethiopie.

Part aux profits

PITTSBURG, 16. — U.P. — Environ 50,000 employés de la "Westinghouse Electric and Manufacturing Co" et de ses subsidiaires recevront une part dans les profits de la maison, a-t-on annoncé hier. Lorsque les profits annuels dépassent $7,200,000, les employés recevront une augmentation de leurs salaires.

Tout s'arrangerait

GENEVE, 16. — U.P. — L'Italie et l'Angleterre étudient actuellement la question de retirer les accusations et contre-accusations relativement à l'emploi de balles explosives par les Ethiopiens.

Mort à 69 ans

NEW-CASTLE, 16. — U.P. — L'amiral William Firth Slayter est mort hier à l'âge de 69 ans.

Le maréchal vicomte ALLENBY, commandant des armées anglaises qui défirent les Turcs, en 1917, vient de mourir à Londres, à l'âge de 75 ans.

La cause du Dr Plante en cour d'appel

Le tribunal a siégé hier et a entendu le plaidoyer de M. A. Geoffrion. — Une question de juridiction. — Le recomptage des votes.

MONTREAL, 16. — Il s'agit tout d'abord d'une question de juridiction, déclara hier Me Aimé Geoffrion, procureur du Dr Anatole Plante, député de Montréal-Mercier à l'Assemblée législative, au cours de son argumentation sur l'appel logé par son client à l'encontre du jugement rendu le 10 janvier dernier par l'hon. juge Curran, de la Cour de Pratique, qui annulait sur inscription le droit d'un bref de prohibition émis auparavant par l'hon. juge en chef Greenshields suspendant le recomptage des votes devant le juge Forest, de la Cour Supérieure, pour la division Montréal-Mercier.

L'hon. juge en chef Greenshields avait-il le droit au moyen d'un bref de prohibition d'empêcher l'hon. juge Forest de procéder au recomptage des bulletins comme il l'entendait? L'hon. juge Curran dans son jugement prétend que non. C'est de cette décision que le Dr Plante en appelle.

La Cour d'appel pour la session de mai est composée des honorables juges Sir Mathias Tellier, Bernier, Hall, Bond et Galipeault. Comme les deux appels criminels ont été remis au prochain mois, la cause de Plante contre Cormier a été la première à être entendue.

Le désarmement de la Heimwehr est commencé

VIENNE, 16. — (UP) — Le chancelier Kurt von Schuschnigg qui, à la suite d'un coup d'Etat non sanglant, a jeté par dessus bord le prince von Starhemberg, a commencé hier, la réalisation de son projet de désarmement de la Heimwehr pour éviter une guerre civile. L'ancien vice-chancelier est actuellement à Rome, probablement pour consulter Mussolini. Le dictateur de l'Autriche a profité de cette absence pour dissoudre la section de Vienne.

Une lettre de Gregor Barclay à Charles Lanctôt a été communiquée au député de Beauce

M. Edouard Lacroix a obtenu la déposition d'un rapport relatif à l'enquête sur le trust du charbon.—La déposition du président de l'Association des marchands de charbon de Québec.—A propos du recueil des procès-verbaux.

OTTAWA, 16. — Un rapport déposé hier, à la Chambre des Communes, traite de la déposition, par le président de l'Association des Marchands de Charbon de Québec, de ce qui est décrit comme étant un "recueil de procès-verbaux fabriqué "durant l'enquête sur une prétendue coalition de charbon faite par F.-A. McGregor, régistrateur en vertu de la loi des coalitions en 1933.

Ce rapport fut soumis à la demande de M. Edouard Lacroix, député libéral de Beauce, et contient des extraits de la preuve entendue à une séance privée durant l'enquête sur le charbon à Québec. On y voit également une lettre de Gregor Barclay, avocat du gouvernement du Canada, à M. Chs Lanctôt, procureur général-adjoint de la province de Québec.

Dans sa lettre, M. Barclay dit que Georges Couillard, président de l'Association des Marchands de Charbon de Québec, fut prié de déposer le recueil des procès-verbaux de l'Association. Il déposa un recueil qui est censé couvrir les années 1930, 1931 et 1932

(Suite à la page 9, 1ère col.)

Une vieille affaire qui va renaître

Les explosions du New-Jersey, en 1916 et 1917. — Les actes de sabotage allemands. — Un affidavit qui incrimine Franz von Papen, ministre allemand à Vienne, etle capitaine Boy-ed.

WASHINGTON, 16 (U.P.). — Un affidavit, qui a été rendu public hier, dit que Franz von Papen, attaché militaire à l'ambassade allemande à Washington au début de la grande guerre et actuellement ministre allemand à Vienne, et le capitaine Carl Boy-ed, ont sollicité James Larkin, révolutionnaire irlandais, pour le déterminer à participer aux activités de sabotage allemand.

Cet affidavit fait partie de la documentation appuyant les efefforts américains pour faire réouvrir la cause des Américains qui ont subi des dommages par suite des explosions de 1916 et de 1917, dans le New-Jersey.

Von Papen et Boy-ed, dit l'affidavit, ont approché Larkin à plusieurs reprises pour l'induire à participer au sabotage destiné à réduire l'efficacité des usines de munitions fournissant les Alliés. Larkin était alors aux Etats-Unis, cherchant à organiser les ouvriers irlandais en faveur de la révolution irlandaise.

Larkin dit, dans son affidavit, qu'une nuit, alors qu'il se rendait à Hoboken, avec un groupe d'Allemands, on l'informa que les Allefands avaient acheté une barge que l'on chargerait d'explosifs que l'on ferait ensuite sauter près du terminus Black Tom, où de grandes quantités d'explosifs étaient en chargement sur des transports.

L'affidavit, dont le contenu n'avait encore jamais été publié, dit que les Allemands avaient plusieurs explosifs à leur disposition, notamment de la dynamite ressemblant à du charbon.

Larkin était à New-York lors de l'explosion et il entendit la détonation qui ébranla une partie de la ville. Plus tard, il entendit parler de cette explosion à Mexico où les saboteurs allemands avaient leurs quartiers généraux. Les dommages furent de plus de $50,000,000 et la cour de La Haye, en 1930, rejeta la réclamation américaine contre l'Allemagne.

La Colombie et la S. des Nations

BOGOTA, 16. — U.P. — Le gouvernement de la Colombie n'a pas considéré la question de sa retraite de la Société des Nations, a dit hier M. Jorge Soto, del Corral, ministre des Affaires étrangères. Au contraire, expliqua-t-il, le plan colombien qui sera soumis à la prochaine conférence pan-américaine de Buenos-Ayres, suggérera une plus grande collaboration entre les nations américaines et la Société des Nations.

En Argentine

BUENOS AYRES, 16 — U.P. — La politique de l'Argentine ne sera pas modifiée, en ce qui regarde la Société des Nations, par l'attitude du Guatémala. Le ministre des Affaires étrangères, M. Carlos Saavedra Lamas, a refusé de commenter la décision du Guatémala.

A Panama

PANAMA, 16. — U.P. — Rien n'indique que le Panama suivra l'exemple du Guatémala et se retirera de la Société des Nations, a dit hier, M. Jose Fabrega, ministre des Affaires étrangères. Le ministre a dit que cette question n'a pas été étudiée.

Recommendation du jury du coroner à la police

MONTREAL, 16. — Un verdict de mort accidentelle a été rendu, hier, par le jury de la Cour du Coroner, dans le cas de Mme Nancy Ballorino Pepe, 62 ans, qui a été blessée à mort par un auto de la radio-police, jeudi soir, à l'angle des rues Saint-Jacques et des Seigneurs.

L'auto était conduit par l'agent Hilaire Gendron, qui était accompagné de l'agent Allard. Le chauffeur stoppa aussitôt et se porta à l'aide de la victime, tandis que son camarade téléphonait à l'hôpital St Mary's pour l'ambulance. La victime succomba à son arrivée à l'hôpital.

Le jury rendit un verdict de mort accidentelle mais recommanda dans le verdict que les agents de la radio-police conduisent leur voiture à la vitesse ordinaire des autres autos quand ils ne répondent pas à un appel d'urgence.

Revue à Londres

LONDRES, 16. — U.P. — Le roi Edouard VIII a fait sa première sortie à cheval, dans Londres, hier, depuis qu'il a succédé à son père sur le trône d'Angleterre. Portant l'uniforme de colonel en chef des Gardes à cheval, le roi a passé en revue, dans Hyde Park, trois escadrons de son régiment. Les Gardes portaient l'uniforme de gala.

L'hon. J.-H. THOMAS, ministre anglais des Colonies, vient de comparaître devant le comité chargé d'enquêter sur les indiscrétions relatives au dernier budget.

Nouvelles condamnations à mort en Russie

NOVOSIBIRKS, 16. — (UP) — Trois espions, accusés d'avoir causé des déraillements sur le chemin de fer de Tomsk, ont été condamnés à mort, hier. Dix autres ont été condamnés à 10 ans de prison. On sait qu'au cours des dix dernières semaines, six autres personnes ont été condamnées à mort sous de semblables accusations.

Un sous-comité de la radio nommé

Pour rédiger le rapport qui sera soumis au Parlement. — Les séances publiques ont pris fin hier. — Le colonel Steel a de nouveau été interrogé.

OTTAWA, 16. — Le Comité parlementaire de la radiodiffusion a clos ses séances pibliques hier après-midi et a nommé un sous-comité pour rédiger un rapport devant être soumis plus tard au Parlement. Le sous-comité est composé de MM. D. Massey, conservateur de Greenwood, T. Bouchard, libéral de Kamouraska, P. Martin, libéral d'Essex-Est. En plus, le Ministre des Chemins de fer et de la Marine, M. Howe, en sera le président, et le président du Comité plénier, M. Arthur Beaubien, en sera membre ex-officio.

Le Colonel W. A. Steele, membre de Radio-Canada, a témoigné hier après-midi que des contrats exclusifs avaient été négociés par la Commission avec les compagnies de télégraphes surtout que les communications de ces dernières étaient meilleures.

Il déclara aussi que seul l'insuffisance de fonds avait retardé l'établissement d'un assez grand nombre de postes pour couvrir tout le Canada. Il est convaincu que Radio-Canada remplit actuellement les fonctions mêmes que les témoins au Comité ont recommandées en matière de coopération avec les postes privés et les radiodiffuseurs commerciaux.

Sur le bord de la banqueroute

MONTREAL, 16. — U.P. — M. H.-W. Matheson, ancien président de l'Association des manufacturiers canadiens, section de Montréal, a dit hier que la Métropole est sur le bord de la banqueroute. Il dit qu'une action immédiate est nécessaire, disant qu'il faut modifier le système administratif pour le soustraire à la sinistre influence de la politique.

Traité approuvé

WASHINGTON, 16. — U.P. — Le comité des relations étrangères du Sénat a approuvé hier le traité naval récemment conclu à Londres. On dit que le Congrès va ratifier ce traité avant la fin de la présente session.

Ce traité sera également ratifié par la France et l'Angleterre, assure-t-on ici. Le Japon, qui n'a pas signé le traité, se conformerait à ses clauses générales.

Tués en mer

PARIS, 16. — U.P. — Un câble du vapeur "Paris" nous apprend que le capitaine en second et le chef menuisier du navire ont été tués accidentellement, en mer, en faisant une inspection du vapeur. Le "Paris" est en route vers le Havre.

On pose des questions au juge Taylor

A propos de pensions aux veuves de vétérans invalides. — Il y a actuellement 16,500 pensionnés, qui sont invalides dans la mesure de 50 pour cent et plus.

OTTAWA, 16. — Des questions ayant trait à l'effet qui résulterait de l'octroi de pensions aux veuves de pensionnés qui, étant invalides dans les mesures de 50 à 80 pour cent, sont morts de causes qui ne sont pas directement liées à leur invalidité pensionnable, ont été posées au juge F.-G. Taylor, président supléant de la Commission des Pensions, lors de la reprise du comité parlementaire sur les problèmes des anciens combattants, hier.

Le juge déclara qu'il y avait actuellement 16,500 pensionnés invalides dans la mesure de 50 pour cent et plus.

L'an dernier, 1,777 réclamations fondées sur ces conditions furent soumises à la Commission, et 388 furent agréées. Le seul moyen dont dispose la Commission, pour payer ces pensions, provient de l'article de la loi qui a trait au "mérite". Le juge est en faveur de considérer le mérite autant que possible, mais l'idée de faire des paiement de pensions rétroactifs lui répugne.

Un financier de France en visite

MONTREAL, 16. — M. Seligmann, de Paris, chargé de pouvoirs de la Banque de France, est de passage à l'hôtel Ritz-Carlton. J'arrive particulièrement de New-York, dit-il; les seules nouvelles financières que je pourrais vous transmettre seraient celles de Wall Street et pour cela, comme vous, je m'en fie surtout aux journaux. Il a déclaré que sa visite au Canada avait un caractère d'agrément avant tout.

Une réponse

OTTAWA, 16. — Le remplaçant de feu M. Anderson à la Commission Royale d'Enquête sur les Pénitenciers du Canada sera nommé dès qu'il sera possible, a déclaré hier, aux Communes, le ministre de la Justice, M. Lapointe, en réponse à une question de Mlle Agnès MacPhail, députée fermière-ouvrière de Grey-Bruce.

Le gouvernement existe encore

LONDRES, 16 — U.P. —L'empereur Haile Sélassié a téléphoné hier, de Jérusalem, à son ministre à Londres, Azaj Martin, pour lui dire que le gouvernement éthiopien existe encore. Le négus a dit qu'avant son départ d'Addis-Ababa, plusieurs ministres et généraux sont partis pour aller établir un nouveau gouvernement à Gore.

RADIO

Programmes de Samedi, 16 mai 1936

WEAF — 660 K.	WABC — 860 K.	WJZ — 760 K.
6.00—Orchestre.	Causerie	Orgue
6.15—Reporter.	Drame	"
6.30—Chant.	Description	Nouvelles.
6.45—Causerie.	"	Variétés.
7.00—Sport.	Divers	"
7.15—Variétés	Chant et orch.	Drame
7.30—Chant	Concert	Causerie et Mus.
7.45— "	"	"
8.00—A annoncer.	Follies	Piano
8.15— " "	"	Symphonie
8.30—Chant et orchestre	"	"
8.45— " "	"	" "
9.00—Concert.	Symphonie et chant.	Quatuor
9.15— "	" "	Chant et orch.
9.45— "	Chant et orch	"
10.00— "	Divers.	"
10.15— "	"	A annoncer
10.30—Orchestre et chant.	"	" "
10.45— "	Orchestre	Reporter
11.00—Sport.	"	Orchestre
11.15—Orchestre.	Orchestre	Orchestre.
11.30—Reporter.	Orchestre	"
11.45—Orchestre	Symphonie	Concert
12.00—		

Programmes de Dimanche, 17 mai 1936

WEAF — 660 K.	WABC — 860 K.	WJZ — 760 K.
6.00—Mélodies	Orgue	Orgue
6.15— "	"	"
10.30—Chant	Nouvelles	Cordes
11.30—Concert Bowes	Divers.	Sérénades
P. M.	P. M.	P. M.
12.30—Causerie	Sérénades	Symphonie
1.00—Tzigane	Causerie	Causerie
2.00—Bible	Mélodies	Dialogue
3.00—Musique	Symphonie	Opéra
4.00—Orchestre	Variétés	Orchestre
5.00—Symphonie	Orchestre et chant	Drame
6.00—Heure catholique	Amateurs	Grenadiers
6.15— " "	" "	" "
6.30—Variétés.	Chant	Drame
6.45— "	Causerie	" "
7.00—Service secret	Romances	Orchestre et chant
7.15— "	"	" "
7.30—Chant	Sérénades	Entrevues
7.45—Trio	" "	" "
8.00—Prog. d'amateurs.	Chant et orchestre	Symphonie
8.15— " "	Orchestre	" "
8.30— " "	Chant	Orchestre
8.45— " "	"	Chant et orch.
9.00—Chant et orch.	Concert	Variétés
9.15— " "	Nouvelles	Chant et orchestre
9.30—Revue musicale.	Orchestre	" "
9.45— "	" "	Drame
10.00—Orchestre	Mélodies	Chant et orchestre
10.15— "	" "	Chant et orchestre
10.30— "	Beau concert	Quatuor vocal
10.45— "	" "	Violon
11.00—Orchestre.	" "	Orchestre
11.15— "	Orchestre	Orchestre
11.30—Nouvelles.	"	Causerie
11.45—Orchestre	"	Orchestre
12.00—Orchestre.	Orchestre	Orchestre

Programmes de Lundi, 18 mai 1936

WEAF — 660 K.	WABC — 860 K.	WJZ — 760 K.
6.00—Aviation	Causerie	Fanfare
6.15—Violons	Chant	"
6.30—Nouvelles	Quatuor mixte	Nouvelles
6.45—Drame	Sketche	L. Thomas
7.00—Comédiens	Variétés	Cordes
7.15—Divers	Orchestre	Drame
7.30—Chant	Chant	Drame
7.45—Drame	Boake Carter	Drame
8.00—Orchestre.	Divers	Comédie
8.15— "	"	Comédie
8.30—Choeur et orch.	Revue	Fanfare
9.00—Chant et orch.	Radio-Théâtre	Chant
9.15— " "	R. Crooks	Ménestrels
9.30—Orchestre	"	Drame
9.45— "	Concert	Drame
10.00—Orch. et quatuor	" "	Chant et orch.
10.15— "	"	" "
10.30—Drame	Drame	Orchestre
10.45— "	Chant	Orchestre
11.00—Causerie	Causerie	Orchestre
11.15—Orchestre	"	Chant
11.30—Orchestre	Orchestre	Orchestre
11.45—Comédie	Orchestre	Orchestre
12.00—Orchestre	Orchestre	Violon

AU MICROPHONE

SAMEDI, 16 MAI

HOWARD COLF. — A WABC, samedi matin, à 11 heures, Howard Colf, violoniste et l'orchestre du Conservatoire de Cincinnati, sous la direction d'Alexandre Von Kreisler.

1o.—Concerto No. 3 en si mineur, pour violon, de Saint-Saens.

2o.—Quatuor pour piano, de Schumann.

L'ORGUE ENCHANTE. — Cet après-midi, à 3 heures, le poste CHRC vous présentera son programme régulier : "L'orgue enchanté". Vous entendrez les pièces suivantes : "Lead Kingly Ligth" ; "The Prisoner Song" ; "Just you, just me" ; "In a beautiful may evening" ; "How am I to know".

REGAL ARTISTIQUE. — Cet après-midi, à 4 heures, écoutez le "Régal Artistique" de CHRC. Au programme : "Prelude", de l'Acte 3 et "Fire Music", de Siegfried (Wagner) ; puis "Das Rheingold", "Entry of the Gods into the Valhalla", de Wagner.

NOS CELEBRITES. — Ce programme sera irradié du poste CHRC à 4 h. 15 cet après-midi. Vous entendriez les pièces suivantes : "Martha M'Appari" (Joseph Schmidt) ; "Greetings to you" (Lotte Lehman) ; "Le Toreador" (M. Narçon) ; "To Music" (Lotte Lehman) ; "Nach Der Meimat Mocht" (Richar Tauber).

8.00—Commémoration.

DIMANCHE, 17 MAI

MUSIQUE. — Le Trio Instrumental Français à WABC, dimanche après-midi, de 2 h. à 2 h. 30.

Menuet; Les Tendres Reproches; Tamtourin; Berceuse de Gabriel Fauré; La Danse Magique de Grety; Suite Brève de L. Rohozinsky : Calme; Modéré; Animé; Andante Romantique de Paul Fancher; Gavotte de François Gossec.

SYMPHONIE. — La Symphonie Columbia, sous la direction d'Howard Barlow, à WABC, dimanche après-midi, de 3 h. à 4 h.

Ouverture des "Noces de Figaro" de Mozart ; Eine Kleine Nachtmusik de Mozart ; Symphonie en do majeur du "Jugement de Salomon" de Haydn ; Symphonie classique de Prokofieff.

RUSSE. — A WABC, dimanche après-midi, à 4 heures, un choeur russe sous la direction de Vladimir Heifetz et l'Ensemble d'Emery Deutsch.

Student Celebration; Mazurka de Glinka (orchestre); Ukrainian Folk Song ; Hello Moscou de Grofe (orchestre) ; Take Me Back to My Boots and Saddle; From Old Russia de Dubensky (orchestre) ; Kamarinskaya de Glinka; Tow Guitars (orchestre) ; Under the Birch Tree.

GRENADIERS. — La musique des Grenadiers Guards jouera, le dimanche, 17, de 6 heures p.m. à 6 h. 30 p.m., sous la direction du capitaine J.-J. Gagnier, les ais suivants :

1—Marche : Bombasto . . . Farrar
2—Ouverture : Zampa . . . Herold
3—Les trois trompettes . . . Agostini
4—Marches régimentaires :
a) "Duke of Cornwall's Own Middlesex Regiment".
b) "Northampton Regiment".
5—Danse paysanne russe "Kukuska" . . . Lehar
6—Marches :
a) Sous Bois . . . Balay
b) S.T.B.A. . . . Hall

LE PIANISTE DEMARKY. — Le pianiste Paul DeMarky donnera un récital de piano, le dimanche, 17, à 6 h. 45 p.m., de l'heure avancée, aux studios de CRCM. Ce concert sera relayé par les principales stations de Radio-Canada.

MARTINELLI. — A WABC et CKAC, dimanche soir, à 9 heures, Giovanni Martinelli, ténor et un orchestre symphonique sous la direction de Victor Kolar.

BEAU CONCERT. — A WEAF, dimanche soir, à 10 heures, un orchestre symphonique sous la direction d'Erno Rapee et solistes.

PROGRAMME

1—Concert brandenbourgeois, No. 2, en fa majeur . . . Bach
(3ème mouvement)
Violon, flûte, hautbois, trompette et cordes.
2—"Ave Verum" . . . Mozart
Cors français.
3—Valse de Sérénade No. 2 Tschaikowsky
Cordes.
4—Rondo Tzigane . . . Haydn
Bois.
5—3ème mouvement du Quatuor à cordes . . . Debussy
Cordes.
6—"Triana" . . . Albeniz
Orchestre.
INTERMISSION
7—Symphonie en do majeur

Heure catholique de Montréal

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 17 mai, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par le R. P. Guinefoleau des Pères de Marie. Il continuera la série de leçons sur l'histoire de l'Eglise et parlera de la Vendée, martyre de sa foi religieuse.

Cette causerie commence à 5 h. précises. A 5 h. 20, récital d'orgue par M. Alexandre Daragon, organiste à Saint-Jean-de-la-Croix. A 5 h. 45, causerie du R. P. Léon Pouliot, S.J., professeur d'Histoire ecclésiastique au scolasticat de l'Immaculée-Conception, sur le centenaire du diocèse de Montréal.

Dimanche, 17 mai, à l'Heure Catholique de Montréal CKAC.

Récital d'orgue par M. Alexandre d'Aragon, organiste de St-Jean de la Croix.

1.—Grand Choeur en Ré Majeur de . . . . . Guilmant
2.—2ème Suite de . . . . . Boelmann
(Jouets) . . . . . Haydn
Cordes et bois.
3—"Till Eulenspiegel's Merry Pranks" . . . Richard Strauss
Orchestre.

L'ORIGINE DE NOS VIEILLES CHANSONS. — Le dimanche soir, à 10 h. 30, Radio-Canada diffuse avec M. Ovila Légaré, une audition consacrée au folklore. L'intérêt de ces auditions porte surtout sur les explications que donne M. Légaré quant à l'origine des vieilles chansons de chez nous, leurs différentes versions, etc. Voilà certes un programme éducationnel qui ne saurait manquer de plaire à ceux qui s'intéressent au folklore. Ce genre de concert-causerie est d'un précieux apport à l'oeuvre si intéressante d'un Marchand, d'un Barbeau, d'un Massicotte, d'un Bédard, etc.

LUNDI, 18 MAI

TAMBOUR BATTANT. — Programme de variété, le lundi, 18, à 10 heures p.m., avec le concours d'une petite symphonie dirigée par Giuseppe Agostini, Mlle Caro Lamoureux, soprano, et les Grenadiers Impériaux :

1—"Thunder and Blazes" . . . Fucik
L'orchestre.
2—Les deux Grenadiers . . . Schumann
Les Grenadiers Impériaux de l'Air.
3—Marche indienne . . . A. Hellenbrick
L'orchestre.
4—Il fait si froide . . . Izoird
Mlle Caro Lamoureux, sopano
5—"Clown's Carnival" . . . Rapee
L'orchestre.
6—Le Coteau . . . Botrel
Les Grenadiers Impériaux de l'Air.
7—Tango-Jalousie . . . Gade
L'orchestre.
8—Extraits de "The Vagabond King" . . . Friml
Mlle Lamoureux, le quatuor et l'orchestre

CAUSERIES DE L'U. C. C.
Poste C.K.A.C. 2 heures.

Lundi, le 18 mai : M. Gérard Fillion : La nature et le but des Caisses Populaires.

Jeudi, le 21 mai : M. R.-M. Pucet : L'Oeuvre de l'U. C. C.

Samedi, le 23 mai : M. J.-E. Laforce : La Colonisation.

M. DUPONT. — M. J.-Arthur Dupont, directeur de la radiodiffusion, division de l'Est de Radio-Canada, est parti cette semaine pour New-York où il doit rencontrer les directeurs des principaux réseaux radiophoniques américains. M. Dupont étudiera avec eux plusieurs projets se rattachant à l'échange d'émissions radiophoniques entre les deux pays.

Les principaux réseaux avec lesquels Radio-Canada a fait, au cours de la saison dernière, des arrangements sont la National Broadcasting Company, le Columbia Broadcasting System, le Mutual Broadcasting System et le Michigan Radio Network.

Il s'agit de renouveler pour la prochaine saison les mêmes arrangements visant à la transmission au Canada des grands concerts symphoniques, des opéras, etc. M. Dupont sera de retour samedi.

CONCERTS DES E.-U. — Radio-Canada fait le relais des émissions suivantes diffusées par les postes américains : dimanche, à 8 heures p.m., l'orchestre de Lud Gluskin (Columbia, B.C.)

Le lundi, à 8 h. 30 p.m., "Music for Today", Morton Gould avec Larry Taylor, baryton, (Mutual B.-S.)

Le mardi, à 6 h. 15 p.m., Quatuor vocal et orgue, (National B.C.) à 8 h. 30 p.m., "Jazz Nocturne" (Mutual B. S.).

Le mercredi, à 6 h. 15 p.m., Mary Small chant, (National B.C.) ; à 8 h. 30 p.m., "Band Box Revue", orchestre et chant (M.R.N.) ; à 9 h. 30, la Petite Symphonie d'Alfred Wallenstein, (Mutual B. S.)

Le jeudi, à 8 h. 30, l'orchestre de Don Orlando (M.R.N.) ; à 9 heures p.m., "Across the Boder".

Le vendredi, à 6 h. 15 p.m., Mary Small, chant, (National B.C.) ; à 11 heures p.m., "Across the Border", (National B.C.)

Le samedi, à 9 heures p.m., les concerts "pop" de Boston, (National B.C.), à 11 heures p.m. "Across the Border", (National B.C.)

SYMPHONIE DE NEW-YORK. — Radio-Canada diffusera de nouveau, cet automne, les concerts de la Symphonie de New-York. Les directeurs de ces concerts ont annoncé à la suite de la décision prise par Toscaalni de se retirer définitivement que son successeur à la reprise de la prochaine saison serait John Barbirolli, l'un des artistes les plus connus de l'heure en Angleterre. Barbirolli est né à Londres d'un père italien et d'une mère française. Il s'est fait connaître comme chef d'orchestre après avoir fondé un ensemble de musique de chambre, cela, en 1930 et lorsqu'il fut appelé à diriger l'Opéra National de Londres. Depuis lors, il a toujours dirigé les principaux concerts symphoniques en Angleterre. Barbirolli est un violoncelliste d'une grande valeur.

Les autres chefs de la Symphonie de New-York, la prochaine saison, seront Igor Stravinsky, Georges Enesco, Carlos Chavez et Arthur Rodzinski.

L'OPERA. — Dimanche après-midi, CHRC irradiera directement de ses studios : "La damnation de Faust", de Berlioz. Cette émission vous sera donnée à 3 heures.

M. JULES PAIEMENT, violoniste bien connu, se fera entendre à 7 heures 45, dimanche soir, au poste CHRC. Qui ne connaît le superbe talent de ce jeune artiste. Vous écouterez avec grand plaisir cette émission.

CRCK

QUEBEC — 285.6 M. — 1,050 K.

SAMEDI, 16 MAI

5.31—Variétés
6.00—Bourse.
6.15—Causerie.
6.30—En dînant.
7.00—Nellie Smith.
7.30—Vacances de José.
7.45—Duo romantique.
8.00—Montagnards.
8.30—Symphonie de Boston.
9.30—Cavaliers La Salle.
9.45—Vieux Carillon.
10.45—Nouvelles.

DIMANCHE, 17 MAI

6.00—Grenadiers.
6.30—M. Victor Barbeau.
6.45—Piano.
7.00—Causerie politique
7.30—Vieille Maison.
8.00—Mélodie.
8.30—Politique.
9.00—Symphonie.
9.30—Blue Pacific Moonlight.
10.00—Miroir de la mélodie.
10.30—Vieux carillon.
10.45—Nouvelles.
11.00—Nuit sur l'Atlantique.
11.30—Sweet And Loro.

LUNDI, 18 MAI

5.30—Orchestre.
5.45—Variétés.
6.00—Bourse.
6.15—Chansons.
6.30—En dînant.
6.45—L'Union Nationale.
7.00—Baryton.
7.15—Cavaliers La Salle.
7.30—Nouvelles.
7.45—Xylophoniste.
8.00—Variétés.
8.30—Orchestre.
9.00—Show Shop Songs
9.30—Radio Roman.
10.00—Tambour Battant.
10.30—Fémina.
10.45—Nouvelles.
11.00—Musique légère.
11.30—Paysages de rêves.

CHRC

QUEBEC — 580 K. — 516.9 M.

SAMEDI, 16 MAI

12.00—Tante Line.
12.15—Musique variée.
12.30—Pronostics de la Température.
12.31—Autou r de la table.
12.45—Musique de danse.
1.00—L'heure.
1.01—L'"Action Catholique".
1.15—Musique du dîner.
1.30—Salade musicale.
2.00—Orgue enchanté.
2.15—Régal artistique.
2.30—Demandes spéciales.
3.30—Service des Signaux et souhaits de bonne fête.
3.32—Fantaisies.
4.00—Régal artistique
4.30—L'Heure et l'horaire des programmes.
4.32—Concert varié.
5.00—Ligue de la Jeunesse féminine.
5.15—Succès d'hier.
5.30—Tziganes.
5.45—L'homme aux réponses.
6.00—L'heure.
6.01—Musique d'orchestre.
6.05—La chanson nouvelle.
6.10—Miettes musicales.
6.15—Causerie sportive.
6.30—Chansonnettes.
6.45—Pronostics de la température.
6.46—Chansonnettes.
7.00—L'heure.
7.01—Nos souvenirs.
7.15—Programme de choix.
7.30—En dînant.
7.45—Xylophone magique.
8.00—Orchestre de concert
8.30—Le Cow-boy solitaire.
8.45—Musique légère.
8.55—Les nouvelles.
9.00—Les Montagnards Laurentiens.
9.30—Au foyer.
10.00—Orgue du rêve.
10.15—Orchestre.
10.30—Orgue du rêve.
10.45—Musique de danse.
11.00—L'heure.
11.01—Le reporter.
11.15—Fin des émissions.

DIMANCHE, 17 MAI

12.00—L'Heure et l'Horaire des programmes.
12.02—Régal artistique.
1.00—L'Heure.
1.01—Variétés musicales.
1.15—Musique d'orchestre
1.30—Pronostics de la température.
1.31—Concert varié.
2.00—L'Heure.
2.01—Cocktel musical.
3.00—Opéra.
4.30—Divertissements.
5.00—Piano.
5.15—Valses.
5.30—Fantaisies.
5.45—Mgr Pâquet.
6.00—Radio reportage politique.
6.15—Chansons.
6.30—Programme de chant.
6.46—Musique populaire.
7.00—L'Heure.
7.01—Musique de danse.
7.15—Programme Alouette.
7.30—L'Heure.
7.31—Causerie sportive.
7.45—Jules Paiement.
8.00—Concert.
8.30—Orgue du rêve.
8.45—Chant classique.
9.00—Programme.
9.15—Petite comédienne.
9.30—Heure Slumber.
10.00—Causerie.
10.15—Poèmes et musique.
10.45—Autour du monde.
11.00—L'Heure.
11.01—Le reporter.
11.15—Fin

LUNDI, 18 MAI

5.00—L'horloge musicale.
5.32—Le Club du Cou-Cou de CHRC.
10.00—Chansonnettes
10.15—Succès de Paris.
10.30—Entre-Nous, Mesdames.
10.15—Opérettes.
11.00—Pour les dames.
11.15—Programme.
11.30—Variétés musicales.
11.45—Concert varié.
12.00—Autour de la table.
12.15—Musique du dîner.
12.30—Miettes musicales.
12.31—Programme de chant.
12.45—Chant.
1.00—L'Heure.
1.01—Les nouvelles de "L'Action Catholique"
1.15—La chansonnette
1.30—Votre valse madame.
1.45—Divertissements
2.00—L'Heure.
2.00—Concours de vacances.
3.00—L'Orgue enchanté.
3.15—Nouveautés de la danse.
3.30—Souhaits de bonne fête et services des signaux.
3.32—Fantaisies.
4.30—L'Heure et l'Horaire des programmes.
4.30—Thé dansant.
5.00—Musique américaine
5.15—Orch. tzigane.
5.30—Chansonnettes.
5.45—Le professeur Raymard.
6.15—Causerie sportive.
6.30—Orchestre.
600—L'Heure.
6.01—Musique d'Orchestre.
6.05—La chanson nouvelle.
6.10—Drame de la vie réelle
6.15—Causerie sportive.
6.30—Orchestre tzigane.
6.30—Musique populaire.
6.45—Chant par G. Parelly
7.00—L'Heure.
7.01—Musique populaire
7.15—Jeanne et Arthur.
7.30—L'Heure.
7.31—Programme de chant.
7.45—Mariée de juin.

(Suite de la page 17)

Ondes courtes

SAMEDI, 16 MAI

HUIZEN, HOLLANDE. — 9.25 a.m. — Récital de chant par Marcel Barger. PHI, 16.88 m., 11.73 még.

PARIS. — 3.30 p.m. — Théâtre par les artistes de la Comédie-Française. TPA3, 25.2 m., 11.88 még.

GENEVE. — 5.30 p.m. — La S.D.N. HBL, 31-2 m., 9.65 még.

LONDRES. — 6.45 p.m. — Lecture : "English Humorists" GSD, 25.5 m., 11.75 még., GSC, 31.3 m., 9.58 még., ou GSA, 49.5 m. 6.05 még.

BERLIN. — 8.30 p.m. — Musique descriptive DJD, 25.4 m., 11.77 még.

LONDRES. — 9 p.m. — Causerie et musique sur d'antiques instruments. GSD, 25.5 m., 11.75 még., ou GSC, 31.3 m., 9.58 még.

PITTSBURG. — 11 p.m — Messages vers le nord. W8XK, 48.8 m., 6.14 még.

DIMANCHE, 17 MAI

PARIS. — 3.30 p.m. — Théâtre National de l'Opéra-Comique. TPA3, 25.2 m., 11.88 még.

BERLIN. — 5.30 p.m. — Pour les Américains et les Canadiens. DJD, 25.4 m., 11.77 még.

EINDHOVEN, Hollande. — 7 p.m. — Emission dédiée à l'Amérique du Sud. PCJ, 31.28 m., 9.50 még.

CARACAS. — 7.30 p.m. — Musique légère. YV2RC, 51.7 m., 5.8 még.

MADRID. — 9.15 p.m. — Musique espagnole. EAQ, 30.5 m., 9.87 még.

BERLIN. — 9.15 p.m. — Musique militaire. DJD, 25.4 m., 11.77 még.

LONDRES. — 9.50 p.m. — Cérémonie religieuse GSD, 25.5 m., 11.75 még., GSC, 31.3 m., 9.58 még.

WINNIPEG. — 11 p.m. — "Live, Laugh and Love". — Orchestre, solistes et Prava. CJRO, 48.7 m., 6.15 még., CJRX, 25.6 m., 11.72 még.

LUNDI, 18 MAI

WASHINGTON. — 10 a.m. — Fanfare. W8XK, Pittsburg, 19.7 m., 15.21 még. Aussi W3XAL, New-York, 16.8 m., 17.76 még.

LONDRES. — 7.20 p.m. — M. Flotsam et M. Jetsam. GSD, 25.5 m., 11.75 még. GSC, 31.3 m., 9.58 még. GSA, 49.5 m., 6.05 még.

TOKYO. — 4 p.m. — Variétés. JVM, Nazaki, 27.9 m., 10.74 még.

WASHINGTON. — 5.15 p.m. — Fanfare. W8XK, Pittsburg, 19.7 m., 15.21 még.

ROME. — 6 p.m. — Nouvelles. — Causerie. 2RO, 31.1 m., 9.63 még.

BERLIN. — 8.45 p.m. — La Musique de la Reichswehr. DJD, 25.4 m., 11.77 még.

CARACAS. — 9 p.m. — Sergio Codos et son orchestre. YV3RC, 51.7 m., 5.8 még.

LONDRES. — 9.55 p.m. — Sir Walford Davies : "Music and the Ordinary Listener", GSD, 25.5 m., 11.75 még., GSC, 31.3 m., 9.58 még.

Pour célébrer la Fête de Dollard

Radio-Canada donnera de nouveau cette année, le dimanche soir, 24, "Dollard des Ormeaux", oeuvre écrite en collaboration par le Révérend Père Mignault, S.J., et M. Léopold Houlé, lauréat de l'Académie française.

Les directeurs du poste CRCM ont remis cette oeuvre à l'affiche vu le remarquable succès obtenu l'an dernier, lors de cette émission et aussi pour répondre aux voeux de plusieurs directeurs de maisons d'éducation dans la province.

Tout comme l'an dernier, l'orchestre symphonique du poste dirigé par M. J.-J. Gagnier servira de décor sonore à ce drame historique.

Cette émission commencera à 9 h. 30, de l'heure avancée, pour se terminer à 10 h. 30.

Le samedi soir, 23, veille de la fête de Dollard, de 9 h. 30 à 10 h. 30, la Manécanterie de Granby chantera des airs populaires du Canada français. Ce concert transmis par CRCM sera irradié par les autres postes du secteur français de Radio-Canada.

Consultations : 9 a.m., à midi, et 2 à 5 p.m.
Le soir :
Lundi — Mercredi — Vendredi de 7 à 8 heures
Dr Albert
JINCHEREAU
SPECIALISTE
YEUX-NEZ-GORGE-OREILLES
64, rue de L'EGLISE
Tél. Bureau : 9226 Rés. : 2-4615

Entreposage de fourrures **1%**
Voûte à l'épreuve du feu, vol et des mites
ULDERIC BEDARD
244, rue Richelieu
Tél. : 3-4892

SPECIALISTE
A. LACHANCE, D. O.
Osteopathe-Chiropediste
Orthopediste ;
Physio-Therapie
Traitement des maladies des Os et des Nerfs ; Difformités, Fractures, Ankyloses, Rhumatismes, Paralysie Infantile ou Générale.
Chambre 7 - Edifice CIMON
2, Côte d'Abraham
QUEBEC

E.-A. ROUSSEAU
• Tourneur
• Modeleur
• Meublier
158, rue du Roi, Tél. 4-4366
Le meilleur endroit en ville pour toute sorte d'ouvrage en bois.

Demandez toujours les Pâtisseries de
JOS. VAILLANCOURT
358, St-Joseph, Tél. : 3-3096

ROBERT MORENCY
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
106, RUE ST-JEAN QUEBEC TEL : 4-4316
VENTES ET REPARATIONS DE RADIOS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

O. CHALIFOUR INC.
BOIS, MOULURES, PORTES CHASSIS, ETC.
COIN PRINCE-EDOUARD ET LALIBERTE
QUEBEC

PARCE QU'IL EST PLUS PROFITABLE
d'employer des essences culinaires de qualité
Faites usage des fameuses essences
JONAS
Elles sont en vente chez tous les bons marchands.
DEMANDEZ-LES

J.-B. PELLETIER
Marchand de Fourrures
PRIX MODERES
538, rue ST-JEAN
TEL. : 3-3050 QUEBEC

Les étalages que renferme notre magasin ne comprennent que la dernière nouveauté . . . et la qualité étant indiscutable, les prix sont les plus abordables.
ZELLERS
228, ST-JEAN
Tél. : 2-1981
A.-J. POULIN, Gérant
DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES

BOIS de CHAUFFAGE
Nous gardons toujours du bois de chauffage de toutes dimensions, afin de satisfaire notre clientèle.

EPARGNEZ DE L'ARGENT
en commandant immédiatement votre prochaine provision de
CHARBON
La seule maison faisant le commerce de Bois et Charbon, prenant part au GRAND CONCOURS DE VACANCES DE CHRC sans qu'il vous en coûte un sou de plus.
4-4678
LANE & ROBITAILLE Ltée
Marchands de Bois et Charbon
QUAI ALLAN rue CHAMPLAIN

Feuilleton de l'"Action Catholique"

MADELINE

par

LOUIS D'ARVERS

No 28

—Je souhaite respectueusement la bienvenue à lady Arleigh. Si j'avais pu deviner que Chênebois aurait l'honneur de recevoir lady Arleigh, j'aurais fait des préparatifs...

—Rien ne pourrait être mieux, coupa gentiment Madeline, tout doit être ici dans un ordre admirable, à en juger par le premier coup d'oeil.

Très flattée, l'imposante matronne se retourna vers son maître.

—Je ne savais pas que Monsieur le comte était marié, dit-elle.

—C'est juste, fit-il, en souriant, j'ai manqué à tous mes devoirs, Madame Chatterton. Mais personne ne perdra rien pour avoir attendu, ajouta-t-il avec un regard promettant libéralités et réjouissances à toute la maison, car il n'entendait pas se dérober à aucune des obligations de son rang.

—Maintenant ma chère Madeline, Mme Chatterton va nous conduire à vos appartements.

Ainsi fut effectuée, le plus simplement du monde, à la grande joie de Madeline, cette entrée à Arleigh, dont elle s'était par avance un peu effrayée.

. . . . . .

La somptuosité de Chênebois provoquait l'admiration un peu craintive de Madeline ,tandis qu'elle suivait l'imposante femme de charge jusqu'à l'appartement qui lui était destiné.

—Ce sont les chambres les plus belles et les mieux exposées, disait-elle, introduisant sa nouvelle maîtresse dans un coquet boudoir de satin bleu attenant à la chambre à coucher du plus délicat style Louis XV, aux tentures claires et joyeuses.

La femme de chambre de Madame est logée tout à côté... Je suppose que mylady a amené sa femme de chambre ?

Non, dit simplement Madeline, je n'en ai pas encore choisi une, la duchesse de Morton m'a promis de prendre ce soin.

Le nom illustre eut le don de calmer les inquiétudes de Mrs Chatterton, touchant ce mystérieux mariage célébré avec tant de discrétion. Puisque la nouvelle maîtresse de Chênebois était une amie de la duchesse de Morton, tout était pour le mieux, et l'imposante personne se retira après un salut respectueux.

Restée seule, Madeline se hâta d'échanger son costume de voyage pour un costume du soir, afin de rejoindre bien vite son mari.

Et pourtant, il l'accueillit avec un reproche.

—Comme vous êtes restée longtemps, Madeline ! il me semble qu'il y a plusieurs heures que vous m'avez quitté.

Elle rougit sous le regard d'admiration ardente dont il l'enveloppa.

—Il y en a à peine la moitié d'une, dit-elle en riant.

—Et cette demi-heure a suffi à vous rendre plus belle encore ! Aucune robe n'aurait pu mieux vous convenir que celle-ci : elle est exquise !

La robe était simple ,mais dessinait la jolie silhouette dans un style élégant. La duchesse de Morton avait du goût. Une sorte de manteau de cour, fixé aux épaules par deux perles, retombait gracieusement, laissant libres les bras ronds et blancs. Les beaux cheveux de la jeune femme, relevés en hâte et sans prétention aucune, couronnaient son beau visage mieux que le plus beau diadème.

—Il n'y a jamais eu ici une plus jolie lady Arleigh; je suis fier de ma femme, dit Norman. Aussitôt après le dîner, j'en ferai honneur à mes ancêtres dans la grande galerie des portraits.

Et, comme Madeline protestait d'un coquet mouvement de la tête, il accentua :

—Sans aucun doute possible, si les seigneurs d'Arleigh pouvaient revivre, ils approuveraient mon choix.

—Qui sait ? fit coquettement Madeline, tandis qu'elle prenait place en face de lui dans la somptueuse salle à manger.

Les yeux de Madeline avaient peine à s'accoutumer à l'éblouissement des plats d'or et d'argent sous les flots de lumière. On avait mis tant de fleurs, avec une prodigalité si excessive, qu'elle en éprouvait une sorte de malaise.

—Pourrai-je jamais m'habituer à tant de luxe, se demandait-elle? Pourrai-je jamais considérer qu'il est mien et que je suis chez moi.

Mais Norman, dont le regard ne perdait pas un seul de ses gestes, ne trouva pas une faute à lui reprocher. Son attitude, à la fois souriante et simple, pouvait laisser croire qu'elle avait toujours vécu ainsi.

"Aucune femme n'aurait eu à la fois tant de dignité et de bonne grâce", pensa-t-il, et son amour s'aviva de la fierté qui lui venait de la trouver si semblable à ses espoirs.

—Vous me faites comprendre le vrai sens du mot foyer, Madeline. dit-il. Le foyer, c'est être là, en face d'une jolie femme, en se disant à chaque minute: c'est ma femme...

Et, comme elle souriait en remerciant, émue.

—"C'est ma femme", répéta-t-il, comprenez-vous la magie de ces trois mots ?

"Il est mon mari."

—Chère Madeline ! fit-il trop ému pour ajouter rien d'autre.

Et la jeune femme, recueillant en elle l'hommage de ce grand amour, se demandait modestement comment elle avait pu le mériter et comment elle pourrait le reconnaître jamais.

—Etes-vous fatiguée, demanda-t-il, comme elle se levait pour revenir au salon.

—Non, vraiment, dit-elle en riant, je n'ai pas fait un pas de la journée.

—En ce cas, voulez-vous me permettre de vous montrer la maison dès ce soir ? J'aime notre vieux logis et les chers souvenirs qu'évoquent, pour moi, les belles choses que mes ancêtres y ont apportées à chaque génération, selon leurs goûts et leur tempérament, mais j'aime surtout qu'aucun d'eux n'ait terni le beau nom qui leur était transmis. Aucune tâche n'a jamais sali le vieux nom des Arleigh, ma chère femme, et j'espère que nous-mêmes, et, après nous, nos enfants, seront dignes d'eux.

Et, comme elle l'écoutait avec une attention recueillie, ses beaux yeux d'azur fixés sur les siens, il poursuivit :

—Pour les étrangers, Chênebois est un amas de vieux murs gris parés de plusieurs siècles de noblesse; pour moi, c'est l'expression de notre race, et, si j'ose ainsi dire, l'écrin contenant l'honneur d'une famille. Les sceptiques peuvent railler, mais, pour moi, rien n'est plus beau et plus sacré que la fierté de mon nom, la joie de l'avoir reçu intact, et la volonté résolue de le transmettre aussi intact.

—Je comprends, fit doucement Madeline, et je pense absolument comme vous, bien que ces idées me soient, jusqu'ici, restées étrangères.

—Pas tout à fait étrangères, ma chérie, votre mère a un nom qui lui donne droit à tous les respects.

Madeline leva sur lui des yeux ahuris. Elle se demandait ce qu'il entendait dire, mais, déjà, il ouvrait la porte de la grande galerie.

—Venez, belle lady Arleigh, dit-il plaisamment, venez recevoir la bienvenue de toute la lignée des seigneurs d'Arleigh.

Comme il achevait, une vieille horloge sonnait neuf coups en une sorte de carillon vieillot et harmonieux.

—Déjà ! fit-elle. Oh ! Norman que de choses peuvent se passer en un seul jour, quelque court que nous paraisse ce jour.

(à suivre)

IMPRIMERIES ALLIES

LISEZ ET FAITES LIRE L'ACTION CATHOLIQUE
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Vous trouverez ci-inclus $_____ pour _____ mois d'abonnement à l'édition quotidienne. **NOUVEL ABONNÉ — ANCIEN ABONNÉ.**

Nom _____

Adresse _____ *Comté* _____

PAR POSTE, À L'EXTÉRIEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC		A QUÉBEC PAR PORTEUR	
Abonnement régulier	$4.00	Abonnement régulier	$3.00
Six mois	$2.00	Six mois	$1.50
Trois mois	$1.00	Trois mois	$1.25

On est prié de nous faire parvenir sa souscription par bon de poste, ou par chèque et d'indiquer plus haut en raturant un des deux mots en majuscules noires, s'il s'agit d'un ancien ou d'un nouvel abonnement.

Adressez votre abonnement à L'ACTION CATHOLIQUE, Québec

LA BONNE PUBLICITE EST L'AME DU COMMERCE.

L'ACTION CATHOLIQUE

LAISSEZ A L'ACTION CATHOLIQUE LE SOIN DE VOS IMPRESSIONS.

Vingt-neuvième année No. 9070 — QUEBEC -- Canada — Samedi, 16 mai 1936

Quatre votes et ajournement au vingt-six mai

S'il faut vous mettre le bâillon on va vous le mettre, dit M. Gagnon

Cette déclaration soulève des protestations à gauche.—M. Patrick Tardif propose un amendement à la motion Stockwell, relative au budget.—C'est M. Gagnon qui ouvre le débat sur l'amendement.

SYSTEME DE CREDIT D'URGENCE

(Par Gérard Ouellet)

Nous avions raison hier, d'annoncer que le gouvernement songeait à appliquer le bâillon, comme conséquence du caucus ministériel de mercredi. M. Pierre Gagnon l'a indiqué clairement hier soir, lorsqu'il a dit: "S'il faut vous mettre le bâillon, on va vous le mettre."

Cette déclaration du député de Kamouraska a été accueillie par de vives protestations de la gauche.

M. Gagnon a prononcé un discours plus qu'énergique. Il a dit à l'opposition qu'elle avait "menti". Il a employé un autre terme peu parlementaire à l'adresse de M. Oscar Drouin. M. Maurice Duplessis s'est cru obligé de le rappeler à l'ordre, en disant que son discours était une disgrâce pour la Chambre.

Tout de même, les députés de la droite ont recommencé à parler. Le député de Kamouraska a pris la parole lorsque M. Patrice Tardif, député de Frontenac, eût proposé un amendement à la proposition de M. Stockwell, dans les termes suivants:

"Il est proposé par M. Patrice Tardif, appuyé par M. Laurent Barré, "Que tous les mots après "Que" dans la motion en discussion soient retranchés et remplacés par les suivants:

"Cette Chambre tout en étant disposée à voter les crédits nécessaires à Sa Majesté, recommande au gouvernement d'instituer immédiatement un système de crédit d'urgence pour venir en aide à la classe agricole de cette Province."

Le député de Frontenac a proposé cet amendement à la fin du discours qu'il a prononcé sur le budget.

Si nous sommes bien informé, le gouvernement devait présenter hier soir, son règlement de bâillon. On sait que M. Pierre Bertrand avait ajourné le débat jeudi soir. On attendait donc la fin du discours du député de St-Sauveur. Mais comme M. Bertrand n'a pas parlé, on se serait trouvé dérangé. Le premier ministre a en effet, fait remarquer: "C'est le député de Saint-Sauveur qui avait ajourné. Dois-je comprendre qu'il ne parle pas." L'opposition a répondu que M. Bertrand avait fini.

Ainsi donc, le gouvernement a rompu son silence. M. Pierre Gagnon aura de nouveau la parole mardi.

(Suite à la page 15 1ère colonne)

Mort de M. J. Jacques à S.-Frédéric

Le défunt était le père de M. l'abbé Placide Jacques, vicaire à N.-D. de Lévis. — Le défunt était âgé de 82 ans.

OBSEQUES LUNDI

M. l'abbé Placide Jacques, vicaire à N.-D. de Lévis, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son père, M. Joseph Jacques, décédé jeudi, à St-Frédéric de Beauce, à l'âge de 82 ans. M. Jacques était un des citoyens les plus avantageusement connus de l'endroit. Son départ causera de très vifs regrets. Malade depuis assez longtemps déjà, il a fait preuve d'une admirable résignation et d'une entière soumission à la volonté de Dieu.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Eugénie Vachon et dix enfants. Ce sont: M. l'abbé Placide Jacques, vicaire à N.-D. de Lévis, la R. M. St-Placide, des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, MM. Valère, Rosaire, Augustin et Josaphat Jacques, de St-Frédéric, Mme Odule Landry (Régina), de Pontbriand, Mme Emile Cloutier (Lydia), de Hearst, Mme Lauréat Simard (Alice), de Montréal, Mlle Bernadette Jacques; deux frères: MM. Thomas Jacques, de Waterville, Maine, et Jean Jacques, de Berlin, N. H.; deux soeurs: Mme J. Giguère (Marie), de Watervillet, et Mlle Félixine Jacques, de Cap Santé.

Lui survivent aussi plusieurs petits-enfants et un grand nombre de neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu, lundi, le 18, à neuf heures (heure solaire).

Nous prions, M. l'abbé Jacques, la Révérende Mère St-Placide et les autres membres de la famille éplorée, d'accepter l'hommage ému de nos respectueuses condoléances.

Un projet de loi modifiant la loi du prêt agricole

Quelques nouveaux projets de loi ont été inscrits au feuilleton de la Chambre.

Il y a d'abord celui de l'honorable Adélard Godbout, intitulé "Loi modifiant la loi du prêt agricole de Québec".

Ce projet a, notamment, pour effet, on le sait, de permettre au gouvernement provincial de payer la moitié du fonds d'amortissement sur les prêts faits aux cultivateurs par le fédéral. Le fonds d'amortissement est de 2 pour cent. On paierait donc un pour cent.

Il y a aussi un projet de l'hon. Damien Bouchard pour modifier la loi concernant le droit de voter aux élections municipales ou scolaires nonobstant le non-paiement des taxes.

M. Laurent Barré a de son côté un projet pour modifier le code municipal concernant les chiens errants.

Soirée du souvenir dimanche

Pour les anciens élèves des Frères de l'Instruction Chrétienne. — Programme très élaboré. — Au Palais Montcalm.

A DONNACONA

La soirée du Souvenir pour tous les Anciens élèves des Frères de l'Instruction Chrétienne, aura lieu demain soir, à 8 h. 30, au Palais Montcalm. Une conférence-concert, sous la présidence d'honneur de Son Eminence, et sous le distingué patronage de Son Excellence le Lieutenant - Gouverneur de la Province, sera donnée à cette occasion par le R. Frère Irénée-Marie. Partie musicale par la fanfare de l'école du Sacré-Coeur de Grand'Mère; chant par les trois chorales des écoles Montcalm, Morissette et Saint-Dominique.

A DONNACONA

Ce matin, à 7 h. a été chanté un service recommandé par les anciens élèves et les élèves actuels pour les élèves canadiens des F. I. C., décé-

(Suite à la page 15, 5e col.)

2 sentences aux Assises Criminelles

Un magicien est accusé d'avoir fait, entre autres tours, celui de voler $50. — Un héritage qui serait fictif.

LIBERTE PROVISOIRE

Deux individus ont été condamnés hier, à subir leur procès aux Assises criminelles. Dans le premier cas, il s'agit d'un magicien, accusé de vol. Il a comparu dans sa propre cause et, jeu de carte en mains, il a révélé au président du tribunal quelques leçons de sa science.

Le prévenu avait été accusé d'avoir volé une somme de $50, à un bûcheron, nouvellement arrivé du chantier, dans une maison de la rue Henderson.

Dans son témoignage, la victime du vol avait déclaré que l'accusé était un magicien, qu'il lui avait dévoilé le secret de sa science et que finalement le meilleur tour qu'il se fit jouer, ce fut de se faire voler tout son argent dans ses poches.

M. le juge Laetare Roy, qui présidait la Cour des Sessions, fit entendre l'accusé pour donner quelque démonstration de son art. Un jeu de cartes lui fut apporté et de fait il exécuta quelques tours d'adresse.

Après l'audition de plusieurs témoins, le magicien fut trouvé coupable de vol et renvoyé aux Assises Criminelles du mois d'octobre prochain. Il a été laissé

(Suite à la page 15, 5e col.)

Conférence par le P. Lamarche à St-Dominique

Le Révérend Père Antonin Lamarche, O. P., donnera lundi prochain, à 4 h. 30 p. m., à la salle paroissiale St-Dominique, sa dernière conférence sur "L'Eglise et la Femme".

Il traitera de "La femme et l'Action catholique.

Ouverture du "Jardin zoologique"

Trois jours plus tôt que l'an dernier.—Des journées-école seront organisées. — Plusieurs nouveaux spécimens.

A CHARLESBOURG

Le docteur Armand Brassard, directeur du Jardin Zoologique de Charlesbourg, nous a annoncé hier que les portes du "zoo" provincial s'ouvriront officiellement dimanche prochain.

L'ouverture, nous expliquait le Dr Brassard, se trouvera donc à avoir lieu trois jours en avance sur celle de l'an dernier. On en a décidé ainsi pour accommoder le nombre considérable de familles qui vont passer l'été à la campagne.

Le jardin a, cette saison, plusieurs pensionaires nouveaux. Chez les oiseaux, on compte notamment les bernaches communes, les mésanges, les chouettes, cendrées, les gros becs des pins, les dindes sauvages. Il est à remarquer que, sur le continent américain, trois jardins zoologiques seulement possèdent des bernaches communes.

Bon nombre de nouveaux mammifères feront aussi l'admiration des visiteurs au cours de la saison qui s'annonce. Il y a entre autres le mufflon, le loup-cervier, le lièvre, la loutre. Cette dernière en particulier, ne manquera assurément pas d'intéresser ceux qui se rendront au jardin, par ses merveilleuses dispositions à l'acrobatie dans l'eau.

Notons que le gentil ourson de Mercédès, un des benjamins du jardin de Charlesbourg, est sur le point de se réveiller. Il ne tardera pas, nous assure-t-on, à prendre ses ébats, et à rivaliser d'activité avec les vétérans de l'endroit.

Plusieurs autres spécimens d'oiseaux viendront enrichir la volière du Jardin Zoologique dans le courant de l'été. La plupart sont présentement à couver. On compte pouvoir les mettre en cage au cours du mois de juin.

A l'automne, ce sera au tour des ours blancs d'entrer en scène, et de se faire admirer par les visiteurs.

Les autorités du jardin sont actuellement à préparer un programme de journées-école, pour le temps des vacances. Elles seront en mesure d'ici quelque temps de donner de plus amples détails à ce sujet.

En attendant elles invitent cordialement tous ceux que la visite d'un jardin zoologique peut intéresser. Le Dr Brassard nous disait que plus de 100,000 personnes s'étaient rendues à Charlesbourg l'an dernier. Il espère qu'un plus grand nombre encore visitera le jardin au cours de l'été prochain.

Exception faite de quelques incidents, tout s'est passé dans l'ordre le plus complet, lors de la dernière saison. Il en sera sûrement ainsi cette année.

Afin d'établir une surveillance plus étroite, on a décidé de maintenir sur les terrains du Jardin de la police civile qui verra à prévenir les menées des vandales.

Déclaration de M. Vital Cliche

M. Vital Cliche, député du comté de Beauce à la Législature, nous téléphonait hier soir, quelques instants après la causerie radiophonique de M. Lucien Parizeau, pour nous demander de nier catégoriquement les assertions de ce conférencier libéral relativement à la grève des ouvriers en chaussures à Vallée Jonction.

M. Cliche nous affirme qu'il a fait tout en son pouvoir pour régler cette grève selon l'équité, mais que son action a été entravée par quelques amis de M. Taschereau.

Mardi prochain, à l'Assemblée législative, M. Cliche prouvera tout cela.

Un mois de prison

Un prévenu trouvé coupable de vente illégale de boisson et condamné à un mois de prison obtient du délai avant de purger sa sentence. C'est là un cas exceptionnel. Devant les graves raisons exposées devant le tribunal, M. le juge Laetare Roy a différé la sentence de quelques jours. L'individu devra se rapporter dans huit jours pour purger sa sentence. Il a été mis en liberté sous une caution personnelle de $900.

Le prévenu est celui qui, pour sa défense avait requis le témoignage de quatre "espoirs blancs" de Léo Bourgault, pour tenter d'établir que le soir de la prétendue offense, il n'avait pas vendu de boisson. Le poids de la preuve contraire a prévalu et M. le juge Roy l'a condamné à un mois de prison.

Au Comité des comptes publics.—M. Maurice Duplessis propose de tenir deux séances par jour, mais M. Bercovitch réclame à son tour l'ajournement au 26.—Le vote est de 19 contre 14.—La foule manifeste son mécontentement. —Nouvelle passe d'armes entre le chef de l'opposition et M. Chs Lanctôt.—Celui-ci déclare qu'il ne tient pas de livres et M. Duplessis lui demande comment il fait son rapport pour l'impôt sur le revenu.—La question n'est pas permise par le président et il y a vote.—M. Drouin parle de bâillon.—Le comité entend, outre M. Lanctôt, MM. Richard, Gibault, et Manning.

LES BARQUES DE PECHE

(Par Gérard OUELLET)

La foule qui avait assisté à la séance du comité des comptes publics a hué fortement hier, les députés ministériels, en signe de protestation contre les décisions qui venaient d'être prises. On a entendu des cris comme "Shoo le régime", "Shoo Lanctôt", "Shoo le Soleil" et "A bas les Juifs".

Le mécontentement de la foule a éclaté quand M. Oscar Drouin eût lancé: "Une semaine de gagnée sur le peuple".

Le comité, par un vote ministériel majoritaire, venait en effet de s'ajourner au 26 mai, sur proposition de M. Peter Bercovitch, député israélite de Saint-Louis. L'Opposition s'objectait. M. Duplessis réclamait même deux séances par jour.

Il faut dire que c'est M. Bercovitch qui a mené le bal au nom des ministériels hier. Le député de Saint-Louis a soulevé des objections aux questions que M. Maurice Duplessis posait à M. Charles Lanctôt.

Trois votes ont été pris au sujet de ces questions, et on en a pris un quatrième au sujet de l'ajournement.

Dans son témoignage l'assistant-procureur-général venait de répondre à M. Duplessis qu'il ne tenait pas de livres. "Comment faites-vous pour votre rapport de l'impôt sur le revenu?" de demander alors le chef de l'Opposition. "Cela me regarde", rétorqua M. Lanctôt. M. Duplessis lui tomba alors dessus pour ce qu'il appela son impartinence. M. Bercovitch, qui s'était opposé à la question, entra en scène.

Après une longue discussion le président Casgrain décida que la question n'était pas légale. M. Duplessis en appela de cette décision. Celle-ci fut maintenue par 19 à 12.

Le chef de l'Opposition posa la question sous une autre forme. Mêmes objections suivies de la même décision. Il y eut alors un autre vote. La décision fut maintenue cette fois par 19 à 14, deux députés de l'Opposition étant arrivés entre temps. Il manquait au comité l'honorable Taschereau, MM. Paul Gouin et François Pouliot, ces deux derniers de l'Opposition.

M. Duplessis revint à la charge et demanda cette fois à M. Lanctôt comment, s'il ne tient pas de livres, il s'y prend pour faire ses comptes. M. Bercovitch, le président Casgrain à sa suite, trouvait que la question n'était pas assez claire. M. Duplessis soutenait le contraire. Il en appela encore de la décision du président. Le vote donna le même résultat que précédemment.

Un quatrième vote fut pris après que M. Maurice Duplessis eût proposé que le comité tienne à l'avenir deux séances par jour, comme on fait ordinairement, lors de la discussion des grands bills privés, dans le cas des villes de Montréal et Québec par exemple.

M. Bercovitch intervint de nouveau et proposa l'ajournement au 26. M. Duplessis protesta. Il y eut encore vote avec le même résultat que la deuxième et troisième fois.

C'est après cela que la foule manifesta.

Au cours de la discussion, M. Oscar Drouin a parlé de bâillon. Il a accusé les ministériels de vouloir empêcher l'Opposition de procéder.

A part M. Charles Lanctôt, le principal témoin de la séance a été M. F.-M. Gibaut, surintendant des Pêcheries. Interrogé par MM. Duplessis et Drouin, M. Gibaut a déclaré que la correspondance reçue à son service de 1930 à 1933, au sujet des octrois sur les barques de pêche, avait été détruite. Le député de Québec-Est voulait savoir si le surintendant des Pêcheries avait reçu des plaintes au sujet du député de Gaspé-Nord (M. Thomas Côté). M. Gibaut produira ce qu'il peut lui rester de correspondance. Il a dit que de 1930 à 1933 on donnait des octrois à tous les pêcheurs qui en demandaient. Il a ajouté que les pêcheurs en abusaient, nombre d'entre eux se construisant des barques uniquement pour avoir l'octroi. On a alors changé le système, on s'est servi d'un questionnaire.

xSuite à la page 5, 2e col.)

Motion de M. Sauvé sur les exemptions de taxes

Le député de Beauharnois trouve qu'on a fait des concessions trop libérales aux compagnies et qu'il serait avantageux de savoir quelles sont ces concessions. — 5 orateurs prennent part au débat.

LES DEUX PARTIS S'ENTENDENT

L'Assemblée Législative a adopté à l'unanimité, hier, une motion de M. Dalpha Sauvé, député de Beauharnois, à l'effet que le gouvernement de la Province prenne les mesures nécessaires pour établir l'étendue et la valeur des réductions, commutations et exemptions de taxes accordées aux compagnies par le gouvernement provincial et les municipalités.

M. Sauvé a expliqué les raisons qui l'ont porté à faire cette motion. Il a expliqué qu'on a fait des concessions trop libérales aux compagnies au détriment des petits propriétaires et qu'il serait bien avantageux de savoir au juste quelles ont été ces concessions.

L'hon. M. Damien Bouchard, ministre des Affaires municipales, a répondu très favorablement à M. Sauvé, expliquant que sans être un adversaire irréductible des exemptions de taxes, il reconnait qu'elles peuvent conduire à des abus et qu'il serait opportun de compiler des statistiques.

M. Candide Rochefort, député de Ste-Marie, M. F.-J. Leduc, député de Laval, et M. le docteur Philippe Hamel, député de Québec-Centre, ont appuyé la motion de M. Sauvé. M. Hamel en était à donner quelques exemples des abus où peuvent conduire les générosités trop grandes quand l'hon. premier ministre l'interrompit en disant qu'il était inutile de discuter puisque le Gouvernement approuvait la motion. Celle-ci fut donc acceptée sur-le-champ.

LA MOTION

Voici le texte de la motion:

"Que cette Chambre,

"Vu les question et réponse suivantes consignées à la page 95 des

(Suite à la page 15, 6e col.)

Grandes fêtes à St-Grégoire

La bénédiction solennelle du nouveau couvent de St-Grégoire aura lieu demain, à 2 h. 30 p.m. C'est Son Eminence qui présidera cette cérémonie. Voici le programme qui sera suivi:

2 1-2 heures. — Arrivée de Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve.

3 heures. — Bénédiction du couvent par Son Eminence.

Après la cérémonie religieuse:

a) Adresse de bienvenue par les élèves du couvent et chant de fête.

b) Réponse de Son Eminence aux élèves.

c) Adresse de bienvenue par la Commission Scolaire.

d) Discours par M. l'honorable C.-F. Delâge, Sur, de l'Inst. Publique.

e) M. l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre, adressera la parole, ainsi que MM. les députés Wilfrid Lacroix et Frank Byrne.

f) Son Eminence s'adressera de nouveau à la foule et M. le curé Blanchet dira le mot de la fin.

g) Chant solennel organisé par les élèves du couvent et du collège.

h) Partie musicale par la fanfare du village et les petits zouaves du collège.

i) Visite du couvent par le public.

"O CANADA"

Première escarmouche au sujet des directorats de compagnies

La question de patronage est soulevée

A l'occasion d'une motion présentée par le Dr Duguay. — En marge du renvoi d'un cantonnier après les élections.

A SAINT-BRUNO

L'Assemblée Législative a adopté, hier, une motion présentée par M. le docteur Léo Duguay, député du Lac St-Jean, à l'effet que la Chambre ordonne la production d'une copie de "toute correspondance échangée entre le gouvernement de cette province, aucun de ses membres ou officiers, depuis le 1er novembre 1935 inclusivement jusqu'au 7 mai 1936, entre Joseph Fillion, ex-député, de St-Joseph-d'Alma, comté du Lac-St-Jean, et toute personne de la municipalité de St-Bruno, comté du Lac-St-Jean, se rapportant au non-réengagement de M. Réné Tremblay, ex-cantonnier, et ayant rapport à la nomination de M. Joseph-Georges Gagnon, cantonnier, de la municipalité de Saint-Bruno, comté du Lac-St-Jean.

M. Duguay, en expliquant sa motion, a fortement protesté contre le fait qu'on a mis sur le pavé le père d'une famille de 5 enfants pour la seule raison que son frère a été organisateur pour l'Action Libérale Nationale, lors des dernières élections. Il a exposé que M. Tremblay lui-même ne s'est pas du tout occupé de politique et qu'il a toujours rempli ses fonctions à la satisfaction du Gouvernement.

C'est une honte qu'un individu, pour gagner sa vie, soit obligé d'appartenir à un parti politique plutôt qu'à un autre", a-t-il dit. "Si encore c'était un parti politique honorable!"

L'hon. M. Pierre-Emile Côté, ministre de la Voirie, a expliqué que M. Tremblay a obtenu sa position, en 1931, par patronage politique, et parce qu'il avait besoin de travailler. Aujourd'hui, par une manoeuvre analogue, on le remplace par M. Gagnon qui, lui aussi, a besoin de travailler. Il nie qu'il se soit borné à donner du travail à ceux qui professent la même foi politique que lui. Il dit qu'il a toujours eu soin de ceux qui avaient besoin de travail et qu'il continuera à faire de même.

M. le Dr Duguay termina le débat en disant qu'étant donnée l'indépendance d'esprit affichée par le ministre, il espérait qu'on redonnerait bientôt sa position à M. Tremblay.

La motion fut adoptée sans autre discussion.

Conférence du R. P. Lachance, le dix-huit mai

Lundi soir, à 8 heures 30, salle St-Pierre, le R. P. Albert Lachance, O. M. I., donnera une intéressante conférence sur les missions du Basutoland. Les amis des missions ne devront pas manquer cette aubaine de s'instruire sur l'oeuvre missionnaire accomplie par nos compatriotes au Basutoland.

Les personnes qui ont retardé jusqu'ici de s'intéresser aux missions pourront constater, en assistant à cette conférence, qu'elles ont eu tort de se priver aussi longtemps d'un tel plaisir.

Le R. P. Lachance est envoyé au Canada par Mgr Bonhomme, vicaire apostolique du Basutoland, pour recruter les médecins missionnaires dont manquait le Basutoland. Evidemment, il y a une édifiante soif de dévouement chez notre classe médicale, puisque six médecins offrent déjà leurs services au Père Lachance. Voilà qui honore la Médecine canadienne.

Garde Montcalm

La Garde Montcalm fera demain son pèlerinage à Notre-Dame des Victoires, à 9 heures. Le départ s'effectuera à 8 heures de l'église de St-Joseph. Une invitation est faite à tous les hommes et jeunes gens de la paroisse St-Joseph de se joindre à la Garde pour ce pèlerinage.

M. l'abbé Guillot

Les citoyens de St-Ferréol font des voeux pour le prompt rétablissement de leur distingué curé, M. l'abbé Emile Guillot, qui doit garder la chambre depuis quelque temps. Il est remplacé dans son ministère par le R. P. Tardif, C.S.S.R., de Ste-Anne de Beaupré.

M. Oscar Drouin donne les grandes lignes de son projet.—Il donne des exemples précis, mais l'hon. M. Taschereau soulève un point d'ordre.—Le président Dugas rendra sa décision mardi prochain.

LE PRINCIPE DU PROJET DE LOI

(Par Gérard Ouellet)

La Chambre a commencé à discuter, hier après-midi, le projet de loi de M. Oscar Drouin au sujet des directorats de compagnie, mais un point d'ordre du premier ministre a eu pour effet de le faire remiser sur la voie d'évitement jusqu'à la semaine prochaine.

Le projet de loi de M. Drouin, on l'a vu à la lecture du texte—nous l'avons publié en primeur il y a exactement un mois—a pour effet d'empêcher les ministres provinciaux d'être directeurs de compagnies.

Le député de Québec-Est a exposé le principe de son projet hier après-midi. C'est ce que l'on doit faire à la deuxième lecture: exposer le principe du bill. Après avoir cité des exemples de ministres qui ont abandonné leurs directorats, à Ottawa, M. Drouin en venait à parler de la province de Québec et à citer les noms des ministres directeurs de compagnies lorsque le premier ministre souleva un point d'ordre. M. Taschereau alléguait que le député de Québec-Est entrait dans les détails du projet de loi.

M. Drouin soutint le contraire et il fut appuyé par M. Maurice Duplessis, M. Patrice Tardif, le Dr Trudel, M. François Leduc, le Dr Hamel, M. William Tremblay et le Dr Léo Duguay. Tous avançaient que M. Drouin s'en tenait uniquement au principe du bill et que le point d'ordre était mal fondé.

Il était six heures moins quart, M. Lucien Dugas prit le point d'ordre en délibéré.

Dans la soirée, le président déclara qu'il rendrait sa décision mardi. C'est donc ce jour-là, vraisemblablement, que la discussion sera reprise sur le projet de loi Drouin.

M. OSCAR DROUIN

"J'aurais aimé, monsieur l'Orateur, donner toute l'ampleur nécessaire à ce débat, mais malheureusement un surcroît de travail m'empêche de lui accorder tout le temps nécessaire. Néanmoins, par les faits que j'exposerai, on verra que cette mesure est nécessaire, non seulement dans l'intérêt de la moralité publique, mais encore pour amener la fin de la dictature économique en cette Province.

L'objet de ce projet est clair et précis. S'il est adopté, aucun mi-

(Suite à la page 15, 2e col.)

Etudiants à bord du "D. of Bedford"

Ils visiteront le Canada sous les auspices de la School Empire Tour Committee. — Plusieurs croisières d'été.

LE "FRANCONIA"

C'est sur la fin de l'avant-midi, aujourd'hui vers 11 heures, que le "Duchess of Bedford", du Pacifique Canadien, arrivera à son quai de l'Anse-au-Foulon. On sait que ce paquebot fut le premier navire passager à remonter le St-Laurent cette année. Parti de Liverpool, le 9 avril, il accostait ici le 16 du même mois, un peu avant minuit.

Lors de ce voyage initial, le "Duchess of Bedford" avait à son bord un total de 374 passagers. Cette fois-ci, il en transporte 54 de classe "cabine", 110 de classe "touriste" et 148 de troisième classe. Plusieurs de ces voyageurs débarqueront à Québec. On descendra aussi 29 tonnes de fret et 6,136 sacs de malle.

Au nombre de ceux qui sont à bord du luxueux transatlantique, se trouvent plusieurs écoliers anglais qui visiteront le Canada, sous les auspices de la School Empire Tour Committee. Les uns viennent de Londres ou des environs, les autres de Harrow School, deux de Tonbridge, un de Bedales et un de Eltham.

Parmi les autres passagers, citons: M. F.-C.-T. O'Hara, ancien sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. J.-A. Thwaites, vice-consul anglais à Chicago, Mlle M. Graydon,

(Suite à la page 13, 3ème col.)

M. l'abbé Nicole sera ordonné par le cardinal, le 17

M. l'abbé Fernand Nicole sera ordonné prêtre privément, demain, dix-sept mai, en la chapelle St-Louis de la Basilique, par Son Eminence le Cardinal Villeneuve.

Le nouveau lévite dira sa première messe lundi, en l'église de Montmagny.

L'Ingénieur Ed. Hamel a été entendu

Au procès de Cantin contre la Cité — Réclamation pour prétendus dommages causés par le moulin d'asphalte.

A SAINT-MALO

M. Edouard Hamel, ingénieur de la Cité a été appelé, comme témoin par la Ville dans un procès intenté à la Ville par M. Wilfrid Cantin, manufacturier de chaussures de la rue Demers, à St-Sauveur, en rapport avec le moulin d'asphalte.

M. Cantin réclame la somme de $11,000, de dommages par suite de l'installation d'un moulin d'asphalte près de son établissement. Il prétend que les poussières qui s'en dégagent sont la cause que du cuir verni a été entièrement gaspillé. Des commerçants qui faisaient affaire avec M. Cantin, ont déclaré qu'ils avaient dû retourner le cuir verni provenant de la manufacture Cantin, parce que des poussières qu'il contenait faisait casser le cuir.

Hier après-midi, M. Edouard Hamel, ingénieur de la Cité, a été appelé comme témoin. C'est lui qui, comme ingénieur de la Ville a préparé les plans du moulin en question.

Il a dit que le moulin a été construit selon les données les plus modernes de la science, que toutes les précautions ont été prises pour que les conditions d'opération soient entièrement hygiéniques. Il a déclaré que le moulin était entièrement recouvert, " qu'aucune poussière ne pouvait s'en dégager par une voie autre que celle d'un tuyau dont l'extrémité est recouverte d'une espèce de filtre qui empêche les poussières de se répandre plus loin.

La cause est entendue devant l'honorable juge-en-chef Albert Sévigny, en première division de la Cour Supérieure. Mtre Gaston Esnouf et Mtre J.-A. Gagné, C.R. représentent M. Cantin, tandis que l'hon. Elysée Thériault, C.R., avocat de la Ville, et Mtre Louis-A. Pouliot, C.R., défendent les intérêts de la Cité de Québec.

Sympathies de Son Eminence à la famille Cailloux

Une dépêche reçue à l'Archevêché nous apprend que M. Cailloux, président des Amitiés Canadiennes des Provinces de l'Ouest, en France, qui avait reçu, l'an dernier, Son Eminence avec tant de distinction et d'attachement, est décédé jeudi.

Son Eminence en éprouve un vif regret. Il a exprimé à la famille et aux "Amitiés Canadiennes", ses condoléances et assuré ses pieux suffrages.

Causerie par le Rév. Fr. Adrien

Après en avoir donné une trentaine dans la région de Québec, il se rend dans la Beauce. — Bon travail.

Le révérend Frère Adrien, de la Congrégation de Sainte-Croix, fondateur et directeur-général des cercles des jeunes naturalistes, a passé une dizaine de jours dans la région de Québec, où il a donné une trentaine de causeries sur les sciences naturelles.

Il a visité plusieurs cercles dont il se dit très satisfait.

Le passage du directeur général a eu pour effets de déterminer la création de plusieurs cercles et d'accroître l'enthousiasme pour la prochaine exposition régionale du mois d'octobre.

De Québec, le Frère Adrien se rend dans la Beauce où il continuera son travail de propagandiste des cercles de jeunes naturalistes.

Les causeries, sous les auspices du ministère du Travail, de la Chasse et des Pêcheries portent surtout sur la protection de nos ressources naturelles et l'embellissement de la propriété.

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique Directeur Jules DORION

SAMEDI, 16 MAI, 1936

Réflexions du Samedi

Le Pape

fils de son temps

C'est lui-même qui l'a dit et répété, dans son discours d'inauguration, à l'exposition de la presse catholique: le Pape est le fils de son temps. C'est-à-dire que placé au milieu du siècle, il voit ce qui s'y passe, saisit mieux que tout autre le courant des opinions et des doctrines, et où il conduit.

Pas plus que ses prédécesseurs il ne s'étonne de l'erreur, sous quelque forme qu'elle se présente; mais pas plus que ses devanciers Pie XI ne se soustrait au devoir de montrer les écueils et le danger de s'y briser.

Brunetière avait claironné en vain la faillite de la science; il y en a de tellement aveuglés par leur désir de se passer de Dieu, qu'ils croient à tous les charlatans pourvu qu'ils flattent leur manie. Après la science, c'est l'industrie qui a fait faillite, puis la finance, puis la paix; toutes choses faites pour fonctionner harmonieusement pourvu que maintenues dans des normes, mais qui dérivent au hasard comme vaisseaux sans gouvernail lorsque les seules passions humaines sont à la barre.

Sur les décombres de l'orgueilleux dix-neuvième siècle dont l'élan vers le progrès s'est alourdi dès les débuts du vingtième, une doctrine nouvelle a pris racine et, véritable chiendent, tend à pousser ses rizômes à la ronde: le bolchévisme ou communisme.

Il a germé dans les maux existants.

Si on excepte les troublés de l'esprit, les heureux ne rêvent pas de changement; mais celui qui souffre s'agite et bouge, dans l'espérance de trouver une position qui le soulage. Sous l'apparente prospérité dont s'est enorgueilli le progrès moderne, se cachaient des maux dont les heureux du siècle ne soupçonnaient pas l'acuité. Les masses souffrantes courent vers l'inconnu, dans l'espérance qu'il leur apportera mieux que ce qu'elles ont. Voilà tout le secret de cette efflorescence de communisme qui étonne autant qu'il effraie ceux qui ne savent pas comprendre, s'affolant et cèdant à la panique, au lieu de voir ce qui se passe, et de s'inspirer de la réalité.

* * *

Le monde avait déjà vu un ébranlement plus formidable aux débuts de l'ère chrétienne ; mais il était remué pour son bien, puisque la doctrine qui scandalisait alors les puissants et les jouisseurs tenait un tel compte de l'homme et des réalités qui le composent, qu'elle tendait constamment à le tirer de sa bassesse pour l'élever au dessus de lui-même.

Le communisme, qui prétend se substituer au christianisme, est tout le contraire. Il tend bien aux hommes l'appât du bonheur, mais celui qu'il fait miroiter à leurs yeux ne tient que dans un nivellement vulgaire, et à la satisfaction d'appétits que les hommes partagent avec les créatures inférieures. Voilà comment le communisme menace à la fois la famille, l'Eglise et l'Etat, c'est-à-dire tout ce qui fait la différence entre l'homme et la brute.

On sait ce qu'est la famille des bêtes. On sait que les bêtes ne prient pas. On sait que les bêtes n'ont pas d'autre gouvernement que celui de la force, du besoin, ou du caprice. Le communisme qui prétend à refaire le monde, ne parviendra, s'il triomphe, qu'à faire de l'homme une bête plus malfaisante et plus cruelle que les autres, parce que plus intelligente.

Beau résultat !

Cependant, c'est un résultat qui est rendu possible par notre faute, puisque nous le laissons se préparer, que nous ne faisons rien pour faire disparaître les causes qui ont rendu possible l'éclosion, puis la dissémination de la doctrine absurde.

* * *

Le christianisme nous avait tirés de notre abjection. Nous nous sommes laissés glisser tout doucement vers le paganisme tout en continuant de garder visage de chrétien.

C'est ce que S. S. Pie XI, de son style énergique, appelle notre carence dans l'effort : "Vous direz que le Père commun voit des forces qui veulent la réalisation de ces dangers et qu'il constate une négligence dans l'effort pour sauvegarder la morale publique, pour apporter une défense contre le néopaganisme auquel l'immoralité se rallie si facilement sous une forme de civilisation matérielle raffinée".

Notre civilisation raffinée !

Deux morts violentes de jeunes femmes dans notre ville de Québec, hier.

Depuis des mois et des années une épidémie de vols dans tous les domaines, comme s'il n'existait déjà plus de propriété chez nous.

Des milliers de bouges, dont la police des moeurs vide quelques uns de temps à autre.

Dans nos hôtels, dans nos luxueuses conciergeries, sur toutes nos routes, des débauches qui rappellent celles de Sodôme et de Gomorrhe.

Le sens de la beauté absolument dépravé par la vogue d'une musique de détraqués, et des théâtres où la laideur morale fait loi.

Le devoir subordonné aux appétits du moment.

La parole prostituée jusque dans le serment.

Ne voilà-t-il pas un lit fait tout exprès pour les doctrines les plus folles et les plus inhumaines, dont le communisme ?

* * *

Que le Saint-Père a raison de pousser à l'action sociale catholique par tous les moyens !

Si le terrain n'est pas rendu réfractaire, ce sera demain le chaos, la pourriture et le sang. Mais les catholiques au moins vont secouer leur négligence dans l'effort, à la suite d'un Pape qui est fils de son temps.

Jules DORION

Petites Notes

Du français

Dans une note récemment publiée, nous annoncions que la Cie du Pacifique Canadien commanderait une inscription bilingue de tous ses bureaux, dans le prochain annuaire du téléphone, à Québec; et nous l'en félicitions.

Nous constatons maintenant, que le dernier horaire des lignes de l'Est de la même organisation est bilingue.

L'an dernier, pour la première fois, cet imprimé était publié dans les deux langues officielles du pays, mais avec un certain nombre d'incorrections, qui sont heureusement disparues dans l'édition du 26 avril 1936.

Tous les clients canadiens-français de cette compagnie seront heureux de constater que la Compagnie respecte ainsi des droits qui leur sont chers.

* * *

Espérons maintenant que le Gouvernement fédéral s'occupera lui aussi d'avoir ses inscriptions bilingues dans le même annuaire du téléphone, dont la publication est prochaine. Nous suggérons à ceux qui ne veulent pas avoir l'air méprisés par le Gouvernement central de faire, avant qu'il soit trop tard, les démarches nécessaires pour éviter cette humiliation.

Seulement, il serait bon que quelqu'un prit les devants, car une chose est bien certaine: si tous les citoyens se reposent sur leurs voisins pour exiger du français en cette circonstance, personne n'agira, et la majorité canadienne-française de Québec recevra une nouvelle gifle.

E. L.

Un triste bilan

Le "Courrier de Genève", numéro du 26 mars, publie des statistiques peu édifiantes sur les persécutions religieuses au Mexique.

Voici le triste bilan: 5 évêques mexicains bannis du pays; 12 ont été bannis de leur diocèse; 40 ecclésiastiques ont été tués.

Au début de la persécution, on comptait 3,000 prêtres dans le pays. Par la volonté de l'Etat, il n'y en a plus que 334 pour un pays qui comprend 15 millions de catholiques. Quatorze Etats comprenant 6,037,000 habitants sont sans prêtre et sans évêque.

Le Dr Charles S. Macfarland, un protestant des Etats-Unis, vient d'écrire dans "Chaos au Mexique", que pas moins de 2,500 prêtres sont obligés de vivre clandestinement dans le pays, particulièrement dans Mexico. Ils vivent là soit comme ouvrier ou employé auprès de familles catholiques.

Les 334 prêtres reconnus officiellement sont soumis à de constantes tracasseries. En 1935, 34 prêtres ont été emprisonnés dans l'Etat de Quadalajara. Dans douze diocèses, les séminaires ont été fermés.

Nos frères en religion du Mexique ont donc droit à nos prières.

L.-P. R.

Revue Dominicaine

L'article-enquête démontre que notre peuple s'américanise surtout par la voie du journal et de deux façons: par la lecture assidue des **scandal sheets** américaines et par celle de nos propres journaux américanisés. M. Georges Pelletier termine son plaidoyer par une prophétie menaçante à l'égard de ces derniers, prophétie dont l'accomplissement sera du reste automatique. "Le jour où la masse canadienne-française aura par degrés pris goût au type de presse à l'américaine qu'on lui impose... ce jour-là marquera l'affaissement de notre presse. Ses tirages stagneront, puis baisseront."

Le R. P. Louis Régis, créé récemment Docteur en Philosophie à l'Université de Montréal, nous parle de la Philosophie de la nature selon Maritain, tandis que dom Boutry ressuscite un auditoire de l'Evêque d'Hippone et disserte de littérature augustinienne en conformité avec les vraies exigences de la critique. De la critique historique nous passons à la littéraire avec le P. Carmel Brouillard dont le talent à prestiges, après s'être tôt affirmé, incline vite à mûrir. Dans la partie "chronique" le P. Voyer dénonce l'emploi d'une méthode injuste, plus ou moins récente, dans le calcul de nos forces et le maniement de nos oeuvres; et Criticus, ayant fixé de nouveau la position de la Revue à l'égard du roman honnête, demande une réduction équitable, mais sans proscription légale, du travail féminin. Enfin, on remarquera dans la revue des livres une mise au point abondante et motivée d'un récent ouvrage sur les Métis de l'Ouest.

MAI

M. GEORGES PELLETIER. — "Notre américanisation par le journal."

R. P. LOUIS-M. REGIS, O. P. — "La Philosophie de la nature."

DOM J. BOUTRY, O.S.B.—"Chronique de Littérature spirituelle."

R. P. CARMEL BROUILLARD, O. F. M. — "Qu'est-ce que la Critique?"

LE SENS DES FAITS

Les Etudes catheriniennes à Stenne, par Prof. A. FUNAIOLI. — "Les trahisons de l'élite", par R. P. VOYER, O.P. — Projections: **Sur le roman honnête—Sur le travail féminin—Quelques fleurs**, par CRITICUS.

L'ESPRIT DES LIVRES

Maritain: **Science et Sagesse (R. D.)** S. Thomas : **L'entrée en Religion — Summa Theologica (R. D., R.-M. B.)** Boisjelot : **L'Eglise et le monde moderne (J.-M. P.)** Tremaudan : **Histoire de la Nation métisse dans l'Ouest canadien (V. D.) Marie de l'Incarnation (H. C.)** Themmen : **Instructions sur le Mariage (R. D.) Sur les ailes de la fumée (M.-A. L.).** Accusés de réception.

Parjure dans le dilemne

C'est un incident pénible qui s'est déroulé, mercredi, à l'Assemblée législative.

Un député oppositionniste a produit un affidavit signé par un travailleur se plaignant du traitement reçu de la compagnie forestière qui l'employait. Pour faire pièce à ce document, M. le Premier Ministre a lu, de son côté, un affidavit dans lequel l'auteur du premier affidavit disait avoir menti en signant ce document assermenté.

Voici donc le dilemne: ou bien ce travailleur a commis un faux serment le jour où il a signé le premier affidavit, ou bien il a commis un faux serment le jour où il a signé le second. Dans un cas comme dans l'autre, cet homme est passible d'une peine très sévère, le faux serment étant considéré par nos lois comme un crime des plus graves.

Et tout nous porte à croire que ce parjure va s'en tirer aussi aisément que nos milliers de parjures électoraux.

Quand l'impunité est ainsi assurée à certaines catégories de violateurs de la moralité publique, il ne faut pas s'étonner de voir disparaître toute délicatesse de conscience en face du serment et des autres fondements de notre civilisation chrétienne.

Nous sommes en présence d'un cas de parjure manifeste. Or, jusqu'ici, le coupable semble avoir le beau rôle, si on en juge par la lecture des journaux ministériels.

La moralité publique requiert pourtant qu'il en soit autrement.

Que ce parjure ait commis son crime avec la complicité des oppositionnistes, au début, ou avec celle des ministériels, à la fin, cela ne nous intéresse nullement.

Mais ce à quoi nous tenons mordious, c'est le respect du serment.

Voilà pourquoi nous ne concevons pas que l'autorité chargée de l'observance des lois laisse passer sans le punir un tel parjure dont la preuve n'est plus à faire.

Il faut en finir avec cette odieuse tradition du parjure qui s'établit chez nous, sapant à la base notre civilisation chrétienne ou, si on aime mieux, la civilisation tout court.

E. L.

Pierre L'Ermite.

Le drame d'aujourd'hui...

(la "Croix")

Si vous voulez être complètement ahuri, allez, pendant deux heures, lire les affiches électorales dans les quartiers populaires.

C'est la lutte finale !..

Elle arrive au paroxysme.

Les mots ne suffisent plus... Ils ne "ragent" pas assez... Il faut des images... des couleurs truculentes... des couteaux entre les dents... des poings rouges... du sang...

On respire du pierate de potasse... des gaz inédits... 2 et 2 font 0... font 9... font 38... font 200... font tout ce que l'on voudra, pourvu que le "camarade" passe, et que le parti décroche la timbale.

* * *

De quel monstre accouchera le suffrage universel, enivré, dopé, par un tel super-bourrage de crânes, où le plus simple bon sens si souvent n'existe plus... ?

Et c'est ce monstre qui, demain, gouvernera la France !..

Terrible croisée des chemins ! Qui l'emportera.. ?

Sera-ce Moscou, avide de faire de nous une Russie, ou une Espagne, avec la suppression de la propriété privée et de la liberté individuelle.. ?

Sera-ce la France, traditionnelle et libérale.. ?

C'est tout le grand drame d'aujourd'hui...

Drame que vous vivez, à l'heure même où vous lisez ces lignes.

Car, c'est de *vous* qu'il s'agit... de *vous*... de vos enfants... de la petite maison... du petit jardin que vous avez rêvé de leur laisser... de tout ce que vous aimez... de tout ce qui fait la joie et l'honneur de vivre.

* * *

Le bolchévisme menace tout le monde...

Il menace les bourgeois, qui ouvriers. Allez voir en Russie comme ils sont libres !

Il menace les commerçants... classe inutile et parasitaire (déclaration socialiste), et dont les magasins seront remplacés par des Coopératives d'Etat.

Il menace les épargnants, dont on réquisitionnera les économies.

Il menace les fonctionnaires que l'on fera travailler sans les payer, comme l'a prévu Leon Blum.

Il menace les bourgeois, qui seront, eux, purement et simplement supprimés.

Doux pays, demain !

* * *

Et penser que toutes les nations, appuyées sur leurs frontières, ont attentivement les yeux fixés sur nous.

La France, dans un sursaut, va-t-elle se redresser comme, hier, l'Angleterre ?

Elle l'a déjà fait au cours de sa tumultueuse histoire. Elle peut *certainement* le faire encore aujourd'hui.

Ou bien, par une bolchévition, utilisant tous les moyens, va-t-elle inviter l'Allemagne à se gêner de moins en moins avec nous, devenus, grâce à nos divisions, la proie facile et si tentante... ?

Comme, dans chaque bataille, il y a des héros qui risquent tout pour sauver leur pays,

Tels étudiants... tels Jocistes ont endossé des coups de matraques pour avoir brisé l'effet d'immenses affiches communistes avec un tout petit "papillon" hardiment collé au beau milieu de tant de mensonges :

Si tu es communiste et intelligent, tu n'es pas sincère.

Si tu es intelligent et sincère, tu n'es pas communiste.

Si tu es sincère et communiste tu n'es pas intelligent.

Tel ouvrier, cette semaine, a retourné son atelier en parlant avec flamme, le simple langage du bon sens.

Et je connais des paroissiens qui, au soir des journées lourdes de préoccupations personnelles, *sont allés, plusieurs fois par* semaine, tenir tête à des auditoires de bêtes fauves.

* * *

Hélas !.. il y en a d'autres qui, tout simplement, laissent faire... qui, du rivage, regardent la tempête, en pensant qu'elle ne viendra pas les chercher. *Suave mari magno...*

Songez que le nombre des abstentionnistes, et ils sont presque tous d'opinion modérée, a été, dimanche dernier, de 1,873,-103, c'est-à-dire de 15.70 pour 1000

Si ces abstentionnistes avaient fait leur devoir, la situation eût renversée dans une foule de circonscriptions.

On se passe la main sur le front...

Car toute abstention, tout bulletin nul, c'est une voix de plus pour la révolution.

On comprend Tardieu, bien qu'ayant l'honneur du suffrage du suffrage universel, s'imposent quarante trois heures de chemin de fer pour aller voter à Belfort.

Il n'a fait que son devoir.

* * *

Honneur à ceux qui luttent jusqu'au bout, pour le salut du pays !.. qui luttent dans les villes et au fond des hameaux pour les principes éternels, sans lesquels il n'y a ni société, ni patrie !

Honneur à ceux qui, battus momentanément par la bêtise humaine, gardent toute leur foi dans le triomphe de la Vérité !

C'est en ces fins de bataille qu'apparait le fond des âmes, et qu'on vit la fière maxime, gravée sur la monnaie italienne :

Meglio vivere un giorno du leone che cento anni da pecora...

Il vaut mieux vivre une heure de lion que cent ans de troupeau

* * *

Mais il y a une heure plus magnifique encore qu'une "heure de lion"... c'est une "heure de chrétien".

...C'est, en pleine nuit, de croire obstinément à la lumière!

LA VERITE RESTE LA VERITE.

La Chambre, tout entière, serait communiste, qu'il n'en reste pas moins vrai que le communisme est une doctrine de mort.

Si la Russie est un tel paradis, pourquoi tant de sentinelles pour empêcher d'en sortir.. ? Pourquoi tous nos communistes ne vont-ils pas y vivre..? Elle est assez grande pour les loger tous!

Que de fois, sur les rivages de Noirmoutier, j'ai assisté à la tempête. Des vagues immenses paraissent devoir tout anéantir. Elles montent farouchement sur toutes les autres... mais c'est pour s'écraser elles mêmes.

* * *

Nous, chrétiens, nous n'avons pas les yeux *rivés sur les élections.*

Nous luttons pour qu'elles soient le moins mauvaises possible.

Mais nous regardons bien plus haut et bien plus loin.

Les nuages passent... Le ciel reste.

Nous sommes des ouvriers d'éternité.

Stat crux dum volvitur orbis !

Miséricordieuse aux mains jointes...

Inaccessible aux poings tendus, la Croix domine le monde.

C'est les yeux sur elle, que le chrétien, vainqueur ou vaincu, doit inlassablement travailler.

Haut les coeurs !...

Les heures les plus sombres sont celles de Dieu...

Pierre L'ERMITE.

"Ceux qui firent notre pays"

(Par l'abbé Albert Tessier)

Il y a quelques semaines, à l'annonce de la mise prochaine en volume des causeries données à la tribune universitaire de Radio-Canada par l'abbé Albert Tessier, préfet des études au Séminaire des Trois-Rivières, le rédacteur du "Devoir", monsieur Omer Héroux écrivait : "Nous serions surpris que ce livre ne fût pas l'un des succès de la saison prochaine. Il se lira avec une extrême facilité, donnera au lecteur la curiosité des études plus considérables et, en attendant, rafraîchira (ou inscrira) dans son esprit des notions essentielles".

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS se divise en quinze chapitres qui constituent un ensemble de tableaux dans lesquels l'auteur a introduit de la couleur et de la vie. "Nous avons cherché, écrit l'abbé Tessier, à mettre le passé un peu plus près de nous afin que les âmes se sentent plus en contact entre elles et se comprennent mieux. Pour cela nous avons négligé à dessein les événements capitaux, les figures de premier plan, les grands noms sur lesquels nos manuels nous renseignent suffisamment".

Cette façon de traiter l'histoire donne à tout le volume un cachet familier qui en rend la lecture attachante. Pour les lecteurs pressés ou peu intéressés aux travaux d'érudition on ne peut souhaiter meilleure formule.

Le livre s'ouvre sur un appel à un effort de "syntonisation d'âme" pour aider à capter les images et les messages qui émanent du passé, puis, à larges fresques, il ressuscite les grandes étapes de la vie canadienne, de 1497 à 1936. Ecrit dans une belle langue, simple et limpide, ce volume plaira au public.

L'ouvrage de l'abbé Tessier paraît dans la collection du ZODIAQUE'35. Il est le dixième de cette série qui se recommande par la qualité de ses collaborateurs et par la variété des sujets traités.

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS est un élégant volume de 220 pages. L'édition ordinaire se vend 75 sous; l'exemplaire numéroté, sur vélin, $1.00. On le trouve en vente à la librairie de l'"Action Catholique", 105, rue Ste-Anne, Québec.

L'avenir est aux audacieux

De tous côtés nous arrive l'assurance que les difficultés économiques diminuent et que le commerce et l'industrie reprennent peu à peu leur activité normale. Ce n'est peut-être pas encore la prospérité définitive ni complète, mais les signes avant-coureurs en sont nombreux et encourageants. Non seulement les vieilles industries reprennent leur ancienne activité, mais de nouvelles surgissent. La crainte disparaissant peu à peu, en effet, dans la population, les capitaux jalousement mis en sûreté, reviennent graduellement en circulation.

Avec prudence, sans doute, mais avec une confiance non dissimulée en des temps meilleurs, de nouvelles firmes s'établissent qui font naître une bienfaisante activité un peu partout dans la province. Voilà une occasion ou jamais pour les nôtres de jouer un rôle prépondérant dans le domaine économique. Plusieurs l'ignorent peut-être, mais dans un grand nombre de centres ruraux, et même dans les villes, de petits épargnants, mettant leurs ressources en commun, attendent que des industriels et hommes d'affaires veuillent bien s'établir parmi eux pour leur avancer de respectables capitaux, de concert avec les municipalités, disposées à leur accorder de précieux avantages sous forme de locaux et exemptions de taxes. Pour résumer, on est disposé, en plusieurs endroits, à favoriser de toutes manières l'établissement d'industries nouvelles. Il faut répéter que c'est dans la période qui suit les grands bouleversements que les groupes, comme les individus, peuvent orienter leurs destinées d'une manière définitive. Or, les nôtres ont sous la main une occasion splendide d'agrandir leur champ d'influence dans le monde économique. Avec un peu d'initiative, ils peuvent prendre une part prépondérante dans le mouvement industriel. Là où ils gémissaient d'être en état d'infériorité, ils peuvent du coup prendre la tête. Laisseront-ils à d'autres le soin de profiter de cette aubaine ?

Démétrius BARIL, avocat,
418 St-Sulpice,
Montréal, P.Q.

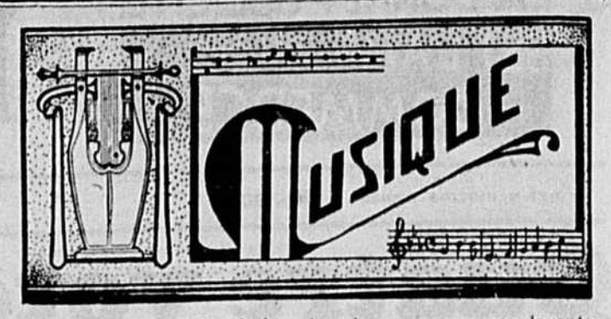

(par le R. P. Hudulphe Mathiot, A. A.)

(SUITE ET FIN)

B

L'art aussi est une *ambiance*, un allumoir de pensées, comme disaient si joliment nos Pères. Le Bonhomme lui-même, l'incomparable fabuliste, le prestigieux maître de notre langue, le classique LaFontaine, si simple, si quelconque au profane, et cependant si grand, me fait penser, échauffer mon intellect et m'inspire, et c'est avec la vieillesse commençante, quand nous avons fait le tour de bien des choses, qu'il nous remue le plus et accélère davantage la cogitative, comme on disait aussi. Il ressemble d'ailleurs par plus d'un point au plain-chant, dont il a du moins l'apparente simplicité et la souplesse ingénue.

Le plain-chant, plus que lui, est l'ambiance idéale, idéalement l'instigateur de pensées.

1.—Je dis idéalement, car il l'est au plus beau stade de l'âme humaine, quand elle est à son maximum, à son zénith.

Quand l'est-elle, à son zénith? Dans la charité, état normal de l'âme régénérée; quand déifiée, elle rencontre Dieu ou le cherche davantage. Où le cherche-t-elle, pour le trouver sûrement ? Dans la Liturgie, n'est-il pas vrai, où il est mieux qu'ailleurs, dans l'Eglise où la liturgie se tient, dans le tabernacle ici-bas, du Dieu vivant. "Introibimus in tabernaculum ejus".

Entrons nous aussi. Nous y venons pour prier. On ne vient pas là, on n'y doit pas venir pour autre chose: c'est élémentaire, non pour s'amuser par conséquent, encore moins pour paresser ou rêver. Car une affaire prime et presse, la gloire de Dieu et mon salut qui en dépend. Arrière donc toutes les distractions. D'avance elles sont fâcheuses et me nuisent. Arrière le reste, le monde, l'humain, l'art, la musique même, si en quelque manière, elle me dissipe de Dieu et de mon sort.

Dans la tente royale où pénètre le vrai chrétien, et avec lui son coeur, sa foi, ses désirs.

Qui me saisit, je vous demande? *L'ambiance visuelle*, d'abord. Sur l'écran mystique, au courant de la messe, où j'assiste, une figure se dresse peu à peu, que je ne me lasse pas de voir chaque jour; un être qui vit là, la palpite, recommence le passé dans les symboles, refait devant moi, (acteur de mon drame), et sa passion et sa mort, et le souper sublime, et ma rédemption et son amour. "Memoriale passionis Christi". Ce premier spectacle jamais fastidieux, quand tous les spectacles humains le deviennent, attire mon regard; il le retiendra au long du sacrifice. Mon âme voit aussi le ciel, dans une ambiance, celle de la pierre sanctifiée. Comme la forêt au matin, lorsque la nature s'éveille, m'entraîne vers celui qui est en haut et le domine, la nef, forêt de pierre, architecture unique, enchantement des lignes, repose mon regard à côté de l'Infini, et le conduit encore à Lui. C'est l'ambiance, du *sens* qu'est l'oeil.

Mon *oreille* aura-t-elle aussi sa joie ? L'Eglise et la liturgie faites pour l'homme tout entier, la lui donneront-elles ?

Vous avez entendu, au printemps, le vent passant dans l'érablière qui s'éveille. Voici que dans les ramures de l'*orgue*, au matin de ma prière, il passe aussi, animant bois et métal, donnant la vie à l'inanité.

Si, dans les arbres où la lumière naissante se joue l'*oiseau* préludait, khantre du bon Dieu, dans la maison divine, où toutes les parties de la création, choses et gens se sont donné rendez-vous, (Benedicite omnia opera Domini), voici que paraît encore le chef de l'orchestre invisible, magnificateur de ces harmonies, le chant de l'Eglise et le héraut de Dieu, que mon âme écoute, Il est l'ambiance par excellence.

Lorsque la mère berce son enfant, dans le berceau qu'elle agite, et qu'elle le berce avec les mots et les chants de l'époux ; voyez : l'enfant sourit, il tend vers la femme dont il vient et ses regards et l'appel de ses mains légères. Mon âme est bercée par ma Mère l'Eglise, aux mots de son Epoux et aux chants qui enveloppent ces mots. Mon âme imite l'enfant. La contagion de Dieu partout, à toutes les paroles de sa domeure; la contagion de l'amour qui se dégage de la foule en prière; la contagion de la symphonie enfin trouvée du monde et de Dieu, dont le Verbe chantant est encore l'interprète, comme il en est la cause, cette universelle et suave atmosphère a raison de l'âme faite pour elle. Mon coeur s'épanouit lui aussi, il se tend, entraîné irrésistiblement vers son Père, et il s'écoule en Lui. N'est-ce pas vrai ?

2.—Ne dites pas que la magie liturgique, où le chant fait sa part si considérablement, soit stérile. Je parlais tout à l'heure d'*animation* de pensée, au contact des chefs-d'oeuvres. La charité est essentiellement embrasement d'âme : Toutes les facultés et les forces surnaturelles et naturelles saisies par ce que l'on nomme la connexion des vertus, dont la charité est le bien grandissant, s'échauffent avec elle; et dès lors j'agis, (il n'en saurait être autrement), et j'agis à plein pouvoir. Mon être ne fait dans le cas, que penser davantage, il veut : demain je serai meilleur, plus intelligent dans le divin, plus homme. L'art de l'église, l'art liturgique, l'art de la prière surhaussée par le chant, a produit plus que l'expression requise pour qu'il soit, il a produit l'*ambiance sans égale* et remué mon être en Dieu.

L'art implique *jouissance*, dites-vous. Mais vous avez joui aussi, à ce plain-chant. Vos mères ne se lassent pas, quand à l'Eglise, après tant de traverses, elles restent indéfiniment à goûter Dieu. Domus Dei, porta coeli. Parlant charité tout à l'heure, nous avons dit que le chant, avec le Verbe qu'il transporte, en est le céleste brandon. Il allume donc aussi dans mon coeur et la paix et la joie. Car amour, paix et joie, sont inséparables. Si le plain-chant produit et fait croître la charité dans l'âme normale, il fait dès lors que je goûte et que je jouis. Et si l'art doit toucher, cet art n'a rien de comparable, et est au dessus de tout, puisqu'il me donne le "sensus", la jouissance transcendante, "quae exsuperat omnem sensum', la sensation divine.

Résumé : Oui, le plain-chant étant liturgique est un art; il exprime Dieu; il est dans le concert offert à ma piété, l'ambiance qui la soulève; il me fait goûter suavement aux sources éternelles. Nous l'avons prouvé, simplement. Il est donc beau, la preuve est aussi faite. Il est beau, comme en musique oncques ne fut et ne sera, puisque mieux que quiconque dans son genre, il manifeste, par le pouvoir des notes ordonnées, la beauté que rien ne surpasse.

CONCLUSION PRATIQUE.

Aimons-le donc, c'est justice.

Je me rappelle Dom Pothier que j'ai connu, ayant eu l'honneur, à des lustres de distance, d'être élève au même séminaire que lui. Je le vois dans nos couloirs portant avec tendresse un Antiphonaire du 15e siècle, découvert chez nous. Aimable spectacle ! si proche de celui des "Rapaillages", vous vous souvenez l'admirable chose, quand la vieille revenant de l'Eglise porte sur son coeur son Livre de Messe, tête bêche. C'est une image. Réalisons-la.

Car il est à nous ce chant, à nous gens d'Eglise, gardiens de la cité et de l'âme populaire: il est la gloire de notre Messe et le soutien de notre piété. Si nous le voulons conserver, apprenons au peuple qu'il est à lui aussi, car sa vraie tradition. Ses aïeux l'ont chanté. Il a bercé leurs rêves et rythmé leurs vertus. Ainsi il présida à l'éclosion d'une race. C'est un patrimoine. Il résonnait dans les vieilles églises sur la terre à jamais quittée quand les anciens se décidaient à venir ici. Que les fils, sur les plages nouvelles dont ils sont et doivent rester l'honneur, chantent comme ces chrétiens d'autrefois.

Puissent-ils sophistiqués peut-être par tant de choses imprévues, régénérer et leur pensée, et leur goût, et leur âme dans le bain salutaire de poésie et de lyrisme à la portée de la foule, dans l'art fait pour elle.

Que le peuple renseigné activement par nous ne rougisse pas de son chant. Que, non dans les mots, mais au-dedans de lui, où il y a tant de bon sens, il joue il le proclame beau à sa robuste manière. Ce sera notre récompense à nous, ouvriers de ce cher peuple, pionniers de son bonheur.

La radio. (Voici comment M. A.-M. Roguet présente dans "CHOISIR" M. Lerichomme, doyen des speakers français.) Savez-vous parler ? Voici un professeur.

Etes-vous jamais venu, cher lecteur, prononcer une causerie devant le micro du poste national Radio-Paris ? C'est dommage, peut-être pas pour les auditeurs, mais pour vous-même. Tout d'abord, les studios, de la rue François 1er sont fort agréables. Rien du laboratoire moderne — murs sévères, sièges tubulaires, éclairage au néon — mais un aristocratique hôtel très vieille France avec ses rampes de fer forgé et ses élégantes boiseries. Et, surtout, vous auriez rencontré le *"doyen des speakers"*, M. Octave *Larichomme, l'homme* le plus galant du monde, le plus régence, avec sa belle barbe grise, ses gestes onctueux, ses conseils paternels et encourageants. Il vous aurait peut-être offert quelques-unes de ses pastilles magiques — les roses sont plus douces, le vertes plus vigoureuses — qui entretiennent cette belle voix de velours, du velours sur armature d'acier. Car si le timbre est velouté, l'articulation est admirablement posée et précise.

Je ne sais si ces pastilles suffiraient à vous donner cette belle voix dont d'innombrables auditeurs, sans se lasser, se régalent depuis des années. Mais peut-être M. Lerichomme vous aurait-il donné sa brochure intitulée : *La Diction radiophonique et la science phonétique.* Car cet excellent diseur, ce professeur de chant, ce médecin des larynx malades n'est pas un empirique, c'est un savant, un des élèves les plus chers du célèbre abbé Rousselot, fondateur de la phonétique expérimentale. En quelques pages, il vous apprendra, ce que vous ignoriez peut-être, ce que c'est qu'une syllabe, une consonne, une voyelle, une diphtongue

La Vie Sociale

On annonce pour samedi, le 23 mai prochain, le mariage de mademoiselle Marguerite Raymond, de Québec, fille de M. Alfred Raymond, et de madame Raymond, décédés, avec M. Gérard Picard, journaliste à "L'Action Catholique" et secrétaire-trésorier de la C. T. C. C., fils de M. Amédée Picard, et de madame Picard, décédée.

Pas de faire-part.

On annonce pour le 6 juin, le mariage de Mademoiselle Hélène Tousignant, fille de Monsieur et Madame J.-A. Tousignant, avec Monsieur Paul-E. Lortie, fils de Monsieur et Madame Thomas Lortie.

Pas de faire-part.

Samedi, le 23 mai, sera béni en l'église de Portneuf, le mariage de Mlle Germaine Gauthier, fille de M. Arthur Gauthier, décédé et de Madame Gauthier, avec M. Léon Gauthier, I.C., de Senneterre, fils de M. et Mme Laurent Gauthier, de Lac-aux-Sables.

On annonce pour le 23 mai, le mariage de mademoiselle Thérèse Fournier, fille de M. et Mme Octave Fournier, de St-Charles de Bellechasse, à M. J.-B. Pouliot, I.F., fils de M. et Mme Jos. Pouliot, de Lévis.

On annonce le mariage de Mademoiselle Hélène McKenzie, fille de feu le notaire Murdock McKenzie et de Madame McKenzie, de St-Gervais de Bellechasse, avec Monsieur Jean Bernier, pilote, fils de Monsieur Ernest Bernier, pilote, de St-Michel de Bellechasse.

La cérémonie nuptiale aura lieu mercredi, le 27 mai, à l'église de Saint-Gervais de Bellechasse.

Pas de faire-part.

Madame John-Hall Kelly a reçu à déjeuner, jeudi, à sa résidence de l'avenue D'Auteuil.

Mademoiselle Madeleine des Rivières est de retour à Québec après un séjour de deux semaines à Montréal où elle était l'invitée de M. et madame Roddy Choquette.

Mademoiselle Marianne Champoux est partie hier pour Montréal, où elle passera quelques jours.

Madame Charles Frémont, qui est à Montréal depuis quelque temps, est attendue en ville au milieu de la semaine.

Mesdemoiselles Marguerite Aileyn et J. Gelly, de la Ligue de la Jeunesse Féminine, sont chargées de préparer le prochain "tag day" organisé pour venir en aide à l'Association des Aveugles de Québec.

Mademoiselle Paulette Hudon a reçu intimement en l'honneur de mademoiselle Marguerite Jalbert, à l'occasion de son prochain mariage.

M. le docteur et madame Ernest Gariépy, de Montréal, passent quelques jours à Québec.

Madame A. Monty et mademoiselle Gertrude Monty, de Woonsocket, R. I., sont les invités de M. et madame J.-A. McClure.

Madame H. Earle et madame C. Rodocamochi, de Biarritz, France, passent quelques jours au Château Frontenac.

Mesdemoiselles Géraldine et Aline Rolland, de Montréal, sont actuellement les invitées de leur cousine, mademoiselle Yvette Turgeon, à la résidence de ses parents, M. et madame L.-P. Turgeon.

Mademoiselle Catherine McHaffie est retournée à Montréal après avoir été, pendant quelque temps, l'invitée de mademoiselle Yvette Morency, rue St-Cyrille.

Quatre votes et ajournement au vingt-six mai

(Suite de la 3ème page)

M. Duplessis a fait modifier plusieurs réponses du témoin, dans la transquestion. M. Gibaut a répondu à une question que Packwood qui est à l'emploi de son service dans la Gaspésie est le même Packwood qui a été condamné pour manoeuvres électorales.

MM. Louis-Arthur Richard et Walter Manning ont été les autres témoins.

LA SEANCE
(Par C.-E. PELLETIER)

Il n'est pas encore 10 heures 30 et déjà la salle où se tient le comité est remplie à sa pleine capacité. Pour empêcher tout désordre, on ferme à clef la porte par laquelle le public pénètre. Mais alors, on se met à frapper de l'extérieur avec plus ou moins de violence dans l'intention d'attendrir les gardiens.

M. C. Rochefort. — "Décidément, la salle est trop petite. On va forcer les portes.

M. Duplessis. — "Il faudrait siéger dans la salle des bills privés.

M. W. Tremblay. — "Pourquoi pas au Forum?

M. Rajotte. — Avant que la séance ne soit commencée, M. le président, je demande que l'article 390 des réglements soit respecté dans toute sa rigueur, de façon à empêcher des choses comme il s'en est produites hier".

Cet article des réglements de la Chambre se lit comme suit: "La fonction du comité des comptes publics est d'examiner les comptes établissant l'emploi des crédits votés par la Législature pour faire face aux dépenses publiques..

"Le comité des comptes publics ne peut, sans instructions spéciales, faire d'enquête sur les sources du revenu".

M. O. Drouin. — "On veut sans doute nous imposer le baillon?

M. Duplessis. — "Mon hon. ami de Québec-Est peut être tranquille. Il n'y a aucune puissance au monde qui puisse nous imposer le baillon".

A ce moment, plusieurs députés entrent dans la salle. Une vingtaine d'entre eux ne peuvent s'asseoir.

M. Duplessis. — "M. le président, je constate que plusieurs députés n'ont pas de siège. Leurs électeurs leur en ont pourtant donné un."

Les gardiens vont à la chasse et apportent plusieurs chaises. Malheureusement, il n'y a pas de place pour les placer toutes et plusieurs députés se résignent à rester debout.

Le premier témoin entendu est M. F.-M. Gibaut, surintendant des Pêcheries maritimes.

Par M. Oscar Drouin:

—"Je vous avais demandé tous les documents qui sont en votre possession relativement aux octrois pour barges et agrès de pêcheurs donnés dans le comté de Gaspé-Nord. Les avez-vous apportés?

—"Oui.

—"Quelles sont vos fonctions?

—"Surintendant des Pêcheries maritimes.

—"Depuis quand êtes-vous surintendant des Pêcheries maritimes?

—"Depuis 1929.

—"Que faisiez-vous avant 1929?

—"J'ai vécu trente ans sur la Côte de Gaspé. Quand je suis entré à l'emploi du Gouvernement, n'étais assistant-gérant général pour la Cie Robin Jones qui fait le commerce de poisson.

—"Voulez-vous décrire le fonctionnement de votre département en ce qui concerne les octrois pour barges?

—"Antérieurement à 1933, n'importe qui pouvait faire application et obtenir l'octroi, pourvu qu'il soit pêcheur. Par la suite, on s'est aperçu que certains pêcheurs faisaient des abus. Ils bâtissaient des bateaux dans le seul but d'avoir l'octroi.

Par M. Duplessis:

—"Vous dites que les pêcheurs faisaient des abus. N'étaient-ce pas plutôt des personnes qui n'étaient pas des pêcheurs qui obtenaient ainsi des octrois?

Cette sensation "Kruschen" en Belgique

"Cette sensation Kruschen"... telle est l'explication que l'on vous donne lorsque vous vous étonnez de façon admirative devant l'élégance et la grâce des jeunes filles de Belgique.

C'est qu'en Belgique, comme dans plus de 100 autres pays, les femmes ont compris que la "dose quotidienne" de Kruschen aide à chasser la paresse interne et à les garder actives et en bonne santé. Elles savent que Kruschen est un des secrets de la vigueur et de la vitalité.

Les Sels Kruschen stimulent modérément les organes éliminateurs, de sorte que le corps est nettoyé régulièrement des résidus de la digestion. La "petite dose quotidienne" est une saine habitude qui, chez la femme, est la base de la beauté.

SELS KRUSCHEN

Saint-Sauveur

A LA SALLE ST-PIERRE. — Lundi, le 18 courant, le R. Père Albert Lachance, O. M. I., missionnaire au Basutoland, donnera une magnifique conférence avec projection lumineuse, à la salle St-Pierre.

Cette soirée sera sous le patronage du R. P. Eug. Guérin, O. M. I., supérieur et curé de St-Sauveur, et commencera à 8 h. 30 p.m.

Il y aura du chant et de la musique et un prix de présence sera tiré au cours de la soirée.

L'entrée est gratuite, mais les personnes qui voudront assister à cette conférence pourront se procurer des cartes, en s'adressant aux zélatrices de la Propagation de la Foi.

Les enfants ne seront pas admis.

GRAND'MESSES, LUNDI. — 6 h. 15, pour Dame Zotique Paquet, recommandée par le personnel de la Compagnie Woodhouse; 7 h., mariage d'Enfant de Marie; 7 h. 45, pour Dame Zotique Paquet, recommandée par la Chorale de la Ste-Famille.

—"J'ai dit certains pêcheurs, pas tous, évidemment.

—"Et ce système a duré de 1930 à 1933?

—"Oui.

Par M. O. Drouin:

—"Qu'est-ce qui est arrivé après 1933?

—"On a fait faire un questionnaire pour éviter les abus. On faisait une enquête spéciale pour chaque demande.

—"En quoi consistait l'octroi?

—"Jusqu'en 1933, c'était $4. du pied de quille. A partir de 1933, on a exigé au moins 18 pieds de quille et on a donné $3. du pied.

—"Avez-vous la correspondance qui a été échangée relativement à ces octrois?

—"Avant 1933, il n'y avait pas de correspondance parce que tous les pêcheurs avaient droit à l'octroi.

—"Qui payait les octrois?

—"Le département.

—"Par l'intermédiaire de qui?

—"Par l'intermédiaire de l'inspecteur qui faisait enquête, certifiait les formules et les envoyait au département.

—"Vous me dites que pendant trois ans ces formules vous parvenues sans être accompagnées de lettres?

—"Il se peut que des lettres aient été reçues. Mais elles ont été détruites.

—"Je tiens absolument à avoir la correspondance qui s'est échangée entre celui qui obtenait l'octroi et n'importe qui dans le département. Car il y a quelque chose que je ne saisis pas. Vous avez dit d'abord qu'il n'y avait pas de correspondance de 1930 à 1933. En suite, vous nous avez dit que des formules avaient été transmises. Et maintenant, vous dites qu'il y a eu de la correspondance et qu'elle a été détruite.

—"Toute correspondance était inutile, en ce temps-là. Du moment qu'un pêcheur construisait un bateau, il avait le droit de remplir la formule.

—"Je voudrais savoir quelle est la correspondance qui a été détruite?

—"Chaque année, on prend la la correspondance qui remonte à deux ou trois ans et on détruit ce qui n'est pas important.

—"C'était dans votre intérêt de garder la correspondance. Vous saviez qu'il y avait des plaintes de portées relativement aux octrois de barges dans le comté de Gaspé-Nord.

—"Je ne le savais pas.

—"Alors, vous avez autorisé la destruction de documents officiels?

—"Ce n'étaient pas des documents officiels. Si l'inspecteur m'écrivait, disant: je vous inclus 50 formules pour octrois de barges, est-ce que c'était important de garder la lettre?

—"Oui, c'était important.

Par M. Duplessis:

—"Vous avez déclaré que de 1930 à 1933, les pêcheurs construisaient des barges dans le seul but d'avoir des octrois?

—"Pas tous les pêcheurs. Mais cela arrivait dans certains cas.

—"Dans combien de cas?

—"Je ne peux pas répondre à cela.

—"Vous pouvez toujours me donner un à peu près?

—"Je ne suis pas capable.

—"Je vais essayer de rafraîchir votre mémoire. Est-il à votre connaissance que pendant l'année 1930, en période électorale, le montant total des octrois a dépassé de $50,000. celui qui avait été donné l'année précédente et celui qui a été donné l'année suivante?

—"Je ne le sais pas.

—"Pouvez-vous trouver des documents dans votre département qui seraient en mesure de nous renseigner?

—"Oui.

—"Pouvez-vous aller les chercher?

—"Oui.

—"Dans combien de temps les aurons-nous?

—"10 minutes au plus.

Par M. O. Drouin:

—"Avez-vous toutes les formules, y comprises celles qui ont été remplies de 1930 à 1933?

—"Oui.

—"Et la correspondance qui n'est pas détruite, vous allez la produire le plus vite possible?

—"Oui.

Par l'hon. Perrault:

—"Je vois au bas de ces formules une déclaration de l'inspecteur des Pêcheries disant que la barque est complète. Combien y a-t-il d'inspecteurs?

—"Il y en a deux sur la Côte Nord et 2 sur la Côte de Gaspé.

—"Pouvez-vous les nommer?

—"Sur la Côte Nord, il y a MM. Achille Cormier et John Wilcox; sur la Côte Sud, MM. J.-Arthur Bourget et Jacob Packwood.

—"Vous connaissez ces inspecteurs?

—"Oui, très bien.

Par M. Duplessis:

—"N'avez-vous pas reçu de lettres de députés ministériels, du 1er janvier 1930 au 1er janvier 1933, se rapportant à des octrois?

—"Je ne pense pas, mais je verrai.

—"Vous avez mentionné tout à l'heure le nom de M. Packwood. Est-ce celui qui a été condamné récemment par le magistrat pour intimidation électorale dans le comté de Gaspé?

—"Oui.

—"Est-il encore à l'emploi du département?

—"Oui.

—"Quel est son salaire?

—"Je crois que c'est $1,600.

—"Combien de lettres jugées peu importantes avez-vous détruites?

—"Des centaines.

M. Gibaut s'absente pour aller chercher les documents demandés. On interroge de nouveau M. L.-A. Richard, sous-ministre de la Colonisation.

(Par Gérard OUELLET)

M. Richard

Par M. Duplessis:

Q. — M. Richard, avez-vous été avisé que des employés de la Colonisation avaient fait des détournements de fonds.

R. — Je ne me rappelle pas.

—Dans le bureau d'Amos?

—Il y a quelques années, oui.

—Quelle affaire était-ce?

—Un employé était parti en déficit d'une couple de mille dollars.

—Cela veut dire que cet employé avait volé $2,000?

—Je me demande s'il l'avait volé au département ou au chef de District.

—C'était un voleur?

—Apparemment.

—Cet homme travaille-t-il encore pour le département?

—Non.

—Voulez-vous vous produire la liste des employés du département de la Colonisation qui se sont ren-

(Suite à la page 7, 2e col.)

Pour son cadeau de noces

Quelque chose de pratique
UN GRILLE PAIN

Nous en avons actuellement un choix très varié en magasin. Tous sont de marques connues pour leur qualité et leur bon service. Donnez cet article qui sera très apprécié.

3.25 et plus

RENAUD & CIE
Tel
72 St-Paul 2-8509

SALON "LA CANADIENNE"
311½, St-Joseph, Québec
Tel.: 3-3396

Les nouvelles "CAPES" en Renard Argenté d'une ou 2 peaux sont très jolies. Nous les avons dans différents prix.

J.-O. NADEAU
160, Côte d'Abraham.
Tél. 3-4245 Québec

POURQUOI SOUFFRIR
D'ECZEMA?
Quand on peut y mettre fin par l'emploi de
L'Onguent Marcoux
pour toutes maladies de la peau. En pots 2 onces, 50c., 4 onces, $1.00
En vente à
l'Hôpital du Cancer
27, rue Ball. Tel.: 2591
Sherbrooke

UNE IMPULSION NATURELLE GUIDE LES ACHETEURS ECONOMES VERS LES PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

OFFRES SANS PAREILLES DE TISSUS A LA VERGE

Mesdames, Mesdemoiselles!

Honorez-nous d'une visite et constatez par vous-mêmes que pour la confection de vos Toilettes d'Eté, vous ne pouvez trouver, nulle part ailleurs, choix aussi considérable de TISSUS ABSOLUMENT NOUVEAUX A DES PRIX D'UNE MODICITE SURPRENANTE. Ne soyez pas prime-sautières. Si vous prenez le temps de **comparer** avant de décider l'achat des tissus à la verge dont vous avez besoin, nous avons la certitude que c'est à nos magasins que vous achèterez.

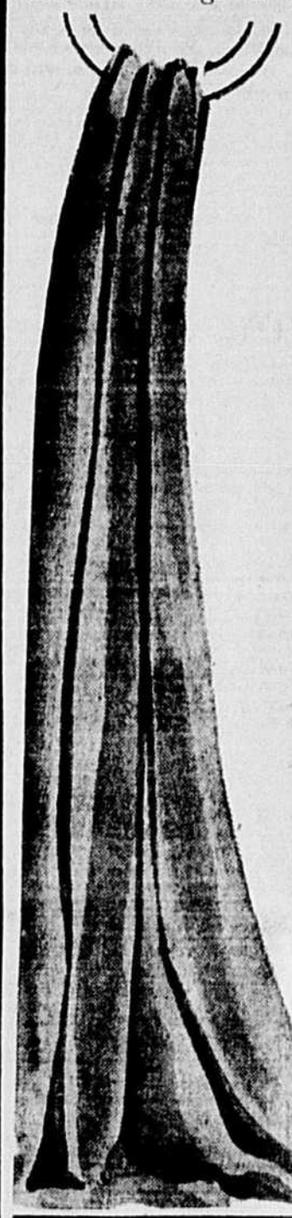

CREPE PLAT

CREPE PLAT — pure soie — 38 pouces — pour Blouses, Lingerie et mille autres usages — Choix très élaboré de jolies teintes: **Blanc, coquille, rose, pêche, jaune, corail, turquoise, bleu-opéra, mauve, bleu-défiance, vert-pois, beige, gris, rouge - cardinal, magenta, chartreuse, vert - pirate, claret, brun, bleu - cocktel, bleu - militaire, bleu marine, noir** — Valeur régulière de 98c., pour ..... **.69**

FLANELLE ANGLAISE

FLANELLE ANGLAISE — fini Kasha — pure laine — 54 pouces — idéale pour robes, costumes et manteaux — Choix superbe de teintes nouvelles: **Blanc, jaune, rose, bleu-pâle, turquoise, vert-Nil, mauve, beige, biscuit, rouge-militaire, saumon, bleu marine, noir** — Régulièrement $1.50, pour **$1.19**

CREPE CELASOIE

CREPE CELASOIE — uni — 38 pouces — qualité durable et couleurs garanties au lavage — Nuances: **Blanc, coquille, jaune, rose, corail, bleu-pâle, beige, vert-pâle, gris, cacao, brun, bleu marine, noir.** TRES SPECIAL ..... **.49**

PIQUE DE FANTAISIE "PLAZA"

PIQUE DE FANTAISIE "PLAZA" — et SEERSUCKER **"TICTOC"** — largeur 38 pouces — deux nouveautés — couleurs garanties au lavage — Très belle variété de dessins et couleurs — effet de quadrillé, rayé et fleurs — Idéal pour robes d'Eté — Régulièrement 45c., pour ..... **.29**

RATINE 'TERRY CLOTH'

RATINE "TERRY CLOTH", largeur 36 pouces — pour robes, kimonos, sorties de bain — Teintes: **Blanc, rose, pêche, mauve, bleu poudre, jaune, vert-lis, rouge** — TRES SPECIAL ..... **.69**

BROADCLOTH "WABASSO"

BROADCLOTH "WABASSO", pour chemises et pyjamas — 36 pouces — dessins rayés ou quadrillés — couleurs garanties au lavage. Rég. 45c., pour ..... **.29**

GRANDS SPECIAUX AU RAYON DES TOILES ET COTONNADES

TOILE à NAPPES — blanche ou blanche avec bordure de couleur, largeur 54 pouces TRES SPECIAL, la verge ..... **22c.**

NAPPES blanches, avec bordure de couleur, 50 x 50 pouces — TRES SPECIAL, ... **34c.**

TOILE DU PAYS, blanchie, qualité pesante, pour torchons à vaisselle — Largeur 27 pouces. Régulier 35c., pour ..... **29c.**

TORCHONS à vaisselle, blancs, avec bordure de couleurs, 22 x 22 pouces — TRES SPECIAL, l'unité ..... **18c.**

Régulièrement 32c., pour ..... **25c.**

350

NAPPES, pure toile blanche — légères défectuosités quasi imperceptibles dans la trame —
2 x 2 verges — 2 x 2½ verges —
2 x 3 verges — 2 x 3½ verges —
2 x 4 verges —
EN VENTE A DES PRIX DE
25% à 40%
plus bas que la valeur régulière.

SERVIETTES DE TABLE, en bon coton blanc, ourlées — 18 x 18 pouces. Régulier $1.10, pour, le douzaine ..... **89c.**

C'EST UN AVERTISSEMENT!

Si le soir, vous êtes incommodé dans votre lecture, et si vous êtes obligé d'interrompre cette lecture, c'est un avertissement que vos yeux réclament des soins.

Des verres appropriés vous apporteront le confort voulu mais consultez pour cela l'optométriste du RAYON D'OPTIQUE PAQUET.

Ernest Vallières, O. D. Optométriste en charge.

ANNONCES CLASSIFIÉES

L'ACTION CATHOLIQUE

JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
165, rue Ste-Anne, Québec.
Imprimé par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE, (Limitée) Québec
165, rue Ste-Anne,
Tél. : Echange privé 2-4771
J.-Onés. CHALIFOUR A.-F. MERCIER
Président. Gérant-Général

ABONNEMENT

Québec : $5.00 par année; 50c par mois
Campagne : $6.00 par année
Etats-Unis : $6.00 par année

TARIF

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, RECONNAISSANCE, REMERCIEMENTS, 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire: chaque mot additionnel: 1 centin. Dans Carnet Social $1.00 par insertion.

Toute autre annonce classifiée, 01c du mot, minimum de 25c par insertion. 6 insertions consécutives pour le prix de quatre. En-tête en noir, 25c additionnel pour chaque insertion. Les annonces devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. a.m., POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. p.m. la veille.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone. Il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant de dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

2—ACCESSOIRES D'AUTOS

LUDGER FERLAND. Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars neufs ou usagés, à un prix spécial pour le temps de nos réparations. Achetons aussi les vieux chars. S'adresser 105, 1ère Avenue. Tél. : 4-2920.
3568—20-4 (26fs) 2

Service de Batterie "Dion"

AUTOMOBILISTES. — Pour acheter ou recharger votre batterie, consultez-nous. Prix défiant toute compétition. Aussi réparations de radio de toutes sortes, clefs et serrure pour auto, 660, St-Vallier. Tél. : 3-3416.
3560—14-4 (Mar. Jeu. Sam. au 13-6) 2

PIECES d'automobiles neuves et usagées à vendre pour toutes marques de chars à prix réduits. Station de service, huile, graisse, gazoline, etc. garage. Réparations générales AUTO PARTS SALES, 85, 1ère Avenue, Limoilou. Tél. : 4-2200.
3801—26-3 (Mar. J. Sam. au 23-5) 2

PNEUS SEIBERLING. — Roues en bois, de broche et d'acier, pour n'importe quel char. Tambours de freins. "Lining". Jantes, (rims) chrôme, nickle, argenterie. Pneus usagés, achetons, vendons, échangeons. Garant. Service Enr., 612, Saint-Vallier, Qué. tél. : 9351.
3504 (25 avril 29-16-23-30 mai) 2
J. N. O.

5—AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés dans chaque ville ou comté. $3. à 5. par jour, 300% profit. Echantillon 10 sous. METAL SIGN WORKS, 85, Cascades, St-Hyacinthe, P. Q.
3982-2-9-16-23 mai 5

8—ANIMAUX DOMESTIQUES

SERINS IMPORTES anglais et allemands, grand assortiment de Rollers, vert, jaune blanc et choppers, canelle, jaune, orange, Norwick, vert et orange. Femelles 75c. à $1.25. Cages assorties $1.25 à $2.50. S'adresser à J.-R. HALLE, 87, Lachevrotière.
4059—13-5 (6fs) 8

POUSSINS A VENDRE — Poussins 1 jour à vendre P. R. B. de première qualité sur tous rapports, certifiés par le Département, au prix de $12.00 en avril et $10.00 en mai. S'adresser au COUVOIR COOPERATIF, St-Bernard, Co. Dorchester.
3610—Mer. et Sam. au 16-5 8.

11—ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur l'automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable; aussi collection de comptes. COMMERCIAL FINANCE CORP. LTD., 147, Côte de la Montagne, Ch. 13, Edifice Bossé, Québec.
3921—5-5 (26fs) 11

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed.-Boiseau PICHER, notaire, 540, rue St-Jean, Québec. Tél. 3-1161.
4031—11-5 (26fs) 11

ARGENT A PRETER 5%, gros montants préférés, première hypothèque, Québec seulement. Résidences d'été à vendre ou à louer. NOTAIRE SAMSON, 166, rue St-Cyrille. Tél. 6063.
4163—13-6 (6fs) 11

ARGENT A PRETER, sur première hypothèque, en ville, montants de $1000.00 à $5000.00. S'adresser au NOTAIRE JEAN-J. GIRARD, 6 Côte d'Abraham, Québec. Tél. : 5169.
3939-12-5 (Mar. Jeu. Sam. au 14-7) 11

PAUL GRENIER, NOTAIRE

Argent à prêter sur première hypothèque en la cité de Québec. Bureau: 325, Boulevard Charest. Tél. 3-1831.
3978—18-4 (Mar. Jeu. sam au 16-6) 11

13—ART. DE MENAGE et B.

MEUBLES A VENDRE. — Un set de salle à dîner en chêne antique, un beau poêle à gaz émaillé blanc, une grande table à extension en noyer, un set de chesterfield recouvert en tapisserie. Le tout presque neuf et à prix très avantageux. S'adresser à 487, rue St-Vallier. Tél. 8629 ou 3-4090.
4142-16-5 (2 fs) 13

16—AUTOS A LOUER

TAXI PRIVE, voyage en dehors ville à 6 cts du mille. Hôpital Laval, Beauport, Charlesbourg, Cap-Rouge, Lorettville, Lac Beauport, à prix spéciaux. Magasinage, compérage, mariage, enterrement à prix très spéciaux. S'adresser: 4-0133 — 3-0993.
4042-18-5 (26 fs) 16

CANADA TAXIS 6181

Est heureux de remercier le nombreux public de l'encouragement qu'ils leur ont donné dans le passé, et sollicite de nouveau son patronage pour leurs courses, soit dans la ville ou à la campagne, pour noces, baptêmes, enterrements. Consultez toujours le CANADA TAXIS 6181.
4050-16-5 (1 fs) 16

17—AUTOS A VENDRE

LISTE DE CHARS USAGES

Ford Cabriolet	1933
Pontiac Sedan	1932
Ford Coach	1933
Chevrolet Coach	1932
Dodge Coupe	1931
Ford Sedan	1931
Dodge de Livraison	1931
Ford de Livraison	1931

Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. MORISSET ET FRERES, 337, Prince-Edouard. (Angle Caron), Québec.
3896-16-5 (6 fs) 17

AUX CHERCHEURS D'OCCASIONS. 50 automobiles 1930 à 1935. 5 bons Trucks, 1 1-2-2 tonnes, roues doubles, en ordre. Prix défiant la plus sévère compétition. Québec Used Cards Ltd, 230, Couronne, tél. : 3-1915.
3880-7-5 (26 fs) 17

17—AUTOS A VENDRE

EPARGNEZ DE
$100.00 à $150.00
sur ces
AUTOS USAGES
à PRIX REDUIT

1932 Chevrolet Coach
1931 Chevrolet Cabriolet
1931 Chevrolet Roadster
1934 Ford Sedan
1934 Ford Coach
1930 Ford Coupé
1931 Ford Coach
1930 Ford Coach
1932 Ford Cabriolet
1933 Chrysler Sedan
1933 Hudson Sedan
1932 Graham Sedan
1932 Studebaker Sedan
1933 Hupmobile Sedan
1933 Buick petit Sedan
1934 Buick petit Sedan
1931 Buick Sedan 7-pass.
1930 Buick Roadster
1929 Buick Cabriolet
1934 Pontiac Coach
1931 Pontiac Sedan

Tous ces chars sont remis à neuf. Termes faciles
AUSSI
Beaucoup d'autres aubaines.

AUTOMOBILES INC.
466, St-Vallier. Tél. : 2-1203
(Coin Dorchester)
4033—12-5 (26 fs) 17

A VENDRE immédiatement— 1 auto PONTIAC SPECIAL, 6 cylindres, 13 mille milles de faits. En très bon ordre. Appeler à 4-3204. S'adresser à 58, rue Dauphine.
9-5 (6 fois) 17

L'ENDROIT IDEAL EN CHARS USAGES. — Ford Roadster 1929, Ford Coach 1933-34-35, Ford Cabriolet 1934, Dodge Sedan 7 passagers 1934, Durant Roadster 1931, Plymouth Sedan et Coach 1933-34-35, Dodge 1930-34-35, Terraplane Sedan 1933-34-35, Trucks usagés 1½ et 2 tonnes. Une visite vous convaincra de ces valeurs parfaites. J. A. T. LAMBERT, INC., 27, rue Arago, Québec. Tél. : 5118.
3915—5-5 (26fs) 17.

MOTORS LIMITED

15, De la Couronne — Tél. : 6185

1930 Chevrolet Sedan.
1930 Hudson Sedan.
1928 Essex Sedan.
1934 Studebaker Dictator Sedan De Luxe.
1932 Ford Sedan DeLuxe.
1931 Pontiac Coupé avec licence.
1929 Studebaker Président Sedan, 7 passagers.
1932 Rockne Sedan DeLuxe.
1935 Ford Sedan DeLuxe avec Radio et Pneus 6 plis, 7,000 milles.
1930 Nash Sedan, 7 passagers, avec chaufferette.

Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. Venez nous voir.
3887—13-5 (12fs) 17.

ENFIN

Une véritable vente de chars usagés
1930 Ford Tudor—$40 comptant et $9.17 par mois.
1929 Essex Coach—$36. comptant et $8.34 par mois.
1932 Essex Cabriolet—$75. comptant et $16.09 par mois.
1931 Crevrolet Sedan—$65. comptant et $16.92 par mois.

Visitez notre terrain de chars usagés J.-L. DROLET, Ltée, 450 Blvd. Charest, Québec.
3891—16-5 (1 fois) 17

19—A VENDRE (Divers)

BALANCES DAYTON

Neuves et usagées, toujours en mains de bonnes occasions. Réparations et parties de rechanges, prix modérés. Nous vendons et réparons les machines suivantes, moulin à café, tranche-jambon, hache-viande électrique, balances de comptoir de toutes sortes. Tél. : 2-5404. LOUIS-J. PLAMONDON, agent, 188, Côte d'Abraham, coin St-Vallier, Québec.
4032—12-5 (26 fs) 19

VENTE A SACRIFICE. — Fleurs vivaces annuelles, dahlias supérieurs, dahlias miniatures, lys, muguet, pavots d'orient, etc. S'adresser à Mme J.-E. Ouellet, St-Victor, Co. Beauce.
4158-12-5 (6 fs) 19

CATALOGUE GRATIS

SPECIALITES. — Coupons à la livre et linge militaire. Le catalogue comprend 250 lignes. Ceux qui pratiquent l'économie et aiment à se rendre compte des occasions de cette grande vente "Anniversaire Spécial" hâtez-vous de vous procurer de ces extraordinaires aubaines. Véritablement une débacle dans les prix de gros et de détail. NERA MILITAIRE EMPORIUM, Casier Postal 113, Station B, Québec.
3875-2-5 (26 fs) 19

AVIS AUX HOTELIERS

A VENDRE. — Petit couteau à jambon pratiquement neuf; une balance capacité 20 livres, à bon marché pour prompt acheteur. S'adresser à 69, rue Fraser. Tél. : 9373.
4160-15-5 (2 fs) 19

BALANCES "BRANTFORD", "B.S. & M." et "GURNEY", neuve ou usagées capacité 3 lbs 5, 10, 25, 240, 500 et 1,000 livres, pour camions, 10 tonnes. Toutes les balances usagées sont réparées et garanties en parfait ordre. Réparation de toutes marques de balances, en parties de rechange. Moulins à café, tranche-jambon, hâche-viande électrique, rôtisseurs de peanuts ou café. Nous achetons toutes marques de balances usagées. WILLIAM HAYFIELD, 88, 4ème Rue, Limoilou, Québec. Tél. : 4-1233.
4034—12-5 (26 fs) 19

BALANCES TOLEDO, "Sans Ressorts — Pesée Honnête", 10, 20 et 30 lbs, à rouleau ou éventail; nos prix défiant toute compétition. Hache-viande, 1-4, 1-3, 1-2 et 1 force. Tranche-jambon électrique ou à main. Blocs, pousse-saucisse, balances 500 lbs, plate-forme, moulins à café, comptoirs réfrigérés. Toutes ces machines sont garanties. Avant de faire faire une réparation, demandez nos prix. Victor Butchers' Supply, Inc., 107, Côte d'Abraham, Québec. P.Q.
3373—21-4 (26fs) 19.

AVIS AUX PROPRIETAIRES de magasins à rayons, un cash Lamson à chariot, pouvant desservir 5 étages à vendre à un prix très avantageux. S'adresser à C.-E. Mignet, 183, rue St-Joseph. Tél. : 8358 ou 7772
4058—13-5 (6fs) 19.

MACHINE DE FAMILLE "SINGER" de seconde main à vendre, ainsi que moulin Hemstitch, moulins à fourrure, à cordonniers et de manufacture. Suis aussi acheteur. W. BESSETTE, 803, St-Vallier. Tél. : 3-0011.
4041-14-5 (6 fs) 19

RADIO $39.00 "DeForest Crosley" cabinet, haut-parleur dynamique, $5.00 comptant, $3.00 par mois. S'adresser chez C. W. Lindsay & Cie Ltée, 201-203, Rue St-Jean, Québec.
4068—15-5 (1 fois) 19

19—A VENDRE (Divers)

AVIS AUX CULTIVATEURS. — A vendre, moyeux de roues de charette, 10 x 12. Prix $1.50 la paire. Nous en avons aussi d'autres dimensions. Ecrire pour informations à C. LAMONTAGNE, Enr., 71, St-Onésime, Lévis, P. Q.
4164 (Sam. au 6-6-19)

BICYCLE D'OCCASION à vendre en parfaite condition. S'adresser à 228½ St-Olivier.
4114—16-5 (1 fois) 19

COUPONS. — Linge militaire usagé et de seconde main, à vendre à des prix défiant toute compétition. Demandez liste de prix de gros et détail. M. Gilbert, 88 St-Vallier, Québec.
3895—16-5 (12 fois) 19

COQUERELLES-PUNAISES

AUTRES INSECTES domestiques. Extermination garantie par écrit, $1.00 par appartement, payable après satisfaction complète pour coquerelles. Pour punaises, pas nécessaire de sortir du logement, nouveau procédé. Autre méthode Gaz en 6 hrs. Estimés gratuits. Vendons aussi produits et livrons à domicile. Poudre infaillible pour Coquerelles, 75c livre. Punaisol pour punaises, 75c chop, $1.00, pinte $2.50 gallon. J.-H.J. GOSSELIN, 18, Ste-Ursule, Québec, tél. : 2-4902.
3810-2-5 (Sam. au 30 mai) Divers.

21—A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE OU A LOUER. — A Neuville, maison, 8 chambres, avec aqueduc et toilette, aussi partie meublée; possession immédiate; située près du fleuve et de l'église. S'adresser à J.-E. COTE, tél. : 9062.
4157-12-5 (6 fs) 21

22—AVIS (Divers)

AVIS. — Je ne me tiens aucunement responsable des dettes contractées par mes fils sans une autorisation signée de ma main. (Signé) HONORE PAGEAU, Charlesbourg.
4171-13-5 (2 fs) 22

A QUI LA CHANCE ? — Restaurateurs, employés de manufactures, etc., nous avons une quantité de jolis rasoirs gratis. Hâtez-vous de vous procurer nos conditions faciles, vous aurez le succès attendu. Ecrire CLAUDE LAVALLEE, 121, rue St-Georges, Lévis.
4185-16-5 (6 fs) 22

24—BOIS ET CHARBON

A.-B. FORTIN, St-Côme, Beauce. Bon bois de Beauce, érable, merisier 2 pds. $4.00, scié $4.50 livré, 2½ pds $5.00. Slabs bouleau, de merisier, d'épinette. Spécial ½ corde bois mêlé fendu $1.80. Résidence 85½, St-Mathias. Cour 59, St-Benoit. Tél. : 9481. Aussi déménagement à bon marché.
3397—25-4 (26fs) 24.

J.-ALD. LATULIPPE, No. 14, 3ème Avenue, près du pont Dorchester. Tél. : 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Livraison dans toute la ville. Spécial : Crédtes de merisier $2.25.
3901—28-4 (26fs) 24.

COUR A BOIS GAUDIAS BEDARD, Enrg., Bois de première qualité. Prix spéciaux pour provisions. Satisfaction garantie, 108, 3ème Avenue, coin 3ème Rue, Québec. Tél. 4-1457.
3733-25-4 (26 fs) 24

BELLES CROUTES DE MERISIER. Epinette, slabs de bouleau, merisier et érable, toutes longueurs, sciées sur demande. Prix modérés. Satisfaction garantie. GABRIEL PLANTE, 45, rue Franklin. Tél. : 3-1917.
2816—4-4 (Mar. Jeu. S au 2 juin) 24

AURELIUS BLOUIN, 264, Arago. Déménagements toutes sortes. Merisier, érable, 30 pcs. $3.00 corde, 27 pouces $4.25, 10 pcs. $2.20. Slabs bouleau scié, $2.15. Bois d'allumage, 8 sacs $1.00, Coke, 25 cts sac. Stove, Chesnut, 75 cts, sac, $13.50 la tonne. Cour à bois 11, rue Bayard, tél. : 2-7763.
3907-2-5 (Lun. mer. sam. au 30-5) 24

JEAN BEAUPRE, 152, Bayard, merisier, érable bouleau, 2 pds, 2½ pds. Croûtes épinette 4 pds $1.40 cordon croûtes merisier, érable 4 pds $1.75 cordon. Prix spéciaux, plusieurs cordes. Spécial : Bois de 2 pds $3.75 la corde, 2½ pds $4.25. Bois vert de toutes sortes. Tél. : 3-2281.
2724—24-3 (Mar. J Sam. au 21-5) 24

24a—BOIS DE CONSTRUCTION

MERISIER EMBOUVETE à plancher, bardeaux pin B. C. Fir embouveté, moulures. Aussi épinette toutes dimensions. Demandez prix, ils vous intéresseront. BILODEAU & DORE Enr., 28, St-Paul, tél. : 2-5035.
3908-2-5 (26 fs) 24A

26A—BICYCLES

LIGNE COMPLETE DE BICYCLES C.C.M. — Réparations et pièces de rechange. Pose de pneus sur tricycles, etc. LAUREAT VOYER, 5991½, St-Jean. Tél. 4-3932. 190, Bagot. Tél. 5754.
3803—28-4 (26fs) 26A.

27—BUREAUX A LOUER

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, rue St-Jean, 1er étage, un bureau, 4 divisions plus salle d'attente. Occupé depuis 5 ans par un dentiste. S'adresser sur les lieux.
3841—11-5 (12fs) 27.

28—CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER. — Au No. 30, Côte du Palais, chambres meublées à neuf, eau chaude et eau courante, usage du bain et du téléphone. Poêle à gaz si désiré. Pièces pour personnes seules ou couples. Prix modérés. Désirons locataires paisibles et recommandables. S'adresser à 30, Côte du Palais.
30-4 (J.N.O.)

Chambres réparées à neuf, chauffées, usage du bain et téléphone. Désirons locataires paisibles et recommandables. S'adresser à 292, rue St-Jean. Tél. : 4-1042.
4161—13-5 (6fs) 28

Deux belles chambres, une grande et une petite, à louer, pour une ou deux personnes. Usage bain et téléphone. Références exigées. S'adresser à 31, rue Ste-Marie, 3e étage, coin Richelieu.
4175-13-5 (6 fs) 28

CHAMBRE DOUBLE A LOUER. — Eau courante, très confortable. S'adresser à 30, Ste-Anne.
4111-14-5 (6 fs) 28

CHAMBRE DOUBLE pouvant accommoder 2 personnes, ainsi que chambres simples, à louer, près du Parlement. Repas régulier à 25c du repas. S'adresser 60, Ste-Julie, tél. : 2-5416.
4096-14-5 (6 fs) 28

30B—CHEVAUX-VOITURES

ATTENTION, quantité de chevaux très bons pour cultivateur. Prix très intéressants, vendus garantis pesant 1200 à 1700 lbs. Une visite vous convaincra. F.-M. BERNIER, 1055, St-Vallier.
3913—4-5 (12fs) 30B.

CHEVAL "Ollie Azof", brun castor, 950 lbs, 10 ans, beau trotteur, peut aller 33 secondes au quart de mille. Aussi 4 autres chevaux, 1 voiture de marché couverte, 1 buggy. S'adresser à 99, Blvd. Langelier.
4043-15-5 (2 fs) 30B

31A—COMMERCE

L.-O. POULIOT

QUINCAILLIER, 436, ST-JEAN. Tél. 2-8337. Québec. Spécialités : Email et fini Luxor, quincailleries générales. Vitres, Peintures, Huile de lin, Térébentine, Aluminium. Assortiment complet d'électricité. Outils de jardinage.
3807—28-4 (26fs) 31A

HORLOGERS-BIJOUTIERS

Fournitures générales pour montres et horloges. Beau choix de bijouteries à prix intéressants.

Devenez horloger en très peu de temps en suivant nos cours théoriques et pratiques.

E.-A. GAGNON, 168, Avenue des Oblats, Québec.
4027-8-5 (26 fs) 31A

31A—COMMERCE

F.-O. RENAUD, PLOMBIER

F.-O. RENAUD, entrepreneur-plombier, 148, Latourelle. L'endroit où il faut vous adresser pour ouvrage de plomberie, chauffage, couverture avec certificat et licence, comme électricien, dont la réputation de bon service et satisfaction est reconnue. Tél. : 4-2504.
3847-9-5 (26 fs) 31A

CADEAUX DE NOCES

VOYEZ CHS-A. PARENT Enrg. Assortiment complet de ces lignes. Aussi tapisserie, granite, aluminium, articles de pêche et sport en général. 106 ST-JOSEPH, tél. : 4-2451.
4038—12-5 (26 fois) 31A

32—COMMERCE A VENDRE

BON POSTE épicerie à vendre, avec ameublement moderne; frigidaire; clientèle choisie. Centre de Chemin de fer, proche de Québec. Prix d'occasion pour du comptant. S'adresser à Casier 473, L'Action Catholique, Québec.
4177-15-5 (6 fs) 32

EPICERIE A VENDRE RUE ST-JEAN. — Avec stock, ameublement moderne, frigidaire. Valeur totale $2,500 pour $1,800 comptant. Clientèle établie, chiffre d'affaires garanti. S'adresser Casier 430 L'Action Catholique, 103, Ste-Anne, Québec.
4201-16-5 (6 fs) 32

BOULANGERIE à vendre, située au village de St-Nérée. Bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser à WILFRID CHABOT, St-Nérée Co. Bellechasse.
(4157-16-23 mai) 32

33—COTTAGES à vendre ou à louer

A CAP ROUGE — Grand terrain avec résidence de 9 pièces. Véranda de 50 pieds. Endroit idéal avec bocage et vue superbe sur le fleuve. Vendra bon marché. S'adresser à 406, St-Jean.
4099—11-5 (6fs) 33

36—DIVERS

BICYCLES NEUFS, différents modèles et couleurs, pour dames, messieurs et enfants. Prix depuis $27.50. Pièces de rechange, réparations une spécialité. Ouvert le soir jusqu'à 10 hrs. HENRI FALARDEAU, 324 1-4 Richelieu, tél. : 5494.
3374-24-4 (Vend. Sam. au 16 mai)

HEMORROIDES

ET "FISSURES ANALES"
TRAITEMENT SPECIAL sans opération, ni électricité. Inoffensif. Indolore, effacement définitif. Retour au travail au sortir du bureau. Résultats promptement remarquables. Varices disparaissent "tout en marchant" Dr PERRIN, 24, du Pont, Québec.
3564—18-4 (Mar. Jeu. Sam au 16-5) 36

36A—EXTERMINATION

COQUERELLES, PUNAISES complètement exterminées au moyen des insecticides: "Mystérieux", établi depuis 1917. Approuvés du Gouvernement Fédéral. Entièrement garantis. Prix très modéré. Démonstrations gratuites. MAHEU & MAHEU, Cie. Exterminateurs, 145, du Pont, tél. : 8580.
2730-30-4 (26 fs) 36A

37-A—DEMENAGEMENT

HENRI BLAIS. — Charroyage général en ville et campagne, avec voitures et camions couverts, au prix le plus bas en ville. 203 1-2, rue Lavigueur, tél. : 2-7523.
3834-9-5 (Sam. au 30 mai) 37A

CHARROYAGE GENERAL en ville et campagne, prix modérés, camions et voitures. Spécialité: Déménagement de pianos. L.-E. CARON, marchand de charbon, 90, rue Latourelle. Tél. 9563.
4057—16-5 (Sam au 6 juin 37A

38—ELEVES DEMANDES

COURS PAR CORRESPONDANCE. — Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Ecrivez à "COURS PRATIQUES BILINGUES", Warwick, Co. Arthabaska, P. Q.
4135—9-16 mai 38

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas (à l'angle de la rue St-Jean), tél. : 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingues, baccalauréat, brevet et tous les examens de la province. Cours d'été.
4060—16-5 (13 fois) 38

40A—ESCALIERS — FER FORGE

ADELARD MARCHAND

MANUFACTURIER d'escaliers en fer, escaliers de sauvetage, clôtures en fer forge, ferronnerie d'art, lustres en fer forgé, barrières et grillages de tous genres. 1, rue Des Bains, (coin St-Vallier), Québec. Tél. : 2-2370.
4035—13-5 (26fs) 40A

43—FOURRURES

ENTREPOSAGE FOURRURES 1%

CHEZ HENRI POITRAS. — Pour 1% vos fourrures sont assurées contre le feu, le vol, les mites. Le public est cordialement invité à visiter notre voûte. Profitez de nos prix d'été pour l'entreposage et la réparation de votre manteau, 70, rue Dollard. Près des Pères Franciscains. Tél. : 6594.
3288-17-4 (26 fs) 43

P. BRETON, ENTREPOSAGE 1%

AVIS AU PUBLIC. Protégez vos fourrures. Voûte contre le feu, vol, mites. Notre voûte est une garantie pour vous. Storage gratuit avec réparations. Faites faire vos réparations durant l'été à prix réduits. Assortiment de fourrures du printemps et garnitures pour manteaux. Pour storage. Tél. 8656, PHILIPPE BRETON, 152, St-Olivier.
3813-2-5 (26 fs) 43

CHS-N. EMOND

ENTREPOSAGE DE FOURRURES. Confiez-nous vos fourrures. Nous les mettons dans nos voûtes à Air Froid, à l'épreuve de tout.

Fourrures de Printemps, tels que Martre du Nord, Roche, Renard argenté, croisé, rouge, beige, Visons, Fitch.

Soumettez-nous vos confections, réparations et transformations, notre coupe est garantie.
353, Blvd Charest, coin de la Couronne. Tél. : 6741.
3920—6-5 (26fs) 43

Fourrure Frontenac

1% entreposage de fourrures dans nos voûtes possédant le système Sprinkler, et Dominion Electric Protection contre le vol. Confections et réparations de tous genres. Consultez nos dessinateurs, 96, St-Joseph. Tél. : 2-2249.
3255-4-4 (82 fs) 43

43A—GLACE

GLACE PAQUET, glace propre, hygiénique. Donnez votre ordre au plus tôt afin d'avoir notre service. PHILIAS PAQUET, marchand de glace. Tél. : 3-1060, 421, rue St-Paul, Québec.
3916—6-5 (26fs) 43-A.

GLACE FRONTENAC. — Fabriquée avec de l'eau filtrée, pure, propre et hygiénique; vendue au mois ou par bons, service parfait. Gratis Pic à glace avec première commande. Phone 7107, 150, AVENUE RENAUD.
3845—13-5 (26fs) 43A

ECONOMISEZ ! PROFITEZ du service Holden supérieur: glace pure, sanitaire, vendue au morceau, par bons ou au mois. Demandez nos prix. Téléphone 2-57770, 515 rue Champlain.
3892—16-5 (6 fois) 43A

44—GARAGES

GARAGE EN CIMENT pour automobile, rue Claire-Fontaine. S'adresser JULES SAVARD, tél. : 2-8243.
4072-15-5 (6 fs) 44

45—HOMMES, GARCONS, DEM.

HOMMES ET FEMMES pour vendre à domicile 300 nécessités domestiques, 100% de profits, choix des territoires. Compagnie 100% Canadienne Française. Les Produits Jito, chambre 203, 50, St-Joseph, Québec.
3902 (2-9-16-23-30 mai) 45

HOMMES ET FEMMES désireux de gagner de l'argent à la maison dans leurs moments de loisir; proposition intéressante pour gens de la ville et campagne. Correspondance en anglais seulement. Ecrivez à CANADIAN MAILING SERVICE, 1125, rue Montcalm, Montréal, P. Q.
3777-25-4-2-9-16-23-30 mai 45

46A—HUILE, CHAUFFAGE

DEMANDEZ l'huile distillée à brûleurs "RICHELIEU" sans couleur et sans odeur, ne coûte pas plus cher. Aussi en gros et détail: gazolines, graisses et huiles à chauffage et à moteur, etc. RICHELIEU OIL CO. LTD, 7, rue Deslauriers (St-Malo), Québec. Tél. : 5660.
3726-22-4 (26 fs) 46A

47—INFORMATIONS

NOTEZ BIEN... si vous avez des discours, conférences, adresses à composer, écrivez à Simon Lord, Casier Postal 386, l'"Action Catholique", Québec, P.Q.
2-5 (J. N. O.) 47

49—MACHINERIES

MACHINERIES A VENDRE — Charrues $16.00, Herses à Ressort 1 et 2 chevaux $11.00. Herses à Leviers 60 dents droites $19.00. Brouettes $7.00. Herses à disques $45.00. Semoirs, Epandeurs. Pièces de rechange. F.-R. BELANGER, Agence M. Moody & Sons Co., 85, rue St-Roch, Québec. Tél. : 4-4571.
2152—19-3 (Mar. J. Sam. au 16-5) 49.

MOTEURS ELECTRIQUES, neufs et usagés, ventilateurs, compresseurs pour Duco, supports de meules, tours à bois, etc. C. A. Dorval 132 Côte d'Abraham. Tél. 7893. Réparation et refilage de moteurs électriques soudures acétylène, etc.
2535—22-2 Sam. au 12 sept 49

50—MAGASINS A LOUER

RUE ST-JOSEPH, No. 4, magasin à louer, grandeur 30 x 50, 2 vitrines. Bon poste pour gros et détail. S'adresser 2, RUE ST-JOSEPH. Tél. : 4-2408.
3888—13-5 (6fs) 50

MAGASIN A LOUER. Grandeur, 36 pieds par 22 pieds, plus logement à même de 24 pieds par 10 pieds. Deux larges vitrines, plancher en terrazzo, bon poste de commerce à 807, St-Vallier. S'adresser au Dr T. Fiset, 809 St-Vallier. Tél. : 3-0831.
4121—16-5 (6 fois) 50

MAGASIN A LOUER à 640 Dorchester, avec logement de 5 chambre au haut du magasin. Tout équipé. Stock, balance, etc. Le locataire pourrait commencer le commerce dès lundi matin. A louer pour cause de vieillesse. S'adresser à 840, Dorchester. Tél. : 4-6183.
4115—16-5 (1 fois) 50

51—MAISONS A LOUER

MAISON DE CAMPAGNE. — Cap-Rouge, maison de campagne à louer ou à vendre; aussi beau terrain près du fleuve. S'adresser à A. BEDARD, Manoir Cap-Rouge, P. Q.
4021-7-5 (12 fs) 51

BEAUPORTVILLE à vendre ou à louer — Maison située à Beauportville, Avenue Royale, route de Ste-Anne. Près de l'église, belle vue. Maison carrée en pierre et brique solide, système à l'eau chaude 9 chambres, bain, électricité, terrain, garage, poulailler, hangar. S'adresser à 35, LATOURELLE, Québec.
3546-9-5 (Sam. au 3 0mai). 51

RESIDENTE D'ETE à louer, Neuville, Portneuf, 7 chambres, meuble, grande véranda, eau électricité, etc. Vue magnifique du fleuve. S'adresser Edgar Langlois, 40, St-Jean, tél. : 2-3679.
4080—16-5 (6 fois) 51

52—MAISONS A VENDRE

LAC BEAUPORT. — A vendre : Maison toute meublée, éclairée à l'électricité. Garage et remise à chaloupes. Grand terrain sur le lac. S'adresser à 189, Grande-Allée, Québec.
4143—11-5 (12fs) 52

EVERELL — Vingt secondes des chars arrêt (Les Falaises) maison seule, de 9 chambres, chambre de bain. Garage et grand terrain. Système de chauffage à l'eau chaude. Conditions avantageuses. S'adresser à J.-ARTHUR JOBIN, 182, rue Latourelle. Tél. : 5333, le soir à 3-1701.
3836—8-5 (26fs) 52

A QUI LA CHANCE ?

MAISON EN BRIQUE, solage en pierre, évaluée à $6,300, rapportant bon revenu, située 351-353, rue du Roi, près église, école Jacques-Cartier à vendre bon marché à prompt acheteur. Règlement de succession. S'adresser à JOSEPH MAHEUX, 454, rue St-Joseph, Québec.
4139—9-11-12-14-15-16 mai 52

BELLE et bonne maison à vendre au village de St-Cyrille, seulement 3 milles de Drummondville; avec terrain, dépendances, bonne assurance; le tout en bon ordre et acquitté. A vendre pour $1,500 pour acheteur sérieux. Pour informations, s'adresser à OLIVA BLANCHETTE, Notre-Dame du Bon-Conseil, Co. Drummond. P. Q.
4169-15-5 (6 fs) 52

54A—MEDECIN

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie, traitements électriques. 30, St-Joseph, Appt 101, Québec. Heures du bureau 9 à 11 heures a.m., et 2 à 4 heures p.m. le soir : 7 à 8 heures p.m. Tél. : 4-4061.
3381—13-5 (26fs) 54A

55—OBJETS perdus et trouvés

PERDU — $10.00 en 25c en rouleaux, perdu rue Maufils, de la Ronde, Viger, 15e Rue, de la Canardière et la rue Champfleury. Prière de remettre à M. Gustave Richard, 128, rue Maufils. Récompense promise.
4124-16-5 (2 fs) 55

56—VOLAILLES

POULES A VENDRE. — 22 belles Wayandottes blanches, âgé d'un an, étant en ponte, à sacrifier à $1.00 pièce. S'adresser à Mme G.-E. VEZINA, St-Louis de Courville. Tél. : 4-5581.

58—ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE A LOUER. — Maison de 8 et dix chambres et plus pour l'été seulement. Sur le Chemin Ste-Foy, Grande-Allée, ou en dedans des murs. S'adresser par téléphone à 2-3296.
4152-12-5 (6 fs) 58

58A—HEMSTICH

HEMSTITCH boutons, couverts, crayonnage de jupes boutonnières, pressages et accessoires de moulins à coudre. W. BESSETTE, 803, St-Vallier, tél. : 3-0011.
4040-14-5 (6 fs) 58A

Mme G.-E. FORTIER, Hemstitch, plissage, boutons couverts. Satisfaction garantie, attention spéciale aux commandes de la campagne, 225, Ste-Marguerite. Tél. : 8947.
3573—22-4 (L. Merc. S. au 20-6) 58A

58B—PEINTURE

PEINTURE-TAPISSERIE

Papier tenture "SUNWORTHY", la pièce 10 cts et plus.
Blanc mât intérieur fait par CROWN DIAMOND, le gallon $2.80.
Peinture pour extérieur, le gallon $2.80.
WALPAMUR 12 1-2 lbs $3.00.
VERNIS à plancher, gallon $3.00.
EMAIL de 4 hrs, le gallon $5.00.
Sylvio Demers,
27, Boularmaque, Québec.
Tél. 4-1364
2724-25-4 (26 fs) 58B

59—PROFESSEURS

COURS français et anglais, satisfaction garantie. Tél. : 7447.
4108—13-5 (6fs) 59.

59A—PROFESSIONNELS

DR GEORGES ST-AMAND, des Hôpitaux de Paris, Lyon et Berck, 200, rue St-Joseph, Québec. Maladies Vénériennes, de la peau, du cuir chevelu, traitements électriques, médecine générale, maternité privée, clinique privée. Tél. 4-3622. Rés. 2-2448.
3746-2-5 (26 fs) 59A

DR LEONCE LESSARD, Chirurgien-Dentiste. Ex-Interne du Forsyth Dental Infirmary, Boston, E. U. A. Heures de bureau: 9 à 12, 2 à 5, 7 à 9. Bureau et résidence, 207, 3ème Avenue, Limoilou. Tél. : 4-3312.
4044-15-5 (26 fs) 59A

DR RENE PLAMONDON

Ex-élève des Hôpitaux de Paris. Maladies vénériennes et de la peau, 15, rue Lacroix. Tél. : 2-3032. Heures de bureau: 10 à 1

Une messe est dite chaque jour pour tous les abonnés à l'"Action Catholique", et leurs parents défunts.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

CORNEAU. — A Québec, le 15 mai 1936, à l'âge de 18 ans, est décédée subitement, Mlle Alma Corneau, fille adoptive de M. Ludger Lamothe, détective provincial.

Son service sera chanté en l'église de Saint-Fidèle, lundi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, numéro 122, 10ème rue à 8.45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles.

4118-16-5 (1 fs)

GIGNAC. — A Québec, le 14 mai 1936, à l'âge de 55 ans, est décédée, Mlle Stéphanie Gignac, fille de feu Louis Gignac, ancien clerc des marchés, et de feu Dame Stéphanie Lortie.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 1-2 heures.

Départ de la maison mortuaire, No. 36, rue Bayard, à 9.15 heures, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Elle était la soeur de Mme Odilon Brindamour, née Marie-Louise Gignac.

4521-16-5 (1 fs)

MILLER. — A l'Hôpital St-Sacrement, le 15 mai 1936, à l'âge de 44 ans et 6 mois, est décédé, M. Georges Miller, époux de Dame Eva Laprise.

Les funérailles auront lieu lundi, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, 970, rue St-Vallier, à 7 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles.

4184-16-5 (1 fs)

NORMAND. — A Charny, le 15 mai 1936, à l'âge de 40 ans et 9 mois, est décédée, Dame Mathilda Dussault, épouse de Sieur Moïse Normand Jr.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures (heure solaire).

Départ de la maison mortuaire, No. 131, rue Poirier, à 8.45 heures, pour l'église de Charny et de là au cimetière de la paroisse.

Elle était des Dames de Ste-Anne et de l'Union de Prières.

4119-16-5 (1 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

FALARDEAU. — Mardi, le 19 mai, à 8 heures, sera chanté en l'église de St-Roch de Québec, le service anniversaire de feu Joseph-Etienne Falardeau, maître boulanger, époux de Dame Philomène Letarte.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

4120-16-5 (1 fs)

MATHURIN. — A la Basilique d'Ottawa, le 29 mai, à 7 heures, sera chanté le service anniversaire du capitaine Edmond Mathurin, ancien employé civil.

4110-16-5 (1 fs)

INFORMATION RELIGIEUSE ET PAROISSIALE

RETRAITES FERMEES. — Maison Notre-Dame du Cénacle, 651, rue St-Cyrille.

Du 19 au 22 mai — DAMES
Du 25 au 28 mai — GARDES-MALADES.
Du 1er au 4 juin — JEUNES FILLES

Pour tous renseignements ou informations, prière de s'adresser aux Missionnaires de l'Immaculée Conception, 651, rue St-Cyrille, Québec.

RETRAITES FERMEES à la Villa Notre-Dame du Très Saint Sacrement 10, Avenue Bellevue, Sherbrooke, P.Q.:

Du 29 mai au 1er juin — DAMES.
Du 7 au 10 juin — TERTIAIRES.
O. F. M.
Du 20 juin au 2 juillet — JEUNES FILLES.
Du 24 au 27 juillet — JEUNES FILLES.
Du 17 au 20 août — FILLES AGEES.
Du 28 au 31 août — INSTITUTRICES.

Prière d'envoyer son nom d'avance.

Exprimez vos sympathies avec des **FLEURS**
H.W. McKENNA
Fleuriste
11, rue St-Jean, Tél.: 2-6868

MONUMENTS
MONTREAL GRANITE WORKS CO.
10 Saint-Jacques Ouest
Montréal
HArbour 9271
Ecrivez-nous pour Photos, Dessins, Prix

Morceaux Mortuaires
Bouquets de mariées
Fleurs pour toutes Occasions
J.-E. LEFEBVRE
FLEURISTE
54, Côte du Palais, Tél.: 2-2180

1856 1936
CHARLES CLOUTER
Directeur de funérailles
Embaumeurs
174, D'Aiguillon — Tél.: 6210
Service jour et nuit—Satisfaction
Bas prix.

ARTHUR CLOUTIER
DIRECTEUR de FUNERAILLES
SERVICE D'AMBULANCE
Tél.: **6070**
252, D'AIGUILLON

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE
Québec, le 11 mai 1936.

SOUMISSIONS POUR CHARBON

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : "SOUMISSION POUR CHARBON", et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Québec, seront reçues d'hui à mardi, le 26 mai 1936, à 4 heures P.M., (heure avancée).

Pour plus amples informations et blancs de soumissions, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Quatre votes et ajournement au vingt-six mai

(Suite de la cinquième page)

dus coupables de détournement de fonds alors qu'ils étaient employés ?

—Oui.

—Avez-vous été avisé que des employés faisaient signer aux colons des reçus pour des effets qui ne leur avaient pas été livrés ?

—Non.

—Vous rappelez-vous qu'en Chambre j'ai parlé de déclarations assermentées à l'effet que des inspecteurs falsifiaient des comptes en indiquant que l'argent devait être employé pour des fins particulières quand il en était autrement ?

—Je me rappelle que vous en avez parlé. Mais ces faits ne sont pas à ma connaissance.

—En dehors de l'Abitibi, depuis 1930, des employés de la Colonisation ont-ils détourné des fonds publics ?

—De mémoire, non.

—Je veux expliquer que par détournement de fonds j'entends que l'on s'est approprié pour des fins personnelles de l'argent appartenant à la Province; que l'on a produit des factures inexactes et falsifiées mentionnant des effets qui n'auraient jamais été livrés; l'action d'employés qui en produisant des comptes faux retirent plus d'argent qu'ils ont droit de retirer.

Le Dr Hamel. — Avez-vous un casier spécial pour les détournements de fonds ? (rires).

—Non.

M. Richard produit quelques documents; il en produira plusieurs autres tels que demandés par M. Duplessis. M. Drouin demande de produire la lettre de M. Jules Brillant, en date du 31 décembre 1935, au sujet du pont de Cap-Chat. Il est fait mention de cette lettre dans un document qui a été produit. M. Richard répond que M. Brillant lui a écrit personnellement. Le député de Québec-Est déclare qu'il serait d'intérêt public de connaître la nature de cette lettre qui réfère à une autre.

M. Perrault. — Je m'objecte.

Le Dr Hamel. — Je m'étonne que cette lettre soit confidentielle. Je crois que M. Perrault a justifié l'attitude de M. Vautrin l'autre jour, en disant que l'ancien ministre avait le droit de faire ouvrir toutes les lettres. Je m'étonne que le gouvernement soit si chatouilleux aujourd'hui quand il s'agit d'une lettre qui réfère à une autre qui a déjà été produite.

M. Duplessis. — La lettre a été adressée personnellement à M. Richard. Mais on sait que M. Vautrin avait donné instruction d'ouvrir toute la correspondance.

M. Drouin. — Vous demanderez à M. Jules Brillant s'il a objection à ce que vous produisiez sa lettre.

M. Richard. — Certainement.

M. Manning

M. Walter Manning revient dans la boîte au sujet du bardeau acheté de Daigle et Paul. Il dit que toujours le département a payé les frais de transport.

M. Bourque. — Daigle et Paul font-ils le commerce de l'étoupe?

M. Manning. — Je ne sais pas; mais il en ont vendu.

Q. — Vous avez demandé des prix ?

R. — Par téléphone.

Q. — Je voudrais savoir les prix et les noms de ceux qui ont soumissionné ?

R. — Je puis vous donner les noms.

M. Duplessis. — Vous travaillez pour la Commission scolaire de Montréal ?

R. — J'ai déjà travaillé mais je ne sais pas si ça regarde le comité.

M. Duplessis. — Certainement.

M. Rajotte. — L'article 390.

M. Drouin. — Ah! le bâillon.

M. Duplessis. — Avez-vous travaillé ?

M. Manning. — Depuis 1933, je ne travaille pas.

Le chef de l'Opposition demande combien le département de Colonisation a payé de frais de transport pour les achats de la Colonisation, du 1er janvier 1931 au 1er janvier 1936. L'état sera produit.

M. Duplessis. — Avez-vous acheté des pommes de terre du Nouveau-Brunswick ?

M. Manning. — Ce n'est pas moi. C'est avant que je sois nommé.

Q. — Qui était avant vous ?

R. — Je ne le sais pas. Il n'y en avait pas.

M. Perrault énumère des noms de personnes et compagnies de l'Abitibi de qui le département a acheté. On lui donnera les détails à une autre séance.

M. Perrault. — Combien de maisons ont été construites dans les centres de Colonisation ?

M. Manning. — Je ne pourrais pas répondre maintenant.

M. Charles Lanctôt

L'assistant-procureur général revient dans la boîte.

M. Casgrain. — Il y a eu une objection hier, de la part de M. Lanctôt, à la question de M. Duplessis.

M. Duplessis. — L'objection a été faite par le Procureur Général. Le président et les membres du comité peuvent l'étudier. Nous allons suspendre la question pour le moment.

M. Casgrain. — La question est retirée.

M. Duplessis. — Ah! non, nous ne sommes pas des retireux. Elle est suspendue.

Par M. Duplessis :

Q. — Comme vous disiez hier, M. Lanctôt, vous êtes assistant-procureur général ?

R. — Oui.

—Toujours sous le même serment, il a été question de certaines attributions. Comme vous êtes avocat je vais faire une référence au lois. D'abord, le chapitre 20 des statuts refondus de 1925, article 10, dit que le bureau du trésorier se compose du trésorier, du ministre des Terres et Forêts et du Procureur Général ?

—J'ai eu l'occasion de référer et c'est ça.

—En vertu du chapitre 16 des mêmes statuts il est question des attributions du Procureur Général et de son département ?

—Il en est question.

—Les pouvoirs sont définis. L'article 2 dit que l'officier en loi de la couronne est le Procureur Général ? Voulez-vous constater ?

—Je le sais par coeur.

—Hier, vous ne le saviez pas. L'article dit que le Procureur Général est membre jurisconsulte de tous les départements. Il veille à l'administration des fonds publics. Il a la haute surveillance sur l'administration de la justice ? Le deuxième paragraphe dit que le Procureur Général donne son avis aux chefs des divers départements sur les questions de droit?

—C'est ça.

—Il est chargé de distribuer la demande ou la défense pour ou contre la couronne. Comme assistant-procureur général vous êtes dans la situation de sous-ministre des autres départements ?

—A peu près.

—C'est vous qui avez les pouvoirs dans le département du Procureur Général ?

—Sujet au contrôle du Procureur Général.

—Vous êtes son homme de confiance ?

—Je pense bien que le Procureur Général ne garderait pas un homme en qui il n'a pas confiance.

—Vous avez le contrôle de la Police provinciale ?

—Oui, sujet, toujours, au contrôle du Procureur Général.

—M. Lanctôt, comme assistant-procureur général vous avez un salaire ?

—Oui, $6,000.

—A part votre traitement de $6,000., vous chargez les honoraires que vous voulez dans les causes que vous plaidez ?

—Non pas les honoraires que je veux. Je charge des honoraires et après qu'ils sont examinés et approuvés par le Procureur Général ils sont payés.

—Ne chargeant pas les honoraires que vous voulez vous chargez ceux que vous pouvez ?

—Je charge des honoraires justes. Jamais plus que ce que je crois devoir charger. Quand je compare mes mémoires avec les mémoires d'autres avocats avec qui j'agis comme conseil ou qui sont mes conseils, je constate que je charge meilleur marché qu'eux.

—M. Lanctôt, si vous entrez sur ce terrain, vous allez me forcer à faire des comparaisons.

—Ce n'est pas moi. Je réponds à votre question.

—A part votre salaire vous retirez des honoraires pour toutes les causes où la Province est intéressés ?

—Que je plaide ou que je prépare. Oui.... Attendez. Je ne charge rien pour donner mon avis au gouvernement dans les causes litigieuses ou dans dans celles qui ne me sont pas confiées. Je charge quand j'agis comme avocat dans des causes du Gouvernement.

—Vous comparaissez dans toutes les causes du Gouvernement ?

—Mon Dieu non. Il y en a des centaines et des milliers où je ne comparais pas.

—Vous parlez des offenses contre la Commission des Liqueurs?

—Dans un grand nombre de causes civiles je ne participe pas.

—Voulez-vous faire une liste...?

—Ah! non, je ne suis pas capable.

M. Duplessis. — Attendez, M. Lanctôt, vous êtes sous serment. Vous jurerez quand j'aurai fini.

M. Lanctôt. — Je suis avocat comme vous, plus modeste peut-être.

M. Duplessis. — On laisse finir la question.

M. Lanctôt. — Je la prévoyais.

M. Duplessis. — Vous êtes bien fin, vous.

M. Bercovitch. — Le chef de l'Opposition n'a pas le droit d'intervenir dans les réponses.

M. Duplessis. — Je dirai que ce n'est pas moi qui fais des commentaires. C'est le témoin. Jusqu'ici je l'ai laissé faire. Mais s'il en fait, je peux en faire moi aussi. J'ai posé une question et il m'a interrompu. Je lui ai dit d'attendre avant de jurer, que j'aie fini de lui poser ma question.

M. Bercovitch. — Il a prévu la question.

M. Duplessis. — Quelle est la question que vous avez prévue ? (rires).

M. Lanctôt. — Je pourrai la produire.

M. Bercovitch. — Pour quelle produire.

M. Duplessis. — Du 1er janvier 1928 à date. Je demande aussi la liste des avocats qui ont comparu ou plaidé avec vous, qui ont participé ou préparé des dossiers, qui ont plaidé ou enquêté avec vous.

—Vous l'aurez.

M. Duplessis. — A part cela vous produirez l'état des sommes qui vous ont été payées par la Province, à quelque titre que ce soit, pour la même période.

M. Lanctôt. — A cela je réponds que je ne tiens pas de livres. Je suis prêt à m'en rapporter aux chiffres que produira le département du Trésor.

M. Duplessis. — Vous ne tenez pas de livres ?

M. Lanctôt. — Depuis toujours.

Q. — Comment faites-vous pour votre rapport de l'impôt sur le revenu ?

R. — Ca me regarde.

M. Duplessis. — M. Lanctôt, vous êtes ici un témoin ordinaire, je vous le répète. Vos impertinences ne seront pas tolérées par le comité.

M. Bercovitch. — Je m'objecte encore. Je suis surpris que mon ami le chef de l'Opposition, qui a toujours été poli, fasse des remarques comme celles-là. Je suis satisfait pour ma part que le témoin dise la vérité. Nous ne sommes intéressés qu'à ce qui touche aux comptes publics.

M. Duplessis. — Je ne sais pas ce qui intéresse le député de St-Louis. Mais je ne tolérerai pas ni de M. Lanctôt, surtout de lui, ni d'un autre de l'impertinence.

M. Bercovitch. — Je demande que le chef de l'Opposition retire ses paroles.

M. Drouin. — Nous avons le droit de contrôler les faits. La question posée l'est dans le but de contrôler la véracité du témoin.

M. Bercovitch. — Même la Cour n'a pas le pouvoir d'interroger un témoin pour savoir comment il fait son rapport pour les taxes. Je m'objecte à la question.

M. Duplessis. — M. Lanctôt a dit hier qu'il voulait se choisir un avocat. Il est évident qu'il en a choisi un et que cet avocat est le député de Saint-Louis, avocat très brillant. Il dit que le tribunal n'a pas le droit d'examiner les rapports de l'impôt sur le revenu, ou de poser ou laisser poser des questions sur ce sujet. C'est élémentaire que le tribunal, la cour d'Echiquier a le droit d'aller au fond de l'affaire et qu'il y a appel. Le député de Saint-Louis dit une chose qui n'est pas conforme à la loi. Je ne demande pas l'état des affaires de M. Lanctôt.

M. Bercovitch. — La Cour a le droit quand le Gouvernement poursuit.

M. Duplessis (éclatant de rire). — Pas du tout. J'avais donné une chance à l'avocat de M. Lanctôt de se reprendre.

M. Bercovitch. — Je suis ici au même titre que vous. Je suis membre du comité. Je ne suis pas ici comme avocat. Je demande seulement qu'on prenne des moyens légaux.

M. Duplessis. — M. Bercovitch dit que les tribunaux n'agissent que lorsque le Gouvernement poursuit. Le tribunal agit même lorsque le taxé n'est pas satisfait de la taxe. Mais là n'est pas la question. Je ne demande pas à M. Lanctôt des renseignements sur la manière dont il fait son rapport de l'impôt sur le revenu, s'il paie ou ne paie pas. Cela ne m'intéresse pas. Je ne m'occupe pas si son rapport est conforme ou non. Personne ne prétendra que nous sommes liés par les réponses du témoin. Pour ma part je ne suis pas prêt à accepter les réponses du témoin. Les autres feront ce qu'ils voudront. C'est une question d'appréciation. Mais j'ai le droit de demander pour qu'on pèse bien la valeur du témoignage, comment le témoin s'y prend pour faire son rapport sur l'impôt s'il ne tient pas de livres. C'est pour montrer la crédibilité du témoin. C'est mon droit. Nous avons le droit de mettre tous les éléments devant le comité. C'est ce que je fais. Si vous n'avez pas de livres, M. Lanctôt, comment faites-vous ? J'irai plus loin. Je dis que dans l'intérêt même de M. Lanctôt on ne doit pas donner l'impression qu'on ne veut pas qu'il réponde ou qu'il a quelque chose à cacher.

M. Bercovitch. — Je m'en tiens à mon objection.

M. Rajotte. — L'article 390 !

M. Bercovitch. — Ca n'a rien à voir.

M. Casgrain (président) — L'article 390 dit de s'en tenir à ce qui a trait à la façon dont sont dépensés les deniers publics.

M. Drouin. — C'est le bâillon.

Le Président. — Je ne permettrai pas au député de dire cela.

M. Duplessis. — Une minute.

Le Président. — Il me semble que depuis que le comité siège j'ai essayé de présider avec dignité et impartialité. Je trouve que la question est illégale. Si on n'est pas satisfait, que l'on en appelle de ma décision.

M. Drouin. — Il ne s'agit pas de vous, M. le président. Je dis que le bâillon est demandé par les députés ministériels. C'est concerté.

M. Casgrain. — A l'ordre !

M. Drouin. — Personne ne va m'empêcher de parler. On a décidé de demander au président d'appliquer le bâillon.

M. Casgrain. — Le député de Québec-Est dit des choses qui n'existent pas.

M. Drouin. — Le député de Drummond a donné la preuve de ce que j'avance, dès le début de la séance lorsqu'il a lancé : "L'article 390". Il est visible que l'on a décidé de nous empêcher de procéder.

M. Bercovitch. — M. le président, vous avez rendu votre décision. Le cas est réglé. Les remarques de M. Drouin sont superflues.

M. Casgrain. — On ne peut pas critiquer plus qu'en Chambre la décision du Président.

M. Duplessis. — On n'est pas en Chambre ici. Ceux qui ont des velléités d'impartialité. Les règlements nous donnent des pouvoirs que nous n'avons pas en Chambre. Non seulement on fait des objections sur des plus légitimes, mais on crée l'impression que l'on ne veut pas que le témoin réponde. On va même jusqu'à donner des ordres au sténographe. Nous avons demandé deux sténographes. On s'objectait. Le ministre (M. Perrault) a demandé que tout soit inséré. On s'est objecté en disant que ça prendrait trois sténographes.

M. Perrault. — J'ai remarqué que le sténographe prenait toutes les plaidoiries de mon ami le chef de l'Opposition, mais qu'il arrêtait quand nous parlions.

Le sténographe (M. H.-P. Hould., M. Fernando Ouellet est absent à ce moment, ayant fini sa partie) se lève et remise sa plume.

M. Hould. — J'ai un mot à dire dans cela. M. Perrault dit qu'il ne sait pas qui a donné ordre de prendre les apartés de l'Opposition. Nous prenons ce que nous pouvons. L'Opposition ou le Gouvernement sont la dernière de mes inquiétudes. Je n'ai reçu instruction de personne. Je gagne ma vie ici. Je suis ici pour gagner la vie de ma famille. C'est tout ce que je fais (appl. des oppositionnistes).

M. Perrault. — Nous avons constaté que nos commentaires n'étaient pas pris. Je n'ai aucun blâme à faire aux sténographes.

M. Duplessis. — Quelle est la question ?

M. Bercovitch. — J'ai demandé au président de décider.

M. Duplessis. — J'ai demandé quelle est la question.

M. Hould. — M. Bercovitch a demandé de la retrancher.

M. Duplessis. — Ce n'est pas M. Bercovitch qui mène ici.

M. Bercovitch. — J'ai demandé au président de décider que la question soit retranchée.

M. Duplessis. — Ce n'était pas si clair que cela. On ne veut pas que nous questionnions M. Lanctôt. Nous allons le questionner quand même.

M. Caron (Hull). — Si on n'insérait que les questions et les réponses ça coûterait moins cher à la Province (rires à gauche et dans le public).

M. Tremblay. — On va prendre cela sur un petit voyage (nouveaux rires).

M. Duplessis. — Le sténographe est ici pour prendre les questions, les réponses, les objections et les décisions.

On s'entend pour qu'il en soit ainsi. Les commentaires ne seront donc pas contenus dans la déposition sténographiée.

M. Casgrain. — J'ai décidé que la question posée n'était pas légale.

M. Duplessis. — J'en appelle de votre décision.

On prend le vote.

Pour la décision. — MM. Bastien, David, Francoeur, Godbout, Mercier, Perrault, Bercovitch, Bergeron, Caron (Hull), Casgrain, Connors, Dansereau, Delagrave, Gaudet, Messier, Rajotte, Taschereau (Bellechasse), Thurber et Turcotte (19).

Contre la décision. — MM. Bourque, Drouin, Duguay, Duplessis, Fisher, Hamel, Lesage, Rochefort, Sauvé, Tardif, Tremblay et Trudel (12).

La décision du président est donc maintenue.

M. Duplessis. — M. Lanctôt, faites-vous un rapport au gouvernement fédéral ?

M. Perrault. — C'est la même chose.

M. Casgrain. — Laissez finir la question.

M. Duplessis. — Faites-vous un rapport au fédéral pour l'impôt sur le revenu ?

M. Bercovitch. — C'est la même question.

M. Casgrain. — La question est la même. Je ne la permets pas.

M. Duplessis. — J'en appelle de la décision.

On prend le vote.

Pour. — MM. Bastien, David, Francoeur, Godbout, Mercier, Perrault, Bercovitch, Bergeron, Caron, Casgrain Connors, Dansereau, Delagrave, Gaudet, Messier, Rajotte, Taschereau, Thurber et Turcotte (19).

Contre. — MM. Bourque, Drouin Duguay, Duplessis, Fisher, Hamel, Lesage, Monk, Paquette, Rochefort, Sauvé, Tardif, Tremblay, Trudel (14).

La décision est maintenue. Deux oppositionnistes sont entrés avant le vote.

M. Duplessis. — M. Lanctôt, vous ne tenez pas de livres ?

M. Lanctôt. — Jamais.

Une voix. — Il tient des fiches (rires).

M. Duplessis. — Comment faites-vous pour faire vos comptes?

M. Bercovitch. — Le principe est le même. C'est une affaire personnelle. Je m'objecte. Ca n'est pas dans les attributions du comité. Si la question se rapporte aux affaires du département du Procureur Général, je retire mon objection.

M. Duplessis. — Ma question est là bien claire; elle va y rester.

M. Casgrain. — Je voudrais savoir à quoi on refère.

M. Duplessis. — Il y en a malheureusement trop qui ont une conscience personnelle et une conscience publique. Quand un homme comme l'assistant-procureur général vient dire qu'il n'a jamais tenu de livres, alors que le sous-ministre du Procureur Général fait partie du bureau du trésorier qui le paie, je dis que nous avons le devoir de demander comment il fait pour envoyer ses comptes. On donne ici l'impression que M. Lanctôt a beaucoup à cacher ou qu'il n'est pas capable de répondre.

M. Caron. — Je n'ai pas l'intention de cacher M. Lanctôt. Je veux savoir à quoi la question se rapporte.

M. Duplessis. — Comment voulez-vous, quand un membre du comité ne comprend même pas les questions ? (rires).

M. Caron. — Je m'objecte à ces mots d'esprit qui n'en sont pas, qui sont plutôt des insultes. Je demande qu'il retire ses paroles.

M. Duplessis. — Absolument pas. On m'a posé une question. Je réponds.

M. Caron. — J'ai posé une question poliment. Je demande qu'il retire ses paroles. Pas du tout.

M. Casgrain. — Il me semble.

M. Duplessis. — On pose toutes sortes d'objections pour retarder le travail. J'ai donné une réponse à une question.

M. Caron. — Je juge la réponse insultante. Qu'il la retire.

M. Duplessis. — Jamais.

M. Casgrain. — Si la question ne se rapporte pas aux comptes personnels, je la permets.

M. Duplessis. — La question est assez claire.

Le sténographe la relit.

M. Casgrain. — Quels comptes?

M. Duplessis. — C'est la première fois que je vois un zèle semblable de la part d'un président.

Le Président. — Il n'y a pas de zèle. Si la question se rapporte à des affaires personnelles, je la déclare non pertinente.

M. Tremblay. — Laissez répondre le témoin.

M. Caron. — Je demande au témoin de répondre sur les choses publiques.

M. Duplessis. — C'est la première fois que je vois cela.

M. Casgrain. — Je demande au chef de l'Opposition de préciser.

M. Duplessis. — La question est là.

M. Casgrain. — Une heure.

M. Duplessis. — Ah! non.

M. Casgrain. — A moins que vous ne posiez une question plus claire, je ne la permets pas.

M. Duplessis. — J'en appelle de la décision.

Le vote est encore de 19 à 14 pour le maintien de la décision. Le président lève la séance.

M. Duplessis. — Je proteste. Nous devrions avoir plus qu'une séance par jour. Ce comité est très important. Je suggère que nous tenions deux séances : une le matin, l'autre le soir. Tout le monde a intérêt à ce que ce comité procède rapidement. Je demande le même privilège que pour le co-

(Suite à la page 10, 2e col.)

Nos nouvelles
CARGAISONS DU PRINTEMPS
sont maintenant à nos quais
PROFITEZ DE NOS
BAS PRIX DU PRINTEMPS
Pour économiser plusieurs piastres

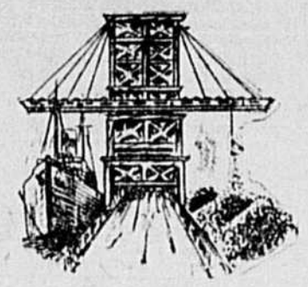

Faites entrer cette semaine votre provision pour la prochaine saison.

Téléphonez-nous
2-1221
Nous livrons par toute la ville et dans les environs. Téléphonez-nous dès demain et nous irons vous soumettre nos prix.

The CANADIAN IMPORT Co.
Limited
83, DALHOUSIE
Tél: 2-1221

Succession de feu Demoiselle CATHERINE McLAUGHLIN, en son vivant de St-Gabriel de Valcartier.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que VENDREDI, le VINGT-DEUXIEME jour du mois de mai 1936, à DIX heures de l'avant-midi, (heure solaire), je procéderai à la mise aux enchères et à la vente, à la porte de l'église de St-Gabriel de Valcartier, des immeubles appartenant à ladite succession et comprenant les lots connus et désignés sous les numéros 364 et 367 du cadastre pour la paroisse de St-Gabriel de Valcartier

Ces deux lots forment une ferme d'environ (200) deux cents acres en superficie, avec maison, grange et dépendances, avec au-delà de 40 acres en front sur la rive nord de la rivière Jacques-Cartier, à environ un mille de l'église.

Pour toutes informations et pour visite des lieux prière de s'adresser au soussigné.

Adélard L'HEUREUX, notaire,
Loretteville, P.Q.

11-16-20 Mai.

Avis aux créanciers de la première assemblée, à la suite d'une cession.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de
Louis Philippe Huard,
Marchand et Contracteur,
Islet Jérémie,
Cédant Autorisé.

AVIS est par le présent donné que Louis-Philippe Huard, de Islet Jérémie, Co. Saguenay, marchand et contracteur, à, le 7ième jour de mai, 1936 fait une cession autorisée de tous ses biens, et que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec, au Greffe de la Loi de Faillite, au Palais de Justice, le 26ième jour de mai, 1936, à 11 heures de l'avant-midi.

Pour avoir droit de voter à la dite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir au gardien ou au syndic, lorsqu'il sera nommé, avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit, sans égard à ces réclamations.

J. Henri JOBIN,
Gardien.
80 rue St-Pierre, Québec.
Québec, ce 12 mai, 1936.

CORPORATION DE LA CITE DE QUEBEC

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE

SOUMISSIONS POUR MACHINES DE COMPTABILITE

QUEBEC, 11 mai 1936.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : "Soumissions pour machines de comptabilité" et adressées au Greffier de la Cité de Québec, Hôtel-de-Ville, seront reçues d'hui à vendredi le 22 mai, à 4 heures, P.M., (heure avancée).

Pour plus amples informations et blancs de soumissions, les soumissionnaires devront s'adresser au Bureau du Trésorier de la Cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

11-5 (9fs)

CITE DE QUEBEC

BUREAU DU GREFFIER

SOUMISSION POUR HORLOGE ENREGISTREUSE

Québec le 11 mai 1936

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des soumissions cachetées et scellées, endossées "Soumission pour Horloge Enregistreuse des Heures d'arrivée et de départ des Employés" et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues par le soussigné d'hui à lundi le 18 mai 1936, à 4 heures P.M. (heure avancée).

Pour autres informations et blancs de soumission, s'adresser au bureau du Trésorier de la Cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier.

12-13-14-15-16

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE

Québec, le 11 mai 1936

SOUMISSIONS POUR ANALYSES CHIMIQUES ET PHYSIQUES DES MELANGES BITUMINEUX ET BETON DE CIMENT

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : "SOUMISSION POUR ANALYSE CHIMIQUE ET PHYSIQUE DES MELANGES BITUMINEUX ET BETON DE CIMENT" et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Québec, seront reçues d'hui à mardi, le 19 mai 1936, à 4 hrs p.m. (heure avancée).

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

F. X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

LES MOTS CARRES, ENR.
$150.00 en prix — 20 PRIX
Concours "C"

Nous désirons aviser les personnes qui ont pris part au Concours "C" que les prix n'ont pas encore été attribués. Le règlement No. 8 (annonçant la date de l'envoi des prix aux gagnants) n'ayant pas été inséré en entier dans notre annonce du 2 mai 1936, un grand nombre de personnes se sont abstenues de participer à notre concours à cause de cette erreur regrettable qui rendait une partie de ce règlement incompréhensible. En conséquence, nous avons dû publier à nouveau dans "La Presse" d'aujourd'hui le texte revisé de notre annonce et prolonger le concours jusqu'à minuit, 23 mai 1936. Nous publierons donc dans ce journal du 30 mai, la solution soumise par le gagnant du 1er prix, ainsi que les noms des autres gagnants.

Les personnes qui désirent prendre part à notre concours "C" et qui n'ont pas en main le texte de notre annonce, le trouveront dans "La Presse" d'aujourd'hui ou pourront en recevoir une copie en nous en faisant la demande.

LES MOTS CARRES ENR.
Boite Postale 2049
MONTREAL

Une compagnie entièrement canadienne qui progresse constamment depuis sa fondation et qui s'applique à servir loyalement ses assurés en administrant ses affaires de façon telle qu'elle s'est acquis l'amitié et la bonne volonté de tous au Canada.

L'agent de la Continental Life offre aux citoyens du Québec l'ultime en assurance. Consultez-le.

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE COMPANY
UNE COMPAGNIE ENTIÈREMENT CANADIENNE
Fondée en 1899...37 Années de Service Loyal

Bureau de Québec
J.-A. EGAN
Gérant de Succursale
506, Edifice Quebec Power, Québec.

Echos du sport

A LORETTE

Les golfeurs du club Lorette vont ouvrir la saison, demain. Le traditionnel match Président vs Vice-Président va susciter beaucoup d'intérêt. Cette partie commencera à deux heures.

LECLERC SIGNE

Le fameux lanceur John Leclerc a signé son contrat, hier soir, pour le Silver Granite. Depuis quatre ans, Leclerc lance pour ce club. On voulait s'assurer de ses services encore cet été.

SCHMELLING S'ENTRAINE

Max Schmelling a commencé son entrainement, hier. Il est enchanté de sa condition physique. L'ex-champion croit qu'il pourra prouver encore sa valeur devant le nègre.

LE PREAKNESS

C'est aujourd'hui que sera couru à Baltimore le grand Preakness. Nous avons donné dans notre édition d'hier la liste des treize chevaux partants. Voilà une épreuve qui sera contestée.

DANS LE BAS DU FLEUVE

La ligue de baseball de la Vallée du St-Laurent va commencer sa campagne demain. M. le docteur Catellier, qui nous tient au courant des activités de son circuit, est d'avis que l'intérêt ne manquera pas.

A LA PERADE

Là aussi le baseball sera à l'ordre du jour demain. Pour l'ouverture, le La Pérade va se mesurer au Batiscan. C'est le député H.-E. Brunelle qui va lancer la première balle.

VINCENT AU CHATEAU

Armand Vincent a reçu plusieurs appels téléphoniques de la métropole. Ses amis lui ont déclaré que le spectacle des "espoirs blancs" avait remporté un succès épatant. Vincent se réjouit de ce succès car l'on sait qu'il projette une grande finale à Montréal au parc de baseball. Les vainqueurs de New-York, de Toronto, de Montréal et de Québec seront de la partie. Le chef Emile Trudel et les journalistes seront les invités de Vincent pour cette finale.

Vincent est d'avis que le tournoi local va constituer un record d'assistance, lundi soir. Les billets vendus à date laissent croire que les amateurs de boxe sont plus nombreux qu'on le croyait à Québec.

LES "ESPOIRS BLANCS"

Une grande foule d'amateurs de boxe a assisté au tournoi de Playfair Brown, jeudi soir, à Montréal. Ce fut un véritable succès. Il faut faire remarquer aux amateurs locaux que les hommes de Vincent sont de taille plus imposante que ceux de Brown. En consultant le sommaire de ce tournoi, on constate que presque tous les combats se sont terminés par un k.o. Voici ce sommaire :

Première rencontre. — Jack Delaney, 186 livres, vs Paul Joffre, 189 livres; Delaney gagne par knockout technique au deuxième round.

Deuxième rencontre. — Dario Charlebois vs Stephen Shawchuck; Shawchuck a obtenu la décision.

Troisième rencontre. — Swan Salstron vs Paul Masse; Paul Masse gagne au premier round.

Quatrième rencontre. — Robert Côté vs Wesley McFaddenn; Côté gagne au premier round.

Cinquième rencontre. — Garibo Palumbo vs Jean Paquette; Paquette gagne par knockout au troisième round.

Sixième rencontre. — Armand Gélinas vs Allen Iverson; Iverson gagne par knockout au deuxième round.

Septième rencontre. — Henry Facine vs Jim Corbett; Corbett gagne par knockout au premier round.

Huitième rencontre. — Hervé Lefebvre vs Roger Houston; Lefebvre a obtenu la décision.

Deuxième élimination

Jack Delaney vs Stephen Sawchuck; Delaney gagne par knockout au premier round.

Paul Masse vs Roger Côté; Masse gagne par knockout au deuxième round.

Jean Paquette vs Allen Iverson; Iverson gagne pa knockout au premier round.

Jim Corbett vs Hervé Lefebvre; Corbett gagne par knockout au premier round.

Troisième élimination

Jack Delaney vs Paul Masse; Delaney gagne par knockout au troisième round.

Allen Iverson vs Jim Corbett; Corbett gagne au deuxième round.

Finale

Jim Corbett vs Jack Delaney; Corbett gagne par knockout au premier round.

Au Parc Victoria

Le club F.-X. Prémont rencontrera la Boucherie Goudreau, lundi soir, à 7 heures, au Parc Victoria. On prédit une bonne joute.

Pratique du Silver Granite

Le Silver Granite tiendra sa dernière pratique cet après-midi, en vue de l'ouverture qui se fera demain au Stade du C. N. R. A. Les joueurs sont priés de se rendre sur le terrain pour 1.30 heure.

Un défi

Le club Sillery Cove lance un défi à tous les clubs de Québec et des environs pour une partie dimanche après-midi. Pour informations, s'adresser à M. N. Martin, tél. 4-5213 ou 4-3504.

QUEBEC SPORTIF
Enregistré
Equipements complets pour Balle au camp, Balle-molle, Golf, Tennis, Pêche.
Spécialité : Réparation de raquettes de tennis.
SI C'EST POUR LE SPORT NOUS L'AVONS
108, rue St-Jean, QUEBEC.

L'ouverture de la Ligue Québec-District a lieu demain

S. H. le Maire Grégoire lancera la première balle. — Canadien vs Silver Granite.— Un duel Viau-Mandeville.— Le Canadien aura un costume neuf.—Une assistance considérable attendue.

QUI GAGNERA ?

La ligue de la Cité et du District de Québec que la Brasserie Champlain patronise d'une manière toute spéciale cette année, fera son ouverture officielle demain après-midi au terrain du C.N.R.A. à St-Malo, alors que le champion de l'an dernier, le Canadien, se rendra faire la lutte au Silver Granite, l'un des clubs les plus populaires du circuit de Geo.-H. Pouliot.

Son Honneur le Maire J.-E. Grégoire a accepté de lancer la première balle que recevra M. Geo. Couillard, président de la Brasserie Champlain, pendant que le frappeur sera M. Ernest Jobin Sr., président de la Silver Granite. M. P.-E. Jobin, président du club Silver Granite et le propriétaire, M. Geo. Nadeau, auront comme invités d'honneurs, M. Pierre Bertrand, M.P.P., le Chef Emile Trudel, les Directeurs de la Brasserie Champlain, MM. Edm. Trépanier et Phil. Garneau, échevins, M. Mark Drouin, Jos. Nolin, Geo.-H. Pouliot, Fern. Guay, Adél. Soulard, de la ligue, W.-B. Walsh, Not. R. Cossette, Dr Maur. St-Amand, M. Léop. Pouliot, et les présidents et gérants des clubs Limoilou et Lauzon.

Les gérants du Silver Granite et du Canadien sont confiants de débuter avec une victoire. Marcel Pouliot a complété ses préparatifs pour cette grande rencontre. Il enverra dans la boîte lors du traditionnel "PLAY BALL" à 2.30 heures son populaire lanceur gaucher, Eloi Viau, qui verra à tenir en échec les puissants cogneurs du Canadien. Lucien Cloutier recevra les balles de Viau. Les intérieurs seront: Alb. Plamondon, Marcel Cloutier, Lucien Viger et Paul Gignac, tandis que Alp. Desjardins, René Bernard et Jos. Plourde couvriront le champ. On calcule que Silver Granite est plus redoutable au bâton qu'il ne l'était l'an dernier.

Victor Bernard reviendra à l'action avec les mêmes champions qu'en 1935. Il aura comme lanceur le grand Mandeville, un droitier. Gabby Cabana sera à son ancien poste derrière le marbre. Faubert, Roland Beaupré, Chs Lepage et Emile Bernard composeront l'intérieur. Les voltigeurs seront : Jos. Beaupré, A. Carpentier, "Moose" Bernard.

Le Canadien étrennera son nouveau costume et il se propose de donner une merveilleuse exhibition à cette occasion.

La balle Daignault-Rolland a été adoptée par la Ligue Québec-District pour 1936 et celles qu'on emploie dans les joutes devront porter la signature du président de la ligue, M. Geo.-H. Pouliot.

On prévoit qu'une foule énorme se rendra demain au C.N.R.A. pour assister à cette ouverture. Par les joueurs qu'on verra demain à l'oeuvre on peut juger que le circuit de baseball québecois sera tout aussi intéressant que l'an dernier.

Les amateurs apprécieront une nouvelle amélioration au stade de St-Malo, qui consiste en une nouvelle porte d'entrée, située près de la traverse du tunnel. Le public aura accès sur le terrain plus vite et aura moins loin à parcourir avant d'être rendu sur le terrain de baseball. Le losange et le champ ont été remodelés à neuf et les joueurs pourront mieux évoluer sur le jeu depuis ces travaux faits au terrain.

Suivent les alignements probables des deux clubs, demain :

SILVER GRANITE	CANADIEN
Receveurs	
Lucien Cloutier	G. Cabana
Lanceurs	
Eloi Viau	A. Mandeville
Bob Lachance	H. Labrecque
1er but	
Alb. Plamondon	C. Faubert
2ème but	
Paul Gignac	Rol. Beaupré
Court-arrêt	
Lucien Viger	Chs-E. Lepage
3ème but	
Marcel Cloutier	Emile Bernard
Voltigeurs	
René Bernard	Jos. Beaupré
Alp. Desjardins	Moose Bernard
Jos. Plourde	A. Carpentier
	L. Marsan

L'intérêt du public pour les "espoirs blancs" est à son comble

On ajoutera des sièges de parterre.—Le spectacle commencera à 7 heures 30.—Les derniers détails concernant la façon dont on procédera dans l'arène.—Des rondes de deux minutes.—Avantages aux pugilistes.

UN EVENEMENT EXCEPTIONNEL

Un peu plus de deux jours nous séparent de la présentation de l'édition locale du tournoi des "espoirs blancs" (poids-lourds) de Jack Dempsey, que le populaire Léo Bourgault offrira au public de notre région avec le concours des Entreprises Armand Vincent, et il ne fait aucun doute que le spectacle écrira une page nouvelle dans l'histoire de la boxe locale.

Après avoir procédé à un rapide relevé des "bureaux de votation", Vincent et Bourgault ont décidé hier après-midi, de demander à la direction de l'Arena d'ajouter une rangée dans le parterre, ce qui veut dire 160 sièges de plus. N'ayez aucune crainte, cette rangée supplémentaire sera occupée!

LA SEANCE S'OUVRIRA A 7 HEURES 30

Etant donné le nombre considérable des entrées, et comme il faut tout de même que les amateurs prennent un peu de sommeil avant de retourner à leur besogne, le lendemain matin, Bourgault et Vincent ont décidé que le spectacle commencera à 7 heures 30 précises.

Tous les boxeurs qui auront subi avec succès l'examen du médecin de la Commission Athlétique de Québec, dans l'après-midi, monteront dans l'arène en tenue de boxe, pour assister au tirage au sort qui sera présidé par le chef Emile Trudel. On sait que le directeur de la sûreté municipale a offert une magnifique ceinture en or plaqué qu'il présentera au pugiliste que les rédacteurs sportifs auront jugé comme ayant fourni la meilleure performance de la soirée.

Quand les "espoirs blancs" monteront dans l'arène ils ne sauront pas — pas plus que le public d'ailleurs — contre qui ils se battront. On peut donc être certain qu'aucune bataille ne pourra être "arrangée" à l'avance.

x x x

COMMENT SE TIENDRA LE TOURNOI

La majorité des questions qui nous sont posées en marge de ce tournoi portent sur la façon dont il sera conduit.

Supposons pour l'instant qu'il y a 32 boxeurs dans l'arène, au début de la séance. Cela fera 16 batailles en première ronde. Les seize gagnants retourneront dans l'arène pour assister à un nouveau tirage qui donnera huit batailles. Les quatre survivants de cette deuxième ronde fourniront les semi-finales, soit deux combats. Enfin, les vainqueurs des semi-finales se rencontreront... dans la finale. Cela fera en tout et partout 16-8-4-2-1— total, 31 batailles.

x x x

LES RONDES SERONT DE DEUX MINUTES

Toutes les rondes seront de deux minutes, et chaque bataille est supposée durer deux rondes. Si, à la fin de ces deux rondes, les juges trouvent que les boxeurs sont égaux dans les points, une ronde supplémentaire sera ordonnée à l'issue de laquelle une décision devra être prise, en faveur de l'un ou de l'autre des deux boxeurs.

Aucun verdict de "partie nulle" ne sera rendu.

x x x

La finale, c'est-à-dire quand il ne restera plus que deux boxeurs en lice, sera de trois rondes de deux minutes, avec une ronde supplémentaire au cas d'égalité à la fin de la troisième.

x x x

Il n'y avait que seize boxeurs pour le tournoi Brown-Gorman, jeudi soir, au Forum. La séance s'ouvrit à huit heures, et ne se termina qu'à minuit et demi. Ceci veut dire que si — par malheur! — le tournoi de Québec réunit plus de trente entrées, on ne sortira pas de l'Arena avant une heure du matin.

AVANTAGES OFFERTS AUX BOXEURS

Comme presque tous les poids-lourds qui monteront dans l'arène lundi soir sont des gaillards à la stature géante, il y a certainement lieu de penser que quelques-uns d'entre eux seront susceptibles d'aller très loin dans le sport de la boxe. Tout ce que les "espoirs" risquent c'est quelques yeux au beurre noir, quelques coupures, et un "sommeil forcé". En retour, tous ceux qui réussiront à gagner au moins une bataille seront invités à participer aux finales provinciales qui seront tenues au stade des Royals, le dix juin prochain, et cela, aux frais des Entreprises Vincent Inc.

En ce qui concerne le tournoi de Québec, l'organisation leur fournit des chaussures, des maillots et des gants.

x x x

Le tournoi intéresse tellement le tout Québec qu'il est permis de prévoir que, demain soir, la plupart des sièges du parterre auront été vendus. Les réservations, dans les loges et les amphithéâtres, vont bon train aussi. Rappelons encore une fois aux amateurs que les billets non réservés, pour les sections nord et sud de l'Arena, sont en vente, aux mêmes endroits où l'on peut se procurer des billets réservés, c'est-à-dire chez: Edgar Langlois, rue St-Jean; J.-E. Giguère, rue St-Joseph; Quebec Sporting Goods, rue St-Jean; René Dion, rue St-Vallier; Association Sportive de Québec, rue St-Vallier; Pharmacie Brochu, 86 de la Canardière; Léo Bourgault, rue de la Couronne; Henri Gagnon, Côte du Palais; au Château Frontenac (comptoir des journaux); à la salle d'attente de la traverse de Lévis, à l'Arena et chez Armand Demers, propriétaire d'un restaurant situé au pont Etchemin, à St-Romuald.

Ouverture officielle de la Ligue de balle-molle de la Côte de Beaupré

BON PROGRAMME

C'est demain, dimanche, à 2 heures précises, que la Ligue de Balle Molle de la Côte de Beaupré reprendra officiellement ses activités. Le sort a favorisé Courville et Giffard pour débuter sur leurs terrains respectifs. Le Salaberry de Beauport sera l'hôte du Courville cependant que le W. Lacasse, nouveau venu dans le circuit, rendra visite au Giffard. L'enthousiasme est très grand dans tous les camps et l'on peut être assuré que les quatre clubs en lice débuteront très bien car les joueurs affichent déjà une belle forme, et attendent avec impatience que l'arbitre en chef lance le traditionnel "Play Ball". A Courville, les amateurs se souviennent encore de la fameuse série semi-finale de la dernière saison où leurs équipiers brillèrent de façon surprenante. Quelques nouvelles acquisitions leur permettent d'espérer voir le trophée Samson établir domicile chez eux lorsque la présente saison sera terminée. De son côté, le Salaberry de Beauport a effectué de nombreux changements dans son effectif et il entend bien se classer pour la série de championnat 1936. Le gérant et capitaine, Héliodore Bédard, prétend avoir recruté de très dangereux frappeurs qui seront aussi très solides sur la défensive. A Giffard, le W. Lacasse fera ses débuts dans le circuit Plamondon en essayant d'enlever le double qu'il discutera aux hommes de Paul-Emile Lapointe. On nous dit que cette équipe compte de brillants joueurs dont la réputation n'est plus à faire et qu'ils causeront bien des surprises au cours de la cédule régulière. Le Giffard aligne plusieurs nouvelles figures qui feront les délices de ses supporteurs et le mot d'ordre a été donné de faire mordre la poussière à tous adversaire, quelque soit sa valeur. Le F.-X. Bouchard sera inactif dimanche et jouera probablement une exhibition pour tenir ses équipiers bien en forme. Ce club sera très dangereux cette année et plusieurs étoiles du circuit, l'an dernier, ont signé pour cette équipe qui débutera jeudi prochain en recevant le Courville. Amateurs de la Côte, nous vous donnons rendez-vous, dimanche à 2 heures précises, à Courville et à Giffard.

La balle-molle à Beauport

L'Association Sportive de Beauport s'occupera cette année, comme par le passé, du jeu de Balle-Molle. Pour des raisons majeures, elle est dans l'impossibilité de continuer l'opération de la ligue paroissiale. Par contre les amateurs, peuvent être assurés, que le club qui opérera cette année saura donné du jeu de première qualité. Il suffit de dire, que le champion de la ligue l'année dernière sera organisé cette année avec de nouvelles recrues, quoique ce club sera indépendant, la direction a pris le moyen nécessaire pour mériter l'encouragement du public. Le club est enregistré sous le nom de "Joseph Grenier Limitée". Cette maison de commerce mérite certainement des félicitations en donnant son patronage aux jeunes qui par l'encouragement du public saura distraire tout Beauport. Lors d'une assemblée tenue la semaine dernière le bureau de direction élu fut le suivant : Aumônier: M. l'abbé Lucien Villeneuve. Président honoraire: M. Joseph Grenier. Vice-Président honoraire : M. Alphonse Grenier. Directeurs honoraires: MM. Gérard et Charles-Edouard Grenier.

Président : Adrien Grenier.
Vice-Président : Wilfrid Gamache.
Gérant : Henri Vallée.
Sec.-Très. : Elphège Bélanger.
Promoteur : Elzéar Gendreau, tél. 4-5134.

Nous donnerons dans quelques jours par l'entremise de ce journal la date d'ouverture et les noms des joueurs....

Encouragez Nos Annonceurs

La Série Davis

Oslo, Norvège, 16. — (UP) — La Belgique est entrée, hier, dans la troisième ronde de la série Davis en éliminant la Norvège trois parties à deux. André Lacroix a défait Fritz Jenseen dans les simples par 7-5, 6-2, 6-4. La Norvège a gagné le match final lorsque Johan Haanes a gagné par 6-4, 1-6, 9-7, 6-2 contre Jacques Van Deneyde.

Dusseldorf, Allemagne, 16. — (U.P.) — L'Allemagne a pris l'avantage sur la Hongrie dans la seconde ronde de la série Davis en gagnant les deux matchs simples. Heinrich Henkel a défait George Dellos par 6-1, 6-1, 6-2 et le Baron Gottfried Von Cramm Emil Gabory 6-3, 6-2, 6-3. Le vainqueur va rencontrer l'Argentine dans la troisième ronde.

On s'attend à des batailles dans la Ligue Nationale, cet été

New-York, 16. — Dans la Ligue Nationale, où le plus grand sujet d'admiration des joueurs est un solide coup de poing sur le nez, la saison promet de devenir une série de batailles et de combats singuliers.

Quatre batailles se sont déclenchées depuis le début de la saison, sans compter celles qui se transportent d'une année à l'autre.

Dick Bartell, l'arrêt-court des Giants, et Van Lingle Mungo sont en tête des "boxeurs" actuellement. Ils se sont livrés un combat acharné lorsque Bartell a prétendu avoir été accroché par Mungo aux Polo Grounds récemment. Van Lingle dit qu'il n'a jamais fait une telle chose, mais Bartell lui a tout de même porté quelques bons coups de poings. Ceci a amené une escouade d'agents de police à Ebbets Field à la rencontre suivante entre les Giants et les Dodgers.

Il y a aussi la petite querelle entre Casey Stengel des Dodgers et "Lippy Leo" Durocher des Cardinaux sous les estrades d'Ebbets Field jeudi. Flatbush n'a pas encore terminé la célébration de cette bataille parce que le "guerrier-gérant", ayant l'avantage du poids, mais étant un peu plus âgé que son adversaire fit saigner la lèvre de Leo et lui a rivé les épaules au **plancher.**

Deux autres disputes n'ont pas encore dégénéré en combats de boxe. Dizzy Dean, éloigné pour quelque temps de son ex-partenaire, Tex Carleton, ne semble pas avoir réglé tous ses comptes avec Virgil Davis, le gros receveur des Cardinaux. Davis ne reçoit pas quand Dizzy lance. Si cette dispute n'aboutit à aucune bataille entre Diz et Davis, l'aîné des Dean pourra toujours compter sur l'aide de Joe Medwick ou une cinquantaine d'autres joueurs de la Nationale, Jimmy Wilson des Phils et Al. Todd des Pirates par exemple, qui sont tous prêts à lui prêter main forte.

Les Echecs

Tous les joueurs d'Echecs ayant participé ou non aux tournois majeur ou mineur de la ville de Québec sont priés de prendre note qu'une assemblée importante de l'Association des Joueurs d'Echecs de l'U. C. aura lieu samedi soir, à 8 1-4 heures précises aux salles de l'U. C. La question de la formation d'un comité pour l'organisation du prochain tournoi canadien y sera étudiée. On procèdera aussi à la remise des dépôts de garantie à ceux qui ont participé aux différents tournois.

Résultat des joutes

(Par United Press)

LIGUE NATIONALE

Pittsburg	101	010	300—6	9	0	
Brooklyn	000	000	020—2	4	1	
Weaver et Padden; Mungo, Leonard, Jeffcoat et Berres, Phelps.						
Cincinnati	000	000	000—0	5	1	
New-York	100	001	00x—2	10	0	
Berringer, Grisson et Campbell; Schumaker, Smith et Mancuso.						
Chicago	010	300	000—6	14	3	
Philadelphie	321	030	00x-11	16	2	
Lee, Kowalik, Root, French, Carleton et Hartnett; Bowman, E. Moore et Grace.						
St-Louis	010	001	120—5	11	1	
Boston	021	030	01x—7	14	0	
Parmelee, Heusser, Ryba et Davis; Ogrodowski, Chaplin, Smith et Lopez.						

LIGUE AMERICAINE

New-York	000	410	110—7	13	4	
Chicago	102	005	10x—9	11	0	
Broaca, Murphy, Brown, Malone et Dickey; Cain, Phelps et Sewell.						
Boston	001	000	001—2	6	1	
Cleveland	032	000	11x—7	15	0	
Marcum, Wilson et R. Ferrell; Hildebrand et Sullivan.						
Philadelphie	021	000	300—6	9	1	
Detroit	200	030	000—5	11	0	
Wilshere et Hayes; Bridges, Lawson, Kimsey et Cochrane						
Washington	500	110	012-10	17	1	
St-Louis	200	300	000- 5	9	1	
Newsom et Millies; Tietje, Mahaffey, Van et Hemsley.						

LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo	000	111	100—4	10	1	
Rochester	001	000	010—2	9	1	
Kline et Crouse, Munns, Doyle et Poland.						
Baltimore	100	002	000	02—3	6	3
Albany	100	020	000	01—4	11	6
Blake et Florence, Spencer, Benton et Savino.						

Newark à Syracuse, Remis.
Montréal Torton (Double demain).

ASSOCIATION AMERICAINE

Kansas City	000	000	000—0	7	0	
Milwaukee	010	000	00x—1	7	3	
Shores et Madjeski; Pressnell et Smith.						
St-Paul	013	000	000—3	11	0	
Minneapolis	020	220	12x—9	10	0	
Weinert et Fenner, toucher et George.						

Le R. C. N. V. R.

Le club de balle-molle R. C. N. V. R., champion de la Ligue Militaire depuis deux ans est heureux d'annoncer à ses supporteurs qu'il fera partie cette année de la Ligue Commerciale de Québec.

Il aligne tous ses joueurs de l'hiver en plus de quelques précieuses acquisitions.

Dual 10

Un *Nouveau Pneu* éliminant complètement le dangereux écart lors du dérapage

MAINTENANT .... AVEC LE PNEU GENERAL DUAL 10 VOUS POUVEZ ARRETER VOTRE AUTO *Sans Dévier, sur N'importe quelle Route,* **GLISSANTE ou SECHE**

● Le dérapage est une chose à laquelle n'a échappé aucune personne conduisant un auto ! Il se peut qu'en cette occasion vous n'ayez pas eu à déplorer de sérieux accidents, mais vous n'en avez pas moins éprouvé cette terrible sensation d'angoisse en sentant glisser votre voiture. Maintenant, pour la première fois, on a trouvé le moyen d'éliminer complètement le dangereux écart du dérapage. Vous pouvez donc arrêter votre voiture, sans dévier, sur n'importe quelle surface glissante ou sèche. La semelle du nouveau pneu General Dual 10 diffère tellement de celle de tous les autres pneus que vous aurez peine à en croire vos yeux. Elle comporte plusieurs rainures de caoutchouc, aux effets magiques, qui adhèrent à la route de façon parfaite quand on applique les freins.

La semelle entière est si flexible qu'elle offre le minimum de résistance aux obstructions de la route. Grâce à cette particularité, ainsi qu'au procédé de construction à basse pression breveté General, vous bénéficiez d'un roulement doux, agréable, et vos pneus durent longtemps. Des ventouses ne s'y forment pas.

Vos pneus s'usent lentement, mais uniformément.

Venez aujourd'hui conduire un auto muni de pneus Dual 10. Après que vous vous serez parfaitement rendu compte de la supériorité de ces pneus, nous avons tout lieu de croire que vous hésiterez à conduire un auto qui n'en sera pas muni.

VOICI CE QUI SE PRODUIT QUAND VOUS APPLIQUEZ les FREINS !

Les rainures de caoutchouc magique forment sur la surface de la route une espèce de serpentin — libèrent la surface de toute humidité — adhèrent parfaitement sur toute la surface — assurent en tout temps une traction sûre sur n'importe quelle route, glissante ou sèche.

LE PNEU

GENERAL Dual 10

Distributeurs :

CHAMPOUX et PARENT
ENREGISTREE.

297, Boulevard Charest -:- Tél.: 2-4669

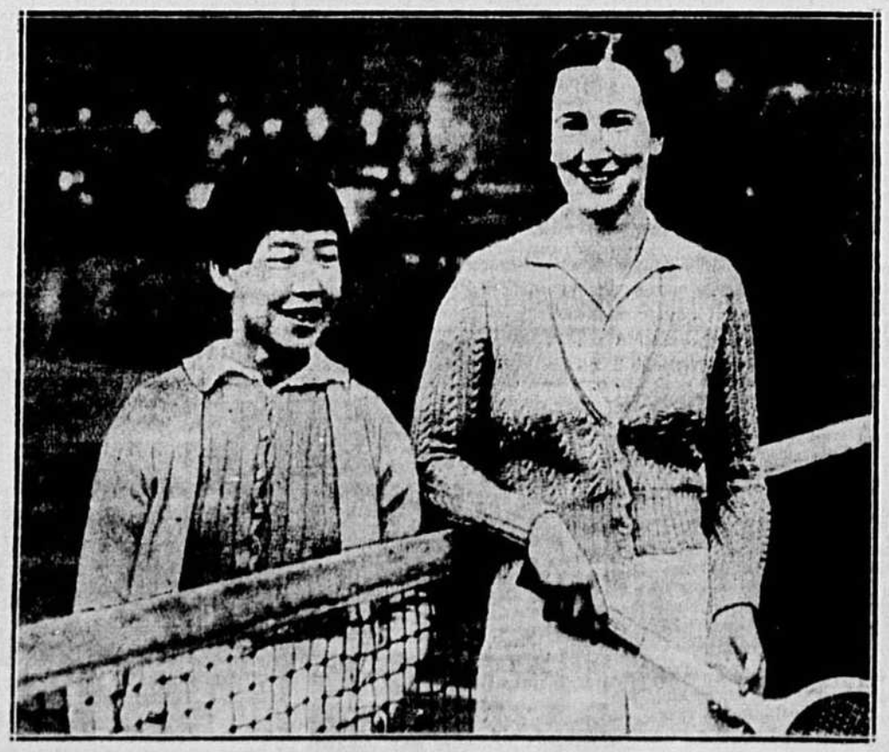

Mademoiselle GEM HOAGING, (à gauche) petite étoile chinoise du tennis, est ici en compagnie de DOROTHY ROUND, étoile anglaise, au club Medbury lors du tournoi de Londres. Cette petite Chinoise se fait remarquer actuellement dans les différentes compétitions. On lui prédit beaucoup d'avenir dans le tennis.

CHAPEAUX

par MORGAN

Duvets de fourrure fabriqués par des chapeliers-experts.

WOLFE $5.
MORGAN $3.50
CHAMPLAIN $2.95

ACHETEZ-LES CHEZ

N.-E. Papillon 406 Rue St-Jean

AGENT POUR LES VETEMENTS Semi-ready

Une lettre de Gregor Barclay à Chs Lanctôt

(Suite de la 1ère page)

et ne contenant le rapport que d'une seule réunion dans chacune de ces trois années.

"Subséquemment, on apprit que ce recueil avait été préparé quelques jours avant l'ouverture de l'enquête à Québec, séance dont avaient été avisés les marchands de charbon de cette ville", dit la lettre.

La preuve montre que le recueil authentique des procès-verbaux avait été enlevé du bureau du secrétaire de l'Association par un dénommé Matthew Kerr Craig, gérant de ventes de la Cie "Canadian Import", qui, selon sa preuve même, l'avait gardé en sa possession dans les bureaux de la "Canadian Import Company", ajoute M. Barclay.

Le conseil du gouvernement informa M. Lanctôt que la preuve montrait qu'à la suite de la séance du régistrateur, à Montréal, où le recueil des procès-verbaux de l'Association de cette ville avait été requis, l'Association de Québec fut aussi avisée que son recueil de procès-verbaux serait aussi demandé. Subséquemment, le recueil fut préparé à la suggestion de W. Q. Stobo, vice-président de la "Canadian Import Company", dit M. Barclay.

"Avant notre visite à Québec, M. Stobo avisa le président de l'Association que le régistrateur, en toute probabilité, demanderait que le recueil des procès-verbaux fût déposé et là-dessus il lui conseilla de préparer un recueil qui fût plus tard soumis au régistrateur et représenté comme étant le recueil des procès-verbaux de l'Association, dit la lettre. Il fournit le livre nécessaire à cette fin et le livre lui fut montré après avoir été préparé pour être présenté.

M. Barclay ajoute que lorsque le régistrateur annonça que dans les circonstances il convoquerait une séance publique à moins que le recueil authentique ne fût produit, ce recueil, le vrai, fut trouvé et se trouva dans les mains du régistrateur le lendemain matin à 10 heures.

La lettre ajoute : "La fabrication de preuve devant être soumise à un officier autorisé par statut à tenir des séances sous serment paraît être un infraction à l'article 177 du code criminel, une tentative délibérée pour tromper une personne détenant des pouvoirs judiciaires. Je porte, par conséquent, la chose à votre attention, au nom du régistrateur de la loi des coalitions commerciales, et laisse à votre discrétion les mesures à prendre dans les circonstances".

M. Barclay dit qu'il inclut une copie du "recueil authentique des procès-verbaux". Il ajoute que des séances sont tenues à huis clos et que "comme l'enquête sera parachevée sous peu, aucune allusion publique n'a été faite à cet incident et aucune ne le sera avant que le régistrateur présente son rapport au ministre du Travail".

Le duc de Guise et le comte de Paris

(Suite de la 1ère page)

tige du mouvement d'action française.

M. Jacques Leclercq, de Roubaix, qui voyage avec M. Eugène Tiberghien, de Tourcoing, n'était pas en son pays durant la tourmente électorale. Mais il tient par courrier, de son père, qui dirige les filatures Leclercq-Dupire, que les résultats du 3 mai jetèrent la France et les socialistes eux-mêmes dans l'étonnement. On avait bien escompté un balayage socialiste-communiste dans les grandes villes, mais on croyait les campagnes plus opposées à la gauche, d'autant plus que les événements d'Espagne ont mal rassuré sur les bienfaits du socialisme.

Une seule explication reste possible : le peuple français, né individualiste, répugne à toute enrégimentation. Il a pris peur des menaces du "fascisme". Pourtant les "croix de feu" sont puissamment organisées, et il ne faudrait pas se surprendre de les voir revenir à la surface un jour où l'autre, en meilleure posture.

M. Leclercq arrive par voie de l'Ouest Canadien d'un voyage en Indochine et au Japon. Au Japon il a trouvé les textiles et la soie si bon marché qu'il ne se surprend aucunement de la concurrence désastreuse que les Nippons peuvent créer à l'industrie du Canada.

Les souscriptions à l'oeuvre de la Propagation de la Foi

(Suite de la 1ère page)

diteurs de la grande consolation qui est leur puisqu'ils savent qu'ils répondent aux désirs du Sacré-Coeur. Rappelant qu'au dernier jugement Notre-Seigneur reconnaîtra comme ayant été fait à Lui-même ce qui aura été fait pour les plus petits d'entre les siens, Pie XI, le Vicaire du Christ, dit qu'il reconnait comme ayant été fait à Lui ce qui est fait pour les âmes de ses enfants, surtout la coopération pour apporter la lumière de l'Evangile aux âmes qui sont encore dans l'obscurité.

Considérant les heureux résultats obtenus, en dépit de la crise, Sa Sainteté a exprimé l'espoir que ces efforts seront couronnés de succès encore plus grands. Il se réjouit de ce que, de plus en plus, la coopération missionnaire se fait sur le plan paroissial, ajoutant que c'est là le meilleur moyen d'atteindre le plus grand nombre possible d'âmes et de faire naître en elles le désir de communiquer le don de la Foi au xautres âmes.

Le Pape dit qu'il reçoit souvent des lettres que lui envoient des nouveaux convertis, dans les pays de missions, lui exprimant ce sentiment, ce qui procure une grande joie au Pape.

C'est dans ce sentiment que le Pape bénit tous ceux qui étaient présents, leurs personnes, leurs activités et leurs collaborateurs.

Trouvé coupable de négligence

MONTREAL, 16. — U.P. — Roméo Dame, 23 ans, mécanicien, accusé d'homicide involontaire à la suite de la mort de Charles Barolet, le 17 avril dernier, a été trouvé coupable, hier, par le jury des Assises, de négligence criminelle. Le juge Lucien Cannon prononcera la sentence à la fin du terme. Le jury a recommandé Dame à la clémence de la cour.

Verdict de mort accidentelle

MONTREAL, 16. — Un verdict de mort accidentelle a été rendu, hier, par le jury du coroner, dans le cas de Jean-Laurier de Gonzaque, 20 ans, qui a été tué par un auto.

Gonzaque a été tué par un auto au moment où il se rendait à son travail à la "Rubber Oil Co". D'après les informations obtenues, le jeune homme fut heurté et projeté sur le chemin par un auto que pilotait M. Lester Stacey, de Caughnawaga, qui se rendait à Ville Lasalle, avec des amis.

LA PUISSANCE d'un homme
- - - égale son CAPITAL

Dès qu'un homme n'est plus en mesure de gagner, son capital devrait gagner pour lui aussitôt et, en cas de mort, pour sa famille.

L'ASSURANCE est le CAPITAL idéal.

Succursale de Québec
70, rue St-Paul
J.-A. Ferland, Gérant

THE DOMINION LIFE ASSURANCE COMPANY

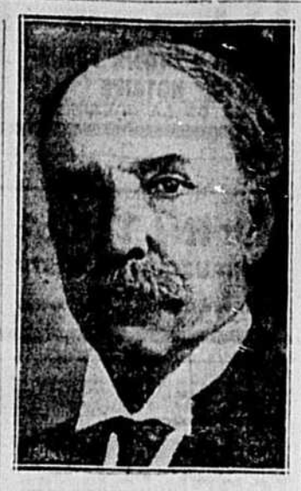

M. Ricardo JIMINEZ vient de prendre sa retraite, son terme d'office comme président de Costa Rica, ayant pris fin le 7 mai. Il est âgé de 77 ans.

Le cadavre d'un inconnu repêché

MONTREAL, 16. — Le cadavre d'un inconnu a été repêché près des écluses, dans le canal Lachine, à la Côte Saint-Paul, hier, et transporté à la morgue pour fins d'identification. Il s'agit d'un homme de 5 pieds et 8 pouces environ, pesant près de 150 livres. Il porte une paire de salopettes et d'après son teint basané, il serait un ouvrier de la réserve de Caughnawaga. Il avait les pieds coupés par des hélices de cargos qui sillonnent le chenal ces jours-ci.

On n'a relevé aucune marque de violence sur le cadavre, sauf ces coupures dont on a l'exploitation. Le cadavre aurait séjourné dans l'eau environ quinze jours.

La résolution Lapointe est adoptée aux Communes

(Suite de la 1ère page)

vec M. Bennett qu'en accordant aux provinces le droit de percevoir une taxe de vente, nous perdions juridiction d'en percevoir une nous-mêmes. Il cite à l'appui des articles de la constitution. M. Bennett a prétendu que les provinces pourraient abuser de leur pouvoir en permettant aux municipalités de percevoir des taxes de vente. Pourquoi ne pas soutenir, dit M. Lapointe, qu'elles en useront honnêtement ? Il faut supposer qu'elles n'abuseront point du pouvoir législatif. M. Lapointe dit aussi que, dans le moment, ni le Dominion, ni les provinces n'ont clairement le droit de signer des ententes au sujet des garanties pour prêts. Le gouvernement, dit-il, ne soumet point cette résolution pour le plaisir de la chose ou pour causer du tort. Son seul but est de promouvoir l'esprit de collaboration entre le fédéral et les provinces.

M. DUNNING

M. Dunning, ministre des Finances, dit que la difficile situation financière des cinq dernières années a fait que les provinces ont peine à se procurer les revenus nécessaires. Les provinces de l'Ouest ne peuvent honorer leurs obligations et le précédent gouvernement les a aidées au moyen de prêts. Si cela continue, avant peu, le fédéral sera devenu le principal créancier des provinces.

Il n'est pas désirable qu'un gouvernement continue à taxer tandis que l'autre continuera à dépenser. L'organisme qui dépense l'argent devrait le prélever. Le ministre ne voit pas que l'on puisse s'objecter à ce que le fédéral pose des conditions en vertu desquelles il donnera sa garantie.

M. René Pelletier, crédit-socialiste de Rivière-à-la-Paix, soutint que le fédéral tentait d'assujettir les finances provinciales.

M. H.-H. Stevens, restauratiste, ne peut voir le bien-fondé de l'amendement et l'article à propos des taxes de vente ne resout pas la difficulté principale. L'amendement de la constitution est une opération majeure et l'on ne doit y recourir que si elle donne un résultat majeur. Or, la résolution ne touche pas au problème du chevauchement des impôts qui est l'important. Si les provinces exercent leur pouvoir d'imposer la taxe de vente, le fédéral devrait abandonner sa taxe de vente. Au lieu de procéder ainsi, le gouvernement aurait pu s'entendre avec les provinces pour qu'elles cèdent leur impôt sur le revenu. Le fédéral pourrait ensuite percevoir seul cet impôt et peut-être se le partager avec les provinces. M. Stevens ne croit pas que l'on doive forcer cet amendement sans qu'il soit approuvé généralement par les provinces et les membres du parlement.

Tenu responsable

MONTREAL, 16. — Le docteur Joseph-Raoul Robillard, rayé de la liste des médecins pratiquants de la province de Québec depuis 1927, a été tenu hier criminellement responsable de la mort de Thérèse Brien, 18 ans, de St-Jean, Qué., morte le 10 mai, à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, des suites d'une opération illégale.

Le Dr Joseph-Raoul Robillard a comparu, hier après-midi, devant le juge Maurice Tétreau, sur une accusation de meurtre. L'enquête préliminaire a été fixée au 22 mai et l'accusé n'a pas demandé de cautionnement.

Règlement des ventes à l'enchère

Seules seront permises les ventes à l'encan par autorité de justice ou faites par des encanteurs licenciés.

LES SANCTIONS

Le comité administratif a tenu une séance régulière hier après-midi à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. l'échevin L.-F. Martel, en l'absence de Son Honneur le Maire.

Les échevins ont étudié un certain nombre de réclamations de peu d'importance.

M. l'échevin Tancrède Gignac a attiré l'attention du comité sur le règlement concernant la vente du bois de chauffage et a expliqué que le règlement actuel manquait de précision. La suggestion de M. l'échevin Gignas a été acceptée par M. J.-E Chapleau, aviseur légal de la Cité, et on définira dans le dit règlement l'expression "cour à bois".

Enfin le comité a étudié un projet de règlement concernant les ventes à l'enchère des articles de bijouterie, préparé par M. Chapleau. Le projet a été accepté et il tend à réglementer ces ventes, comme on peut s'en rendre compte par le texte qui suit:

Règlement pour règlementer les ventes à l'enchère dans la cité.

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil municipal de la Cité de Québec, et le dit Conseil ordonne et statue comme suit:

1.—Il est défendu de faire dans tout magasin ou place d'affaires de la cité aucune vente à l'enchère à moins que la dite vente ne soit faite par autorité de justice ou sous le contrôle d'un encanteur ayant une licence de la Cité;

2.—Tout encanteur licencié qui fait une vente à l'enchère de marchandises ou effets non usagés ou usagés venant de l'extérieur, devra payer une licence de $150.00 lorsque ces marchandises lui sont expédiées d'un endroit en dehors de la cité pour être vendues à l'enchère dans la cité, exception faite cependant des peaux d'animaux à fourrure ou à poil, et, de plus, il devra payer une somme additionnelle de $50. pour chaque jour employé à faire telles ventes et ce jusqu'au maximum de 5 jours et de plus une autre somme de $10. par jour pour chaque commis employé pour faire les dites ventes.

3.—Toute personne qui contreviendra aux dispositions du présent règlement sera passible d'une amende avec ou sans frais et à défaut de paiement immédiat de la dite amende ou de la dite amende et des frais, d'un emprisonnement devant être fixé par la cour du recorder de la Cité de Québec à sa discrétion; mais la dite amende n'excédera pas $100. et l'emprisonnement ne sera pas pour un terme de plus de 60 jours, le dit emprisonement, cependant devant cesser en tout temps avant l'expiration du terme fixé par le dite cour du recorder, sur paiement de la dite amende ou de la dite amende et des frais, selon le cas, et si l'emprisonnement se continue, le contrevenant sera passible de l'amende et de la pénalité ci-dessus édictée pour chaque jour durant lequel l'infraction se continuera.

*

L'indice des prix de gros à 72.1 le premier mai 1936

Soit le même niveau que celui de la semaine terminée le trois avril dernier.

VERS LA HAUSSE

Ottawa, 14. — L'indice du Bureau Fédéral de la Statistique pour les prix de gros des denrées a fluctué plus ou moins durant le mois mais a terminé la semaine du 1er mai à 72.1, même niveau que celui de la semaine terminée le 3 avril. Les prix des légumes, du bois, du fer et des produits chimiques se sont relevés tandis que ceux des produits animaux, des textiles, des métaux non ferreux et des minéraux non métalliques ont subi une baisse.

Les grains et les animaux sur pied ont enregistrde de faibles gains; l'indice des premiers s'est relevé de 3 et celui des seconds de 1.7 durant le mois. Une augmentation digne de mention s'est produite dans le nombre de bestiaux exportés et les expéditions aux Etats-Unis sont maintenant d'environ 25 p.c. plus fortes que durant la période correspondante de 1935. Les pommes de terre ont occupé le premier plan durant les dernières semaines, une avance atteignant jusqu'à 65c par sac de 80 livres étant signalée à certaines endroits de l'Est. En conséquence, l'indice pour ce groupe s'est relevé subitement de 53.0 à 72.3 durant avril, soit 48.0 points au-dessus de l'indice du 3 mai 1935. Vers le milieu du mois, le caoutchouc brut a de nouveau atteint le maximum de l'année, mais la sole grège a subi une baisse de 20c. par livre, ce qui contre-balance les gains du mois précédent. Le plomb, le fer-blanc et le zinc ont été faibles, tandis que le cuivre s'est raffermi. En général, le mouvement des prix a été vers la hausse pour la grande partie du moins, mais un mouvement de recul s'est fait sentir durant la dernière semaine.

Combien d'abonnés ferez-vous ce mois-ci à votre journal ?

Une Caisse est fondée à Hébertville

Le Dr C.-A. Lavoie est élu président. — Plus de 80 parts sont souscrites le soir même de la fondation.

LES OFFICIERS

La paroisse de N.-Dame d'Hébertville est maintenant dotée d'une Caisse Populaire. C'est une des plus anciennes paroisses de la région fondée en 1852, par des colons venant surtout de la région du sud, Kamouraska, lors de la première fondation de la société de colonisation de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Elle doit son nom au curé colonisateur, M. Hébert, de la région de Kamouraska, qui accompagna les premiers colons.

Hébertville village est une paroisse d'agriculteurs. C'est là que se trouve le débouché de 1 aligne de transmission Québec-Hébertville et de la route nationale qui passe par Charlesbourg et le Parc National.

Les principales propositions de fondation de la Caisse Populaire furent faites par les MM. dont les noms suivent: MM. C.-A. Lavoie, M. D., A. Tremblay, Moise Paradis, Joseph Bouchard, M. le curé Verreault, Thomas Girard, J.-D. Desbiens, W. Fortin, E. Girard, Henri Hudon.

Les officiers honoraires nommés: M. le curé A. Verreault, MM. les maires: Jos. Richard, N. P., et Ed. Gaudreault.

Directeurs: C.-A. Lavoie, médecin, président; L.-D. Desbiens, vice-président; J.-B. Simard, secrétaire-gérant; Henry Girard, François Labbé, Philippe Lapointe, Alfred Tremblay.

Commissaires de crédit: Paulin Tremblay, Maurice Dumas, Ernest Girard.

Conseillers de surveillance: Théophile Paradis, Ulderic Deschênes, Théophile Girard.

Plus de 80 parts sociales furent souscrites le soir de fondation et dès le lendemain matin, une partie de ces parts étaient acquittées.

Dans un centre agricole comme Hébertville Village, cette fondation était absolument nécessaire et elle complètera désormais l'organisation paroissiale qui presse tant de nos jours.

Imposantes obsèques de Mme de Léry

Une foule très considérable avait tenu à rendre un dernier hommage à la défunte. — Inhumation à Beauceville.

A ST-DOMINIQUE

Les obsèques de Mme William de Brouage de Léry ont eu lieu hier matin en l'église St-Dominique. Elles ont donné lieu à une imposante cérémonie funèbre à laquelle assistait l'élite de notre ville.

La dépouille mortelle a ensuite été transportée à Beauceville où on a procédé à l'inhumation dans le lot familial. On sait que feu William de Brouage de Léry était seigneur de cette région de la Beauce.

Le deuil était conduit par le frère de Mme de Léry, M. Robert Bouchette, de Montréal; ses neveux, MM. Chossegros de Léry, N.P., René de Léry, N.P., le R. P. Louis de Léry, S.J., MM. Alexandre Alleyn, Henri Alleyn, Charles Chapais, Henri Alleyn, Charles Chapais, Edmond Flynn et Albert Demers; son cousin, le colonel de Montarville Taschereau.

Dans le cortège, on remarquait: l'hon. sénateur Lucien Moraud, Bâtonnier du Barreau de Québec, Sir Georges Garneau, l'hon. M. P.-Emile Côté, ministre de la Voirie, l'hon. M. C.-F. Delâge, les honorables juges Antonin Galipeault et Roméo Langlais, MM. les juges Hugues Fortier et Laetare Roy, le docteur Philippe Hamel, M.P.P., M. J.-P.-A. Gravel, C.R., le lieut.-colonel Léon Lambert, le lieut.-col. J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, M. P.-A. Angers, N.P., le Dr Massue Fortier, M. Thomas Maher, M. J.-E. Bolly, N.P., le lieut.-col. de Montarville Taschereau, le lieut.-col. Oscar Gilbert, M. Emile Morin, C.R., échevin, MM. G.-I. Lachance, J.-A. Roy, I.F., M. Alleyn Taschereau, C.R., MM. les chevaliers J.-S. Matte et Jules Côté, M. Paul Grenier, N.P., M. Emile Delâge, N.P., MM. Alfred Demers, Richard Alleyn, C.R., Jos. Sirois, N.P., Chs Baillargeon, N.P., C.-E. Alleyn, N.P., Joachim Tessier, le Dr Eudore Parent, le Dr W. Brunet, Jules Garneau, Joachim Grenier, Gerald Monaghan, etc.

A la famille en deuil, l'"Action Catholique" réitère l'expression de ses plus vives sympathies.

Lettre d'Hepburn

M. F.-X. Chouinard, Greffier de la Cité, a déposé au Conseil de Ville, hier soir, une lettre de l'hon. M. Hepburn, premier ministre de l'Ontario, dans laquelle ce dernier accuse réception d'une résolution du Conseil de Ville de Québec appuyant son attitude au sujet des écoles séparées d'Ontario, et remercie les autorités municipales de leur geste.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien au cours de la semaine du 7 mai 1936, furent de $2,557,000, alors qu'elles avaient été de $12,153,000 au cours de la semaine correspondante de 1935. Il y a donc eu augmentation de $404,000.

Bijouterie, Perles, Pierres Précieuses Or et Argent

LA JEUNE mère est complètement absorbée dans la contemplation de ses brillants ornements. Il est possible que ces bijoux réjouissent son coeur troublé mais ils n'apporteront pas de soulagement à ses enfants. Nul doute que ceux-ci n'aient besoin d'un bon remède de famille, mais il n'y en a pas un seul dans le cabinet à pharmacie.

Nul foyer ne devrait être sans quelques bons remèdes domestiques bien choisis. Lorsqu'un membre de la famille se sent faible ou agité, quand celui-ci ou celle-la n'a pas d'appétit et souffre de constipation, de maux de tête, d'étourdissements ou d'insomnie causés par une élimination intestinale défectueuse, c'est alors le moment opportun pour un bon remède de confiance, tel que le

Novoro du Dr Pierre

de Stimuler l'Action de la Digestion et de l'Elimination ;
de Tonifier les Fonctions de l'Estomac et des Intestins ;
de Procurer au système un Sérieux Nettoyage.

Le Liniment Oléolo du Dr Pierre

s'emploie extérieurement avec succès contre les

Douleurs Musculaires et Névralgiques, — Foulures et Contusions, — Blessures et Coupures bénignes, — Entorses et Muscles endoloris, — Morçures et Piqûres d'Insectes, — Tendons Contractés et Morçures du Froid.

Ne mettez pas tout votre argent dans une boîte à bijoux ! Considérez aussi l'importance de votre cabinet à pharmacie ! Ayez en réserve du Novoro et du Liniment Oléolo. Il arrivera un jour où vous en aurez besoin et ils vous seront alors plus précieux que de l'or, des perles ou des diamants
Le Novoro et le Liniment Oléolo ne sont pas fournis par les pharmaciens. Ils sont vendus exclusivement par des agents locaux

Eprouvez les excellentes propriétés de ces remèdes. Envoyez le coupon pour cette

OFFRE SPECIALE :

Une bouteille d'essai de Novoro du Dr Pierre contenant 14 onces de médecine, suffisant à faire un généreux essai de ce remède peut être obtenue en port payé, livrée à votre porte, au prix spécial de $1.00.

Deux bouteilles de

Liniment Oléolo du Dr Pierre

peuvent être obtenues, délivrées chez vous franco de port, au prix spécial de $1.00.

Dr Peter Fahrney & Sons Co.
2501, Washington Blvd., CHICAGO, ILL.
Livré exempt de douane au Canada.

Dr Peter Fahrney & Sons Co., Coupon No. C2468
2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Veuillez trouver ci-joint $ ..... pour essai de la médecine marquée ci-dessous et qui doit être envoyée sans frais de port.

Faire une croix dans le carré devant l'offre que l'on désire :

[ ] $1.00 pour une bouteille d'essai de Novoro du Dr Pierre.
[ ] $1.00 pour deux bouteilles de Liniment Oléolo du Dr Pierre.
[ ] $2.00 pour une bouteille d'essai de Novoro du Dr Pierre et deux bouteilles de Liniment Oléolo du Dr Pierre.

Nom .....
Adresse .....
Bureau de Poste .....

A Riv.-du-Loup

En Cour Supérieure. —Rivière-du-Loup, 4 — L'honorable juge Gibson, siégeant en Cour Supérieure vient de rendre jugement dans la cause de Victor Dionne, contre Joseph St-Pierre et la Cie Imperial Oil. Cette cause fait suite à un accident arrivé à Cacouna, le 21 septembre 1935 et qui causa la mort de la fillette du demandeur, âgée de 9 ans. St-Pierre faisait la distribution d'huiles et son camion frappa la fillette alors qu'elle traversait le chemin. Le demandeur prétendait que l'accident était arrivé par la faute de St-Pierre qui aurait conduit son camion à une vitesse exagérée et qui n'aurait pas averti de son passage. En analisant la preuve l'honorable juge remarque qu'il a été prouvé que le camion allait à une vitesse permise et ordinaire et que le père, qui accompagnait sa fillette a été suffisamment averti de la venue du camion; que l'accident est dû au fait que la fillette s'est lancée tout à coup dans le chemin pour aller faire une commission à la maison. L'action a été en conséquence renvoyée avec dépens.

Travaux aux C. N. R. — Des instructions viennent d'être reçues ici de la commission des chemins de fer pour autoriser le remplacement des rails dans la cour de la gare. C'est l'intention de la commission, nous dit-on, de faire exécuter ces travaux par un groupe de chômeurs du camp de Valcartier.

Au quai.—La compagnie Clarke a commencé l'exécution de son contrat au quai de la Pointe de la Rivière-du-Loup. La partie face au débarcadère des bateaux sera agrandie pour en rendre l'accès plus facile. Le travail consistera dans le revêtement en acier chromé de toute la partie extérieure du quai.

Sport chasse et pêche. — Le club de Chasse et de Pêche de Fraserville a eu son assemblée annuelle ces jours derniers et a fait l'élection de ses officiers comme suit: président-honoraire; M. Richard Dubord; président, M. E. A. Doucet; vice-président, M. L. P. Lizotte; trésorier, M. Alphonse Paré; secrétaire, M. Horace Cimon. Directeurs: MM. Emile Ouellet, Adrien Deschênes, Antoine Laforest, J.-T. Bégin et N. Kirallah. Ce club est locataire du lac de la Grande Fourche et est une des plus vieilles associations sportives de notre ville.

A l'arsenal. — Le département des travaux publics est à faire faire des réparations importantes à l'arsenal. Ces travaux sont exécutés par MM. Dumont et Damours, entrepreneurs généraux de cette ville.

L'avance de l'heure. — Depuis dimanche, le 3 mai, l'avance de l'heure est officielle dans notre ville.

Pour l'oeuvre des vocations. — M. l'abbé L. Fournier, propagandiste de l'oeuvre des vocations était à la paroisse Saint-Patrice, dimanche dernier. M. l'abbé Fournier a prêché aux offices de la journée et a fait un chaleureux appel en faveur de l'oeuvre des vocations. A l'heure d'adoration, le soir, le prédicateur a fait un éloquent sermon sur l'observance du dimanche.

Reconsidération

M. l'échevin Philémon Garneau a donné avis hier soir, au Conseil de Ville, qu'à la prochaine séance il demandera la reconsidération du rapport relatif aux contrats du département des travaux publics.

M. Robert-J. CROMIE, éditeur du "Vancouver Sun", est mort subitement, ces jours derniers, à Victoria. M. Cromie était âgé de 48 ans.

Ce qu'on pense en Uruguay

MONTEVIDEO, 16. — U.P. — Le journal El Pueblo, organe semi-officiel du gouvernement de l'Uruguay, disait hier : "Les sanctions de la Société des Nations contre l'Italie ont échoué et il n'y a pas d'autre chose à faire que de les lever". Le journal ajoute, citant le ministre des Affaires étrangères : "Le gouvernement n'a pas envoyé de nouvelles instructions à son représentant à Genève, mais continuer l'application des sanctions causera un mal incalculable".

Les changes

Ottawa, 14.—Le franc français a continué à attirer l'attention sur les bourses de change durant avril. Bien qu'il ait faiblement fluctué, les exportations plus fortes d'or de Paris, et le relèvement du taux d'escompte bancaire officiel de 3 1-2 p.c. à 5 p.c. ont révélé l'assaut auquel le franc est sujet. Les négociations du Gouvernement français en vue d'obtenir un prêt à courte échéance à Amsterdam n'ont pas été terminées. De bonne heure en avril, on a annoncé que le rouble russe devait être maintenu à une valeur équivalente à trois francs français. Quelques semaines après seulement, le 27 avril, la Pologne abandonnait l'étalon-or mais laissait entendre que la valeur du zloty serait maintenue à environ son ancienne valeur or. Le dollar canadien s'est raffermi durant les deux dernières semaines d'avril et il a absorbé une fraction considérable des pertes subies en mars.

Enquête sur la mort de madame Thomas Grenier

La défunte, née Eva Bergeron, portait des blessures à la bouche et au bras. — Traces de chaussures sur le paletot.

ENQUETE AJOURNEE

M. le Dr Jules Vallée, coroner du district, a commencé, hier après-midi, l'enquête sur la mort de Mme Thomas Grenier (Eva Bergeron), dont le cadavre a été trouvé jeudi midi dans une ruelle attenant à l'Avenue Casot. D'après l'autopsie pratiquée par M. le Dr André Simard, la jeune femme portait des blessures à la bouche et au bras. De plus on a relevé des traces de chaussures sur son paletot. A la suite des dépositions des premiers témoins, M. le Dr Vallée a ajourné l'enquête sine die.

Le jury du coroner était formé comme suit: MM. Henri Marcoux, P.-Daniel Gagnon, Emile Dugas, Ovide Grenier, Ludger Lamontagne et Wilfrid Dion.

Les témoins entendus à la Morgue, hier après-midi, sont M. Thomas Grenier, époux de la victime, MM. Gérard Chartier et Arthur Pageau, employés à la Boulangerie Hethrington, Miles Aurore Jobin et Eva Lapointe, M. le Dr Paul Larochelle et M. le Dr André Simard.

M. Thomas Grenier a déclaré à l'enquête qu'il n'avait pas vu sa femme de la journée, jeudi dernier, mais deux livreurs de pain de la boulangerie Hethrington, qui le connaissaient bien l'ont vu en compagnie d'une femme vers onze heures et quart de l'avant-midi, dans une ruelle, derrière les propriétés portant les numéros 81 à 85, rue Casot.

Chez les Zouaves

Compagnie No 20

Les Zouaves de Limoilou, compagnie numéro 20, prendront part au pèlerinage annuel des Congréganistes de leur paroisse dimanche prochain, au sanctuaire de Notre-Dame des Victoires, Basse-Ville.

Par ordre du capitaine G.-H. Cormier, rassemblement en uniforme à 7 heures, aux quartiers généraux, dimanche matin, le 17 mai.

Les profits bruts du Canadien National au cours de la première semaine de mai 1936, ont augmenté de $457,269, comparativement à la semaine correspondante de 1935.

5¢ Cigares PEG TOP Le BON VIEUX FAVORI DEPUIS PLUS DE 50 ANS

Pour vos yeux

J.-Raymond Marchand
autrefois Daniel Piché, Enr.
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
352½, St-Joseph. Tél. : 3-0043

Dr P.-H. RAINVILLE
Chirurgien Orthopédiste
11 années d'études médicales dont 2 aux Etats-Unis et 3 en Europe.
SPECIALITE Membres et colonne vertébrale
Consultations :
402, St-Jean Bureau : 1 à 4 hrs
Tél. : 2-1881 Hôpital : 8-30 A.M.

ESSENCE SUPREME
Fait un sirop à saveur d'Erable le Beurre d'Erable; Crémage de gâteau; Sucre à la crème. — Direction avec chaque bouteille. — Demandez l'Essence "SUPREME"
En vente partout.

TEL. : 2-2890
GERALD MARTINEAU
CLAVIGRAPHES ET FOURNITURES DE BUREAU
78, rue St-Pierre
QUEBEC

Sylvio Brassard
ARCHITECTE
39, Ave Moncton. Tél. : 7341
P.-E. Mathieu.
Architecte associé.

DUGAL & DUBUC
Avocats
105, Côte de la Montagne Tél: 2-3163
Bureau du soir : 7 à 8.30
J.-P. DUBUC
449 St-Jean Tél. : 4-4533

Vient de paraitre

NATIONALISME ET RELIGION

par le R. P. Ls Lachance, o.p.

Essai doctrinal sur un sujet de vive actualité. Solution d'un problème moderne à la lumière des principes de S. Thomas. Prix : 0.80 franco. La Librairie de l'"Action Catholique", 105, rue Ste-Anne, Québec.

OUVRAGES du Chanoine Alf. Weber

Les Quatre Evangiles en un seul. Edition de propagande, format in-32. 0.25 l'unité, la douz. 2.00
Les Quatre Evangiles en un seul. Edit. in-16 cartonné 0.35
Le Saint Evangile suivi des Actes des Apôtres. In-16 0.40
Le Saint Evangile suivi des Actes des Apôtres. In-12 0.75
Le Saint Evangile, commenté par les Apôtres dans leurs Epitres. Format in-8 2.50
Le Sauveur 0.30
Tous les ouvrages ci-dessus sont cartonnés et de très belle apparence.
Notre Mère. Trésor du fervent serviteur de Marie 0.35
Notre Père. Trésor des fidèles serviteurs de S. Joseph 0.35
De Gethsémani au Golgotha. Trésor du vrai disciple de Jésus crucifié 0.35
Librairie de l'"Action Catholique", 105, rue Ste-Anne, Québec.

Ouvrages sur Le St Curé d'ARS

Convert, Mgr.—**Le St Curé d'Ars et les Dons du S. Esprit** 0.85
" " **Ma retraite avec le St Curé d'Ars** 0.75
" " **Le Curé d'Ars et le Sacrement de Pénitence** 0.40
" " **Méditations Eucharistiques.** Extraites des écrits et des catéchismes de St J.-Marie Vianney 0.40
" " **Le St Curé d'Ars et la famille** 0.40
" " **Notre-Dame d'Ars.** Méditations sur la Sainte Vierge 0.50
" " **Catéchismes du St Curé d'Ars** 0.40
Trochu.—**Le Curé d'Ars Prédicateur populaire** 0.75
" **L'Ame du Curé d'Ars** 0.70
" **Le St Curé d'Ars** 1.65
" **Les Intuitions du Curé d'Ars.** 2 Vols 2.25
" **Le St Curé d'Ars.** Brochurette 0.10
" **Ste Philomène.** Vierge et martyre. (La "Petite Sainte du Curé d'Ars) 1.15
Martin.—**Mois de Marie d'Ars** 0.50
Anonyme.—**Heures Catholiques d'Ars.** Relié 1.00
La Librairie de l'"Action Catholique", 105, rue Ste-Anne, Québec.

AUBAINE

Epîtres et Evangiles
de l'abbé Janvier

Un beau livre de récompense pour Ecoles, Collèges, Couvents

D'ici au 20 juin, nous ferons des conditions de vente tout à fait exceptionnelles sur l'ouvrage "Epitres et Evangiles" de l'abbé Janvier. Ce volume contient les Epitres et les Evangiles des dimanches, des fêtes, des Quatre-Temps et de tous les jours du Carême, avec des réflexions, suivis de l'Ordinaire de la messe. Un volume de 600 pages, format 6 x 3½, reliure pleine toile, tranche rouge qui se vend régulièrement $0.75 et que nous ferons à $0.35 l'unité, $3.50 la douzaine, franco, et remise plus considérable pour plus grande quantité.

Cet ouvrage se donne avantageusement dans les écoles comme prix d'assiduité. C'est un excellent moyen de faire pénétrer l'Evangile dans les foyers.

"LA LIBRAIRIE DE L'ACTION CATHOLIQUE"
105, rue Ste-Anne, Québec.

Quatre votes et ajour- au vingt-six mai

(Suite de la septième page)

mité des bills privés qui siège le soir. Je propose donc que nous ayons deux séances par jour.

M. Casgrain. — Il faut la permission de la Chambre.

M. Duplessis. — Je suggère cela. Il y a ici plusieurs ministres. Qu'ils y songent d'ici mardi. Nous désirons procéder avec diligence.

M. Bercovitch. — Je propose d'ajourner au 26 mai. Le bill de Montréal viendra la semaine prochaine. Il y aura plusieurs délégations. Il y a un jour de fête. Plusieurs députés sont intéressés au bill de Montréal. Je propose l'ajournement au 26.

M. Duplessis. — Le comité des bills privés comprend tous les députés. Il a beaucoup d'importance le bill de Montréal, mais nous sommes au comité des comptes publics qui n'est pas pour les choses privées comme l'autre. Il n'y a personne plus intéressé que nous au bill de Montréal, mais il est facile de faire ce qu'on a fait pour les autres bills. Ceux qui voudront y aller iront. Il n'est pas convenable, il n'est pas sage, il n'est pas juste d'ajourner au 26 et de ne pas tenir deux séances. Ce n'est pas par plaisir que nous avons convoqué le comité des comptes publics. C'est par devoir. Mais tant que j'aurai un souffle de vie, j'irai au bout. Ceux qui veulent prendre des moyens dilatoires font bien de se le tenir pour dit.

M. Bercovitch. — Je propose l'ajournement au 26.

On prend le vote. Il est de 19 à 14 pour l'ajournement au 26 mai.

M. Drouin. — Une semaine de gagnée sur le peuple.

Le comité est levé. Alors la foule qui remplit l'espace qui lui est attribué commence à protester. On entend : "Shoo le régime" Shoo Lanctôt", "Shoo le Soleil" "A bas les Juifs". Le tumulte est général. Toutefois, il n'y a aucun échange de coups. La police provinciale est même absente. La foule s'écoule dans l'ordre.

Dr René Roy
Ex-interne du Forsyth Boston
DENTISTE
292, ST-JEAN, Tél. : 4-3180
Rés. : 3-2270

J.-C. McGEE
Fernand DROUIN
AVOCATS
37, de la Couronne, Tél. : 2-7300

Heures de bureau : 9 h. à 12 a.m. 2 h. à 5 p.m.
Dr DONAT ROY
Téléphone : 4-1252 Rés., 8208
CHIRURGIEN-DENTISTE
Anesthésie au gaz
Bureau du soir : Lundi, mercredi et vendredi, de 7 hrs à 8.30 hrs
173, 3ème Avenue - LIMOILOU

Tél. : 2-8023
JEAN TURGEON
AVOCAT
81, rue St-Pierre, Québec

POUSSINS d'un jour certifiés
POULETTES certifiées de 4, 6, 8 semaines
Profitez de nos prix spéciaux pour le mois de mai. Procurez-vous les meilleurs poussins "Leghorn Blanc". La forte éclosion et l'élevage facile que nous avons eus, démontrent une fois de plus la haute valeur de nos poulets.
Ecrivez dès aujourd'hui pour demander nos prix.
Pour toute information, s'a-
ANTONIO PLAMONDON,
Gérant du
COUVOIR COOPERATIF,
St-Raymond, Co. Portneuf.
TEL. : 16

POUR L'ACHAT de vos MACHINERIES
neuves ou de seconde-main pour pour moulin à scie, bouilloires et engins, moulins à farine, moulanges à marteaux, moulanges "M-ré", Omega, Vessot, boutiques à bois, machines "BOURNIVAL", y compris $10,000. de courroie neuve vendue à réduction. Engins à l'huile crue "DIESEL", 5 à 500 forces, stationnaires ou marins. Réparations générales, soudures à l'électricité et au gaz, satisfaction garantie, adressez-vous toujours à
La Fonderie St-Anselme
STATION ST-ANSELME CO. DORCHESTER, P.Q.

TAXIS IDEAL Enr.
Etant les premiers, nous serons toujours aux prix minimum.
Si vous bénéficiez d'un tarif raisonnable, vous le devez aux TAXIS IDEAL.
APPELEZ 2-8282
Pour nouveaux prix sur courses en dehors de la ville.
Tous nos chars sont de modèles récents et munis de radios.

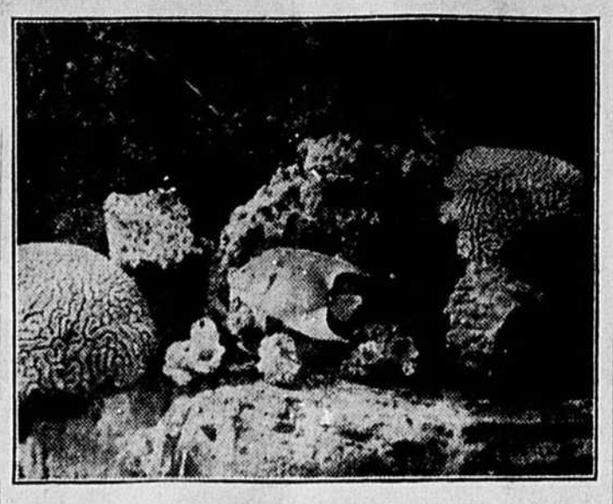

Les jardins sous-marins des Bermudes sont renommés pour la richesse de leur flore et de leur faune. Cette photographie donne une idée de la impidité de l'eau et des êtres étrangères qui l'habitent. — La prochaine Croisière de L'"Action Catholique", aux Bermudes et à Jamaique, partira de Québec le 28 mai. Pour renseignements et INSCRIPTIONS, s'adresser sans retard à L'ACTION CATHOLIQUE-VOYAGES, 103, rue Ste-Anne, Québec. (Tél. 2-4771), ou à M. A.-P. BIBEAULT, au Canadien National, 10, rue Ste-Anne, Québec. (Tél 2-8201).

A Beauport

Le Cercle Saint-Jean présentera lundi et mardi, au Collège de Beauport, un magnifique drame en 3 actes, de Julien Richer, intitulé "Pour le Christ-Roi". C'est un épisode de la persécution au Mexique: le martyr de deux jeunes enfants en 1921.

DENTISTE
Dr S. GAUDREAU
98, ST-JOSEPH. TEL. : 4-3721

MAISONS A VENDRE
ARGENT A PRETER
de La Bruère Fortier
Tél. : Rés 3-2520 NOTAIRE Tél. : Bur 3-0755
37, DE LA COURONNE

Dr Rod. Talbot
CHIRURGIEN-DENTISTE
33, rue St-Jean, Tél. : 2-3312

A LA RADIO
LUNDI SOIR
CRCK, CRCM, CKCH
7.15 à 7.30 h.
M. René CHALOULT
AVOCAT A QUEBEC
parlera sous les auspices de
L'UNION NATIONALE
SUJET :
"La gazette scandaleuse du régime".

RETRAITE FERMEE
Villa Manrèse

Lundi, 18 mai, retraite fermée pour hommes et jeunes gens à la Villa Manrèse. Les exercices commenceront à 8 h. 30 du soir (heure avancée) pour se terminer jeudi soir (Fête de l'Ascension) à 4 heures.

Ceux qui désirent prendre part à cette retraite sont priés de s'adresser au Rév. Père Directeur, Villa Manrèse, 100, Chemin Ste-Foy, Québec Téléphone: 5052

Chs-Ed. Leclerc
AVOCAT
37, rue de la Couronne Tél. : 2-5245

FOURRURES
JOS. LACHANCE
Entreposage 1% Voute moderne. Fourrures printemps, remodelage et manteaux sur mesures. Bas prix. Rat musqué prix d'occasion, 189 St-Olivier. Tél. 3-0530

AUX MENAGERES
Soyez certaines de bien réussir votre ménage du printemps... employez ce qu'il y a de mieux pour vos nettoyages, c'est-à-dire
L'EAU MERVEILLEUSE qui est 100% pure supérieure aux imitations - - -
Si votre épicier ne l'a pas, téléphonez à
TEL.: 4-2661
DEMONTIGNY & PONLOT
39, 7e Rue, Limoilou

UNIVERSAL AUTO, LTEE
VENTE DE $100,000 D'AUTOS USAGÉS

Nous demandons
25 VENDEURS ADDITIONNELS
Afin de nous aider à répondre à la foule d'acheteurs

PAIEMENTS FACILES
Chacune de ces voitures représente une valeur sans égale. Notre mode de paiement facile, avec protection pour feu, vol, collision, est à votre disposition, si désiré.
GRATIS : — Nous acquitterons les frais de transport par chemin de fer à toute personne venant visiter nos salles de ventes et qui fera l'achat de l'une de ces magnifiques occasions.

VENEZ AVEC VOTRE VOITURE ACTUELLE
Elle vous servira de montant comptant
LA BALANCE EN VERSEMENTS FACILES

GROUPE "A"
TOUS LES AUTOS COMPRIS DANS LE GROUPE
pas plus que ... $98
ANNEES 1931 - 30 - 29

DURANT	sedan 4 portes		STUDEBAKER	coach	
GRAHAM Paige	sedan 4 portes		NASH	coach	
ESSEX	sedan 4 portes		De SOTO	coach	
FORD	sedan 4 portes		BUICK	coupé 5 pass.	
CHEVROLET	sedan 4 portes		CHEVROLET	coach	
BUICK	sedan 4 portes		CHEVROLET	coupé	
DODGE	sedan 4 portes		PONTIAC	coupé	
HUPMOBILE	sedan 4 portes		FORD	routière	
OLDSMOBILE	sedan 4 portes		ESSEX	coupé	
HUDSON	sedan 7 pass.		PONTIAC	coupé convertible	
HUDSON	sedan 4 portes		WILLIS	routière	
PLYMOUTH	sedan 4 portes		CHRYSLER	coupé	
REO	sedan 4 portes		DURANT	coupé	
CHRYSLER	sedan 4 portes		ESSEX	coach	
STUDEBAKER	sedan 4 portes		FORD	coach	
MARMON	sedan 4 portes		PONTIAC	coach	
NASH	sedan 4 portes		PONTIAC	coupé	

Nous invitons les marchands d'automobiles du dehors à venir choisir quelques-uns de ces chars qu'ils pourront revendre avec bénéfices.

GROUPE "B"
TOUS LES AUTOS COMPRIS DANS CE GROUPE PAS PLUS QUE $249
ANNEES 1932 - 1931 - 1930

CHEVROLET	sedan	5 pass.	PONTIAC	sedan	5 pass.	FORD	routière	
ESSEX	sedan	5 pass.	DODGE	sedan	5 pass.	CHEVROLET	routière	
CHRYSLER	sedan	5 pass.	GRAHAM	sedan	5 pass.	PLYMOUTH	coupé convertible	
De SOTO	sedan	5 pass.	OLDSMOBILE	sedan	5 pass.	PLYMOUTH	coach	
AUBURN	sedan	5 pass.	PLYMOUTH	sedan	5 pass.	CHEVROLET	coach	
BUICK	sedan	5 pass.	FORD	sedan	5 pass.	FORD	coach	
HUPMOBILE	sedan	5 pass.				DODGE	coach	

GROUPE "C"
TOUS LES AUTOS COMPRIS DANS CE GROUPE PAS PLUS QUE $399
ANNEES 1933 - 32 - 31

De SOTO	sedan		GRAHAM	sedan		PLYMOUTH	coupé convertible	
DODGE	sedan		HUPMOBILE	sedan		CHEVROLET	coupé	
FORD	sedan		FORD	coach		FORD	coupé	
BUICK	sedan	6 roues				BUICK	coupé	
CHRYSLER	sedan avec licence		PLYMOUTH	coach		PLYMOUTH	coupé	

GROUPE "D"
TOUS LES AUTOS COMPRIS DANS CE GROUPE PAS PLUS QUE $540
ANNEES 1934 - 33 - 32

BUICK	sedan	PLYMOUTH	coach	avec licence 36	CHEVROLET	sedan		
CHRYSLER	sedan	PLYMOUTH	coach		CHRYSLER	sedan		
DODGE	sedan	PLYMOUTH	coach	avec licence 36	PLYMOUTH	coupé	avec licence 36	
GRAHAM	sedan	TERRAPLANE	sedan		PLYMOUTH	sedan	7 pass.	
NASH	sedan	PLYMOUTH	coach	avec licence 36	DODGE	coupé		
PLYMOUTH	sedan							

UNIVERSAL AUTO LTEE
25, 27, 33, 39, 41, de la COURONNE Téléphones: 5112, 5113, 5114, 5115
MM. FERDINAND GUILMETTE, président; ROLAND GUILMETTE, vice-président; J.-ELOI MALOUIN, gérant des ventes; ALBERT PATRY, assistant-gérant.
Vendeurs : EUTHROPE COUTURE, ALBERT VALIN, LEO LEGARE, P.-A. MARTIN, GEORGES GARNEAU, JOHN TREMBLAY, ALFRED NADEAU, SAM. FLEURY, PIERRE GARNEAU, J.-A. LAPOINTE, F.-H. ANDREWS, CLOVIS FLEURY, PAUL COTE, J.-B. COTE, ANTONIO PARADIS.

C'est la lumière de la vérité chrétienne qui console toutes les douleurs, dissipe tous les doutes, ennoblit tous les sacrifices, ouvre à toute âme bien disposée les sentiers paisibles de la vertu et de l'espérance chrétienne.

PIE XI.

LA VIE RELIGIEUSE

N'est-ce pas le signe d'un esprit nouveau que tant d'hommes de la jeune génération en arrivent, après avoir épuisé tous les filtres des voluptés terrestres, à déplorer leur insupportable misère morale et l'absence en eux de toute valeur spirituelle ?

P. SANSON.

"La presse et l'Action catholique"

Une magistrale conférence de S. Exe. Mgr Joseph Pizzardo, au congrès de la "Bonne Presse" à Rome

A VOUS Messieurs les directeurs, rédacteurs, collaborateurs de la "Bonne Presse", mon souhait cordial de bienvenue et mes vives félicitations pour l'idée excellente qui vous a poussé à choisir Rome comme siège de votre magnifique, éloquent et instructif bilan d'activité publiciste.

Rome, qui est le centre de tout apostolat, peut vous donner ces lumières et ces impulsions que vous cherchez et que vous attendez, même pour cette forme exquise et précieuse de l'apostolat moderne qu'est la presse.

Pour vous exciter au bon combat, il n'est aucune parole plus autorisée et plus lumineuse que celle du Saint-Père, qui renouvellera pour vous ses sages et pressantes exhortations tant de fois adressées aux valeureux ouvriers de la plume.

C'est bien Pie XI, qui, accueillant un antique souhait des publicistes catholiques et donnant une forme concrète et précise aux pieuses sollicitudes de son immortel prédécesseur Pie IX, leur assignait un Patron céleste dans la douce et forte figure de saint François de Sales, et cela par un des modes les plus solennels du magistère ecclésiastique : une Lettre Encyclique.

Je n'oublie pas que votre venue à Rome, près de la tombe des Saints Apôtres, ne peut ne pas être féconde de saintes inspirations surtout en vous rappelant saint Paul, l'Apôtre des gentils.

Où puiser de meilleures protections que près de la tombe de celui dont on dit, avec esprit, mais non sans raison, que s'il avait vécu de notre temps il serait fait journaliste ?

De celui qui, sous le souffle de Dieu, dictait ces lettres merveilleuses par la vigueur alerte, concise et puissante, qualité essentielle pour le labeur ardent, incessant et quotidien de la plume?

Dire les louanges de la "Bonne Presse" pour ses multiples initiatives et ses éditions croissantes serait très beau mais heureusement bien superflu !

La Croix, avec ses pages si riches et si variées, l'abondante et précieuse *Documentation Catholique*, *l'Annuaire Pontifical*, si complet, et la pléiade des autres publications qui en sont comme l'accompagnement et l'escorte, parlent d'eux-mêmes avec une profonde éloquence.

Chaque semaine, des ateliers de la "Bonne Presse" sortent des publications qui sont envoyées dans tout le monde et qui ont ensemble un tirage moyen de 4 millions.

De tels noms et de tels chiffres, c'est, dans le monde contemporain une bataille gagnée.

C'est pourquoi ce magnifique bilan de votre activité de presse est à sa place, ici, au grand soleil de Rome, comme le sceau et le couronnement de vos deux récents jubilés: le centenaire du P. Vincent de Paul Bailly, le "Moine", qui eut l'intuition de la valeur moderne de la presse et donna la vie à la "Bonne Presse"; et le cinquantenaire de *la Croix*, qui est la fleur la plus choisie et la plus chère de la "Bonne Presse".

Quel plus grand éloge faite à *la Croix* que de répéter celui que S. Em. le cardinal E. Pacelli, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, lui faisait lors de son cinquantenaire au nom du Pape, affirmant qu'elle "se révèle un si utile instrument de cette Action catholique qui lui tient tant à coeur" !

Action catholique et presse catholique, voilà le thème que me suggère la logique naturelle de mon discours et dont, en ma qualité d'assistant général ecclésiastique de l'A. C. italienne, j'ai l'intention de vous entretenir.

LA VERITABLE PHYSIONOMIE DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Avant tout, déterminons la physionomie de la presse catholique.

Déjà, en 1925, l'A. C. italienne, par l'intermédiaire de ses organes dirigeants, définissait le journal catholique "le journal qui, d'accord avec l'autorité ecclésiastique, a comme but direct un efficace apostolat social chrétien, au service de l'Eglise, en venant en aide à l'A. C. pour l'obtention de sa fin très haute qui est la restauration chrétienne de la société".

D'où sa tâche "est de contribuer à répandre et à appliquer les principes de la doctrine et de la morale catholiques et les enseignements de l'Eglise, dans les diverses manifestations et dans les multiples activités de la vie sociale".

Le Saint-Père Pie XI, qui a eu le mérite de donner la plus nette définition de l'A. C., a daigné définir aussi le concept propre de la presse catholique, avec une clarté, une ampleur et une force inimitables.

Aucun de nous n'a certainement oublié le mémorable discours que Sa Sainteté prononça, en juin 1933, devant la nombreuse assemblée des journalistes catholiques, réunis à Rome, en pèlerinage international, pour le Jubilé de la Rédemption.

L'auguste Pontife, reprenant d'après un texte évangélique le thème qu'il aime à développer avec un accent toujours nouveau, selon les circonstances et les audiences, c'est-à-dire "la vie chrétienne, ou plutôt abondamment chrétienne", comme fin et résultat inestimable de la Rédemption, répétait sans cesse : *Estote Sancti*.

Le divin commandement constitue la fin même de la Rédemption, et la sainteté de la vie chrétienne, partout diffusée, n'est-elle pas le programme des journalistes catholiques ?

Puis il ajoutait : "Les journalistes savent, sentent — ils ont même raison de s'en glorifier — que le travail accompli par eux est aussi vaste que l'Eglise catholique elle-même, c'est-à-dire aussi vaste que le monde".

Le Saint-Père ajoutait encore : "Leur activité se déploie dans un ordre d'idées d'autant plus élevé qu'ils sont, non pas seulement les porte-voix ou les fabricants de l'opinion publique, mais qu'en toutes leurs actions ils ont pour rôle, "c'est même leur principale raison d'être et d'agir", de vulgariser les trésors de la vie chrétienne dans ses rapports avec la vie individuelle, domestique, sociale, publique.

Leur qualité si noble, si honorée de journalistes catholiques s'affirme dans toutes les parties du journal, non seulement dans quelques pages officielles, dans quelques articles de la rédaction, travaux, il est vrai, des plus importants, mais encore dans toutes les autres pages, même dans ce qu'on appelle la 4e page; bref, leur oeuvre porte partout le sceau du Christ, la teinte, si l'on peut dire, de ce Sang divin auquel nous devons tout ce qui constitue la véritable vie chrétienne".

C'est pourquoi, bien que ne faisant pas partie de l'Eglise enseignante, "les journalistes catholiques sont de précieux porte-voix pour l'Eglise même, pour sa hiérarchie et pour ses enseignements: par conséquent, les porte-voix les plus élevés, les plus nobles, de tout ce que dit et fait la sainte Mère l'Eglise".

"Mais ils ne sont pas seulement les porte-voix de l'Eglise, ils sont aussi les interprètes de la voix des fidèles, et ils reflètent l'impression produite chez les croyants par la parole et la pensée de Dieu, par les enseignements de l'Eglise.

Pour user d'un langage moderne, disait le Saint-Père avec insistance, les journalistes catholiques pourraient être appelés, non plus seulement les porte-voix, "mais les haut-parleurs de l'Eglise, de la vérité, de la foi, de la vie "chrétienne", et cela sous le double aspect d'interprète de la voix de l'Eglise enseignante et de l'Eglise enseignée.

Aussi les journalistes catholiques ont "une vocation spéciale. La leur est une profession de foi et de vie chrétienne et catholique".

Ces dernières paroles, qui resteront classiques et dans lesquelles le Saint-Père résume dans une synthèse lapidaire, son ample, précise et décisive description de la presse catholique, ne peuvent pas ne pas être, pour qui les médite, rapprochées de celles par lesquelles il sculptait indélébilement la physionomie de l'A. C., l'appelant "participation des laïques à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise".

Ici et là se traduit clairement une sollicitude profonde de l'âme du Pape: celle d'unir le plus possible les deux activités, l'Action catholique et la presse catholique, à l'arbre divin et séculaire de la hiérarchie, attribuant à toutes deux une participation au mandat apostolique.

De fait, dans la Lettre apostolique de novembre 1933 au patriarche de Lisbonne, où la pensée du Pape est comme codifiée, il dit : "Par la bonne presse, nous entendons celle qui, non seulement ne contient rien qui soit contraire aux principes de la foi et aux règles de la morale, mais qui de tels principes se fait une règle et une devise".

De là ressort, nette et précise, la physionomie d'une presse catholique au sens strict, d'une presse que nous pouvons déclarer plus proprement au service de l'Eglise, presse d'Action catholique, comme le Saint-Père l'a fait d'ailleurs pour les fidèles. En effet, il a distingué entre les fidèles qui veulent être des catholiques simplement et ceux qui se sentent la vocation de participer à l'apostolat de la hiérarchie. A ces derniers, il a donné une dénomination caractéristique en les appelant : hommes d'Action catholique, femmes d'Action catholique, jeunes d'Action catholique.

Si nous appliquons ce critère à la presse, nous avons une presse "d'Action catholique", qui a pour mission totale et exclusive la participation directe avec ses moyens et dans son cadre particulier à l'apostolat de l'Eglise et qui est nettement distincte de toute autre presse, même de tendances catholiques, mais qui poursuit des fins particulières de partis politiques ou de groupes économiques et sociaux.

Son Exc. Mgr Joseph PIZZARDO, archevêque titulaire de Nicée, assistant-secrétaire d'Etat pontifical pour les Affaires extraordinaires.

LA PRESSE D'ACTION CATHOLIQUE DOIT SE CONFORMER AUX DIRECTIVES DONNEES PAR L'AUTORITE ECCLESIASTIQUE A L'ACTION CATHOLIQUE.

Une telle presse d'Action catholique, ainsi étroitement liée à l'autorité ecclésiastique, en engage, au moins indirectement, la responsabilité, par une conséquence nécessaire et naturelle; si bien qu'elle devra se conformer aux directives données par l'autorité ecclésiastique à l'Action catholique; cette coordination d'Action catholique et de presse d'Action catholique, évidemment, suppose une Action catholique bien établie, c'est-à-dire une élite de laïques collaborant avec la hiérarchie à la diffusion du règne du Christ: élite possédant un centre directeur et réalisateur de l'unité nécessaire au bien de toute la nation.

Ces directives de l'autorité ecclésiastique se réfèrent à l'esprit qui doit informer et animer la presse d'Action catholique, à la façon de traiter les questions politiques et sociales, aux rédacteurs et à la maison d'édition.

Quelles sont ces directives ?

1.—La presse d'Action catholique peut et doit être complète et riche d'informations, doit traiter les questions et matières les plus diverses, mais en même temps elle ne doit jamais perdre de vue qu'elle a une fin unique et totale : diffuser et appliquer les principes de la foi et de la morale catholique et les manifestations multiples de la vie sociale.

D'où l'exigence — qu'on ne peut omettre, parce que essentielle, — que toujours et en tout, dans l'étude des problèmes comme dans la chronique des faits, transparaisse et se voie le sens chrétien : toujours et partout, la presse d'Action catholique tend à montrer et à démontrer que c'est seulement dans l'acceptation et l'application de la doctrine catholique que se trouvent le salut et le bien-être vrai et total de la société.

Elle doit ainsi, en tout moment et en toutes circonstances, avec une volonté précise, manifeste et constante, être et apparaître l'interprétation fidèle des règles directives de la suprême autorité ecclésiastique, publiant et illustrant les actes et documents du Saint-Siège, saisissant devant tous les faits l'occasion d'inculquer la dévotion la plus sincère, l'obéissance la plus parfaite au Souverain Pontife, l'amour le plus profond envers la sainte Eglise.

Dans le champ spécifique de l'apostolat, la presse catholique coopère et s'harmonise avec l'organisation centrale de l'Aetion catholique, en propage largement les initiatives et les activités.

2.—La presse d'Action catholique ne doit pas adhérer, et encore moins se lier, à aucun parti.

Tout en tenant le juste compte des problèmes et des événements politiques, qu'elle ne donne pas la prépondérance aux débats politiques, mais avant tout et par-dessus tout qu'elle cherche et développe le royaume de Dieu et sa justice.

Que ses informations soient impartiales, sans être au service de partis politiques, fussent-ils permis et licites dans le champ catholique; qu'elle se maintienne au-dessus, au nom et avec l'esprit de Celui qui, venu restaurer et sauver le monde, a posé en dehors du monde les buts suprêmes de son règne.

Objective, sereine, élevée dans la considération et la discussion de toutes sortes de questions, qu'elle use d'une digne et chrétienne liberté de critique envers les événements sociaux et politiques, les considérant, comme disent les théologiens, *sub specie aeternitatis*, sous la lumière et le regard de l'éternité, et à cause de cela en vue des intérêts divins de l'Eglise et des âmes.

Qu'elle exhorte au contraire, sans trêve, tous ceux qui s'honorent du nom de catholiques à se maintenir, dans un monde égoïste et divisé, vigoureusement unis dans la défense des droits de Dieu et de la religion, dans l'obéissance dévouée et fervente à l'Eglise, surtout quand, divine inspiratrice au nom d'une sublime maternité universelle, elle croit nécessaire et opportun d'intervenir, même dans des cas délicats et brûlants.

Qu'elle pratique et enseigne le respect mutuel dans l'honnête diversité des opinions, cherchant à obtenir qu'on mette toujours en avant la dignité et la charité chrétienne.

3.—Dans le domaine de l'Action sociale, qu'elle suive comme l'étoile polaire la pensée catholique en fonction des événements; cette pensée a une tradition magnifique et une originalité étonnante; elle est toujours irréfutable et irremplaçable.

C'est seulement dans la pensée catholique, dans l'esprit des grands documents pontificaux — spécialement de la *Rerum novarum* et de la *Quadragesimo anno*, — que se trouve la clé des grandes solutions et qu'est possible l'harmonie profonde et la synthèse des contrastes. Au lieu de suivre des intérêts particuliers qu'elle rappelle aux diverses classes sociales l'accomplissement de leurs devoirs, pour obtenir le respect des droits réciproques dans une action et une collaboration de vraie charité et fraternité chrétiennes.

4.—De telles règles imposent aux journalistes d'Action catholique beaucoup de sacrifices et une grande réserve, par rapports à des autres journalistes : ceux-ci, en effet, sans être indifférents à la religion, ou même en les professant explicitement, font publiquement adhésion à un parti politique, ou à un courant particulier d'idées ou de directives pratiques sur lesquels les citoyens d'une même cité ou d'une même nation sont divisés.

La raison de cette réserve est claire : la journal d'Action catholique, qui doit représenter et réunir autour de lui les catholiques de tous les partis et de toutes les tendances permises, doit se placer, s'établir sur un terrain plus élevé. Mais cette abstention de la politique dans le sens indiqué ne signifie pas, cependant, indifférence ou silence sur les questions doctrinales ou pratiques qui regardent le bien public, pour autant que cela concerne la coopération de tous à la fin propre du corps social, et c'est la "politique" dans son sens le plus haut et le plus légitime, et même obligatoire pour tous les citoyens selon l'ordre de la justice légale.

Par là, on voit également l'efficacité du journalisme catholique dans le domaine de la charité chrétienne, à laquelle revient le soin de promouvoir toutes les formes de prospérité publique. Qu'il demande à ses lecteurs de respecter l'autorité légitime, d'obéir à la loi, de maintenir et de défendre les fondements du salut et du bonheur des peuples, comme sont l'intégrité des moeurs, l'honnêteté de la vie domestique, la mutuelle concorde des classes sociales; en un mot, tout ce qui contribue à rendre paisible et sûre la société humaine.

5.—Quant aux rédacteurs, ils demeurent libres d'exercer selon leur conscience les droits propres des citoyens, pour le plus grand bien de la religion et du corps social.

Pourtant (compte tenu de toutes les nécessités et en faisant pour le mieux), on demande que les intérêts de parti ne prévalent pas, en ce qui les concerne, sur les intérêts supérieurs de l'Eglise, au service desquels ils ont mis leur plume.

Mais le but auquel on doit viser et tendre avec tout l'effort pratique est beaucoup plus haut — comme on a commencé à le faire à l'Université catholique de Lille : — il consiste dans la recherche et la formation d'une génération d'écrivains et de rédacteurs, non pas improvisés, ne possédant qu'une expérience de surface et subitement jetés dans l'arène, mais ayant grandi dans l'ambiance catholique, la nôtre, soigneusement, solidement préparés par une complète éducation de l'intelligence et de la volonté, par une égale connaissance religieuse et sociologique, surtout par l'assimilation de *sensus Christi*, qu'ils doivent infuser dans notre presse.

Une certaine sagesse naturelle est sans doute capable de mesurer les grandes déviations et les égarements intellectuels et moraux, mais elle est bien loin de cette sensibilité chrétienne qui est dans sa plénitude chez les saints, mais qui peut et doit être à un certain degré en tous ceux qui suivent le Christ.

C'est une sensibilité qui découvre tout de suite non seulement ce qui est ouvertement et grossièrement mauvais, mais encore le piège caché, le motif, le danger qui conduite au mal, car, comme dit la Sainte Ecriture, l'homme qui joue avec le danger y périt infailliblement.

Ce n'est pas suffisant. Une telle sensibilité doit devenir esprit et volonté d'apostolat, c'est-à-dire esprit et volonté sacerdotale, puisque la presse d'A. C. est appelée elle-même à participer à l'apostolat hiérarchique.

A cette fin, on aura soin que la famille des écrivains et rédacteurs soit assistée par un prêtre cultivé et prudent, fidèle aux principes et en même temps capable de comprendre et de juger les connaissances et expériences du monde contemporain, tout en rappelant la fière consigne de saint Paul: *Nolite conformari huic saeculo*.

Ne vous conformez pas au siècle présent, mais transformez-vous par un renouvellement de votre esprit, afin que vous puissiez faire connaître quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bien, louable et parfait. (*Rome*, XII, 2.)

On peut dire que dans cette parole de saint Paul se trouve le programme des écrivains et rédacteurs catholiques, avec sa fière consigne contre les maux du temps et avec la sage compréhension de tout ce qui est beau et bon, et par conséquent nôtre, ou qui peut devenir tel.

La mission, le ministère du prêtre dans la famille des écrivains doit avoir constamment ce double aspect.

Il doit se souvenir que, même dans cette branche très délicate, il est le représentant de la religion et qu'il doit toujours tenir sa place à la hauteur où la situe la nature même des choses.

6.—La maison d'édition elle-même prend, dans la presse d'Action catholique, pour des raisons manifestes, une importance très singulière. Non seulement il est nécessaire qu'elle soit indépendante vis-à-vis des groupes sociaux et politiques des activités financières et spéculatives, etc., mais elle doit être de telle nature qu'elle puisse toujours en toute indépendance se conformer aux principes et aux directions de l'Eglise.

LA PRESSE D'ACTION CATHOLIQUE PEUT ET VEUT ETRE UNE, SAINTE, CATHOLIQUE ET APOSTOLIQUE.

Le type de presse jusqu'ici décrit présente évidemment un caractère original et spécifique, marquant une nette différence non seulement avec la presse qu'on appellerait profane, sans vouloir par ce terme exprimer un jugement, mais encore une autre presse moins compromettante, que, par comparaison avec ce type caractéristique, on pourrait dire plutôt de teinte catholique.

Si je ne me trompe, nous nous retrouvons ainsi, en ce qui concerne notre presse, plus près des origines que j'appellerais héroïques et épiques; c'est-à-dire quand les noms mêmes qu'ont pris nos feuilles étaient une définition, un programme: comme c'est évidemment le cas pour *la Croix*; et ils le furent aussi, héroïques et épiques, les hommes, les temps, les programmes et les combats de la vieille garde invincible.

Je rappellerai deux noms, chers et méritants dans cette assemblée choisie : le P. Vincent de Paul Bailly et le P. Picard ; à eux (qui sur la "Bonne Presse" inscrivirent et levèrent le signe du Christ, quand il était plus ignoré et nié par la société) va le salut reconnaissant que l'Eglise, reine et mère, envoie à ses soldats de première ligne.

Je rappellerai les paroles que le vénéré baron d'Ondes Reggio disait au premier Congrès catholique italien, en commençant sa fameuse déclaration de principes qui suscita les délires de l'assemblée : "Le Congrès est catholique et rien d'autre que catholique; parce que le catholicisme n'est ni libéral ni tyrannique; c'est une doctrine complète qui n'admet pas de compléments, lesquels seraient d'ailleurs schismes ou hérésies".

Ces hommes ont pu quelquefois se tromper dans la vision ou dans la prévision de la réalité contingente; mais ils nous ont transmis, intacte et fidèle, une profession de foi que nous avons recueillie, qui est le programme et l'âme de l'A. C.; de cette A. C. aujourd'hui grâce à Dieu reconnue et approuvée, même en des pactes solennels entre l'Eglise et l'Etat.

Comme l'A. C. n'a pas de buts secondaires, elle développe à la lumière du soleil son drapeau et son programme; de même la presse d'A. C., sa création et son auxiliaire en même temps, avec les mêmes fins, les mêmes méthodes, les mêmes inspirations, se place franchement au service de la hiérarchie, participe à l'apostolat hiérarchique, ne met pas son programme en sourdine, comme en déguisant son action de pénétration, puisqu'elle n'a d'autre programme que celui de l'Eglise : promouvoir, reconquérir, étendre le règne du Christ dans le monde.

Pour cette raison, elle peut, sans usurpation, s'attribuer les notes mêmes de l'Eglise, les quatre notes classiques, que le St-Père, dans un mémorable discours du Jubilé, en 1925, appliquait aux jeunes d'A. C., réunis à Rome, de 25 pays du monde : "Soyez uns, soyez saints, soyez catholiques, soyez apostoliques".

La presse d'A. C. peut et veut être une, de même que le Christ est un, une la foi, une l'Eglise, une la morale, en réalisant l'unité de pensée et d'intention, sous toutes latitudes.

Elle peut et veut être sainte, en elle-même et en ses écrivains, comme la religion est sainte et créatrice de saints.

Elle peut et veut être catholique, répandue comme l'Eglise dans tout le monde, visant, dans la chrétienne harmonie des races et des patries, la suprême et universelle harmonie de l'unique troupeau et règne du Christ.

Elle peut et veut être par-dessus tout apostolique, c'est-à-dire participer à l'apostolat de l'Eglise, conquérir, reconquérir, sauver, porter Dieu aux âmes, et les âmes à Dieu.

Si la presse catholique atteint ces sommets, elle deviendra véritablement, essentiellement, presse d'A. C.; son sort se confondra avec celui de l'A. C. elle-même; le problème ardu et complexe du journal catholique dans chacune de ses parties et de ses aspects sera résolu, puisque l'A. C. la créera, lui donnera la foule des lecteurs, lui fournira l'ampleur des moyens d'action.

Seulement, de cette façon, notre presse opposera un jour une digue solide contre la marée mondiale de la mauvaise presse, liée à des intérêts souvent inavouables, asservie et attachée à toutes les propagandes du mal.

Congressistes de la "Bonne Presse", feuilletant le gros fascicule qui contient les actes de votre 35e Congrès général, j'y ai surpris la voix d'un laïque, aujourd'hui devenu une âme d'apôtre, lequel parlait d'un vieil hérétique qui, en d'autres temps, serait resté vingt ans sans mettre les pieds à l'église.

"Et ce vieil hérétique, continuait-il, je le connais, parce que c'est moi.

Mais, puisque c'est *la Croix* qui m'a rendu la foi et conduit à Dieu, il est juste que je prie pour sa diffusion et la conversion de mes frères".

Le jour où notre presse convertira, ramenera au Christ ces "vieux hérétiques", à la foi et à la vie chrétienne, elle deviendra vraiment et par excellence d'A. C.

Ce sera quand tous nos écrivains et publicistes auront compris la profondeur et la plénitude de la parole, dans laquelle le St-Père a défini et gravé pour toujours leur profession comme "profession de foi, de vie chrétienne et catholique".

On me dira peut-être: cette presse qui a pour unique but le règne de Dieu et de sa justice, cette presse qui, s'étendant au delà des étroites limites d'une patrie mortelle fixe ses regards vers les horizons immenses de la patrie immortelle et se soustrait à l'ardeur puissante et dynamique des passions et des compétitions de parti cette presse une, sainte, catholique et apostolique, ne devrait-elle pas aussi descendre de la sphère idéale où elle se déploie vers le champ des réalités de ce monde ?

Et si elle ne touche pas à ces réalités, quelle utilité, quel apport peut-elle donner au bien-être de la société civile et à l'Etat, justement préoccupé et anxieux des légitimes biens terrestres ?

Ne fera-t-elle pas perdre de vue les intérêts tangibles de la patrie terrestre pour les intérêts immortels du règne universel du Christ et de la patrie d'en haut ?

La réponse à ces demandes demanderait et mériterait un long, un bien long discours, mais ma tâche est achevée.

Je ne répondrai qu'un mot indirect, mais cependant décisif.

Du bien dont l'Eglise a enrichi les patries terrestres baptisées par elle d'un baptême de foi et de civilisation, et du mal dont ont souffert et souffrent ces patries pour s'être séparées d'elle sur tant de points, déduisez ce que pourrait faire en faveur des sociétés humaines une presse modelée, pour ainsi dire, sur la physionomie et sur les caractères de l'unique société divine, qui est l'Eglise du Christ.

Un jour, l'Europe chrétienne—parlons d'elle — entendait la langue du *Pater* et dans cette langue elle s'entendait.

Aujourd'hui, l'Europe politique n'entend plus la langue du *Pater* et, pour ce motif, elle ne s'entend plus.

Exalter la bonté et la dignité humaine, défendre l'intégrité des familles et la fécondité des races, tourner les esprits de l'avide recherche des biens de la terre vers la conquête des biens éternels; placer la base des droits et des devoirs humains, individuels et sociaux, dans la justice de Dieu; mettre le fondement de la confiance réciproque dans le dogme de l'unité de la création et de la rédemption; saluer avec le poète chrétien les hommes, tous frères, parce que tous fils d'un même Père, qui est dans les cieux, et tous rachetés par le sang de Jésus-Christ; s'éclairer à cette lumière et à cete flamme de foi et de charité, il me semble que tout cela rend, pour la paix et l'harmonie de la famille humaine, le plus grand des services même matériels à toutes les patries, et contribue efficacement, avec les pouvoirs humains, au plus grand bien de toutes et de chacune de ces patries terrestres.

La protection accordée à la presse par la Papauté

Et les services rendus à la Papauté par la presse.— Sermon de Mgr Mennechet, évêque de Soissons, au Congrès de la Bonne Presse, à Rome.

A la messe célébrée à Saint-Jean-de-Latran, à l'occasion du Congrès de la "Bonne Presse", M. le chanoine Thellier de Poncheville invita les congressistes-pèlerins à méditer cette parole inspirée : "J'ai établi sur la colline de Sion la pierre d'angle; celui qui s'appuiera sur elle ne défaillira pas."

Nous vivons des heures de douloureuse angoisse, dit en substance l'éloquent prédicateur. Partout dans le monde l'inquiétude grandit. Dans le chaos où se débattent les hommes, qui oserait pronostiquer de quoi demain sera fait ? Mais au milieu de notre trouble, quelle joie de trouver, à Rome, une grande certitude, la certitude que si, demain, l'univers est en proie à la révolution ou à la guerre, après-demain l'humanité viendra à tâtons chercher ici et y trouvera le roc immuable où le chef d'une équipe de matelots du lac de Génésareth posa jadis ses pieds nus et où demeure son successeur.

Tout au long de l'histoire, les chrétiens ont pu goûter cette certitude. Mais quel Pontife Dieu ne leur a-t-il point ménagé dans les temps difficiles que nous traversons ! Après Pie IX, le Pape martyr; après Léon XIII, le Pape Docteur; après Pie X, le Pape saint; après Benoît XV, le Pape père, voici Pie XI, le Pape chef, et aussi, on peut bien le dire, martyr, Docteur, saint et père. En ces temps de désarroi, où tous les conducteurs de foules hésitent, il a osé empoigner à pleines mains des problèmes redoutables: il a résolu la question romaine, il a frayé dans toutes les directions la voie par où la société renouvelée pourra s'acheminer vers la vie chrétienne. Sommes-nous dignes d'un tel chef ?

On a parlé de l'apostasie des masses. Mais ne pourrait-on parler de l'apostasie des chrétiens? Ne soyons pas de ceux-là; ne soyons pas de ceux qui semblent douter que l'Evangile a gardé toute sa force bienfaisante.

Soyons fidèles au Pape, fidèles, s'il le faut, jusqu'à la mort. Le sort de nos frères d'Espagne, d'Allemagne, du Mexique, de Russie, nous avertit qu'une telle pensée ne doit pas être bannie de nos esprits. Mais n'oublions pas que la fidélité qui consiste à vivre pour le Pape n'est pas toujours moins courageuse que la fidélité qui consiste à mourir pour l'Eglise.

M. l'abbé Thellier de Poncheville, convia ensuite ses auditeurs à défendre sans réserves, à promouvoir sans faiblesse, la pensée du Chef qui assurera le triomphe de l'Evangile du Christ sur le programme sanglant de Moscou. Il les invita à garder confiance, une confiance que doit grandir le spectacle de la jeunesse, du Pape et de la Papauté, la confiance qu'ils ne mourront pas avant d'avoir vu s'élever sur le monde l'aurore d'une nouvelle chrétienté.

Les catholiques aux Etats-Unis

D'après l'Annuaire catholique des Etats-Unis, qui vient de paraître, la population catholique des Etats-Unis a atteint, en 1935, le chiffre de 20,523,000 âmes, en augmentation de 200,459 sur l'année précédente. Dans ce dernier chiffre, il y aurait 63,845 convertis, soit 14,664 de plus qu'en 1934.

Parmi les plus illustres convertis, signalons M. Wahsburne Child, écrivain bien connu, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Italie, ainsi que M. Albert B. Fall, qui fut secrétaire de l'Intérieur et sénateur du Nouveau-Mexique.

Ce dernier se trouvait gravement malade de pneumonie lorsqu'il fut reçu dans l'Eglise.

Il demanda à un vicaire de la cathédrale d'El Paso (Texas) de le baptiser. Le prêtre lui donna une instruction sommaire durant deux jours et reçut son abjuration. La santé de l'ancien ministre américain s'améliora par la suite, et M. Fall complète actuellement ses connaissances religieuses en étudiant assidûment le catéchisme.

Une nouvelle paroisse à Pékin

PEKIN. — La ville de Pékin était répartie en cinq paroisses; la plus ancienne, celle du sud, remonte au P. Ricci qui s'établit à Pékin en 1601 celle de l'est, au P. Shall, un des successeurs immédiats du P. Ricci; celle du quartier ouest eut pour fondateur le P. Pedrini, lazoriste italien, précepteur de l'empereur Youngtcheng, et la cathédrale.

La paroisse Saint-Michel se trouve dans le quartier des légations et assure le service religieux de la colonie étrangère. Son curé s'émut de voir sa paroisse s'étendre en de nouveaux faubourgs, dépourvus de lieux de culte; il ouvrit une modeste chapelle de secours pour les quelques néophytes du voisinage et un petit orphelinat desservi par les Filles de la Charité; ces modestes constructions de début ont fait place avec le temps à un bel immeuble pour les religieuses et une nouvelle église maintenant érigée en paroisse.

La charité chrétienne

En pays de Mission

ROME. — Mgr Bartocetti, ancien minutante de la S. Congrégation de la Propagande, bien au courant des questions missionnaires, a publié, sous les auspices du Conseil Supérieur de l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi, un ouvrage, préfacé par Son Em. le Cardinal Salotti, intitulé: "La charité chrétienne en pays de mission". Richement illustré l'ouvrage se divise en six chapitres. Le premier traite de la charité "qui révèle la beauté du Christ"; la charité reste l'unique et grand motif qui pousse les missionnaires à se consacrer entièrement à la diffusion du Règne du Christ, surmontant pour cet idéal tous les périls, les souffrances, les persécutions et même la mort. Le deuxième chapitre traite de l'assistance médicale non professionnelle, c'est-à-dire l'oeuvre des missionnaires, qui ne sont ni médecins, ni infirmiers, en faveur des malades. Le missionnaire est médecin par nécessité dans bien des contrées où le médecin n'a pu encore arriver, et dans ce champ immense il accomplit une oeuvre admirable de dévouement. Au troisième chapitre sont étudiées les oeuvres médicales et sanitaires proprement dites, hôpitaux, médecins, infirmières. Le quatrième chapitre traite des lépreux; dans les léproseries l'héroïsme des missionnaires a donné des preuves inégalables d'un courage humble et de tous les instants. Le cinquième chapitre parle des oeuvres qui essayent de porter remède aux multiples misères qui affligent l'humanité : enfance abadonnées, aveugles, sourds-muets, indigents de toutes sortes, vieillards, prisonniers, condamnés à mort, misères variées que la charité chrétienne a toujours su secourir. Le dernier chapitre est consacré à la charité chrétienne en temps de calamités publiques, guerres, tremblements de terre, inondations, famines. Des statistiques terminent l'ouvrage.

Comme le dit S. Em. le Cardinal Salotti, le travail de Mgr Bartocetti "par son ample documentation, par l'ordre des matières traitées, par sa logique, par les faits attrayants qu'il raconte, par la clarté et la sobriété du style, l'impose de lui-même à la considération et à la bienveillance du lecteur."

Veillée d'armes, défilé et ralliement patriotique

Etre un "Chic type"

C'est-à-dire bon travailleur, *gai, serviable, crâne,* mais pas crâneur, ayant si possible la répartie facile, le mot pour rire, et à défaut de cela — car tout le monde n'a pas les mêmes qualités et il ne faut pas prétendre en ce genre à plus qu'on ne peut, — modeste, intelligemment et généreusement dévoué.

Dévoué, cela surtout.

Donc, à la *maison,* à la section, ne pas hésiter à "en mettre un coup', pour tirer quelqu'un d'embarras, aider au bien général, faciliter la tâche d'autrui.

Avec les *camarades* de travail, intransigeant pour ce qui intéresse la foi, la morale: là, ne pas supporter une brimade, une vilaine insinuation, une injure à mon titre où à mes pratiques de chrétien : l'acier est fait pour travailler ou apprendre à travailler, non pour qu'on ridiculise les croyances de chacun.

Pour tout le reste, beaucoup d'allant, toujours le *sourire;* bien distinguer la brimade mauvaise de la joyeuseté sans malice, pour me faire aller. Ne pas prendre la mouche à propos de tout et de rien. Non, et plus je serai ferme sur les points essentiels — ce qui m'attirera la confiance et le respect de tous — plus il convient de me montrer *bienveillant* et *bon, aimable* et *dégagé,* dans tous les autres cas.

Les vêtements de marque durent pour l'argent qu'ils vous coûtent

Complets

"Fashion-Craft"

(la grande marque 100% canadienne-française)

Tissus de qualité éprouvée, worsteds et tweeds les plus nouveaux.

Couleurs d'été, dans les teintes de gris, de brun et de bleu.

Vestons à devants droits ou croisés.

Modèles pour les Hommes et les Jeunes Gens, tout faits, ou faits sur mesures en dedans de 10 jours.

Prix populaires

22.50

FOURRURE . . . Pensez un instant à ça :

Donnez maintenant votre commande de réparation de votre manteau de fourrure.

Avantages:

1. Vous payez moins cher actuellement.
2. Vous paierez la facture à la livraison seulement.
3. Moyennant $10. de travail, nous gardons votre manteau gratuitement, bien assuré contre Feu-Vol-Accidents.

J.B. Laliberté Limitée

MANUFACTURE DE FOURRURES

(Capital entièrement contrôlé par la succession de J.-B. Laliberté)

Edmond Laliberté, Président (Petit-fils de J.-B. Laliberté)
Edouard Paradis, Directeur (Expert en fourrures)
Edouard Coulombe, Secrétaire (Petit-fils par alliance de J.-B. Laliberté)

La J. O. C. va de l'avant

Une affiliation à Thetford

C'est un fait accompli: la J. O. C. existe bel et bien à St-Maurice de Thetford-les-Mines.

Préparée depuis plusieurs mois, l'affiliation officielle eut lieu le 10 mai en présence d'une salle bien remplie de parents et d'amis venus pour voir la J. O.C. en action.

On l'a certainement vue ce soir-là, car les jocistes étaient joyeux et conquérants.

La présence d'une vingtaine de jocistes de Québec donnait à cette fête un cachet d'entr'aide et de fraternité dont la J. O. C. a le secret. Ce n'était pas seulement la J. O. C. de St-Maurice ou la J. O. C. de Québec, mais c'était la J. O. C. tout court qui vibrait de tout son coeur de jeunesse, réalisant ainsi, sa belle devise : "Fier, Pur, Joyeux et Conquérant pour Garder au Christ la Jeunesse Ouvrière."

En avant ! frères jocistes de St-Maurice. Vous avez un magnifique champ d'apostolat à exploiter. Soyez de vrais apôtres de l'Action catholique de la classe ouvrière de notre milieu et vous mériterez vous aussi, l'éloquent compliment du Pape Pie XI : "Jocistes VOUS ETES LA

Une visite à Bienville

La section locale de la J. O. C. a donné mercredi une soirée de propagande jociste de toute première valeur au point de vue de conquête.

La fraternité jociste y a trouvé une réalité. 135 jocistes de Québec ont traversé, faisant entendre les échos de leurs chants joyeux, et sont allés donner un "appui" aux copains de Bienville qui sont décidés d'être les "jocistes ypes" de la rive sud.

Tous ceux — et il étaient nombreux — qui ont vu passer les jocistes, disciplinés et en rangs bien serrés, lançant dans les airs les refrains joyeux de leurs chants, ont compris le pourquoi de cette démonstration par une jeunesse joyeuse et conquérante pour un monde nouveau. Et il n'était pas surprenant alors d'entendre des voix s'unir aux jocistes pour chanter :

"Et nous irons jusqu'au bout du monde, la J. O. C. ne mourra pas." parce qu'elle sera vivante chez nos copains et frères jocistes de Bienville.

A la conférence de M. Cantave !

Acéjistes, lundi soir prochain, l'honneur vous commande d'être à la salle Loyola pour entendre M. Philippe Cantave, un jeune noir de Haïti.

Que vous soyez jocistes, jécistes ou jicistes, que vous soyez simple avant-gardien ou cercliste depuis longtemps, ce jeune conférencier saura certainement vous intéresser.

Philippe Cantave qui nous parlera de la jeunesse d'Haïti trouvera-t-il pour l'entendre une jeunesse bien organisée, une jeunesse qui sait se déranger? Nous en avons la certitude.

D'autant plus que la séance est gratuite.

Et vous pouvez amener vos blondes et vos brunes, même vos parents. Car si notre invitation s'adresse particulièrement aux jeunes, il y aura de la place pour tout le monde, jeunes et moins jeunes.

Donc, lundi soir, salle comble au Loyola !

Achetons le timbre de Dollard !

Une patriotique initiative vient d'être prise par un groupe de jeunes écoliers dont nous tairons le nom pour le moment.

Quelle initiative ?

Publication d'un timbre de Dollard. Il est magnifique. Il vous rappellera la belle figure du héros s'appuyant sur une non moins belle feuille d'érable.

Le prix du timbre est ridiculement bas: vingt-cinq sous le cent; deux dollars le mille.

Tous, nous voulons d'une jeunesse à la Dollard. Alors exprimons ce voeu en oblitérant nos lettres avec timbre. Une lettre passe sous les yeux de bien des gens. Si chacune des lettres de tous les jeunes portait le timbre de Dollard, quel enseignement patriotique nous donnerions.

Envoyez vos commandes immédiatement à :

Secrétariat de l'A. C. J. C.,
Parc Victoria, Québec.

L'Action catholique, guerre mondiale

On parle beaucoup de guerre en ce moment. Le moindre des citoyens, le plus obscur lecteur du plus petit journal a ses idées sur l'imminence du cataclysme. Partout, dans les tramways, les restaurants, les tavernes, les clubs, sur la rue, à la maison, dans la cuisine, dans le fumoir, même dans la "nursery", à la ville, à la campagne, au travail comme au repos on parle de guerre. On aligne coalition contre coalition, on forme des ententes, on déclare des sanctions, on viole des traités, on en conclut, on prépare des offensives, des bombardements, on massacre les populations, on est prêt à gager son dernier sou sur la victoire de tel pays, on fait tomber des dictateurs, on désagrère des empires, on fustige les marchands de canon, on change la carte du monde en buvant un verre de cidre. Les choses en sont rendues à un tel point, les esprits sont tellement enflammés que même les réunions de pacifistes finissent par tourner en bagarres.

Toute cette mitraille intellectuelle, ces discussions qui sentent la poudre, cette stratégie de soldats de restaurant, cette diplomatie de coin de rue, — enfin ce réveil du petit maitre du monde qui dort au coeur de tout homme, font oublier une guerre autrement importante, une guerre déjà déclarée, une guerre mondiale qui durera longtemps, où tous doivent combattre et qu'il faut absolument gagner.

Je veux parler de la guerre commencée il y a environ 2,000 ans entre les forces du Bien et celles du Mal. Le premier contingent du Bien comptait douze militants qui moururent tous au champ d'honneur mais non sans avoir recruté un grand nombre de soldats. Ces légionnaires du Bien s'appelèrent bientôt chrétiens d'après le nom de leur Chef le Christ. Après avoir pris l'Empire Romain, vaincu les barbares et organisé le territoire conquis, les soldats du Christ et leur chef le Pape se reposèrent un peu. A l'instigation sans doute de quelque espion du Mal, voilà que la discorde se mit dans le camp. L'armée des Protestants et celle des Orthodoxes se révoltèrent contre leur chef et, tout en prétendant continuer la lutte contre le Mal, voulurent suivre de nouvelles tactiques.

Cette défection, loin de retarder sa marche, le Chef soutenu par la loyale armée Catholique porta ses énergies vers d'autres champs de bataille. Il organisa des corps expéditionnaires qui pénétrèrent en Amérique, en Asie et en Afrique. Cette légion étrangère, malgré une infériorité numérique décourageante, accomplit des merveilles, prit presque toute l'Amérique et plusieurs places fortes de l'Asie et de l'Afrique.

L'armée du Christ était devenue très nombreuse. Aussi surgit-il des difficultés d'ordre intérieur qui n'existaient pas lorsque l'armée ne comptait que douze hommes. Ces héros et leurs premiers compagnons étaient des soldats parfaits. De nos jours l'armée du Christ a un très bon état-major, des officiers irréprochables mais les soldats ne sont plus ceux du temps de la conquête de Rome. La discipline et la confiance dans les chefs ne sont plus celles des beaux jours de Jérusalem. Des espions du Mal ayant distribué des pamphlets et empoisonné nombre de cours d'eau, des épidémies d'indifférence, d'hérésie, de nationalisme, d'athéisme, de communisme, d'immoralité se sont déclarées et le niveau moral des troupes a baissé. Les deux corps d'armée schismatiques qui suivent encore la bannière du Christ ont eu aussi leurs malheurs : les mêmes épidémies se sont répandues, leurs légions étrangères n'ont pas très bien réussi et l'armée Orthodoxe a été presque totalement détruite par une attaque de communisme qui dure encore. Une des grandes plaies de l'armée du Christ sont les combats intérieurs que se livrent souvent les différents régiments. La plus déplorable de ces rixes fut celle qui éclata en 1914 entre les régiments des Germains et le reste de l'armée.

Pour continuer la lutte contre le Mal extérieur et le Mal intérieur, le Pape de ses G. Q. G. de Rome, a organisé un corps de soldats modèles pour aider l'état major et les officiers à maintenir la discipline et le niveau moral de l'armée. Tous peuvent faire partie de ce corps d'élite s'ils sont prêts à travailler plus fort que les autres. On a formé des groupements d'élite pour toutes les unités de combattants: les jeunes conscrits, les réservistes, les sapeurs, les artilleurs, les ambulanciers, les clercs, etc. Ces troupes d'élite portent différents noms selon le milieu où elles agissent (en effet les jeunes doivent agir sur les jeunes, les adultes sur les adultes, les ouvriers sur les ouvriers et ainsi de suite) mais elles sont toutes réunies sous la même bannière et le même mot d'ordre. Ce sont les forces de l'A. C., la meilleure troupe de toute la Chrétienté, où tous les hommes sont blessés de guerre et décorés! La division "Action Catholique" Si toutes les divisions étaient comme celle-là, l'armée verrait vite disparaitre les trainards et les épidémies qui ralentissent sa marche et les forces du Mal seraient vaincues en deux ou trois campagnes.

"JEUNESSE" est un soldat de l'A. C., régiment du Canada compagnie française, section des jeunes, actuellement en garnison à Montréal, dans la province de Québec. Il fait partie du Service d'Information et d'Intelligence de l'Armée et s'occupe surtout de combattre les ennemis de l'intérieur, les trainards, les espions et les lâches.

Il a décidé dans ses rapports mensuels de donner une vue générale des opérations de l'armée de l'A. C. Des jeunes conscrits du régiment canadien de toutes les branches de l'armée lui ont fourni la documentation. Il espère bien que ce rapport donnera aux soldats qui le liront conscience de leur force, une vue nette du travail qui se fait et surtout du travail à faire.

Voilà les nouvelles du front. La situation n'est pas si rose que cela au sein de l'armée du Christ. Les corps séparés de Protestants s'affaiblissent. Il faudra bientôt peut-être leur envoyer un détachement de la légion étrangère. Le régiment du Mexique souffre de persécution, celui d'Espagne de communisme, celui d'Allemagne d'hitlérisme avancé et toute l'armée elle-même souffre de diverses épidémies. Pour maintenir, malgré les souffrances et les privations de cette longue guerre, le niveau moral des poilus, il faut que les "A. C." travaillent à plein rendement et reçoivent de nouvelles recrues. Il faut tenir à tout prix pour vaincre! Il faut que le régiment canadien se refasse et se prépare pour des luttes plus dures !

"Jeunesse"

PILULES Dodd POUR LES REINS

pour MAL DE DOS RHUMATISME L'IMPURETÉ DU SANG ET LES TROUBLES DES REINS

Pour la fête de Dollard

Tel qu'annoncé la semaine dernière, l'A.C.J.C. et l'Union diocésaine des Gardes paroissiales collaboreront pour fêter Dollard des Ormeaux comme par le passé.

Un Comité-conjoint composé des représentants de ces deux groupes a été formé qui a décidé de célébrer le héros du Long Sault par deux manifestations différentes.

Le 23 au soir, c'est-à-dire samedi prochain, grande Veillée d'Armes au Patronage de la Côte d'Abraham. Les Gardes, les Scouts et autres organisations se joindront à l'A.C.J.C. et à la jeunesse en général pour évoquer le souvenir de la Veillée d'Armes que faisaient Dollard et ses seize compagnons avant de courir à la mort. Comme les braves de 1660, les jeunes prieront pour la patrie.

Le 24, dimanche après-midi, défilé patriotique et grand ralliement au Parc Victoria. Le défilé s'organisera en face du Manège Militaire pour se rendre au Parc Victoria. Parmi les groupes qui y prendront part, mentionnons les Gardes, les Scouts, les Patronages, plusieurs institutions d'enseignement, l'A.C.J.C., etc., etc. Nous donnerons les détails dans les journaux, au cours de la semaine prochaine.

Au ralliement du Parc Victoria, Son Honneur le Maire de Québec sera un des principaux orateurs. A la jeunesse qui présentera des voeux au Premier Magistrat afin que la petite patrie du Vieux Québec triomphe des difficultés présentes, Son Honneur répondra en son nom et au nom de tous les échevins.

Les acéjistes sont particulièrement invités à ces démonstrations. Les jocistes et les jécistes porteront évidemment le costume. Ils sauront aussi égayer de leurs chants la célébration du modèle de la jeunesse.

Une autre conférence de l'abbé Gravel à St-Roch

Devant une assistance nombreuse et distinguée, le Cercle Charest de l'A. C. J. C. de St-Roch, a donné, mardi le 12 mai au soir, en la salle des Chevaliers de Colomb, 111 rue Fleurie, une conférence concert qui a apporté un véritable succès.

Le conférencier, M. l'abbé Pierre Gravel, aumônier du Cercle, fut présenté à l'assistance par son confrère de collège au séminaire de Québec, M. Eugène Huot, président de la Ligue des Citoyens de St-Fidèle.

M. Huot, avec une finesse d'expression que tous lui connaissent, fit un éloge des plus éloquents du conférencier dans la même institution et comme vicaire ensuite et aumônier des différentes unions d'ouvriers.

M. l'abbé Gravel avait choisi comme sujet de sa causerie: "Dollard des Ormeaux."

D'un coup de pinceau d'un artiste averti, le conférencier peignit le tableau le plus vivant de cette belle page de notre histoire nationale.

"Depuis vingt ans, dit-il, la terreur régnait dans la Nouvelle-France. La France occupée ailleurs oubliait d'envoyer du secours et l'ennemi devenait de plus en plus dangereux: la destruction de la colonie était imminente."

Dollard des Ormeaux et seize de ses compagnons qui ne purent résister devant son courage et son patriotisme et jurèrent de le suivre jusqu'à la mort après avoir passé la nuit au pied de l'autel de la Vierge et avoir reçu la Sainte Communion ("Quand on a Dieu dans son coeur on ne peut capituler" ils en avaient la ferme conviction), livrèrent une bataille des plus sanglante à neuf cent Iroquois qui, fascinés par tant de bravoure, renoncent d'essayer de s'emparer de la colonie: La Nouvelle-France était sauvée.

Il fallait tirer des conclusions pratiques et le conférencier n'y manqua pas.

Allons-nous laisser stérile une telle victoire? Non, une leçon s'impose et elle est toute résumée dans cette phrase de l'abbé Lionel Groulx: "Cessons d'être des domestiques dans les maisons de nos pères."

Pour cela il faut commencer par le commencement, c'est-à-dire, au foyer.

Donnons à nos maisons une physionomie plus canadienne-française. Ayons dans nos salons des tableaux qui nous rappellent les plus belles pages de notre histoire, et laissons l'étranger orner ses salons d'étoiles de cinémas.

Encourageons tous les mouvements patriotiques de chez nous. Protestons contre les programmes de musique nègres qu'on ne cesse de nous servir à la radio et exigeons qu'on encourage nos artistes qui ne manquent pas de talents et de goût.

Parlons mieux notre langue ; ne faisons pas comme cette bonne vieille "qui après avoir exigé un commis de langue française dans un établissement anglais, près de Montréal, demande une "can de beans".

En un mot soyons plus catholiques et plus français.

Le programme musical fut exécuté par deux artistes dont la renommée n'est plus à faire: Mlle Marthe Lapointe, cantatrice, et M. Alphonse St-Hilaire, violoniste.

Mlle Lapointe, accompagnée au piano par Mlle Juliette Croteau, interpréta :

1. — Air — Billet de Loterie ..... Nicolo Isouard
2. — Dites-lui ..... Offenbach
3.—Arrivée de Manon ..... Massenet

M. St-Hilaire acompagné au piano par Mlle Savary interpréta:

1.—Valse Espagnole.
2.—Polonaise Brillante ..... de Vieuxtemps
3.—Valse sentimentale ..... Schubert
4. —Scherzo ..... Dissterdof

M. Roland Veilleux remercia ensuite conférencier, artistes et assistance et dit quelques mots de nos oeuvres de jeunesse: Congrégation de la Ste-Vierge, Adoration nocturne, A. C. J. C. et J. O. C.

Le cercle Charest reprendra à l'automne la série de ses conférences-concerts. Nous espérons que nous aurons le même encouragement que nous avons reçu depuis le début. Il nous fait plaisir d'exprimer notre profonde gratitude à tous ceux qui nous ont encouragés.

Nos remerciements à l'"Action Catholique" qui nous a toujours accueillis avec empressement lorsque nous lui avons demandé de publier et nos programmes et le compte rendu de nos conférences.

Le cercle Charest, par :
Léopold GENEST,
sec.-cor.

La souris Miquette — Souvenir — 894

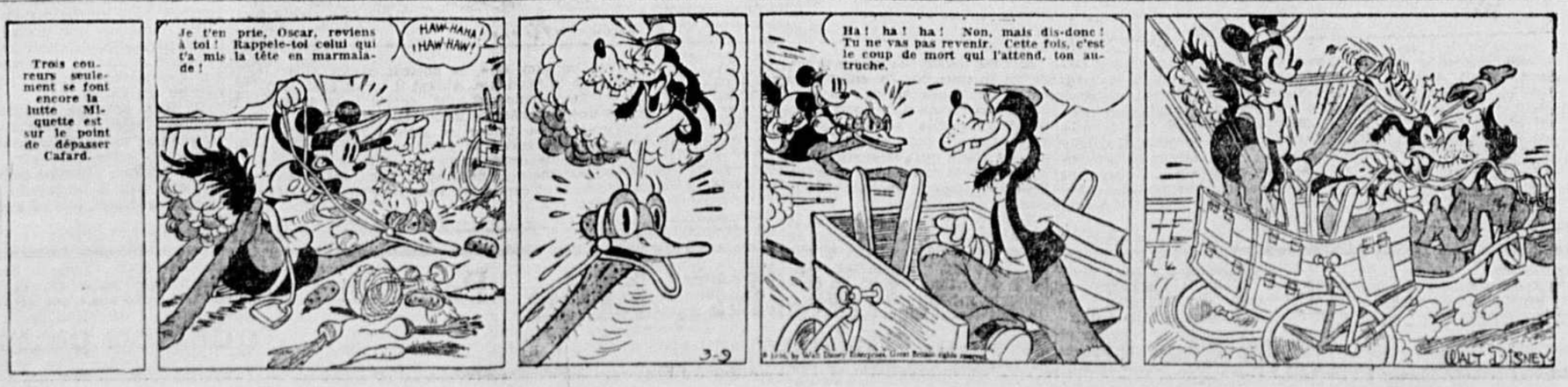

3 Rubans de Clavigraphe
Une ou Deux Couleurs
Pour N'Importe Quelle Machine à Ecrire
Ou Machine à Additionner
SPECIAL
$1.10
Prix Très Avantageux
A La Douzaine
Appelez 4-2307
ou écrivez directement à
SERVICE CARTIER
ENRG. REG'D
61, Neuvième Rue, -:- QUEBEC

L'Amicale du Séminaire compte cinq Jubilaires

(Suite de la dernière page)

pas large en Economique ! Dès lors, tout un front de préjugés, voire, de matérialisme, contre lequel il fallait se buter..

Prélat d'une distinction rare, aux manières de gentilhomme, toujours marquées au coin d'un grand esprit sacerdotal, voilà qui lui a largement ouvert bien des portes et bien des coeurs.

Belle et féconde carrière sacerdotale. On aura soin de le lui rappeler, et aussi beaucoup d'autres choses... Donc, nous n'insisterons pas davantage.

Le curé actuel de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Québec, Mgr Joseph-Esdras Laberge est un humaniste doublé d'un théologien. Un fervent des lettres et des sciences sacrées. Ajoutons: des sciences ascétiques et mystiques aussi.

Ancien élève de l'Ecole Normale Laval, il entra au Grand Séminaire de Québec au mois de septembre 1882. Et, en juin 1886, il couronnait ses études par le doctorat en théologie. Professeur de dogme, cours de première année, de 1886 à 1888, il alla ensuite enseigner au Collège de St-Viateur, Bourbonnais, Illinois, jusqu'en 1905. Puis, revenu à Québec successivement aumônier du Bon-Pasteur et des Ursulines, il est nommé curé de l'importante et belle paroisse de St-Jean-Baptiste de Québec en 1917.

Ce qui le caractérise c'est une douce philosophie qui lui fait envisager tous les problèmes et toutes les situations avec un calme qui désarçonne les nerveux... C'est vraiment le type du bon pasteur... Miséricordieux, compatissant, pardonnant jusqu'à septante fois sept fois ! Apostolat toujours recommandable et sans cesse fructueux.

Esprit cultivé, vivant au contact des livres, et plus spécialement des livres de spiritualité, il distribue à son peuple une doctrine sûre et l'entraîne vers les sommets.

Nous savons que la chrétienne population de Saint-Jean-Baptiste se prépare à dire publiquement toute sa reconnaissance à son curé bien-aimé.

Monsieur l'abbé Thomas Marcoux, un Québecois des plus authentiques, — et il s'en glorifie; — a passé presque toute sa vie sacerdotale dans le diocèse de Chicoutimi, quarante-quatre ans sur cinquante... Et toujours au même poste: aumônier des Ursulines de Roberval. L'aumônier inamovible par excellence... Et depuis septembre 1935 il est retiré chez ces bonnes religieuses, qui, au cours de sa longue aumônerie, ont maintes fois bénéficié de ses largesses vraiment royales. Disons, en passant, qu'il est le donateur du bel orgue de leur chapelle. Et puis, cela nous amène à rappeler que Monsieur l'abbé Marcoux est un musicien distingué, un organiste réputé. Les anciens du Séminaire de Québec savent aussi qu'il fut un chef de fanfare ni plus ni moins merveilleux. Il est ,au surplus, doué d'une voix de basse incomparablement riche. Malgré ses soixante-seize ans et huit mois, il chante encore la préface avec une distinction, un charme, une sonorité et un prenant qui nous convainquent que, tout âgé qu'il est, il ne vieillit point...

On soupçonne bien que les Dames Ursulines de Roberval ne laisseront passer la date du 13 juin prochain sans faire chanter leurs grandes orgues. Façon à elles de manifester leur sincère gratitude à celui qu'elles vénèrent et aiment comme un père.

Point n'est besoin de dire aux anciens que M. l'abbé Tancrède Paquet est toujours à la procure... Cinquante ans de prêtrise, et quarante-huit années de service à ce bureau! Vie fort modeste, mais combien méritoire ! C'est l'homme serviable des pieds à la tête, jusqu'au bout des ongles... Les prêtres du Séminaire, — et ils sont cent-cinq, bien comptés, — pourraient vous en débiter long à son sujet... Mais gardons la consigne et ne disons que ce qu'il faut dire... A son poste, tout le long des journées, tout le long des semaines, tout le long des mois, tout le long des années, voire, tout le long des vacances... Un bel exemple un beau modèle pour tous ses confrères... A sa manière, et combien efficacement, il continue le grand oeuvre de Monseigneur de Laval. Il n'est pas homme à se "douilletter"... Et on suppose bien tout le courage dont il doit s'armer certains jours pour se rendre au bureau de la procure et s'y tenir sans cesse debout durant les longues heures de sa dure besogne ! Ses jambes malades se font de plus en plus réfractaires aux ordres de sa volonté de fer.. Comme tant d'autres de la maison qui l'ont précédé dans la tombe, Monsieur Paquet veut mourir sur la brèche! Qui pourrait l'en blâmer?

Il n'est pas dans les traditions du Séminaire de célébrer avec éclat les noces d'argent, voire, les noces d'or sacerdotales de ses prêtres. Tout de même, Dame Rumeur chuchote qu'on prépare un petit programme, — oh! bien modeste, — pour fêter le demi-siècle de prêtrise du cher confrère.

Les peuples heureux, dit-on, n'ont pas d'histoire... On pense tout naturellement à cet adage, quand on veut écrire quelques lignes à l'adresse de M. l'abbé Théodule Giguère, ancien élève du Petit Séminaire de Québec, et aux Etats-Unis depuis le 1er septembre 1889. Un modeste tout confiné à ses humbles devoirs quotidiens, et qui n'aime pas la réclame...

Un pur québecois, né à Saint-Roch le 29 octobre 1869. Presque toute sa longue vie de prêtre, — quarante-sept années sur cinquante, — il l'a consacrée à nos frères franco-américains. Plusieurs années vicaire, il est le premier curé de Saint-Roch de Fall-River, — mars 1899, — et le 18 juillet 1916 il va occuper le même poste à Sainte-Anne de New-Bedford.

Des confrères qui l'ont bien connu nous disent qu'il a exercé un très fécond apostolat au pays de l'Oncle Sam. Musicien excellent, il a maintes fois fait bénéficier ses ouailles de ses cinquante ans de sacerdoce.

Ses paroissiens de Sainte-Anne de New-Bedford célébreront-ils ses cinquante ans de sacerdoce ? Nous n'en doutons pas.

Et voilà... En guise de conclusion, il est convenable d'ajouter que l'*Alma Mater* garde le meilleur et le plus affectueux souvenir de ces chers anciens qui en cette année 1936, commémorent l'anniversaire de leur lointain sacerdoce. Et elle tient à leur exprimer publiquement toute sa reconnaissance pour leur fidélité aux enseignements des vieux maîtres, rendus au ciel, depuis longtemps déjà. Là-haut les attend eux aussi la récompense que le Seigneur accorde à ceux qui honorent leur ministère: *Apostolus, ministerium meum honorificabo.*

Arthur ROBERT, ptre.

(La Nouvelle Abeille)

Prenez ANTALGINE pour Maux de Tête Douleurs Périodiques, Migraine, Nervosité, Mal de dos
En Vente Partout
25¢

Etudiants à bord du "D. of Bedford"

(Suite de la 3e page)

et Mlle J. Russell, de Montréal.

Le "Duchess of Bedford" est sous le commandement du capitaine G.-R. Parry, R.D., R.N.R.

Croisières d'été

On s'attend qu'un nombre considérable de touristes profitent des croisières d'été pour visiter Québec. Parmi les voyages cédulés pour la prochaine saison, deux seront effectués par le paquebot "Franconia" de la Ligne Cunard-White Star. Ce navire fera en effet sa première apparition dans le havre québecois, le 6 d'août, pour repartir le lendemain. Sa seconde randonnée aura lieu le 20 août, alors qu'il quittera New-York, à destination de la vieille capitale.

On ne sait pas encore si le "Transylvania" entreprendra ses voyages annuels de la métropole américaine à notre ville.

L'an dernier, ces croisières avaient été extrêmement populaires. Plus de 7,427 visiteurs étaient venus par cette voie dans notre historique cité. Il ne serait pas surprenant que ce chiffre se trouvât fort augmenté cette année.

Le "Duchess of Bedford", du Pacifique Canadien, fera lui aussi 4 fois la navette entre New-York et Montréal, durant les mois de juillet et août. Il arrêtera dans notre port, à chaque voyage, en montant et en descendant le fleuve.

Le 18 juillet, il quittera la métropole, arrivant dans notre ville le même jour, et repartant de New-York le 22 pour entrer ici quatre jours plus tard. La série de ses allées et venues entre les Etats-Unis et le Canada prendra fin, dans la dernière semaine d'août, alors que le paquebot fera une de ses traversées régulières de l'Atlantique.

Nombreux visiteurs

Le gros vaisseau de guerre allemand "Emden", qui est entré dans le port de la métropole au début de la semaine, attire actuellement de nombreux visiteurs au quai Laurier où il est accosté. On estime à plus de 3,000 personnes le nombre de ceux qui se sont adressés au consulat d'Allemagne pour obtenir la carte d'invitation indispensable pour monter à bord du croiseur-école. Aucun accident fâcheux n'a été remarqué. L'"Emden" quittera vraisemblablement le havre de Montréal lundi avant-midi.

Impressions de voyage d'un jeune marin

(Suite de la 3e page)

Vancouver, pour traverser les montagnes Rocheuses, se rendre à Winnipeg, Chicago, et de là arriver dans notre ville à la fin de la semaine dernière.

Les Bermudes, nous expliquait M. Déry, comprennent plus de 300 îles reliées entre elles par une multitude de ponts. Bien que non tropicale, à proprement parler, la température y est un peu humide. La population des îles se compose en moyenne de 8 noirs pour un blanc. La place est belle comme paysage. A part une ligne de chars à gazoline, les Bermudes ne connaissent pas d'autres moyens de locomotion que les bicyclettes, les mules et les chevaux. On chercherait en vain une automobile dans le pays.

Au point de vue maritime, les îles constituent une grande station navale. Les vaisseaux de la flotte de l'Amérique et des Indes Occidentales y ont leur port d'attache.

Le pays est exceptionnellement propice à la culture. On y fait 3 récoltes de patates par années. Beaucoup de gens cultivent aussi les oignons. La grande industrie n'en est pas moins le tourisme, surtout du mois de décembre à mai.

La Jamaïque, elle, est une contrée très montagneuse. Sa capitale, Kingston, a une population de plus de 60,000 habitants. Tous les vaisseaux en croisière y arrêtent. A la Jamaïque, on rencontre près de 20 nègres pour un blanc. L'exportation des fruits (bananes, tangerines, etc) y est très considérable. La United Fruit, propriétaire des principaux quais, possède sa propre ligne de navires. L'industrie du bois, en particulier de l'acajou, du caoutchouc constitue le gagne-pain des habitants du pays. Il y a là aussi affluence de touristes.

Parmi les villes de moindre importance, on compte Port-Antonio et Montegobay. Cette dernière a eu l'avantage de recevoir le Duc et la Duchesse de Kent, au cours de leur voyage de noce. Depuis ce jour, elle est devenue la place fashionnable par excellence. La Jamaïque possède un chemin de fer rudimentaire, appartenant au gouvernement de l'endroit. C'est le "Jamaica Railway".

Comme toutes les mers du Sud, les eaux qui entourent l'île sont infestées de requins. Il n'y a, sur les côtes, que quelques places où l'on peut se baigner. En conséquence, deux grands hôtels de Kingston, le "Constant Spring" et le "Myrtle Bank", ont construit, sur leur terrain, de vastes piscines où peuvent évoluer les amateurs de natation.

Il y a à Kingston, une belle cathédrale qui est sous la direction des Jésuites. M. Déry nous disait que les Quarante-Heures y avaient lieu lors de son passage à cet endroit. Il se rappelle y avoir entendu de très bons chantres, entre autres une voix de basse dont il se souviendra longtemps.

Là-bas, tout le monde est vêtu de blanc, ou encore de couleurs très vives. Même les prêtres portent une soutane blanche. M. Déry nous rapporte n'avoir vu, en tout et partout, qu'une seule personne portant un habit noir.

Kingston est une belle ville moderne; elle possède des tramways, de grands magasins, des succursales de banque, des magasins de souvenirs, etc. A l'encontre des villes canadiennes, toutes les automobiles de l'endroit sont de modèle "touring".

En maints endroits, exception faite des villes, la femme est encore réduite à remplir les fonctions exclusivement réservées aux hommes, en pays civilisé. C'est ainsi qu'à certains jours, on peut voir des centaines de femmes occupées à charger les régimes de bananes, à bord des navires. Toutes portent leur fardeau sur la tête.

La capitale du Honduras anglais, Belize, fut détruite en 1931 par un cyclone suivi d'une inondation. Elle est habitée en majeure partie par des noirs. Lors du passage du "Saguenay", on était à tenir la première élection dans l'histoire du pays.

Le Honduras est tout le contraire d'une contrée montagneuse. A 25 milles de l'océan se trouve à peine à 80 pieds au-dessus du niveau de l'eau. Pour prévenir les inondations, toutes les maisons, à Belize, sont construites sur des poteaux d'environ 8 pieds de hauteur.

Le gouvernement maintient dans cette ville une école destinée à recevoir les jeunes nègres à caractère difficile. Cet "Industrial School" est une sorte d'école de réforme, où on enseigne la culture.

Belize sert de base aérienne à la Pan-American Airways. La grande industrie du pays consiste dans l'exploitation des forêts d'acajous. On s'occupa aussi du commerce des bananes et des pamplemousses.

Au cours de sa longue randonnée, le "Saguenay" se rendit aussi dans le golfe du Mexique. Il visita Galveston, Texas, ville qui est la plus grande productrice d'huile au monde. De là, le vaisseau-amiral retourna aux alenteurs de la Jamaïque, dans la mer des Caraïbes, où il effectua des manoeuvres pendant un mois, de concert avec le "Vancouver".

Un des endroits les plus intéressants à visiter, dans les eaux du Sud, est certainement le Canal de Panama. Le canal se trouve dans le milieu de la république du même nom. De chaque côté, il y a une lisière de 5 milles de profondeur qu'on appelle la zone du canal. Les Etats-Unis ont obtenu sur cette zone une concession de la République de Panama.

Le canal a une longueur de près de 50 milles. Il a coûté 375 millions; les travaux que son creusage a occasionnés ont donné de l'emploi à 35,000 hommes pendant 8 ans.

Pour pénétrer dans ce couloir, il faut, en laissant l'Atlantique, franchir une espèce de marécage d'une quarantaine de pieds de profondeur. Là on peut voir le vieux canal français qui a une longueur d'environ 5 milles. On atteint alors les premières écluses, consistant en trois "locks", qui font monter le navire de 85 pieds. Une fois passé, on arrive dans le lac Getun, qui a été fait de toutes pièces en éclusant la rivière Chagres. Le lac se trouve au centre du canal; on peut voir à sa surface de nombreux troncs d'arbres; c'est en somme une forêt inondée. Aussi la route navale est-elle balisée à l'aide de bouées.

Le canal de Panama peut être facilement comparé à une dalle. Il a 500 pieds de largeur au niveau de l'eau, et 300 pieds de largeur au fond. Des rencontres de navires peuvent y être faites mais avec des précautions.

En arrivant sur le versant du Pacifique, il faut franchir l'écluse de Pedro Miguel qui fait descendre le vaisseau de 25 pieds. De là, on traverse un autre petit lac artificiel, le Mira Flores, puis on passe encore deux écluses qui, cette fois, font descendre les navires au niveau de l'océan. Il faut cependant, pour atteindre la mer, faire 8 milles de marécages. Balbo, ville américaine, est le siège de l'administration du canal. De 20 à 25 vaisseaux passent chaque jour à Panama. Un bon chemin de fer suit le couloir du plus près possible.

Le lieut. Déry nous disait qu'on semble connaître assez mal notre pays là-bas. C'est ainsi qu'au cours d'une réunion, un monsieur confiait à notre jeune concitoyen que, désireux de faire apprendre le français à sa fille, il songeait à l'envoyer séjourner quelque temps à Toronto. D'autres lui demandaient si, en arrivant à Québec vers le 15 de mai, il comptait pouvoir jouir des plaisirs du ski et du patin.

Le "Vancouver", sur lequel s'était embarqué M. Déry se rendit ensuite à Port-Parker, ville située sur la côte ouest de Costa-Rica. Il se fait là beaucoup de pêche et de chasse.

A Corinto, Nicaragua, on rencontre des Noirs et des Espagnols. Il y a aussi quelques familles françaises. L'industrie du bois y est très développée. La capitale du pays se trouve dans les terres.

Acapulco, Mexique, est une base aérienne. Chose à remarquer, presque tous les habitants portent un couteau à leur ceinture. A Manzanillo, le "Vancouver" s'arrêta pour s'approvisionner d'huile. Dans ce port se trouvent les vaisseaux de la marine mexicaine.

24 heures après avoir quitté cette ville, le navire canadien sortait des Tropiques pour entrer dans la zone tempérée. De là il gagna la Basse Californie pour se rendre ensuite à San Pedro, qui est le port de Los Angeles. Cette dernière ville est une base de la marine américaine. 40 vaisseaux s'y trouvaient lors du passage du "Vancouver".

La ville de Monterey, Californie, à une population d'environ 10,000 habitants, dont 3,000 Italiens et un millier de Japonais. C'est un gros établissement de l'armée des Etats-Unis.

San Francisco compte, nous disait M. Déry, 1,600 hôtels et 3,500 maisons appartements. En 1915, une Exposition Mondiale fut tenue à cet endroit. Les principaux édifices qui furent utilisés à cette époque subsistent encore. On est présentement à construire deux ponts gigantesques qui seront terminés en 1937. Une nouvelle exposition se tiendra sur une île située dans la baie qui sépare Oakland de San Francisco.

Après 3 jours en mer, le "Vancouver" arriva à Esquimal, à quatre milles de Victoria, C. B. Esquimal est une ancienne base de la marine royale anglaise; elle sert aujourd'hui de base à la division de l'ouest de la marine canadienne.

De Vancouvert, le Lieut. Déry traversa les Rocheuses, pour se rendre à Winnipeg. Il fit le trajet de Minneapolis à Chicago à bord du fameux train aérodynamique, le "Zéphir", d'une capacité de 100 milles à l'heure.

Comme nous le disions plus haut, notre jeune concitoyen est revenu à Québec au cours de la journée de vendredi. Nous le félicitons, à l'occasion de sa nouvelle promotion, et le remercions de l'entrevue qu'il a bien voulu nous accorder.

Od. A.

GRATIS contre le RHUMATISME
LES CAPSULES ANTIRHUMATISMALES TEMPLETON vous délivrent de la douleur et de la raideur du rhumatisme et de la névrite; procurent un soulagement rapide et sûr aux souffrances torturantes du lumbago (mal de dos), à la douleur aiguë, lancinante de la sciatique.
Eprouvez la valeur des Capsules Antirhumatismales Templeton dans votre propre cas. Achetez-en une boîte de 50c. ou de $1 chez votre pharmacien; ou, pour recevoir un essai gratuit, écrivez à TEMPLETON'S LIMITED, 64 Colborne Street, Toronto 2, Ontario. 4137

Tabac à fumer Naturel
ALOUETTE
10¢ LE PAQUET
UN MÉLANGE DES MEILLEURES FEUILLES DE LA PROVINCE.
La Cie B. Houde Limitee—Vieille maison de Quebec. Commerce etabli en 1841

Le doctorat en médecine

Les examens chez les étudiants en médecine de cinquième et quatrième années ont pris fin hier.

Les examens sont pour le doctorat.

Il y aura une trentaine de nouveaux médecins à Québec, cette année.

Mort à Londres

LONDRES, 15. — (UP) Lord Allenby, conquérant de la Palestine et un des plus grands militaires anglais, est mort hier, à l'âge de 75 ans. Il y a à peine 15 jours, il critiquait fortement les méthodes de guerre employées par l'Italie contre les guerriers éthiopiens. En 1917, Allenby commandant l'armée qui gagna la bataille de Vimy.

Amy Johnson

GRAZ, 15. — (UP) — Mme Amy Johnson-Mollison, aviatrice anglaise voulant établir un nouveau record pour une envolée du Cap, à Londres, a atterri ici hier soir. A Londres, des milliers de personnes qui l'attendaient à l'aérodrome ont été désappointées en apprenant son escale en Autriche.

A Porto-Rico

WASHINGTON, 15. — (UP) — Le secrétaire de l'Intérieur Harold Ickes a dit hier, que le gouvernement des Etats-Unis maintiendra la loi et l'ordre à Porto-Rico, à tout prix, et ce tant que le gouvernement américain sera responsable de l'administration des affaires à Porto-Rico.

Encouragez Nos Annonceurs

Il y a de la MAGIE dans le Supercharger!

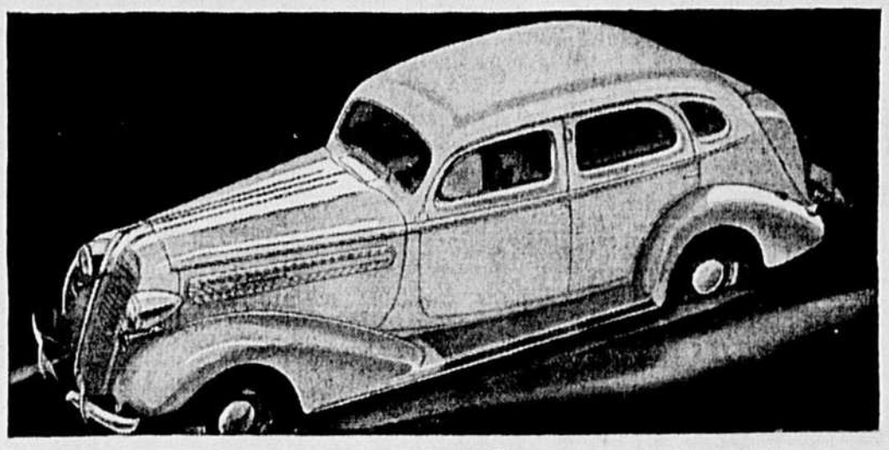

Graham VOUS l'apporte!

Le Supercharger solutionne le problème du coûteux poids improductif du moteur. Il sonne le glas des autos surchargés de cylindres inutiles. Le poids perdu et la consommation excessive d'essence ne sauraient survivre.

Graham—les mêmes frères Graham qui prirent les devants de l'industrie en matière de style moderne—établissent maintenant une tendance tout à fait nouvelle avec le SUPERCHARGER—le PREMIER supercharger dans le domaine des plus bas prix—qui donne plus d'énergie que tout autre auto pour chaque livre du poids de son moteur!

La plus vive imagination ne saurait concevoir la satisfaction qui résulte d'une expérience actuelle avec le supercharger. Essayez-le. Téléphonez à votre dépositaire Graham!

GRAHAM-PAIGE MOTORS (CANADA) LIMITED, WALKERVILLE, ONTARIO

LES PRIX DU SUPERCHARGER COMMENCENT A
$1120.
Autres Graham depuis $775.
F.A.B. WALKERVILLE
Groupe d'Accessories Réguliers, Extra
Servez-vous du Plan commode
C.A.C. de Crédit à 7%

COTE AUTO ENR. 163, RUE ST-VALLIER
Territoire libre pour agence

"Une de perdue deux de trouvées"

116 (G. de Boucherville) Illustrateur: Jules Paquette

Editeur:
L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce
Section des Trois-Rivières.

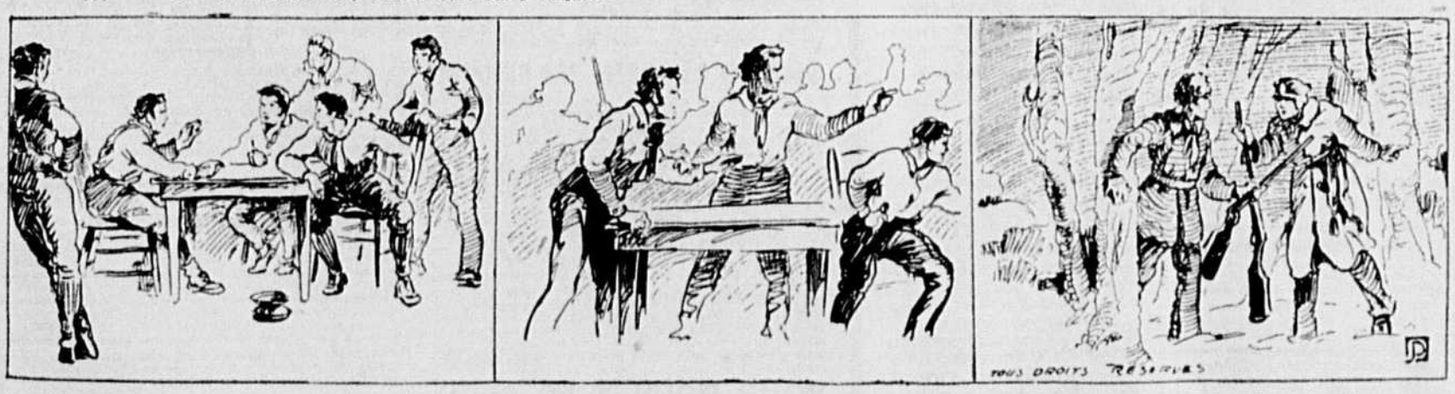

Dans la cabane à sucre, Chénier, l'homme qui ne s'excitait jamais, donnait tranquillement ses ordres. "Il n'y a rien de définitivement perdu, répétait-il. Il s'agit simplement de tenir. Ils ont mis ma tête à prix, mais l'homme qui est capable de me prendre n'est pas encore né. Voyez-vous, moi je m'attends à ce qu'il se fasse sous peu une réaction dans les paroisses du nord. Le général sera obligé d'y mener ses troupes. Quand il sera parti, nous ferons de l'ouvrage.

Mais au beau milieu de sa harangue, le commandant est interrompu. La sentinelle entrait en coup de vent et annonçait que tout un régiment était à faire l'ascension de la montagne. En outre il annonçait que plusieurs cavaliers s'étaient postés sur le chemin en bas pour surveiller les avenues, afin de poursuivre les fuyards. Cette fois, il fallait bien admettre qu'on était découvert. Le signalement en était la cause. A l'armée, on le savait.

Avec un tact rare, le docteur savait allier le courage à la prudence. Autant il tenait avec énergie en face d'une difficulté, autant il se soumettait à une circonstance incontrôlable et cédait sans entêtement. La troupe se sépara donc. Chénier, pour sa part, suivit un jeune montréalais qui lui assurait de le conduire par un chemin rapide et sûr à l'extrême nord de la ville, d'où il pourrait ensuite s'évader; car en cet endroit le chemin restait libre.

Savez-vous que TERREAU & RACINE, Ltée
196-224, rue St-Paul, Québec
Possède l'un des plus beaux assortiments de meubles que l'on puisse voir à Québec.

Le Foyer

Pourquoi... ? Comment...

(Consultation de MAUBERTE)

Q. — Des amis, en grand deuil, viennent nous rendre visite. Doit-on s'abstenir de faire de la musique en leur présence, ayant un piano dans la maison ? 2.—Quel jour était le 14 novembre 1918 ?

LECTRICE ASSIDUE.

R. — Quand des gens en grand deuil se trouvent seuls en visite, la plus élémentaire délicatesse oblige ceux qui les reçoivent à ne pas faire outrage à leur chagrin. Si les visiteurs en deuil se trouvent à rencontrer, incidemment, d'autres invités, ils s'engeront généralement d'eux-mêmes à mettre les jeunes à l'aise par quelques mots discrets: "ne vous gênez pas à cause de nous" continuez de vous amuser, nous ne sommes pas pour longtemps ", ou quelque chose de semblable.

Le 14 novembre 1918 était un jeudi.

R — à COEUR COURAGEUX. — Les colons qui s'en vont ouvrir des terres nouvelles ont certainement à travailler beaucoup, mais si vous en avez la force physique, le courage et, au surplus, l'ambition d'arriver à vous tailler un domaine bien à vous, il n'y a pas à hésiter: partez! Vous êtes jeunes tous deux, c'est le temps de faire des sacrifices. D'ailleurs, j'entends parler très souvent, par quelqu'un qui y est allé, de ces nouvelles régions, et je crois, sincèrement, que les colons n'ont pas de vraie misère, dans le sens de manquer de nourriture et de vêtement. Il y aura toujours, même parmi eux, des mal avisés qui ne réussiront à rien, mais il y en a dans les villes aussi, de ces pauvres gens.

Mariez-vous donc, et partez avec la ferme détermination de **bien faire**, et de **faire quelque chose**. Songez que vous avez le passé à réparer et l'avenir à prévoir !

Mais la force ne manque pas à ceux qui se confient en la Providence.

Je vous souhaite courage confiance et succès !

R. — à PRIMEVERE. — Enfin, c'est votre tour ! Je procède par ordre de questions. 1.—Quand on n'envoie pas de faire-part on fait une visite spéciale aux gens qui résident dans la localité, pour les inviter; on écrit aux autres, une lettre toute simple, bien cordiale, en n'omettant pas de leur dire tout le plaisir qu'ils nous feraient en assistant à notre mariage.

2. — Lors même que vous n'inviteriez que les membres des deux familles: père, mère, frères, soeurs, il faut bien que vous invitiez les soeurs mariées et celles qui ne le sont pas; ça s'impose Mais, puisque la cérémonie doit se passer dans la plus stricte intimité, je vous conseille bien de ne pas étendre plus loin vos invitations, sauf, peut-être, dans le cas d'oncle ou tante plus étroitement liés, qui, parfois, ont tenu lieu des parents, etc. On invite aussi l'épouse du témoin, quand celui-ci n'est pas le père de l'un ou l'autre des conjoints.

3. — Quand le mariage a lieu de grand matin, la mariée est en costume généralement. Il peut être aussi élégant que vous voudrez, mais sobre tout de même D'ailleurs, si vous vous habillez à Québec ou à Montréal, les vendeuses des grands magasins vous conseilleront bien judicieusement, et en connaissance de cause, sur la couleur, le genre et la qualité de votre toilette, aussi bien que pour les accessoires qui devront la compléter. Remettez-vous en à leur expérience et à leur savoir-faire et vous ne serez pas trompée.

4.—Vous servirez un déjeuner froid, je suppose: salades décorées, galantines, sandwiches, en abondance et variés: fruits, gâteaux individuels, sorbets; café, vin ou liqueurs douces. Je ne puis vous donner de renseignements bien précis quant à la manière de placer vos invités: il faudrait les connaître. Les deux mariés sont généralement au milieu de la table, entourés de leurs témoins, de leurs parents, puis des amis, placés par ordre de préséance.

J'ose croire que ces renseignements ne vous arriveront pas trop en retard et pourront encore vous être utiles.

Q.Je possède une pièce de monnaie à l'effigie de l'empereur Napoléon. Où pourrais-je m'adresser pour savoir si elle a de la valeur et si je pourrais la vendre ? NICOLE.

R. — Pour tout ce qui concerne l'evaluation, l'échange ou la vente des monnaies anciennes il faudra s'adresser, à l'avenir, à Monsieur Paul-Emile Blanchet, secrétaire, Société des Philatélistes et Numismates, 5 de la Canardière, Québec.

Q. — Veuillez me dire quel est le prix d'abonnement à la revue musicale: "Nos chansons françaises" ? 2.— On me dit qu'il se vend à Québec des feuillets musicaux de seconde main; voulez-vous me donner l'adresse, s. v. p. ?

ISIDORIEENE.

R. — Je regrette de ne pas connaître le prix de cet abonnement, si quelque lectrice voulait me fournir ce renseignement, je vous le transmettrai avec plaisir.

2. — Il se peut, en effet, que dans les magasins où il y a un comptoir de musique en feuille, il y ait, à des prix d'occasion, de la musique usagée. Vous pourriez écrire chez Cyrille Robitaille, enrg., 320 rue St-Joseph, Québec, à la Procure Générale de musique, 9 rue d'Aiguillon, ou encore chez Saint-Cyr et Frère, 70 rue St-Joseph, Québec.

Q. — Mon mari et moi devons représenter les parrains et marraines de confirmation prochainement. Quelle toilette dois-je avoir pour la circonstance, et quelle est l'étiquette à suivre? L'habit de cérémonie est-il obligatoire? 2.—Qu'est-il préférable de porter pour un voyage en auto, au début de juin, qui durera à peu près huit jours et qui sera simplement un voyage de repos.

AUBEPINE

R. — Pour la cérémonie de confirmation, vous serez habillée de noir, si possible, ou, tout au moins, de bleu marine. Ayez une toilette sobre, mais élégante et modeste; si vous avez une parure de fourrure: renard ou marte portez-la sur vos épaules; vous aurez des gants de peau blancs. L'habit de cérémonie n'est pas requis pour le parrain, pourvu qu'il soit habillé de noir ou de bleu foncé. Il ne s'agit pas d'étiquette, mais plutôt de cérémonial, déterminé par l'Eglise, et que Son Eminence le Cardinal vient justement de rappeler par un communiqué officiel publié dans la Semaine Religieuse, d'abord, et dans les journaux locaux, de jeudi dernier. Ce serait long de le transcrire ici, mais procurez-vous le journal du 30 avril, et lisez cet article intitulé: "Avis relatif à la cérémonie de confirmation". Le parrain et la marraine de confirmation offrent généralement aux enfants une image souvenir qu'ils font imprimer au verso.

2. — Pour un voyage de repos, la première chose à observer est de ne pas s'encombrer inutilement de bagages dont il faudra se préoccuper. Ayez un manteau de tweed, confortable, que vous pourrez mettre par dessus un costume de laine d'une belle couleur gaie, un feutre assorti au costum et des souliers confortables pour la marche. Vous pourrez apporter une robe de crêpe, jolie robe d'après-midi, qui vous servira pour le dîner du soir, à l'hôtel et au cas où vous seriez invitée chez des connaissances. Vous savez n'est-ce-pas que, dans les hôtels, le matin, pour le petit déjeuner, et le midi, pour le lunch, il n'y a nulle cérémonie.

R. — à CLAUDETTE AUX YEUX BLEUS. — Ce serait très convenable que vous adressiez vos souhaits à ce jeune homme qui s'est montré gentil pour vous. Mais tenez-vous en là. Vous savez, n'est-ce pas, qu'une jeune fille ne fait pas de cadeau à un jeune homme.

Q.—J'ai 16 ans et je suis courtisée par un jeune homme de 18 ans, depuis plusieurs mois. Mes parents aimeraient qu'il espace ses visites de quinzaine en quinzaine. Il ne veut pas. "Tous les jours ou rien du tout", dit-il. Que pensez-vous de ce jeune garçon? Croyez-vous que s'il discontinue complètement, il pourrait revenir plus tard? Je l'aime bien, il est gentil, et il parait me considérer aussi.

QUI SUIT VOTRE COURRIER

R. — Vos parents ont bien raison, ma pauvre petite; et ils sont déjà très généreux de permettre des visites tous les quinze jours. Vous êtes trop jeune, et lui aussi, pour songer au mariage, allons donc !

De plus, s'il se montre déjà autoritaire et entêté comme cela à l'égard de vos parents, ce n'est pas une très bonne note. A votre place je craindrais qu'avec un tel tempérament, ce jeune homme ne prenne sur vous une emprise despotique.

S'il ne peut se contenter de vous voir un peu moins souvent, laissez-le donc aller. Il va réfléchir, et il mettient à conserver votre amitié. Et s'il tra bien de l'eau dans son vin s'il ne revient pas bien mon Dieu, ne soyez pas trop chagrine! Vous avez bien le temps d'en rencontrer d'autres d'ici à ce que vous soyez prête à entrer en ménage.

C'est le temps, pour vous, de faire, auprès de votre mère, l'apprentissage de la vie Profitez donc de sa présence, de son affection, de ses conseils, de son expérience, de sa protection, et songez que vous êtes bien heureuse d'être ainsi gâtée par la Providence, alors que d'autres, à votre âge, sont livrées à leurs seules ressources et obligées de lutter contre tous les courants dangereux.

Q. — Je suis une jeune fille éprouvant de grandes difficultés à converser. Mon vocabulaire est très restreint. Auriez-vous l'obligeance de m'indiquer quelques livres aptes à remédier à ce grave inconvénient et à cultiver l'esprit de répartie; j'ai conscience de mon impuissance et j'en souffre beaucoup? MARY LOU

R. — La lecture des journaux bien informés, dans le but de se tenir au courant des événements qui se produisent dans le monde aux points de vue religieux, social, politique et économique agrandit le champ des connaissances et fournit des sujets de conversation.

La lecture, en général, d'ouvrages sérieux et bien documentés, de certaines revues très littéraires développe l'intelligence et, aidée de l'esprit d'observation, augmente considérablement le vocabulaire.

L'esprit de répartie est une disposition plutôt naturelle. Je ne crois pas qu'on puisse, exactement, l'ACQUERIR. Ca se cultive, en ce sens que, une personne qui a "l'esprit présent", pour me servir d'une expression courante, et qui a l'avantage de vivre dans un milieu où elle pourra facilement l'exercer, devient particulièrement habile à lancer des bons mots, au bon moment. D'autres auraient la réparie assez facile, mais la timidité, le respect humain, retiennent leurs saillies les plus heureuses: crainte de "faire rire d'elles".

Je pense bien qu'il faut se résigner à faire quelques gaffes; ça fait partie de l'entrainement. Une personne de jugement, cependant, est moins exposé à dire des sottises, parce que, naturellement, elle se tient sur la réserve.

Mais ce n'est pas un si grand mal, allez, que de savoir écouter quand c'est le temps, ne parler qu'à son tour, et ne dire que des choses pesées et réfléchies d'avance; je plains bien plus ceux qui parlent sans cesse à travers leur chapeau.

2.—Une jeune fille ne rend pas les cadeaux qu'elle reçoit d'une jeune homme, elle n'y est pas tenue et lui, ne doit pas s'attendre à cela.

R.—Une jeune fille peut accepter le **cepter le bras de son ami avant d'être sa fiancée; et manque-t-elle aux règles de la bienséance en l'acceptant?**

ETUDIANTE.

R. — Un jeune fille peut accepter le bras du jeune homme qui l'accompagne pour monter en voiture, en tramway, ou en descendre (pour gravir une côte, marcher dans un chemin difficile, enfin, dans toutes les circonstances où elle peut avoir besoin de secours. Mais il est de très mauvais goût de parader, en plein jour, sur les trottoirs, bras dessus bras dessous avec un jeune homme. Ce qui est plus disgracieux encore, et qui se fait couramment, c'est que la jeune fille soit, ni plus ni moins, "accrochée" au bras de son compagnon, comme si elle n'était vraiment pas capable de se soutenir seule.

Q. — Auriez-vous l'obligeance de me donner l'adresse des RR. SS. de l'Espérance et me dire comment adresser une lettre pour demander des renseignements sur la communauté et sur ses oeuvres? UNE ABONNEE

R. — Vous pourriez adresser votre lettre ainsi: Rév. Mère Supérieure, Monastère des SS. de l'Espérance, 1 chemin Ste-Foy, Québec. Vous lui manifesterez votre désir d'entrer au couvent et, plus particulièrement, dans son institut; vous lui demanderez qu'elle veuille bien vous en faire connaître les principales oeuvres de même que les conditions d'admission.

Q.—En adressant une lettre à Sa Majesté le Roi d'Angleterre et en mettant sur l'enveloppe le mot "personnelle", croyez-vous q u'elle irait directement à lui? Et, si elle est enregistrée, suis-je tenue de payer l'affranchissement ?

R —Je ne crois pas que des lettres adressées à Sa Majesté, même lorsqu'elles portent la mention "personnelle" lui soient remises sans être ouvertes. Il y a sûrement, au moins, un secrétaire privé, attaché au service du Roi et c'est sans doute l'une de ses principales fonctions de dépouiller la correspondance avant de la présenter à Sa Majesté. Ce doit être plus prudent, et plus chic, en tout cas, d'affranchir sa lettre.

MAUBERTE

(à suivre)

Retraite fermée

pour les dames

La retraite fermée pour dames, organisée sous les auspices de la L. C. F. commencera mardi soir prochain, le 19 mai, à 7 hres p.m., à la "Maison N.-D. du Cénacle", 651, St-Cyrille.

Les retraitantes auront l'avantage très spécial d'être sous la direction du Rév. Père Laurendeau, s.j.

Il faudrait maintenant se hâter de donner son nom à la Rév. Mère Supérieure, Maison N.-D. du Cénacle, tél.: 9210; à Mademoiselle Moffet, 72 rue de l'Eglise, tél.: 9757 ou encore à Mademoiselle Dumont, 105, rue Ste-Anne, tél.: 2-4771.

Le mot d'ordre de l'heure présente est celui-ci :

"Convaincre les femmes catholiques de la nécessité des exercices spirituels pour former de véritables apôtres laïques."

Mon village

Mon village en été porte la robe verte.
Que lui taillent les champs, les prés et les vallons.
La mer qui le contemple avec des yeux d'experte,
Se déroule alentour, au gré des lunaisons.

Mon village en automne est un rêve d'artiste.
Tout un ciel de couleurs se mêlent aux clartés
Des horizons changeants, où l'or et l'améthyste
Enluminent les traits des derniers jours d'été.

Mon village en hiver, revêt les robes blanches
Que lui fait le nuage en passant par chez nous.
Et la lune en luisant sur le givre des branches,
Met des reflets pareils aux chatoyants bijoux.

Mon village au printemps, c'est un bouquet de roses!
La douceur est dans l'air, le soleil sur les toits,
Et le vent qui chantonne et les ruisseaux qui causent,
Réveillent les grillons endormis sous les bois.

Mon village en tout temps est le plus doux village.
Dans la beauté des nuits, le tranquille clocher,
Seul veilleur de la mer où flotte le sillage
De la lune qui dort, révèle un Dieu caché.

Gabrielle PATRY

La joie de la maison

Fontenelle dit, en faisant l'éloge d'un de ses collègues: "Il était d'une humeur égale, même dans son intérieur."

Voilà qui semble naturel aux esprits superficiels; mais ceux qui connaissent mieux la nature humaine attachent plus de prix à ces paroles, aux dernières surtout. Ils y trouvent la marque d'une grande énergie de caractère, d'une maîtrise de soi peu commune. Ils sont dans le vrai.

Ne nous arrive-t-il pas en effet de rencontrer des personnes aimables, d'un commerce facile, agréable ,avec lesquelles nous aimerions, semble-t-il, être en contact journalier très intime, jusqu'à partager leur vie ? Puis, un jour, un écho de ce qui se passe dans leur intérieur nous parvient et nous sommes surpris de constater, par les confidences reçues, la dualité de ces personnes. Elles sont, comme l'affirme certain proverbe, "la joie de la rue", c'est-à-dire de leurs amis et connaissances. Aussi "la douleur de la maison", gardant pour leur intérieur leur mauvaise humeur, leurs sautes de caractère, la manifestation de leurs contrariétés, sous prétexte qu'elles n'ont pas besoin de se gêner avec les membres de leur famille.

Comme elles sont à plaindre de raisonner ainsi ! Ne devons-nous pas réserver le meilleur de nous-même pour notre groupement familial? Il n'est pas nécessaire, pour qu'il en soit ainsi, de négliger les relations extérieures, il suffit de posséder une grande force de caractère et une véritable maîtrise de soi. On peut y ajouter; un simple sentiment de justice. Puisque l'on peut et que l'on sait, à certains moments, montrer un visage souriant, pourquoi ne pas le faire toujours ? C'est trop difficile, disent les personnes à l'humeur inégale. Je supporte, j'accepte les ennuis, les contrariétés au bureau, à l'usine, parce que j'y suis obligé, ma situation en dépend, mon avenir serait compromis si mes supérieurs avaient à se plaindre de mon caractère. Mais il faut que je me dédommage, que je déverse ma bile et ma mauvaise humeur sur quelqu'un; la maison est faite pour cela. De plus, c'est mon caractère et je n'y puis rien changer."

Chacune de nous, en effet, naît avec son caractère et son tempérament propres, avec des dispositions plus ou moins marquées pour le bien et la vertu, ou pour leurs contraires. Il faut bien admettre que, soit pour conserver les bonnes aspirations, soit pour modifier les mauvaises, un effort persévérant et de tous les instants s'impose.

Les parents et les maîtres ont bien commencé ce travail, mais cela ne suffit pas. A chacun de le continuer pour que l'être moral se perfectionne, en même temps que se développe l'être physique.

Le laboureur renonce-t-il à cultiver une terre aride ? Mais non; il en étudie avec soin la composition, essaie de lui procurer les éléments qui font défaut et, patiemment, la modifie et la transforme.

Qu'importe au capitaine de navire le calme ou le mouvement des flots ? Il a un devoir à remplir ; l'effort de la tempête ne le trouble point, il demeure sans agitation; rien ne paraît, sur son visage ou dans ses paroles, de son ennui et de ses inquiétudes . Il doit les cacher aux passagers, inspirer la confiance à son équipage et se montrer toujours maître de lui-même, à la hauteur des circonstances.

Il devrait en être ainsi de nous. Quels que soient les événements extérieurs et les contingences, nous devons nous posséder en toutes circonstances. Raisonnables et intelligentes, nous sommes douées de sensibilité et de coeur . C'est dans les moments difficiles, les circonstances délicates, les frottements de la vie journalière à la maison, que nous devons davantage le montrer. Il importe aussi de ne pas oublier que, si nous avons des ennuis et des difficultés au dehors, les membres de notre famille ont également les leurs, Il leur arrive même souvent d'avoir soin de les dissimuler pour ne pas augmenter les nôtres.

Le vrai est donc de garder, en toute occasion, un visage souriant, de trouver des paroles aimables pour tous et chacun. Même et surtout dans les moments les plus difficiles. C'est tout l'art d'être charmante et la manière de justifier le mot de Fontenelle qui est en même temps le plus beau des compliments : "Elle est d'une humeur égale, même dans son intérieur."

JEANNIE.

Menus

JEUDI

Déjeuner.
Compote de pommes
Rôties
Marmelade à l'ananas
Café

Lunch.
Crème aux petits pois
Pâtés à la viande
Pommes de terre rissolées
Pouding au riz
Confitures
Thé — Lait

Diner.
Salade au veau
Saucisse et oeufs frits
Pommes de terre en crème
Crème fouettée
Gâteau
Café

VENDREDI

Déjeuner
Pommes cuites au four
Sandwiches grillées
à la crème de fromage
Café

Lunch
Potage au céleri
Foie de morue sur toasts
Tranches de citron
Pommes de terre au riz
Beignets aux pommes
Sirop d'érable
Thé — Lait

Diner
Céleri farci
Soufflé au fromage
Salade aux crevettes
Petits pains chauds
Blanc-manger
Biscuits secs
Café

SAMEDI

Déjeuner
Bananes avec crème
Jambon
Rôties
Café

Lunch
Petit steak
Pois verts
Pommes de terre en purée
Marinades
Pouding au pain
Thé — Lait

Diner
Omelette au jambon
Pommes de terre cuites au four
Tomates fraîches
Laitue
Mayonnaise
Confitures — Gâteau
Café

Il faut le tonique

"ANCHOR"

Pour refaire vos forces perdues

Ce reconstituant vous redonnera la vigueur et l'entrain. Si votre enfant manque d'appétit donnez lui tous les jours ce tonique de sang et des tissus.

CHEZ VOTRE PHARMACIEN

ou marchand général
PHARMACIE BRUNET

Dépt du Gros
70, Lalibarté,
Québec.

Aux gardes malades

"Graduées" et "non graduées"

On demandait un jour à une fillette: "Que feras-tu quand tu seras grande?" Et la petite de répondre: "Je mettrai une jolie robe blanche, puis un voile sur ma tête et je soignerai les malades."

Entre nous, ce n'était pas compliqué, et la petite ne prévoyait ni étude, niformation, et par conséquent aucune compétence! L'uniforme seul l'intéressait.

Concluons alors que beaucoup de gens lui ressemblent lorsqu'il s'agit de prendre une garde-malade à leur service ! ! Peu leur importe que la demoiselle en question ait fait un cours ou non! Ce qui compte pour eux, c'est qu'elle a soigné Madame une telle, qui l'a déclarée très habile ! ! et, après tout, elle est garde-malade puisqu'elle porte l'uniforme !

En réalité, la dite garde-malade n'a qu'un an d'entraînement, peut-être n'a-t-elle que quelques mois, et peut-être aussi n'a-t-elle été que "portière" dans l'hôpital, et, des gens qui se piquent d'être très intelligents, s'imaginent que c'est suffisant ! ! Ils installent alors cette jeune fille auprès d'un malade qui parfois ose à peine se confier à son médecin traitant!

Oserait-on engager comme institutrice une personne qui ne présenterait aucun diplôme requis pour cette importante mission? Ce serait manquer de prudence. On ne prendrait même pas une cuisinière si celle-ci ne présente pas de garanties afin de contenter les goûts fins ou capricieux. Pourquoi alors cette erreur vis-à-vis la profession de garde-malade? Les fonctions en sont difficiles à remplir; or, les bons résultats sont maigres, si la préparation n'est que partielle ! Puis, l'expérience ne s'acquiert qu'après un long travail personnel, et l'assurance d'une direction sérieuse de trois années... Que penser alors de celles qui se lancent dans la pratique privée après un an ou deux d'entrainement? Et, poussant une petite enquête les concernant, que répondront-elles à nos questions suivantes :

"Garde", dans quelle institution avez-vous obtenu votre diplôme primaire? Pourquoi n'avez-vous pas terminé votre cours de garde-malade? Et surtout, pourquoi pratiquez-vous sans être graduée ? Autant de questions en elles-mêmes faciles, mais les réponses seront-elles satisfaisantes ?

En passant, admettons, quoi qu'on en dise, que nos volumes ne sont pas à dédaigner; c'est le pivot autour duquel tournent les comparaisons, les différences, les constatations, les essais, et finalement l'expérience; cependant ils ne constituent pas l'élément essentiel du cours, et les non-graduées sont dans l'erreur si elles croient compléter leurs études en se servant uniquement du volume, laissant de côté la partie la plus pratique, c'est-à-dire les intéressants cours et cliniques de nos médecins, et les conseils non moins nécessaires des hospitalières.

La garde-malade ne s'improvise pas, elle se forme, et pour ce faire il lui faut d'abord posséder l'instruction nécessaire comme préparatif; puis il faut l'appel ou mieux encore la vocation qui la fera se dévouer durant les trois années de cours et se dévouer toujours dans la pratique privée.

D'ailleurs, à quoi bon discuter la compétence de celle-ci, et le "tour" de celle-là! La vraie garde-malade viendra un jour à remplacer celle qui ne l'est que de nom On constatera alors la différence sans même qu'on ait besoin de la faire remarquer! Notons tout de même la discrétion, la prudence, la minutie dans l'observance des ordres du médecin, les soins éclairés de la graduée, contre l'unique "à peu près de la nurse d'occasion."

LORETTE, G. M. G.

Action Catholique féminine.

L'Association Cathol. de la J. F. Canadienne

ET LES MOUVEMENTS SPECIALISES

Jeudi prochain, 21 mai, jour de l'Ascension, l'A. C. J. C. F., fidèle à une tradition déjà ancienne, tiendra à Québec sa séance intercercle annuelle.

Cette fois, c'est le cercle Notre-Dame de l'Immaculée-Conception (paroisse Notre-Dame) qui reçoit. La séance aura lieu à l'Académie Commerciale, à deux heures et quart de l'après-midi et sera suivie d'un goûter en commun.

Le sujet à l'étude ne manquera pas d'intérêt et d'actualité puisqu'il s'agira de l'orientation de l'A. C. J. C. F. vers les mouvements spécialisés.

Mademoiselle Thérèse Morisset, présidente générale, traitera de la nécessité de l'Action catholique et de l'action catholique spécialisées. **Le docteur Ls-Ph. Roy, président du comité diocésain de l'A. C. J. C.** exposera ensuite la technique de la JIC et de la JEC et le Révérend Père Pomerleau, o.m.i., celle de la JOC.

Toute cette théorie sera immédiatement suivie d'applications pratiques. Des membres du cercle Notre-Dame ont bien voulu se charger de faire, séance tenante, un cercle d'étude d'une demi-heure sur l'enquête du milieu. Cet essai permettra aux autres cercles de mieux comprendre la technique des nouvelles méthodes. Ce cercle d'étude-type a été préparé par une enquête. Les enquêteuses bénévoles feront donc part de leurs observations sur un sujet captivant d'intérêt ; en second lieu, elles les jugeront pour en tirer, ensuite, des décisions ou mots d'ordre destinés aux équipes.

L'Action Sociale Catholique se réjouit des généreux efforts de l'A. C. J. C. F. pour mieux répondre aux désirs de la Ste-Eglise et, partant, s'orienter vers l'Action Catholique spécialisée. Elle souhaite aux Jeunes tous les succès légitimement ambitionnés.

Jeanne TALBOT,
secrétaire générale.

UNE FOURRURE

est le

COMPLEMENT de toute **TOILETTE**

Venez voir le joli assortiment que nous vous offrons. Qu'il s'agisse de COLLERETTE, Renards argentés, Martres, etc., nous avons ce que vous désirez et pouvons vous donner satisfaction

Nous pouvons également vous confectionner sur commande toute fourrure que vous désirez pour appareiller votre nouveau costume.

LAVOIE & JOBIN
147, RUE ST-JOSEPH
QUEBEC
EN HAUT DU 5c., 10c., 15c.

Nous rappelons à nos lectrices la RETRAITE FERMEE du 19 mai prochain, à "Notre-Dame du Cénacle", sous les auspices de la Ligue Catholique Féminine.

Ligueuses, femmes d'oeuvres de la ville et du diocèse, membres des comités d'A. C., mères de famille... on vous offre une occasion magnifique de vous retremper dans la prière, de vous éclairer sur vos devoirs de chrétiennes, d'orienter votre vie selon l'esprit de l'Eglise et en harmonie avec les directives du Souverain Pontife et des évêques :

QUI NE VOUDRAIT BENEFICIER D'UNE TELLE FAVEUR ?

Donnez votre adhésion sans tarder.

R. Mère Supérieure, N.-D. du Cénacle,
651, St-Cyrille, Québec. — Tél. : 9210

LA TERRE DU QUEBEC EST FECONDE EN TRESORS IGNORÉS

Ces trésors, nos pères les appréciaient; ne les négligeons pas.

Nous savons, il est vrai, que du sol du Québec on extrait de l'or et d'autres métaux précieux. Mais nous avons oublié qu'un grand nombre de plantes bienfaisantes peuplent nos plaines, nos prés et nos bois, plantes qui jadis constituaient, pour une large part, la thérapeutique végétale naturelle et efficace de nos pères.

Bien avant l'arrivée des blancs au Canada, les sauvages connaissaient les propriétés médicinales de ces plantes avec lesquelles ils préparaient des tisanes pour le soulagement de leurs maux. Mais comme nous sommes toujours plus portés à estimer ce qui est rare et cher, que ce que nous possédons et voyons croître à nos pieds, ces plantes bienfaisantes furent bientôt remplacées par des produits chimiques à base de fer, d'arsenic, de mercure, etc., que nos organes délicats ne sont pas en mesure d'assimiler avantageusement et qui les détériorent et les détraquent plus souvent qu'ils ne les améliorent.

Toutes les plantes qui poussent dans notre pays n'ont pas les mêmes vertus thérapeutiques. Il y en a qui agissent sur l'estomac, d'autres sur l'intestin, d'autres encore sur le rein. Les gens de la campagne emploient encore couramment l'écorce de Bois blanc, contre la jaunisse, la Bardane contre le rhumatisme, le Chardon béni, comme tonique amer. Le Bouillon blanc, est encore employé contre les rhumes, le catarrhe, etc. La Chicorée sauvage, très commune dans nos campagnes, rend d'inestimables services dans les engorgements du foie et de la rate.

Mais c'est surtout pour le soulagement des maladies féminines que la Nature a été la plus prodigue en mettant à notre portée des plantes dont l'action bienfaisante sur les organes féminins est indiscutable. Ces plantes sont combinées dans les Pilules FEMOL de manière à constituer un remède très efficace contre les maladies féminines.

Toutes les femmes malades devraient employer les PILULES FEMOL car elles ne manquent jamais de soulager les cas les plus anciens et les plus rebelles. Les Pilules FEMOL sont inoffensives, purement végétales et peu dispendieuses. Elles agissent rapidement, ses effets bienfaisants se faisant sentir après quelques semaines de traitement et l'amélioration dans la santé se fait graduellement jusqu'à soulagement parfait.

Notre brochure médicale vous sera expédiée gratuitement sur demande.

Institut Caze — Dept. F. Place Royale, Montréal.

Essayez mon Moyen de faire

$10 par Jour

OUI. Vous pouvez être libre et indépendant. Vous pouvez faire ce que vous voudrez. Vous pouvez gagner beaucoup d'argent et vous acheter les choses que vous désirez. Vous vous demandez comment cela peut se faire? C'est ce que je veux vous expliquer. Vous n'avez qu'à accepter la proposition que je vous fais présentement. Quand vous l'aurez acceptée, vous deviendrez votre propre patron. Plus besoin d'attendre le sifflet de six heures pour reprendre votre liberté. Plus d'horloge enregistreuse à poinçonner. Plus de temps perdu durant lequel s'épuisent les économies réalisées. Et en plus, vous serez en pleine mesure de vous faire $10. et plus par jour.

$92.15 DE PROFIT PAR SEMAINE

Songez-y! C'est grâce à mon nouveau plan de vente — le même que je vous offre présentement — que monsieur J. Eugène Bouchard de Port Alfred, Québec, a réalisé $92.15 de profit en une seule semaine, que monsieur Eugène Gendreau, de Windsor-Mills, s'est fait $82.55, que Jean Louis Montreuil, un garçon de seize ans, se faisait dernièrement $44.87 en quatre jours, que Hector Tremblay, de Sainte-Croix, réalisait $70.15 en une semaine, alors que, de son côté, les profits de monsieur Ovila Millette, de Carbonneau, atteignaient $70 en quatre jours de travail seulement. Ce ne sont là que quelques-uns des centaines d'exemples d'hommes et de femmes qui se font de très gros salaires grâce à mon plan. N'est-ce pas que leur succès EST UNE PREUVE des merveilleuses possibilités qu'offre ma proposition? Et remarquez-le bien, ces gens n'avaient aucune expérience ni aucun entrainement quand ils ont débuté. Pourquoi alors ne pourriez-vous pas faire aussi bien qu'eux?

VOUS POUVEZ LE FAIRE

Mon nouveau plan est si simple et facile que tout homme ou toute femme, — en tout lieu — peut le comprendre et en tirer profit. Il ne requiert aucune mise de fonds ni aucune expérience. Je vous explique tout ce que vous avez à faire de sorte que vous pouvez commencer à faire de l'argent dès le premier jour. Monsieur Alcide Gauthier, de Chambly-Canton s'est fait $13.17 dès le premier jour. Charles Eugène Dubé, de St-Honoré a réalisé $61.20 en 28 heures de travail. Madame Cyrille Chabot de St-Vallier, comté de Bellechasse, a fait $262. durant le mois de mars dernier alors que monsieur J. A. Roberge, de Matane, réalisait $178. durant le même mois. Ces quelques chiffres démontrent ce que vous pouvez faire vous-même.

JE VOUS DIS QUOI FAIRE

Tout ce que vous aurez à faire sera de vous présenter chez vos amis et voisins et chez mes clients réguliers de votre localité afin de prendre leurs commandes pour mes produits. Ces produits sont en très grande demande et très faciles à vendre car ce sont des nécessités domestiques et des articles d'épicerie. Votre propre maison constituera votre place d'affaires. Vous pourrez travailler suivant votre bon plaisir, en me consacrant tout votre temps ou seulement vos temps libres. Ce plan admirable a mis des milliers de dollars dans les poches de mes nombreux représentants au cours de ces dernières années. Aujourd'hui, je vous offre l'occasion de prendre votre quote-part de ces importants profits.

N'ENVOYEZ pas D'ARGENT

Ne m'envoyez que votre nom et je vous donnerai tous les détails de ma proposition. Il ne vous en coûtera rien de vous informer. Alors il ne faut pas hésiter à le faire. Si vous désirez devenir votre propre bourgeois et faire $10 par jour à un travail agréable, voici l'opportunité que vous avez désirée depuis si longtemps. En plus, je vous fournirai votre propre provision d'épicerie au prix du gros. Je vous expliquerai également comment vous pourrez vous procurez gratuitement un auto Ford flambant neuf. Voici une chance trop belle pour que vous soyez excusable de la laisser passer. Ne manquez pas de me mailer votre coupon dès aujourd'hui

CONDUISEZ UN FORD NEUF

CE N'EST PAS un concours. J'offre gratuitement un auto flambant neuf comme bonus **additionnel** en plus des gros profits qu'ils réalisent aux producteurs.

Envoyez-moi immédiatement le coupon ci-dessous pour informations détaillées.

MAILLEZ CE COUPON SANS DÉLAI

Germain Laurin, Prés'dent.
La Compagnie PAULA, Limitée, J
21, Est St-Paul, Montréal, Qué.

Je suis anxieux de devenir mon propre bourgeois. Veuillez me fournir tous les détails sur votre merveilleuse proposition et me dire comment je puis faire $10 par jour en vous consacrant tout mon temps ou seulement mes temps libres. Veuillez aussi m'expliquer votre offre d'un auto Ford gratuit.

NOM .....

Adresse .....

Ville .....

(Veuillez écrire bien lisiblement vos noms et adresse).

S'il faut vous mettre le bâillon, on va vous le mettre

(Suite de la page 3)

Dans son discours, le député de Kamouraska, qui était très animé, a lancé une expression qui a déridé toute la Chambre. Il a dit: "Je proteste contre ceux de la gauche qui disent que la classe agricole sont des porteurs de bois et des scieurs d'eau" (sic).

C'est ce qui a fait dire à M. William Tremblay, au moment de l'ajournement: "Il est onze heures, allons scier la rivière."

M. PATRICE TARDIF

Le député de Frontenac commence par décrire la situation des cultivateurs aux prises avec la crise économique. Il dit qu'on ne peut pas reprocher aux cultivateurs d'avoir manqué de prévoyance puisque le Gouvernement lui-même n'a pas prévu la crise. Les prix des produits agricoles ont diminué de moitié, parfois même de plus de la moitié. Et cependant, le prix des machines agricoles, les taxes et autres obligations étaient loin de diminuer.

Il ne sert de rien au cultivateur de se faire dire qu'il est à la base de notre vie économique, qu'il est le nourricier du genre humain. Il faut réaliser le fait: les dépenses augmentent et les revenus diminuent.

Il est un organisme indispensable à l'agriculture, ajoute M. Tardif. C'est un crédit agricole provincial. "Le ministre de l'Agriculture dit qu'il n'est pas réfractaire. Un cultivateur me disait: ce n'est pourtant pas son parti, il me semblait qu'il était libéral. Je comprends que le ministre de l'Agriculture n'est pas assez partisan des nouveaux partis pour fonder le parti non réfractaire (rires et appl.).

M. Tardif est d'opinion qu'un crédit uniforme pour toutes les provinces n'est pas praticable. Car le système fédéral actuel est basé surtout sur les besoins de l'Ouest où les besoins ne sont pas du tout les mêmes qu'ici. On n'y fait pas les mêmes cultures. Bref, les conditions ne sont pas les mêmes. Le crédit agricole provincial pourrait s'appuyer sur les caisses populaires. Il faut en tout cas un crédit agricole pour favoriser le cultivateur. Le ministre craint peut-être que les cultivateurs empruntent du gouvernement et ne rendent pas. Il n'a pas à craindre, car les cultivateurs sont foncièrement honnêtes. Si le cultivateur le pouvait il paierait. Avec un crédit agricole provincial il paiera. Ce crédit l'aiderait à payer ses dettes et l'empêcherait partant, d'abandonner sa terre et de venir grossir en ville l'armée des chômeurs. Un cultivateur qui laisse sa terre, c'est autant de charges qui tombent sur ceux qui restent. Souvent cela force un autre cultivateur qui n'en avait pas de reste, à partir à son tour, et ainsi de suite.

Plusieurs cultivateurs ont dû se prévaloir de la loi des concordats. Ce n'est pas une bonne chose quand il y a moyen de faire autrement.

M. Patrice Tardif dit que les cultivateurs réclament le droit de vivre et de penser, qu'ils parlent pour ou contre le gouvernement. Comme disait l'abbé Groulx, nous n'exigeons rien de plus, mais nous n'accepterons rien de moins. Le ministre de l'Agriculture devrait dire si oui ou non il est pour un crédit agricole provincial.

Le député de Frontenac signale au ministre de la Voirie qu'il y a beaucoup de chemins qui ne sont pas faits dans son comté. Il parle du gaspillage du gouvernement et revient à l'agriculture. D'après lui de 50 à 60 pour cent des cultivateurs ne sont pas capables actuellement de rencontrer leurs obligations et un grand nombre d'entre eux devront laisser leurs terres.

L'orateur aborde le sujet de la colonisation et dit que dans Dorset la Cie Breaky a plusieurs lots qui ont été pillés et que le gouvernement songe à les racheter, mais que, d'après ses informations, la compagnie demande un prix exorbitant. Il estime que l'on devrait forcer les compagnies à se faire moins reines et maîtresses dans la Province. On leur a déjà donné trop de corde. Cette politique est désastreuse pour la colonisation et la Province.

M. Tardif affirme en terminant que nous devrions avoir un crédit agricole provincial et en conséquence, il propose l'amendement dont nous publions le texte au début.

M. PIERRE GAGNON

Le député de Kamouraska, sur un signe du premier ministre, parle sur l'amendement.

M. Gagnon dit qu'il a étudié avec beaucoup d'attention l'amendement du député de Frontenac. La question est plus sérieuse qu'on ne le pense, ajoute-t-il. Je me demande si on doit avoir un prêt agricole. Le prêt fédéral est le meilleur que l'on puisse avoir. Y a-t-il un cultivateur et un ouvrier qui peut emprunter à 4 pour cent? Si on veut un prêt agricole, qu'on le dise. Il y a des gens qui veulent faire de la politique avec la classe agricole. Le député se choque. Il dit qu'il est cultivateur, représentant de la classe agricole.

M. Tremblay. — Il ne parle pas, il gronde (rires).

M. Gagnon. — Le cultivateur a besoin de secours. Nous demandons que l'on vote le budget. (Il s'échauffe de plus en plus.) Nous avons à Ottawa un gouvernement qui a les yeux tournés vers la classe agricole. Demandons-lui donc de coopérer. Allons-y donc au point de vue agricole. Pensez-vous tout renverser vous autres de la gauche. Vous avez menti (on rit). Vous avez trompé le peuple depuis un mois en disant que nous aurions des élections et nous n'en avons pas. S'il faut vous mettre le bâillon on va vous le mettre. (Applaudissements, et clameurs prolongées à gauche. On frappe sur les pupitres).

M. Tremblay. — On lance des défis, mais je vaudrais savoir quoi à m'en tenir. Je comprend que les paroles du député de Kamouraska n'ont pas beaucoup de valeur.

M. Gagnon. — Je proteste. Il y a assez longtemps que l'on veut faire passer les cultivateurs pour un tas de bons à rien. Je vois le petit bout d'homme là-bas (app. à droite).

M. Duplessis. — Je n'ai pas interrompu le député de Kamouraska. Mais il y a des limites. Depuis le début qu'il emploie des expressions qui sont une disgrâce pour la Chambre, comme "menti". Il est hors d'ordre depuis le commencement. Il vient d'injurier le député de Québec-Est. Je demande au président pour le décorum et le bon renom de la Chambre, de rappeler le député de Kamouraska à l'ordre et de lui faire retirer ses paroles.

M. Caron (Hull). — Je ne vois pas pourquoi le chef de l'opposition proteste. Le député de Kamouraska n'a pas mentionné de nom.

M. Drouin. — Puisque je suis intéressé, je puis dire au député de Kamouraska que nous n'avons pas l'habitude de nous occuper de ses paroles. Mais il emploie des termes qui sont une disgrâce pour la législature.

M. Caron (Iles de la Madeleine). — Point d'ordre. Le député n'a pas le droit de dire que le député de Kamouraska est une disgrâce.

M. Dugas. — On n'a pas le droit de dire qu'un député est une disgrâce. Le député de Kamouraska est peut-être allé un peu loin. L'incident est clos.

M. Gagnon. — Quand même je dirais qu'il est un grand homme ça n'est pas vrai (protestations à gauche). Je retire mes paroles, mais ça me fait de la peine.

M. Gagnon. — Je proteste contre ceux qui disent de l'autre côté que la classe agricole sont des porteurs de bois et des scieurs d'eau (toute la Chambre s'esclaffe, mais le député de Kamouraska ne semble pas priser cette hilarité; il veut continuer).

M. Tremblay. — Il est onze heures. Allons scier la rivière (rires).

Première escarmouche au sujet des directorats de compagnies

(Suite de la page 3)

nistre du gouvernement provincial ne pourra être directeur ou administrateur d'une compagnie faisant affaires dans la province de Québec. J'ai cherché à donner aux termes de ce bill la portée la plus générale. Mon intention est de ne laisser aucune échappatoire afin d'amener toutes les compagnies sous la portée de cette mesure, et pour que personne ne puisse y échapper plus tard sous différents prétextes. Les compagnies dont il est question dans ce bill sont celles qui font affaires directement ou indirectement avec le gouvernement de la province de Québec, et celles qui sont sous la surveillance du gouvernement. Je crois que ces deux catégories englobent toutes les compagnies que nous trouvons ici, car dans notre province toutes les compagnies sont sous la surveillance du gouvernement.

Nous sommes à la deuxième lecture de ce bill. Nous sommes à en soumettre le principe, mais si au comité où il sera référé on veut en resserrer la portée, je serai heureux d'accepter tout amendement qu'on voudra y greffer, pourvu que ces amendements aient pour but de ne laisser aucune échappatoire et pour but d'empêcher les ministres d'être directeurs des compagnies.

Cette mesure est réclamée depuis longtemps par l'opinion publique, je dirai même depuis plusieurs années, et la crise a accentué cette demande. Les raisons en faveur de cette mesure c'est la situation intolérable de ministres dans le gouvernement et qui sont directeurs de compagnies. Je fais une tentative pour améliorer notre système gouvernemental. Cette réforme est demandée par tous les économistes de notre Province, et après les abus, les soupçons, il ne reste pas autre chose à déclarer que le fait d'être directeur de compagnie pour un ministre, est incompatible avec l'intérêt public (appl.).

L'ATTITUDE DE L'OPPOSITION

Je veux citer, pour les deux éléments qui constituent l'Union nationale, leur attitude sur ce sujet.

M. Drouin dit alors que le 24 mars 1926, l'opposition proposait une motion pour censurer les directorats de compagnies chez les ministres provinciaux. Il lit la motion. Il ajoute que l'an dernier M. Jean-Paul Sauvé, alors député des Deux-Montagnes, proposait une motion également pour empêcher les ministres provinciaux d'être directeurs de compagnies.

Le député de Québec-Est rappelle qu'il a été le seul libéral à voter pour cette motion (appl. prolongés).

L'Action libérale nationale, de son côté, a réclamé la même mesure dans l'un des principaux articles de son programme. Elle a même deux articles à ce sujet: l'un a trait aux actionaires et l'autre aux directeurs. M. Drouin cite ces articles du programme de l'Action libérale nationale et ajoute que l'opposition est bien placée en Chambre pour réclamer la réforme qu'il propose. Le temps est venu pour le gouvernement de la donner, dit le député de Québec-Est. Si on ne la donne pas on n'enrayera jamais l'emprise des grosses compagnies sur les ministres actuels et toute la députation ministérielle.

M. Drouin dit que la question n'est pas seulement provinciale: elle a eu son écho ailleurs. Un ancien ministre provincial, M. McMaster, en 1921, proposait, à Ottawa, une loi pour empêcher les ministres fédéraux d'être directeurs de compagnies. Son bill a le même effet que celui de M. McMaster.

A OTTAWA

L'orateur cite ce que disait M. McMaster, en 1921, le 4 mars. L'ancien ministre provincial disait notamment qu'il est dans la tradition canadienne et britannique que les ministres ne soient pas directeurs de compagnies, étant donné qu'on ne peut pas servir deux maîtres.

M. Drouin cite l'opinion de M. Rodolphe Lemieux sur le même sujet. Il partageait l'avis du premier. Il y a aussi M. Dunning qui dès son entrée dans le cabinet fédéral, l'an dernier, a démissionné comme directeur de compagnies pour rester fidèle à la tradition parlementaire.

C'est aussi l'opinion d'Al Smith, l'ancien candidat à la présidence américaine, qui a démissionné comme directeur de la Metropolitan Life.

M. Drouin affirme que ces gens ont démissionné comme directeurs pour garder leur honneur politique intact. Il n'y a rien de pire dans le système démocratique que les soupçons du public. Or ces soupçons existent présentement d'un bout à l'autre de la province de Québec.

La substance du bill actuel constitue l'une des réformes sur lesquelles l'Union nationale insiste le plus pour donner le coup de grâce à la dictature économique.

UN POINT D'ORDRE

Il y a des directeurs de compagnies dans le gouvernement actuel. L'organisateur de l'Union nationale déclare qu'il ne veut pas attaquer tel ministre en particulier.

M. Taschereau. — L'article 455 des règlements dit qu'à la deuxième lecture d'un bill, la discussion ne doit porter que sur le principe du bill. Mon honorable ami annonce qu'il va entrer dans les détails du bill. A la seconde lecture il doit se contenter de dire que le principe est qu'un ministre ne peut être directeur de compagnies.

M. Drouin. — J'admets que nous ne devons pas entrer dans la considération des clauses. Ce n'est pas non plus ce que je fais.

M. Taschereau. — Vous êtes à la porte.

M. Drouin. — Je n'entrerai pas dans les détails du bill. Mais, si je n'ai pas le droit de donner les faits qui motivent le bill, c'est singulier. Je comprends que le premier ministre peut arrêter la discussion parce qu'il sent que ça va chauffr pour les membres du ministère.

M. Taschereau. — Ces paroles sont la meilleure confirmation de ce que j'ai dit.

M. Duplessis. — C'est la première fois que j'entends un point d'ordre aussi peu solide. Le député de Québec-Est s'attache au principe du bill. Il cite des précédents à Ottawa, en Ontario et Angleterre. Il en vient à Québec c'est le moyen qu'il emploie pour dire que le principe du bill est bon. Le meilleur moyen est d'entrer dans la province de Québec pour prouver que le premier ministre et ses collègues sont directeurs de compagnies. S'il n'est pas permis d'exposer le principe d'un bill, cela veut dire que la liberté de parole est vain mot, qu'il est inutile de convoquer le Parlement et de présenter des lois. Nous avons le droit et c'est notre devoir, d'invoquer toutes les raisons qui militent en faveur du projet. Nous avons le droit, et c'est notre devoir, de signaler les ennuis qui résultent, dans la province de Québec, du fait que des ministres sont directeurs de compagnies. On aurait le droit de parler des ministres d'ailleurs, mais pas de ceux de Québec. Le premier ministre, le Québec. Le premier ministre, le ministre de la voirie et le secrétaire provincial sont directeurs de compagnies qui font affaires avec le gouvernement. Il est élémentaire que nous avons le droit de le dire pour exposer le principe du bill.

Personne ne s'est jamais ingénié à soulever un point d'ordre semblable depuis près de dix ans que je siège ici. Je défie qu'on me cite un précédent.

M. Patrice Tardif. — Je me demande pour quelle raison le premier ministre soulève un point d'ordre.

M. Dugas. — En discutant un point d'ordre on ne peut chercher les raisons, mais dire pourquoi on s'objecte au point d'ordre.

M. Tardif. — Pourquoi ne pas laisser le député de Québec-Est exposer le principe du bill? C'est uniquement ce qu'il fait.

Le Dr Trudel. — L'article 455 est clair. Il dit au deuxième paragraphe qu'un député aurait droit, à la deuxième lecture, de discuter même un article s'il se rapportait au principe du bill. A mon avis le point d'ordre du premier ministre n'est pas fondé.

Le Dr Hamel. — Pour démontrer la nécessité d'un bill il faut démontrer les inconvénients qu'il va faire disparaître. Si on ne peut pas prouver l'inconséquence du gouverenement qui loue par exemple des édifices à des compagnies dont des ministres sont directeurs, à quoi cela sert-il? Dans la loi de la Commission de l'électricité on a reconnu ce principe en disant que non seulement les commissaires ne pourront être directeurs de compagnies d'électricité mais qu'ils ne pourront pas détenir d'actions. Le principe est clairement établi dans la loi de l'électricité. Il en est de même pour la Commission des services publics.

M. Dugas. — Nous sommes sur le point d'ordre. Le député de Québec-Centre discute le fonds du bill.

M. Tremblay. — Le point d'ordre du premier ministre est mal fondé. Le premier ministre sourit, mais il va sourire davantage, car d'après sa propre déclaration, le député de Québec-Est n'était qu'à la porte de discuter les détails du bill. On ne doit pas interrompre le débat avec des suppositions comme celle-là. Le premier ministre va se rendre compte qu'il a fait un faux pas et il va retirer son point d'ordre.

M. Leduc. — Le député de Québec-Est est certainement dans l'ordre. Pour prouver que le principe du bill est bon, il peut donner des exemples. Il allait démontrer les inconvénients des ministres directeurs de compagnies par des exemples concrets pour étayer sa thèse. Je prétends que le député de Québec-Est est dans l'ordre.

Le Dr Duguay. — Le député de Québec-Est a démontré le principe du bill en citant des exemples extérieurs à la Province. Il va parler maintenant de notre Province. Le député de Québec-Est n'a pas fait autre chose que cela.

M. Dugas. — Je prends le point d'ordre en délibéré.

M. Duplessis. — Ce soir, le débat reprendra.

M. Taschereau. — Dès que le président aura rendu sa décision.

2 sentences aux Assises Criminelles

(Suite de la page 3)

en liberté sous une caution personnelle de $500.

Dans l'autre cas, l'hon. juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a renvoyé aux Assises Criminelles un individu accusé d'obtention d'argent sous de fausses représentations.

D'après les témoignages entendus à l'enquête préliminaire, le prévenu, pour obtenir une somme de $20., avait déclaré qu'il devait hériter d'un oncle la somme de $8,000. Il exhibait même des lettres qui lui avaient été adressées personnellement par un notaire du comté de Lotbinière en rapport avec cette succession. Mais il fut établi que le notaire en question n'avait aucune existence et que tous les papiers avaient été forgés de toute pièce.

La défense n'a fait entendre aucun témoin.

M. le juge Roy a rendu jugement, hier, dans cette affaire et a condamné le prévenu à subir son procès devant le pury au prochain terme des Assises Criminelles.

Il a laissé en liberté sous une caution personnelle de $900.

Soirée du souvenir, dimanche

(Suite de la page 3)

dés durant ce demi-siècle et spécialement pour ceux de Donnacona.

A 7 h. 15, ce soir, heure martiale.

A 9 h. apothéose du Cinquantenaire.

DEMAIN

7 h. communion générale des anciens élèves.

9 heures. — Fanfare des élèves du Collège de Grand'Mère, sous la direction du Rév. Frère Prosper.

10 heures. — Grand'messe solennelle (messe de Dubois); (chorale de la paroisse et celle des élèves du Collège). Sermon de circonstance par M. Jules Lockwell, curé de la paroisse.

12 heures. — Banquet offert par le Comité des anciens élèves.

2 heures. — Bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

2 hres ½. — Jeux sur la cour du Collège.

8 hres ½. — Réunion du Comité des anciens au Palais Montcalm, à Québec.

9 heures. — Apothéose du Collège.

Motion de M. Sauvé sur les exemptions

(Suite de la page 3)

Journaux de la session de 1931:

"Question par M. Duplessis: Dans cette province, quelle est la valeur réelle de tous les biens immobiliers appartenant à des compagnies ou corporations industrielles ou commerciales et qui bénéficient: a) d'une exemption de taxes municipales; b) d'une commutation de taxes municipales; c) d'une exemption de taxes scolaires; d) d'une commutation de taxes scolaires?

"Réponse par l'hon. M. Taschereau: le Gouvernement l'ignore.

"Vu la question de M. Duplessis et la réponse de l'hon. M. Stockwell relativement les remises ou réductions de taxes provinciales accordées aux compagnies;

"Considérant qu'il importe de connaître de façon précise l'étendue et la valeur des réductions, commutations et exemptions de taxes;

Considérant qu'il convient de sauvegarder, de protéger et de garantir les droits de la population de notre province;

"Exprime l'opinion que le gouvernement de la Province devrait, sans délai, prendre des mesures appropriées pour établir l'étendue et la valeur des réductions, commutations et exemptions de taxes provinciales, municipales ou scolaires accordées aux compagnies, corporations, sociétés ou associations commerciales ou industrielles qui ont des établissements dans la province de Québec, et, sans reconnaître le bien-fondé des dites exemptions, commutations ou réductions de taxes, pour faire décréter que ces compagnies, corporations, sociétés ou associations commerciales ou industrielles ne pourront bénéficier des dits avantages et privilèges à moins de maintenir leurs établissements en fonctionnement régulier et normal, de payer des salaires raisonnables à leurs employés et d'assurer à ceux-ci de bonnes et justes conditions de travail".

M. DALPHA SAUVE

"La motion est très claire et très précise; et les remèdes qu'elle propose sont nécessaires", commence M. Sauvé.

"Il convient de donner à l'industrie tous les droits qui lui sont nécessaires, et même de favoriser son établissement dans certains cas. Le capital honnête mérite d'être encouragé et il recevra toujours pleine et entière justice de la part des députés de l'Union Nationale".

Mais le député ajoute que nous n'avons pas de données précises sur l'étendue et la valeur des réductions, ce qui rend beaucoup plus difficile le travail de la législation.

Il déclare qu'il faut protéger la petite industrie, mais qu'il est aussi opportun de surveiller les compagnies qui bénéficient de certains avantages. Ces compagnies devraient fonctionner régulièrement, accorder à leurs ouvriers des salaires et des conditions de travail raisonnables.

"C'est pour protéger le faible que je mets cette motion devant la Chambre", termine l'orateur. "Je n'ai en vue aucune considération partisanne. Je suis heureux de fournir à mes collègues des 2 côtés de la Chambre l'occasion de faire leur devoir".

M. CANDIDE ROCHEFORT

M. Rochefort se lève immédiatement pour appuyer son collègue. "Cette question me tient particulièrement à coeur", dit-il. "Je crois qu'en matières d'exemptions de taxes, on est allé beaucoup trop loin. Je comprends que le capital étranger aime à venir s'installer chez nous, tellement la main-d'oeuvre est docile et pacifique, et tellement les municipalités sont disposées à faire des concessions. Mais il me semble qu'on aurait dû surveiller beaucoup plus attentivement les opérations financières des compagnies afin que l'ouvrier soit rétribué de façon convenable".

M. Rochefort cite quelques cas; il dit que les municipalités ont fait la part tellement large aux industries qui venaient s'établir chez elles que la ville de Montréal s'en est trouvée considérablement affectée. Les industries ont déserté Montréal et ont jeté leurs ouvriers sur le pavé. "Cet état de choses constitue une perturbation sociale qui peut devenir dangereuse", dit-il.

"D'ailleurs, il n'y a pas seulement par les exemptions de taxes qu'on peut favoriser l'industrie; on peut la favoriser également par la réduction des taux d'électricité."

L'hon. M. BOUCHARD

"Nous n'avons pas en main tous les documents nécessaires pour établir l'étendue des exemptions de taxes", répond le ministre des Affaires municipales. "La compilation que vous demandez exigera du temps. Il faudra s'adresser à chacune des 1,400 municipalités de la Province.

"Néanmoins, nous n'avons aucune objection à essayer de faire des statistiques aussi complètes que possible.

"La seconde partie de la motion pose peut-être un problème plus difficile. C'est aux municipalités de spécifier les conditions d'après lesquelles une industrie aura le droit de s'établir chez elles.

"Pour ce qui est des salaires, la Loi des Contrats Collectifs est en train de régler la question.

"Je ne suis pas irrémédiablement opposé aux exemptions de taxes, mais il faut évidemment qu'elles soient raisonnables".

En terminant, le ministre dit à M. Rochefort que les industries de Montréal n'ont pas à se plaindre d'une concurrence déloyale puisqu'elles sont exemptes de payer les taxes sur la valeur de leurs machines.

M. F.-J. LEDUC

Le député de Laval parle aussi en faveur de la motion. Il dit qu'il ne faut pas laisser porter tout le fardeau des taxes sur les épaules du petit propriétaire qui n'en peut plus.

Il déclare aussi que l'établissement de petites industries dans les centres ruraux a souvent donné lieu à de graves désordres sociaux. Les répercussions de cette décentralisation sont terribles pour les grands centres. S'il y a aujourd'hui à Montréal 11,000 ouvriers qui chôment, c'est dû en très grande partie à la désertion des industries qui ont voulu profiter des avantages que leur concédaient les municipalités rurales.

M. LE Dr. HAMEL

Le dernier orateur à parler sur la motion est le député de Québec-Centre.

M. le Dr Hamel s'étonne du fait que le Gouvernement ne connaît pas l'étendue exact des exemptions de taxes. Car ce sont là des statistiques importantes. Il espère que le Gouvernement se hâtera de combler cette lacune.

L'orateur reproche aussi au Gouvernement d'avoir été trop tendre pour certaines compagnies. Il commence à parler du Québec Power et des moyens pris par cette compagnie pour s'exempter de payer des taxes quand il est interrompu par le premier ministre.

M. Taschereau. — "Il est inutile de discuter puisque nous nous accordons avec les députés de la gauche sur le principe de la motion.

M. le Dr Hamel. — "Dois-je comprendre que vous acceptez la motion?

M. Taschereau. — "Nous l'acceptons sans amendement et telle que rédigée.

Une voix à gauche. — "Il fallait le dire tout de suite".

Reprise du débat sur la motion de M. Lauriault

(Suite de la dernière page)

M. Lauriault. Il remercie également l'honorable M. David qui a parlé en faveur du projet.

Il constate que les professeurs, à qui l'on confie parfois certaines recherches, n'ont pas le temps nécessaire pour se livrer à des expériences satisfaisantes. Certains d'entre eux donnent quelquefois 40 à 45 heures de cours par semaine.

"J'entendais l'autre jour l'honorable secrétaire de la province parler de tout ce qu'on pourrait faire pour favoriser l'artisanat canadien-français", continue l'orateur. "Pourquoi s'arrêter en si bonne voie? Pourquoi ne pas dire: à l'avenir, tous les uniformes destinés à des employés du Gouvernement provincial seront fabriqués en étoffe du pays? Encourager l'artisanat de façon pratique: voilà la ligne de conduite que nous devrions suivre.

"L'honorable secrétaire de la province félicitait l'hon. député de l'Assomption parce que celui-ci portait un superbe complet d'étoffe du pays. Plusieurs des députés de la gauche possèdent un semblable complet. Nous devrions tous en avoir. Car c'est là une forme pratique que nous pourrions donner à la motion de l'hon. député de Saint-Henri".

L'orateur insiste ensuite sur la nécessité qu'il y a d'encourager l'initiative privée. Il fait une autre suggestion intéressante. Il propose que l'on fasse faire les plans des travaux publics en établissant un concours auquel tous les experts pourraient participer. Le plan le plus original serait choisi. Ainsi, au lieu de construire en série des édifices sans style et sans personnalité, on donnerait à ceux qui ont du talent la chance d'attacher leurs noms à des chefs-d'oeuvre. Le fonctionnarisme nous a déjà fait trop de mal.

M. Leduc voit dans le laboratoire de recherches naturelles un organisme qui nous permettra d'améliorer le pavage de nos routes tout en diminuant les dépenses.

Il propose enfin de meubler les différents ministères de l'Hôtel du Gouvernement par des meubles fabriqués avec du bois de la province de Québec, par des artistes de chez nous. Il voit là le moyen d'encourager la construction du meuble dans notre province.

"Il me reste quelques arguments à exposer et je demande l'ajournement du débat", dit-il en terminant.

M. Taschereau. — "Nous sommes prêts à adopter la motion.

M. Leduc. — "J'aimerais à produire une conviction tellement profonde...

M. Taschereau. — "Nous partageons votre conviction sur ce point.

M. Leduc. — "Elles ne sont pas assez profondes, vos convictions".

Le débat est alors ajourné. M. Patrice Tardif prend la parole et continue le débat sur le budget.

Nous en faisons une nouvelle spéciale.

A St-Romuald

SYMPATHIES. — Nous prions le Cher Frère Hermidas, du Collège de notre paroisse, d'accepter nos plus sincères sympathies dans la grande épreuve qu'il vient de subir par le décès de sa vénérée mère, de même nous offrons au Cher Frère Jean nos plus vives condoléances dans son deuil causé par la mort de sa mère adoptive.

NE PAS OUBLIER. — On voudra bien ne pas oublier que c'est lundi soir, le 18 mai courant, que sera donné en la Salle de l'Exposition, une séance par un groupe de jeunes filles de Québec, et dont le profit sera donné aux RR. MM. Trappistines.

CONFERENCE. — Comme nos lecteurs ont pu le voir par les annonces dans le journal, notre paroisse sera favorisée de la visite de M. Philippe Cantave, conférencier noir d'Haïti, qui donnera mardi soir, en la Salle du Collège, une conférence intitulée "Un Voyage à la Reine des Antilles".

Le bénéfice net de cette conférence sera versé aux fonds de la Chorale. Le prix d'admission a été fixé à 25 sous.

C'est une excellente occasion qui nous est fournie de faire un voyage aux Antilles à un prix très modique en même temps que nous contribuerons à une bonne oeuvre.

- AUBAINE -

Les ouvrages dont les titres sont donnés ci-dessous ont le même format, le même nombre de pages (256), et couverture en deux couleurs. La présentation est très soignée. Ces livres peuvent se donner avantageusement comme prix de fin d'années dans les collèges, séminaires, etc.

Chaque titre à l'Unité . . . . . **0.50** Franco
Chaque Série (5 Vols) . . . . . **2.00** Franco
Les Deux Séries (10 Vols) . . . . . **3.50** Franco

On peut assortir dans l'une ou l'autre série.

1ère Série

Le Miracle de l'Eglise (Sertillanges, o.p.) L'Eternité dans le temps. L'Eglise, de sa naissance à nos jours. 0.50

Eléments de notre destin (Daniel Rops). Dans le désarroi universel, notre mission d'homme est de combattre, de vouloir et d'espérer 0.50

Bernadette, l'Humble Sainte (Colette Yver). La canonisation de Bernadette projette une nouvelle lumière sur cette ravissante figure. Des pages qu'on ne peut lire sans une émotion vraie. 0.50

Bayard ou la Gentillesse française (F. Nohain). Sans peur n'est rien, le difficile que Bayard nous enseigne c'est d'être également sans reproche 0.50

L'Espérance (Desbuquois). C'est l'appel triomphant de l'âme contemporaine à Dieu, son Seigneur et son Sauveur 0.50

2ème Série

L'Evangile par-dessus les Frontières (R. P. Lhande). Apostolat émouvant et fécond du Père Lhande par la radio.

Le Village de la Vierge: Nazareth (Brillant). Il est très agréable de voir Nazareth en compagnie d'un poète et d'un érudit à la fois.

Voyage à travers le Capitalisme (Johannet). Etude pénétrante et documentée de l'histoire du capitalisme et de la possibilité de sa réforme.

Qu'est-ce qu'un Français (D'Ormesson). Clémenceau, Poincaré, Briand. Essai de psychologie politique. Ce que ces hommes ont de commun et de distinct.

Nouvelle Croisade des Jeunes Travailleurs (Klein). Méthodes nouvelles et efficaces d'améliorer l'existence des jeunes ouvriers dans tous les domaines.

La Librairie de l'"Action Catholique",
105, rue Ste-Anne, Québec

Nous avez-vous trouvé
Un lecteur de plus?

Page Agricole

La navette pour les porcs

D'après les observations faites à la Station Expérimentale de Ste-Anne, une des plantes appelées à jouer un rôle important dans l'alimentation des porcs l'été, est la navette qui fournit un pâturage de première valeur pour les porcs.

Sa culture est facile et ne demande qu'une bonne préparation ordinaire du sol. Elle s'adapte bien à presque tous les sols qui ne restent pas trop en mottes parce que la graine étant petite il faut qu'elle soit en contact avec le sol pour faciliter sa germination. Une addition de 10 tonnes de fumier au terrain est une chose désirable.

L'ensemencement peut se faire de deux manières : en rangs ou à la volée, mais la première méthode est préférable. A cette Station, la navette est semée en rangs espacés de 18 à 20 pouces pour que les porcs puissent marcher entre les rangs et ne pas trop briser les plants. Pour effectuer le semis, on se sert d'une planète à main et on sème à raison de 3 à 4 livres à l'acre. On sème le printemps aussitôt que la température et les conditions du terrain le permettent afin de fournir de la verdure aux porcs vers la mi-juin.

Une bonne méthode, c'est de diviser un champ en deux afin d'alterner le paacage et ainsi conserver la navette jusque vers le mois d'octobre ou novembre. A cette même Station on fauche à chaque jour la quantité nécessaire à donner et ce n'est que le regain qui sert de pâturage pour les porcs. On la coupe quand elle a de 8 à 10 pouces de hauteur. Il y a donc 2 manières de l'utiliser : 1o la faucher pour la servir aux porcs ; 2o envoyer les porcs dans le champ de navette, mais il ne faut pas les y envoyer quand la navette est trop jeune car ils mangeront le collet de la plante qui ne repoussera plus. Il ne faut pas trop attendre non plus, car elle formera du bois et ne sera plus utilisable. Les porcs s'y habituent très vite. Un acre peut pacager de 16 à 20 porcs adultes.

Il faut voir à ne pas envoyer les porcs dans le champ de navette pendant la rosée, ni la pluie, ni durant les gelées, car ils seront exposés à la météorisation. Il faut également les habituer tranquillement à cette plante afin d'éviter le même danger.

En dépit de cet inconvénient, la navette est une des plantes fourragères qui fournit le meilleur pâturage supplémentaire pour les porcs et elle épargne une grande quantité de moulée.

STATION EXPERIMENTALE,
Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Pourquoi pas une semaine de l'érable ?

Trop tard pour parler de la saison des sucres? Oui! Trop tard pour parler sucre et sirop? Non! Puisqu'il s'agit maintenant de vendre la récolte et de la faire consommer.

Changer l'eau en sucre, jadis miracle pour le sauvage, aujourd'hui simple manipulation dans un laboratoire qui est une gloire nationale.

Ce laboratoire est installé hors des villes, à la campagne, en pleine forêt, et nous donne ce bon sirop d'érable, cette bonne tire, ce beau sucre d'érable canadien.

Qui n'a admiré ce liquide incandescent roulant par gros bouillons d'or, rayonnant, éclatant en étincelles, s'exhalant en bouffées appétissantes avec un arome capable de faire tirer la langue au plus austère des cénobites ?

Qui a oublié cette exquise exhalaison de bouilloires, cette vapeur blanche qui monte pressée et lourde de parfum, ce sirop dorépandu en abondance sur la crêpe fumante, cette tire aux reflets métalliques versée sur la neige blanche, et puis, enfin, cette masse d'un brun pétillant, qui s'alourdit, se granule, se transforme en pain de sucre canadien ?

Savez-vous que la province de Québec produit 69% du sirop et du sucre d'érable consommé dans le monde entier et 72% de la consommation domestique. L'an dernier, cette industrie a rapporté le joli montant de $3,522,420.

Mais en tirons-nous tous les avantages ?

D'après des statistiques fédérales, il y a 70,000,000 d'érables au Canada. Sur ce nombre, 24,000,000 seulement sont entaillés.

Vous admettrez immédiatement avec moi que nous avons tous les avantages de doubler et de tripler la production de cette magnifique industrie.

Si l'on connaissait la richesse des produits de l'érable, si l'on savait les apprécier à leur juste valeur, on prendrait tous les moyens pour les faire valoir et pour en faire augmenter la consommation. Imaginez un instant les Américains ou les Européens occupant notre place. Je vous assurs qu'ils en tireraient toutes les richesses possibles.

Comment expliquer que la proportion d'érables entaillés soit si faible? L'une des explications les plus plausibles, c'est la croyance qui veut que le sirop et le sucre d'érable ne soient que des produits de saison. C'est une erreur. On peut les consommer en tout temps de l'année, car, avec les procédés d'aujourd'hui, ils conservent toute leur saveur et leur fraicheur.

A la suite d'une petite expérience que je fis un jour dans cette industrie, j'ai conclu que nos vaillants sucriers ne recevaient pas la juste récompense de leurs travaux. Aussi nous disent-ils avec raison: "Ca ne paye pas gros pour l'effort que ça coûte."

Qu'est-ce qui paralyse ce commerce canadien? La concurrence? Non pas. La surproduction? Non plus.

Au contraire, il faut augmenter la production de cette industrie bien à nous et, conséquemment, agrandir le marché.

Avec une intelligente et vaste propagande, on aboutirait à une consommation quasi mondiale de notre sucre et de notre sirop d'érable. Avec l'amélioration des méthodes de production et de distribution de ce produit national, on populariserait cette industrie dans le monde entier et on assurerait ainsi à nos cultivateurs un prix plus rémunérateur et plus adéquat.

En ce qui concerne la propagande, **pourquoi n'organise-t-on pas une "Semaine du Sucre d'Erable"?** On organise la Semaine du Fromage, la Semaine du Poisson, la Semaine des Conserves, et on donne par ce genre de publicité une impulsion considérable à la vente de ces produits. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi des produits de l'érable? Le ministère de l'Agriculture pourrait s'en charger.

Ne serait-il pas convenable de préparer cet article en petits morceaux appétissants, dans des empaquetages attrayants, afin d'y intéresser chaque homme, femme et enfant de la Province, sans parler des touristes.

Je prédis que l'érable aura un jour une valeur dix fois supérieure à celle qu'il possède maintenant. Avec une demande toujours grandissante pour le sirop et le sucre d'érable, produits sans égaux sur la surface du globe pour leur saveur naturelle, nos érables constitueront avant longtemps un des actifs les plus précieux de notre province.

Omer BEDARD,
Ste-Thérèse de Beauport.

Rois sans terre et U.C.C.

Le titre de cet article est bien trouvé : rois "sans terre".

Dans un supplément du "Devoir" de je ne sais trop quand, il a fait aux cultivateurs du Québec, des observations d'une justesse remarquable.

Et, c'est si rare, trouver des citadins qui comprennet parfaitement les campagnards.

Aussi, je me fais un devoir de citer en entier, son trop court travail.

Il écrivait donc :

"Il peut sembler curieux, qu'un citadin essaie de démontrer l'importance, pour les cultivateurs d'organiser une puisante association professionnelle. Mais, si ce citadin a compris que ses confrères ouvriers vivraient encore sous des conditions de travail déplorables sans associations professionnelles; s'il a vu les professions libérales obliger leurs adhérents à faire partie de telles associations, pourquoi ne comprendrait-il pas l'importance de l'Association professionnelle pour nos cultivateurs ?

Nos grands orateurs de "husting", alors qu'ils ont besoin des votes de la classe agricole, vantent à bouche-que-veux-tu la royauté de "l'habitant".

Nous la connaissons cette royauté à l'heure actuelle.

Ah! il fut un temps où notre agriculteur était le souverain de son domaine. (Est-ce à cette souveraineté qu'est dû le développement sans cesse croissant d'un individualisme quasi féroce, avec, comme pendant, un esprit de parti qui nous a donné des dynasties rouges ou bleues pour le malheur de la noble profession agricole?)

L'ère de la royauté n'est plus ! Le sceptre s'arracha de la main de nos agriculteurs: c'est à peine si la moitié peut vivre convenablement.

Un fait est certain, c'est qu'ils ne peuvent établir leurs fils.

Et combien de "ces rois", qui aujourd'hui sans royaume, c'est-à-dire sans terre, viennent mendier le secours direct de nos grandes villes.

Combien de désastres auraient été parés par une association professionnelle qui eût compté dans ses rangs tous les cultivateurs du Québec, qui les eût conseillés, qui les eût en même temps, protégés et instruits. Car l'association professionnelle n'a qu'un but: défendre et promouvoir les intérêts communs des membres qui la composent.

Or qui osera affirmer que les intérêts de nos cultivateurs sont protégés actuellement ? L'Union Catholique des Cultivateurs existe, il est vrai, elle remplit, avec les faibles ressources que nous lui connaissons une tâche qui lui mérite toutes nos félicitations : mais pour faire un travail vraiment efficace, il lui faudrait au moins cent mille membres. En compte-t-elle vingt mille ?

La classe agricole est le rouage le plus important dans la vie d'un peuple. Un dictateur moderner, Hitler, la comparait à l'épine dorsale du corps humain; l'agriculture, disait-il, est l'épine dorsale de la nation. Eh bien chez nous ce rouage important et essentiel est laissé à ses propres initiatives et au bon vouloir des agences électorales. Il est temps que cette situation prenne fin, et le plus rapidement possible...."

Quand ce brave homme parle de la moitié des cultivateurs qui peuvent vivre convenablement, il est de bon compte.

Il y en a moins de la moitié. Mais, si les "habitants" avaient une Union professionnelle de *cent mille* membres, ils auraient vite fait de devenir, à peu près tous capables de vivre sur leurs terres, d'être des "rois avec des terres".

Allant au plus pressé, ils amèneraient nos dirigeants à donner à l'agriculture *"un crédit agricole qui prête"*.

Ils appuieraient ensuite un coopération d'achat qui couperait, presqu'en deux, le coût des instruments aratoires, voitures, harnais, etc...

Enfin, ils vendraient coopérativement leurs produits.

Ainsi organisée, L'U.C.C. tuerait la dynastie des "rois sans terre".

Pierre BEAULAC

Savoir afin de pouvoir

La nécessité de l'instruction pour la classe agricole, est un fait incontestable. Si le titre ci-dessus s'impose comme formule pour les autres carrières comme le commerce, l'industrie, l'art médical ou tout autre branche du génie, elle est encore plus nécessaire pour l'agriculture qui est à la base de ces diverses professions, tournant en rayons concentriques autour d'elle comme des roues d'engrenage autour d'un axe principal.

Rien de précis, de stable et de pratique ne peut être fait par ces diverses ramifications sociales sans avoir pour fondement et point de départ, l'exploitation du sol d'où émanent toutes les formes d'activité humaine.

Si chaque portion de l'édifice social doit asseoir sa puissance d'action sur les principes et données de la science, l'agriculture qui en est la pierre angulaire doit à plus forte raison suivre le même "processus" : SAVOIR AFIN DE POUVOIR. Autrement il ne peut y avoir l'ombre du moindre bon sens.

Jadis, l'agriculture consistait plutôt en une exploitation familiale, mais les cultivateurs de ce temps- à ne constituaient pas moins la classe principale de la so-temps-là ne constituaient pas alors basée sur la science et les cultivateurs ne songeaient pas à s'associer. On s'en tenait aux méthodes les plus simples transmises d'une génération à l'autre. C'est en vertu de cet atavisme, qui existe encore en certains milieux, que l'amélioration de l'exploitation agricole exigée par les circonstances actuelles, est rendue plus difficile.

Tout a évolué depuis cette époque. Nos méthodes commerciales et industrielles se sont améliorées, ainsi que toutes les branches du génie, tandis que l'agriculture a continué à piétiner sur place. Alors que notre profession n'avait que des praticiens isolés, toutes les autres s'organisaient. Nous sommes encore en retard ; et c'est précisément cet état de chose qui est regrettable et qu'il faut corriger.

Comment procéder ? Il nous faut des hommes instruits comme dans toutes les autres professions.

On se plaît à répéter le sage et excellent mot d'ordre que Son Excellence Mgr Courchesne donnait aux cultivateurs lors de la semaine sociale de Rimouski : "Mêlez-vous de vos affaires, mais mêlez-vous-en". Tout le secret est dans cette formule ; et cela est impossible sans l'instruction. On ne peut pas s'attendre à ce que les questions agricoles soient réglées par des hommes étrangers à cette profession. Ce sont tous les cultivateurs sans exception qui doivent y voir eux-mêmes.

On ne peut pas attendre de l'Etat ni de nos sociologues la solution de tous les problèmes agricoles, ce n'est pas tout à fait leur rôle. Ils peuvent aider et éclairer ; il faut des spécialistes, des hommes du métier, des cultivateurs instruits.

Nous manquons d'hommes compétents. Il faut connaître la technique agricole et l'économie rurale : la question des marchés de la coopération. C'est la question épineuse du jour. La crise a compliqué bien des problèmes, en particuller ceux de l'agriculture : mévente des produits, taxes trop élevées, vieilles dettes insolvables parce que contractées dans la période troublante d'après guerre ; autant de maux qui font que l'agriculture périclite de plus en plus.

Il faut de plus faire face aux préjugés des partisans de "laisser faire". Quelques-uns prétendent qu'il y a trop de gens instruits. Ils ne sont donc pas disposés à admettre qu'ils manquent eux-mêmes d'instruction.

C'est un des plus graves obstacles au travail constructif et une des principales raisons de la situation actuelle. On a peur de s'instruire et pour se justifier on va même jusqu'à mépriser la science elle-même. On considère certains hommes instruits comme des exploiteurs cherchant à satisfaire leur égoisme et on tire une conclusion générale. S'il y a parmi eux des gens malhonnêtes cela ne veut pas dire que leurs connaissances sont nuisibles mais qu'ils ne comprennent pas le rôle qu'ils ont à jouer. Ils sont de mauvaise foi et des indésirables dans la société. Mais ce sont des exceptions. Recourons à ceux qui sont honnêtes.

Les Fils du Sol,
Trois-Pistoles

De bons feuillets

Plusieurs mois l'an, grand nombre de cultivateurs et leurs fils s'enfoncent dans la forêt. Ils deviennent bûcherons.

Ce fait scandalise fort, bien des gens, ne connaissant, de la vie agricole, que les beaux côtés...

A ceux-là, nous rappelons ces vers d'une chanson qui souventes fois marquait le pas, dans nos promenades d'écoliers: celle du cantonnier, casseur de cailloux, répondant à une belle dame qui s'apitoyait sur son sort, et qui se chantait ainsi

Le cantonnier lui répond
C'est pour élever mon garçon
Car si j'avions carosse comme vous
Je n'casserions pas de cailloux
Cette réponse fut remarquée
Par sa grande simplicité
C'est ce qui prouve que les malheureux
s'ils le sont, c'est **malgré'z'eux.**

Donc, une foule de cultivateurs se font bûcherons, pas par plaisir, mais bien parce qu'ils y sont obligés: **malgré'z'eux**, comme dit la chanson.

En ces dernières années, ils ont été odieusement exploités, et, d'abominable façon.

Nous avons encore, en mémoire, des cas navrants qui ont déclenché, pour une large part, des événements sociaux considérables.

Le halage à la corde — **à la chienne** — par exemple.

L'U. Catholique des cultivateurs dut intervenir. Elle forma donc une section de bûcherons, à qui elle s'adresse, en ces termes, dans son feuillet:

BUCHERON, dit-il, l'U. C. C. s'intéresse à ton sort parce que, le plus souvent, tu es colon, cultivateur ou fils de cultivateur.

RELIS LES PAGES PRECEDENTES : ce que l'U. C. C. est pour le cultivateur, la Section des Bûcherons veut l'être pour toi.

BUCHERON : c'est là ton association. **Elle s'engage** à défendre tes intérêts. En particulier, ELLE VEUT obtenir pour toi **deux choses**: un SALAIRE MINIMUM RAISONNABLE et des CONDITIONS DE TRAVAIL PLUS HUMAINES.

Dans ce but, ton association VEUT POUR TOI :

une habitation plus hygiénique,
une nourriture saine et abondante,
des travaux humains,
des mesurements honnêtes,
une pension de vieillesse,
l'amendement de la loi des Accidents de travail.

BUCHERON, ton association VEUT faire de toi un apôtre luttant contre le communisme, le blasphème et le travail du dimanche.

Pour plus de renseignements, adresse-toi à: Section des Bûcherons, U. C. C.,
B. P. 55, Station B.,
Québec.

L'Union Catholique des cultivateurs a aussi des oeuvres auxiliatrices dont voici une brève énumération :

OEUVRES AUXILIAIRES DE L'U. C. C.

L'amélioration tant spirituelle que matérielle de la Classe agricole: VOILA LE BUT DE L'U. C. C.

Or, LA PLEINE REALISATION DE CE BUT **exige non seulement** l'enrôlement de tous les cultivateurs dans l'U. C. C.; **mais aussi** l'organisation de tous les membres de la famille agricole.

"UNE PAROISSE N'EST VRAIMENT ORGANISEE, dit le P. de Ganay, que lorsque les différentes catégories de paroissiens se trouvent encadrées, chacune dans un groupement spécial."

Donc, L'OEUVRE DE L'U. C. C. NE SERA ACHEVEE QUE LE JOUR OU :

nos 136,000 cultivateurs feront partie de l'U. C. C.;

toutes les femmes, de l'Union Catholique des Fermières, U. C. F.);

tous les jeunes agriculteurs, de

(Suite à la page 17, 6e col.)

POUSSINS à vendre

SPECIAL
Pour 2 et 6 Juin
Poulettes 15c à 2 jours
Cochets 05c à 2 jours

Aviculteurs, achetez vos poussins d'un Couvoir CERTIFIE par le Département d'agriculture provincial, c'est votre garantie et notre marque de qualité. Demandez catalogue en adressant au

COUVOIR COOPERATIF
St-Anselme Dorchester
J.-E. Lavallée, Sec. Gérant.

JUTRAS

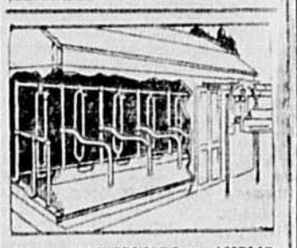

Si vous CONSTRUISEZ ou AMELIOREZ votre étable cette année. Ecrivez dès maintenant pour informations.
Nous avons l'assortiment le plus complet de stalles, carcans, abreuvoirs, chariots à litière, etc. Cet outillage vous vaut une augmentation constante de la valeur de votre ferme."

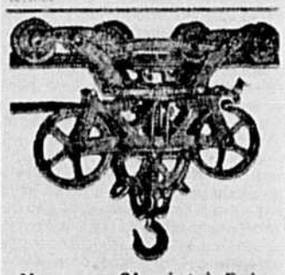

Nouveau Chariot à Foin
•JUTRAS•
PLUS GROS ! PLUS RAPIDE !
• Le temps précieux de la saison des foins demande un outillage rapide.
• Autres modèles fournis avec 4 roues, pour rail d'acier ou de bois. Aussi câbles, fourches, poulies, etc., à prix populaires — Commandez votre installation de bonne heure.

CATALOGUE GRATUIT — Remplissez ce coupon MAINTENANT
LA COMPAGNIE JUTRAS, LIMITEE
VICTORIAVILLE, Québec, A.C. 5-36
Nom .....
B. Poste .....
Comté ..... Prov.

Poêles à Pétrole "Legaré 1936"

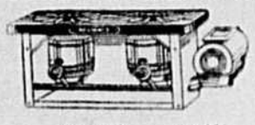

Modèle portatif

Tel qu'illustré : — Modèle portatif, 2 feux. Dessus, 12¼ x 26½ pouces, laqué noir. Autres parties émaillées et laquées ivoire et vert. **$7.95**

Ne surchauffez pas votre cuisine inutilement cet été, procurez-vous un de ces poêles à pétrole et assurez-vous plus de confort pour faire votre cuisine. Nous avons en mains les plus récents modèles de poêles à pétrole 1936. Ils sont attrayants, peu encombrants et très effectifs. Venez les voir à notre magasin

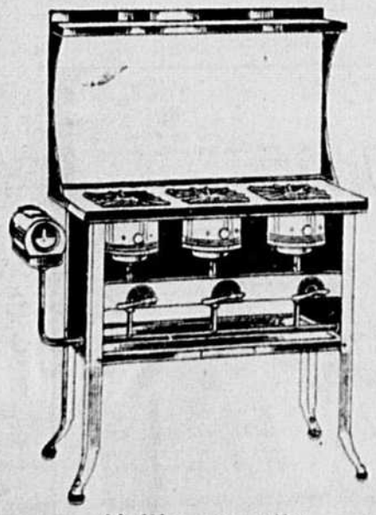

Modèles avec pattes

Poêle à pétrole, à deux feux, dessus 17 x 33 pouces. Hauteur du dessus 32 pouces, pattes émaillées ivoire. **$18.60**

Tel qu'illustré mais sans tablette, 3 feux, dessus de cuisson 17 x 42" pattes émaillées ivoire **$23.55**

Poêle à pétrole, quatre feux, dessus de cuisson 17 x 33 1-2 pouces. Beau fini ivoire et vert avec dessus noir **$28.10**

Tablette élevée

Tablette élevée telle que sur le modèle illustré plus haut, pour convenir aux modèles à deux, trois et quatre feux. **$4.65**

Deux brûleurs sur pattes.

Tel qu'illustré : — Un petit poêle à pétrole fort et compact, monté sur pattes émaillées ivoire.

$10.75

FOURNEAU

Tel qu'illustré : — Modèle pour deux feux, en acier bleu résistant à la rouille. Porte vitrée et thermomètre. Dimensions 12 x 18 x 11½ pouces.

$5.40

COMPAGNIE P.T. LEGARE LIMITEE
273, Rue St-Paul, 273
QUEBEC

Encouragez Nos Annonceurs

REPARATION DE CENTRIFUGES

DE TOUTES MARQUES PAR UN MECANICIEN EXPERT.
Pourquoi acheter un centrifuge neuf, si votre machine ne vous donne pas tout le rendement voulu. Vous pouvez faire réparer le vôtre à peu de frais par un mécanicien expérimenté. Ouvrage garanti, prix modéré.
Pour plus d'informations écrivez à
LEO GARNEAU
1321, RUE ST-VALLIER, QUEBEC
J'ai aussi des machines remises à neuf et garanties à bonnes conditions.

CHASSEURS ! TRAPPEURS !

Vous êtes sûrs de la classification juste de vos peaux à fourrure, et de bons prix correspondants, chez J.-B. Laliberté (limitée).

Demandez nos cartes d'envoi par la poste.

Vous recevez notre chèque avec nos offres détaillées, promptement.

Vos peaux sont bien gardées, et retournées à demande, dans les dix jours de la réception.

J.-B. LALIBERTE,
(limitée)
145, rue St-Joseph,
Québec.

Cultivateurs !

EXPEDIEZ-NOUS VOTRE CREME

Messieurs les cultivateurs du district de Québec, voulez-vous recevoir le plus haut prix du marché pour votre crème? Expédiez-la et nous sommes certains que nos conditions vous seront acceptables.

La Laiterie de Québec, Ltée
Jules Gingras, Président
75, AVE. DU SACRE-COEUR - Tél. 7101

Moulée pour jeunes poussins
Moulée pour la croissance
Moulée pour la ponte
Rations laitières 24 & 18%
Moulée pour Dindes, Renards, Chiens, Lapins.

Les poussins du printemps seront les pondeurs de demain.

EMPLOYEZ LES RATIONS BALANCEES

Toutes ces moulées sont manufacturées selon des formules d'experts du gouvernement.

AVARD

Assurez-vous de vos succès futurs en employant les moulées "AVARD" dont la réputation est reconnue.

POUR TOUS LES BESOINS DE LA FERME

UNE ATTENTION EST DONNEE AUX COMMANDES DES GROUPES

Seule Meunerie du genre dans Québec
Tancrède AVARD
36, rue Henderson, QUEBEC
Spécialités: Grains et Graines de semence
AGENT OFFICIEL DES PRODUITS "JAMES WAY"

Correspondance

MADELEINE D., Lauzon.—**Votre dessin "La navigation commence" n'est pas utilisable. Vous vous êtes servi d'encre "blue-black" qui ne peut se reproduire en photogravure. Procurez-vous de l'encre de Chine.**

IDA. — Je fais savoir à Louise et à Fleur des Neiges, que vous seriez heureuse de correspondre avec elles. Je vous adresserai leurs lettres. Un gai bonjour, de votre part, à tous les cousins et cousines, principalement à Zozo, Roberte et Colombe du Souvenir.

GERARD D., Louiseville. — Vu que vos parents sont abonnés à notre journal, vous lirez sans doute ce que l'écris ici à votre intention. Votre dessin est bon et il sera publié. Mais j'ai le regret de vous dire qu'il retardera de plusieurs semaines à cause du grand nombre de dessins que nous avons en réserve. Vous n'aurez rien à débourser.

Peut-être que plus tard, nous pourrons organiser un concours de dessins. D'ici là soyez un fidèle lecteur de notre journal.

TIT LOUIS. — Je vous remercie du contenu de votre lettre. Quelle fécondité! Si vos cousins avaient votre activité littéraire, savez-vous qu'il nous faudrait au moins deux pages complètes chaque semaine pour faire paraître leurs articles. Ecrivez moins et prenez le temps de bien polir chacune de vos compositions. A votre âge on n'écrit jamais bien du premier jet. Vos dessins ne sont pas utilisables. Il faudrait qu'ils fussent faits à l'encre de Chine. A votre demande je remercie Rose Blanche, Souris Miquette, Magda, Yvette et Colombe du Souvenir, de leurs amitiés; vos amities aux mêmes, ainsi qu'à Louise, Princesse Françoise, Melsia, Franz, Nancy et XXX. Nous n'avons pas de correspondants dans ces deux paroisses. Vos félicitations à Guide Baby pour son dernier dessins.

HELENA. — Merci de vos cinq bons dessins. Nous vous demandons de la patience, parce que nous ne pourrons pas commencer à les publier avant quelques semaines.

Les originaux vous seront retournés. Vos saluts à tous les cousins et cousines, en particulier à Maman Hirondelle, Guide Raymond, Magali, Radofé, Fauvette, Georgette, Fée Audette, Sophie, Yvette, Fernand P., Magda, Jean de la Vallée, P'tit Jean, Anne Blosset; vos félicitations à cette dernière pour ses dessins, et à Guide Gaby, Souris Miquette, Hirondelle Courvillienne, Mouette, Franz, Clémence de Métis, Cousine de la Vallée, P'tit Jean, Anne leurs derniers articles.

LYS MARIAL. — Vous avez choisi un pseudonyme qui est bien beau, mais qui a déjà été pris par une autre correspondante; il vous faudra donc changer de nom, petit Lys Marial. Votre article dira à vos cousins tout ce que vous avez souffert et pourra leur faire du bien. Pour avoir tout le mérite de ces souffrances, confiez-les à Jésus seul.

Bon courage!

SAM SUFFIT. — Votre lettre a été adressée à Olive. Oui on peut envoyer au Coin de courtes reproductions à condition de mettre au bas le nom de l'auteur véritable et d'indiquer le livre ou la revue ou cet extrait a été pris.

AILES D'OR. — Je vais faire en sorte que votre travail ne retarde pas trop. J'espère que votre santé profitera de votre séjour en cette belle campagne. Comment peut-il y avoir injustice en ce que l'auteur de l'Imitation de J.-C. ne soit pas connu, si lui-même n'a pas voulu se faire connaître. La louange des hommes ne l'occupait guère: le bien qu'il a fait et fera dans la suite des siècles sera sa récompense éternelle. Lamennais n'a pas toujours été un revolté; quand il composa ces commentaires de l'Imitation il était un prêtre d'une grande ferveur.

Vos remerciements à tous les cousins et cousines qui vous ont adressé des félicitations, des amitiés, ou qui ont eu une pensée pour vous. Votre meilleur bonjour à tous.

OLIVE—Adressez votre lettre à Oncle Ludovic lui-même: il la fera parvenir à cette correspondante.

Vous acceptez de correspondre avec Sam Suffit, mais elle devra écrire la première. Je vous ferai revenir sa lettre.

J'envoie, à votre demande, un bonjour amical à Sam Suffit, Cygne Majestueux, Clémence de Métis et Méphisto.

SUZON L'INCONNU. — J'espère que votre article ne retardera pas trop. J'adresse vos remerciements à Tit Louis, (Zozo), pour ses félicitations et votre meilleur bonjour à Bose Blanche.

YONECHO. — Vous aussi vous avez été aux prises avec la maladie et la souffrance!

Bien peu nombreux sont les foyers qui n'ont pas reçu ces deux visiteuses cette année!

Espérons que vous vous rétablirez promptement. Nous allons prier à votre intention. Profitez de ce repos forcé pour faire de bonnes lectures.

Votre amical bonjour à tous les cousins et cousines, et vos amitiés à Castelaine.

LINDBERG, (Mlle J. D. B.). — Est-ce que cette correspondante peut réellement être accusée de plagiat? Il est vrai que plusieurs de ses phrases ressemblent étrangement à celles de votre article, mais n'y a-t-il pas eu simplement réminiscence d'un article lu précédemment. Il y a des mémoires si heureuses! Je tiens cependant à vous rendre justice. Je fais donc savoir à la famille du Coin que le commencement de l'article intitulé: "Un rêve ", paru dans notre page est une copie presque fidèle d'un autre article ayant pour titre "En fouillant le passé", signé du pseudonyme de Lindberg, et paru dans "Le Nouvelliste" des Trois-Rivières en septembre 1935. Si l'auteur de "Un reve " tient à vous dire quelques mots personnellement je vous transmettrai sa lettre. J'espère que cette mise au point vous donnera satisfaction.

CAROLINA. — Je pourrai faire faire sur deux colonnes le beau dessin que vous nous avez envoyé. Dans cette dimension, j'espère qu'il paraîtra très bien. Nous ne pouvons l'agrandir davantage à cause du manque d'espace et du coût élevé des grandes photogravures. Nous vous retournerons l'original. Continuez à perfectionner ce talent naturel. Les beaux résultats que vous avez obtenus sans avoir jamais reçu de leçons de dessin, prouvent qu'avec le travail, vous pourrez arriver au succès. Je remercie pour vous Magda, Fleurette Neuvillienne et Tit Louis, pour les félicitations qu'ils vous ont adressées pour votre dernier dessin.

Le mois de Marie chez Grand'Père

(Dédiée à Comtesse Lydie)

J'avais six ans. Anémiée par l'air de la ville, sur l'avis du médecin qui avait recommandé l'air de la campagne, mes parents décidèrent de m'envoyer chez grand-père. Toutes ces choses de la ferme, que je voyais pour la première fois, me frappaient beaucoup. Mais ce dont je me souviens encore très bien, c'est le mois de Marie. Le soir chez grand-père après que les hommes avaient fini le train, les femmes le ménage, et que les jeunesses avaient fait un bout de toilette, on partait pour le mois de Marie, qui se faisait à l'école du rang. Le long de la route, modeste chemin de terre, s'échelonnaient de belles fermes, qui accusaient l'aisance de ses habitants. On pouvait contempler presqu'à perte de vue, de beaux morceaux de terre bien labourés; et les vieux échangeait des réflexions en contemplant cette terre que de père en fils ils se léguent depuis des siècles, cette terre qui leur était chère à cause des sueurs versées pour l'enlever à la forêt, et la faire produire.

A la suite des vieux, venaient plusieurs couples. Les jeunes filles toujours pimpantes s'accrochaient au bras des garçons, robustes comme de vrais campagnards. A la suite de ceux-ci, venaient les femmes avec les enfants; c'était ce dernier groupe qui faisait presque toujours le plus de tapage; à cette époque on parlait toujours de jardinage, de grand ménage.

Et au détour, un peu éloignée du chemin, était l'école, modeste bâtisse blanchie à la chaux. La maîtresse, assise sur le garde-fou, en compagnie de quelques voisins, jasait. Lorsque le gros du rang arrivait, on entrait immédiatement, et chacun prenait place dans les bancs d'école. Dans un des angles de la pièce, un modeste autel, surmonté de la statue de la Vierge Marie, se dressait, coquettement ornée de quelques fleurs que les gens du rang fournissaient, et de quelques chandeliers que M. le curé prêtait toujours. La maîtresse, à genoux devant l'autel, récitait le chapelet et la prière du soir, ensuite on chantait des cantiques. Rien n'était plus touchant que d'entendre ces voix mâles et fortes mêlées à celles plus faibles des femmes, mais tous unis dans une même prière à la Reine des Cieux.

Au retour presque tous se taisaient, pris par le magnétisme de cette nuit de mai, un doux crépuscule enveloppait la terre, la nuit était éclairée par le croissant de la lune; une multitude d'étoiles piquetait le ciel, l'air doux et bleu était doucement agité.

C'était une nuit prenante, une nuit enchanteresse, une nuit comme on n'en trouve qu'au Canada.

SUZON L'INCONNUE

Le printemps

Il manque déjà deux feuillets au beau calendrier neuf; l'hiver s'en va lentement — durement aussi — les jours allongent, le soleil est plus chaud, c'est la marche du temps, c'est aussi la vie avec ses périodes pénibles.

Ida, Ste-Achillée.

LE PRINTEMPS

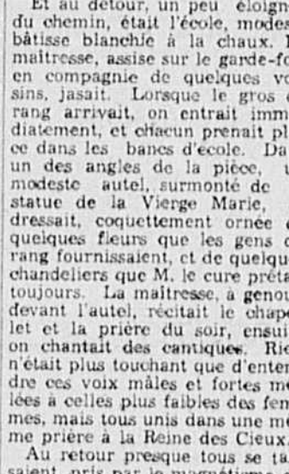

(Envoi de Ida, St-Achillée).

Les mémoires d'une grammaire française

Je ne puis nier ma beauté, ainsi recouverte d'un rouge vif, dont l'éclat éclipse les teintes pâles de mes voisines. Mon titre: "Langue Française", joliment gravé en noir, paraît avantageusement. Dans mes nombreuses pages, on apprend à écrire et à parler correctement la plus belle des langues. Il n'y a pas longtemps, je l'avoue, que je suis dans ce grand monde; mais voyez l'étonnante transformation du chiffon et de la pulpe que j'étais hier: l'habileté de l'homme en a fait un livre des plus précieux. Bien installé sur un rayon de la librairie, je regarde défiler le public.

Holà! un impertinent aux doigts de charbonnier se permet de me feuilleter, et quelle grimace il fait! Je crois deviner. Il s'imaginait voir un conte, et il a été déçu. Oh! la! la! il me ferme violemment. Ignorant, va! tu n'as pas dans ta cervelle d'oiseau le dixième de ce que je contiens! Chut! voici une fillette qui s'avance vers moi. Quelle frimousse amusante! De grands yeux bleus fendus en amandes illuminent ce visage délicat; son nez un peu retroussé lui donne un air fantasque; un sourire malicieux erre sur ses lèvres fraîchement rougies; une longue chevelure châtain clair et ondulée encadre le joli minois. Quel dommage qu'elle soit vêtue si négligemment! Son mignon couvre-chef est posé de travers, deux boutons manquent à son manteau, ses souliers sont tout gris de poussière, et ses bas retombent sur ses talons. Elle compte en ce moment son argent, le remet au commis qui me dépose entre les mains, pas très nettes, de mon acheteuse, et en route pour le pays des aventures!

Mes tribulations commencent dès le premier soir. L'on m'ouvre rageusement, et Mademoiselle emploie ses heures d'étude à dessiner mille bizarreries. Le R-100 plane sur la page de l'adverbe; une automobile nouveau modèle glisse sur celle de l'adjectif, tandis qu'une chaloupe vogue à travers les participes. Au-dessus des règles de la concordance des temps, on lit cette réflexion significative: "Que j'ai hâte aux vacances!"

Aujourd'hui, ma jeune propriétaire ignore ce qu'elle a pour leçon; elle court se renseigner chez une compagne, celle-ci insiste pour qu'elle joue quelques minutes. Après une heure, Jeannine consulte sa montre. Il est tard! Vite un bonsoir est échangé entre les amies, et je suis oubliée sous une gouttière. La pluie commence pour combler mes malheurs. Je verse des larmes de sang, je pâlis, je pâlis à vue d'oeil. Vers le matin, entre deux nuages, la lune me risque un regard scintillant. Ne s'amuse-t-elle pas un peu de mon sort? Ce serait fort mal!

Enfin, un nimbe d'or monte à l'horizon: le roi des astres apparaît. J'ai grand besoin de sa chaleur pour m'assécher. Au moins, Jeannine daignera-t-elle venir me reprendre? ? ? Elle arrive justement, stupéfaite de me voir en cet état: Voilà le fruit de votre insouciance, Mademoiselle!

Horreur! indignités suprêmes! Pour avoir fait passer le jeu avant le devoir, depuis plusieurs jours, ma maîtresse va en retenue, et moi, pauvre esclave, je suis (verbe suivre) l'âne. Franchement, sa punition est méritée; cependant, elle met l'écolière dans une véritable fureur et c'est sur moi qu'elle décharge sa colère. Ho! on croirait vraiment que ce petit âne est possédé du démon! Et il a des griffes! il tord, il déchire sans pitié. Ce martyre, depuis plus de six mois je l'endure de sorte que je suis complètement détériorée. Ma couverture est d'un rose mauve ridicule. Les quelques feuilles qui me restent sont toutes barbouillées. Cette dernière aventure décide de mon sort.

Maintenant, je gis lamentablement dans un coin du grenier. Je raconte mon existence mouvementée à mes compagnons d'infortune. Eux, me racontena la leur. Cette vilaine Jeannine a fait bien des victimes, c'est évident.

Malgré tout, je vis contente, à la pensée d'avoir fait entrer dans cette tête de linotte un peu de connaissances et d'idéal. Et, d'après ce que j'ai compris dans ma courte carrière au contact des humains, je crois être un sage, car, parmi eux l'on dit: Le sage se contente de peu.

Madeleine RICHARD,
Academie Ste-Marie.

LA CABANE A SUCRE

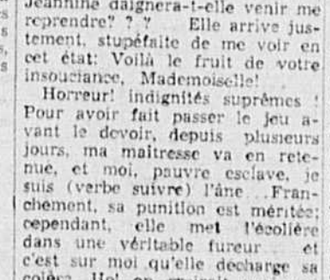

Aimons le devoir

Aimons le devoir.

Les comprenons-nous parfaitement ces quelques mots qui renferment le secret du bonheur terrestre.

Non, car pour plusieurs, le seul mot "devoir" résonne faux à l'oreille. Le devoir! ah! mon Dieu! un commandement qui effraie les moins courageux. Une obligation de faire une chose qui ne nous plaît pas toujours, voilà ce qu'est le devoir.

Travailler, travailler toujours sans se donner de repos, sans jouir de quelques instants de bonheur, fermer les yeux au soleil rayonnant qui nous attire, rester sourd aux conversations intéressantes du monde et demeurer enfermé dans une boutique, dans un magasin, dans une salle, dans notre foyer, dans l'église, et cela parce que c'est notre devoir . . . ah! vraiment, à la fin, ça devient ennuyant . . . Se dissiper au bonheur voilà ce qu'est le devoir pour ceux qui ne le comprennent pas.

Travailler, travailler toujours pour la plus grande gloire de Dieu. Offrir tous les instants de son travail, avoir un but pour chaque oeuvre que l'on fait, c'est-à-dire un but surnaturel, en tant que chaque ennui, chaque souffrance, chaque moment difficile soit une offrande pour le rachat d'une âme, pour sa propre conversion, pour vaincre un défaut, pour s'humilier, etc. Voilà celui qui comprend le devoir. Le devoir lui devient agréable car il connaît sa valeur précieuse. Il le comprend si bien que s'il était banni de son existence, il en serait bien malheureux.

Le devoir est la lumière qui le guide vers la route du bonheur. Si quelquefois notre corps devient las de travailler et se décourage et est prêt à tomber exténué de fatigue, comment peut-il résister si aucune force "supérieure" ne lui vient en aide. Hélas oui, il tombera car aucun désir ne l'anime, il se laissera vaincre et le courage lui manquera pour se relever. Mais si au contraire, dans son coeur, s'illumine la lueur du devoir, oh! alors, ses forces reviendront plus actives que jamais, et continueront à le conduire vers le vrai bonheur.

Le devoir doit aussi exciter à la prière. Imaginez un chrétien qui prie pour faire comme les autres, qui prie pour montrer qu'il fait sa religion; sa prière n'aura aucune piété, aucune ardeur, aucune inspiration divine. Et voyez à côté le chrétien qui réalise l'agréable devoir de la prière, son âme est enthousiaste, son coeur veut toujours monter plus haut vers Celui qui l'appelle sans cesse, sa prière n'est que la dictée de son coeur, oui de son coeur qui n'a que pour guide le "devoir".

Aimons donc le devoir, ne craignons pas de nous imposer quelques petits sacrifices de supporter des contradictions, pour obéir aux commandements de Dieu, à l'obligation qu'il nous a fait de se soumettre à sa Sainte-Volonté.

Et après avoir toujours gravé le chemin du devoir vous arriverez bientôt au sommet du bonheur éternel.

Ariette,
Jociste, Québec.

Bienvenue au mois de mai

(Dédié à "Sam-suffit" et à "Cygne majestueux")

Si tu savais ô beau mois de mai comme il y a longtemps que nous soupirons après tes beaux jours; enfin tu nous es arrivé.... Nous te saluons ô roi des mois, sois le bienvenu parmi nous. Tu nous amènes une nature changée, revendie, un ciel qui fait rêver, et l'espoir de douces jouissances sous un ciel bleu. Viens, gentil mois, répandre des roses et des sourires sur les visages tristes, et le baume de la consolation dans les coeurs déchirés par les épines cruelles de la vie. Viens mettre un rayon d'espérance dans l'âme du vieillard; viens, s'il se peut, dérider son front soucieux et lui rendre sa sérénité. Viens nous parler de Marie et élever davantage nos coeurs vers le coeur aimant de notre divine Mère.

"OLIVE" MARIA

Ce soir du 5 mai 1936

Pensées

Dédié aux tantes

1.—La femme est une fleur qui ne donne son parfum que dans l'ombre.
2.—Il faut croire aux esprits qui se montrent et aux coeurs qui se cachent.

Dédié à Grand-père

1.—Les vieilles amitiés servent comme les vieux fauteuils; nous en connaissons les ressorts cassés, mais elles ont des coins qui réchauffent.

Dédié au cousines

1.—N'avoir pas d'ennemies, c'est n'être pas digne d'avoir des amies.
2.—Si la vie était changée en musique, les trois quarts des notes ne seraient que des soupirs.

(Envoi de Clémence de Métis.)

Jésus a fait de la souffrance la divinité provisoire de l'homme, mettant à côté d'elle l'espérance et l'amour. Il s'est fait couronner roi au jour de ses grandes douleurs, et il date son règne de l'heure où il expire sur la croix.

Père MARQUET, S.J.

Monsieur le Soleil et Madame la Pluie

(Dédié à Sr St-Pierre de Rome, ma maîtresse).

Monsieur le Soleil ne s'éveillait pas de bonne heure, ce matin-là; il avait mal à la tête, et, après avoir ouvert les yeux, s'étant bien étiré et avoir lancé quelques rayons à droite et à gauche, il se retourna dans son lit et se rendormit . . .

Peu après, maigre et mélancolique, vêtue de longs habits plaqués sur son corps, comme si elle venait de sortir fraîchement d'une fontaine, Madame la Pluie entr'ouvre sa porte! "Tiens, se dit-elle, mon ennemi, le Soleil s'est rendormi! Quelle aubaine! Depuis plusieurs jours, il brille sans arrêt et me tient enfermée. Voilà pour moi le moment de sortir." Et prenant ses grands réservoirs, les nuages, elles les étend soigneusement dans le ciel, ne laisse pas un coin de bleu, puis, elle les crève d'un coup de poing.

L'eau s'en échappe et tombe en pluie sur la terre tandis que Madame la Pluie sur un ton pleurard et languissant d'abord, puis de plus en plus vif chante "Je g.... ou tte g.... ou tte g.... ou tte".

Et toujours plus vite la pluie tombe. C'est maintenant une gigantesque averse. Tant de bruit éveille Monsieur le Soleil.

"Que signifie ce vacarme?" s'écrie-t-il furieux. Il écarte son rideau: "Je vois, dit-il, c'est ma commère la Pluie, qui profite de mon sommeil pour faire des siennes". Et, se levant vivement, il va chercher un grand balai, en quelque coups, il écarte les nuages et se met à briller dans le ciel redevenu Bleu.

"Que ce soleil me fait donc mal aux yeux! gémit Madame la Pluie" Allons, il me reste plus qu'à rentrer. Et elle se dirige lentement vers sa demeure en répétant d'une voix lamentable tandis que l'averse va en diminuant: "Je ne goutte plus, plus, plus, plus plus, p lus, p l us.

Elle rentra chez elle; l'averse est passée. Le Soleil, maître ru ciel et radieux, lance des rayons ardents, tout en disant: "Décidément, il n'y a rien à gagner à être paresseux. Une autre fois, je serai matinal.

(Envoi de Tit Louis)

L'isolement

(Dédié à un ami)

Quelquefois dans vos heures de lassitude, l'ennui pèse sur vous... vous souffrez d'être seul et d'être séparée de ceux que vous aimez... Personne n'est là pour vous consoler! Oui l'isolement est une des grandes épreuves de la vie, mais comme la foi peut l'adoucir! Dieu est le centre de ceux qui s'éloignent, et de ceux qui demeurent, la garantie d'un rapprochement durable. Dieu est la meilleure consolation du départ, la plus ferme espérance du revoir, la plus sûre garde des absents. Dans ces heures pénibles, allez au Calvaire; Jésus y était triste mais pas sombre et concentré en lui-même. Cependant ce fut l'heure des plus grandes soufrances de sa vie — Comme son âme paraît sereine!

Tenez ferme pendant que la douleur presse fortement votre âme. Ne vous laissez pas abattre. Cette souffrance passera et l'heure de la consolation n'est pas loin. La solitude vous est surtout pénible depuis que vous souffrez. Ce tête-à-tête avec votre chambre vous est insupportable; mais si de temps en temps vous en rompiez la monotonie par un tête-à-tête avec le Crucifix, déversez le trop plein de votre coeur près de ce Bon Maître, je crois que la solitude vous pèserait moins et que la joie reviendrait, ou encore lorsque la mélancolie vous envahira, rendez-vous près de Jésus-Hostie, confiez-lui votre intime souffrance. Les larmes coulent sans amertume devant le tabernacle, vous y trouverez du calme pour souffrir et espérer en souffrant. Ne vous lassez pas de frapper à la porte de ce Coeur modèle de la souffrance il vous ouvrira.... Vous recevrez toutes les consolations que vous désirez.

Celle qui en a fait l'expérience,

BRUNETTE CAMPAGNAISE
St-Alban.

Cette après-midi du 16 février.

Devinettes

1.—Quelle est la bienfaitrice à qui l'on tourne toujours le dos? — Une chaise.

2.—Qu'est-ce qui sont en échelle pendant le jour et en serpent pendant la nuit? — Des lacets de chaussures.

3.—Quel est le poète le plus profond? — Racine. Le plus clair? —Lafontaine. Le plus noir? Corneille.

4.—Quelle est la chose que plus on en met moins cela pèse? —Des trous dans une planche.

5.—Quel est le comble de l'avarice? — Regarder au-dessus de ses verres pour ne pas les user.

6.—Quand deux personnes entrent dans une église, où il y a beaucoup de monde, qu'est-ce qui font (fond)? — Ce sont les cierges.

Pour Votre Déjeuner

Adoptez Le Jus d'Oranges

"GREEN SPOT"

Vous pouvez maintenant recevoir votre jus d'oranges chaque matin avant le déjeuner. Les livreurs "Brookside" ont toujours dans leurs voitures de jus d'oranges mûries dans l'arbre, embouteillé frais chaque jour et provenant directement de la Floride et de la Californie.

Jus d'Oranges Pour 3 Personnes

8c

Demandez-le chez votre épicier ou appelez 6165 ou 6166

Laiterie Brookside, Inc.

Seule Distributrice De "Green Spot" à Québec

RADIO

(Suite de la page 2)

8.00—Théâtre de l'air.
8.30—Programme.
8.32—Le magasin du Père Mathurin.
9.00—Montagnards Laurentiens.
9.30—Au Club de Nuit.
10.00—Petite comédienne.
10.15—Ubaldo Frenet et son orchestre.
10.45—Orchestre de danse.
11.00—L'Heure.
11.01—Le reporter.
11.15—O Canada, fin des émissions.

CKCV

QUEBEC — 229 M. — 1,310 K.

SAMEDI, 16 MAI

12.00—Jazz.
12.10—Musique du dîner.
12.15—Jazz.
12.30—Programme.
12.45—Programme.
1.00—Musique légère.
1.15—Programme.
1.30—R. Battle.
2.00—Silence.
5.00—Le thé.
5.30—Dilettante.
5.45—Variétés.
6.00—Jazz.
6.15—Programme.
6.30—Programme.
6.35—En Argentine.
6.45—Variétés.
7.00—Programme.
7.01—Chansons.
7.15—En Argentine.
7.30—Le chroniqueur.
7.45—Harmony-Sisters.
8.00—Chant et piano.
8.30—Airs favoris.
8.45—La Gitane.
9.00—Tapis Magique.
9.00—Orchestre.
9.30—Orchestre.
10.30—Grands succès.
10.45—Nouvelles.
11.00—Fermeture.

DIMANCHE, 17 MAI

12.00—Variétés.
12.15—Musique.
12.30—Concert.
12.45—Musique légère.
1.00—Valses.
1.15—Emission commerciale.
1.30—En Argentine.
1.45—Romances.
2.00—Demandes spéciales.
2.00—Boîte à musique.
2.30—Programmes.
5.00—Romance.
5.00—Divers.
6.00—Chansonnettes.
6.15—Gaieté lyrique.
6.30—Pays du soleil.
6.45—Jazz.
6.45—Programme.
7.00—Chanson française.
7.30—Programme.

LUNDI, 18 MAI

8.00—Bonjour.
8.15—Le Réveil.
8.30—Le déjeuner.
9.00—Cocktel matinal.
9.30—Demandes spéciales.
10.45—Valses.
11.00—Musical CKCV.
11.15—Vos toilettes mesdames.
11.30—Chanson anglaise.
12.00—Musique.
12.11—Musique du dîner.
12.30—Relais.
1.00—Rex Battle.
1.30—Originalités.
1.45—Beau Danube.
2.15—Avant de sortir.
8.00—Bonjour.
8.15—Réveil.
8.30—Mélodies.
5.00—Le thé.
5.30—Le Dilettante.
5.45—L'homme aux réponses.
6.01—Musique du souper.
6.30—Programme.
6.45—En Argentine.
7.00—Heure du Papillon.
7.30—Stars of to morow.
7.45—Violon.
8.00—Programme.
8.15—Airs favoris.
9.00—Tapis-Magique.
10.00—Orchestre.
10.30—Succès musicaux.
10.40—Nouvelles.

CKAC

MONTREAL — 410 M. — 730 K.

SAMEDI, 16 MAI

12.00—L'heure.
12.00—Chorale de l'Université de la Pennsylvanie. (C.B.S.)
12.15—Nouvelles.
12.30—Programme.
12.45—Cours du midi de la bourse.
12.58—Mercuriale des produits laitiers.
1.0—Jack Shanon, ténor. (C.B.S.)
1.15—Causerie agricole.
1.30—Buffalo presents. (C.B.S.)
2.00—Al Roth et Syncopators. (C.B.S.)
2.30—Variétés.
2.45—Clyde Barrie, baryton. (C.B.S.)
3.00—Down by Herman's. (C.B.S.)
3.30—Tours in tone. (C.B.S.)
4.00—Frank Dailey et orch. (C.B.S.)
4.30—Théâtre des petits.
5.00—L'heure.
5.00—Les événements sociaux.
5.15—L'oncle Pierre — Ligue de sécurité.
5.30—Le programme du foyer.
6.15—Le Bon Parler français.
6.30—Press Radio News. (C.B.S.)
6.35—Al Roth et son orch. (C.B.S.)
6.45—Song Stylists. (C.B.S.)
7.00—L'heure.
7.00—Maybelle Jenning. (C.B.S.)
7.15—Pray et Baum. (C.B.S.)
7.30—Causerie de l'A. C. J. C.
7.45—Trio du Queens.
8.00—L'heure.
8.00—Ziegfield follies of the air. (C.B.S.)
9.00—Bruna Castagna, contralto et un orchestre symphonique. (C.B.S.)
9.30—Stoopnacle et Budd. (C.B.S.)
10.00—Le merle rouge.
10.15—Commentateur de CKAC.
10.30—L'heure.
10.30—Alex. Lajoie et orch.
11.00—L'heure et température.
11.00—Le reporter sportif.
11.00—Republican mock convention et Oberlin College. (C.B.S.)
11.45—Henry King et orch. (C.B.S.)
12.15—Henry Halstead et orch. (C.B.S.)
12.30—Orch. Bernie Cummins. (C.B.S.)
1.00—L'heure — Fin des émissions.

DIMANCHE, 17 MAI

9.00—L'heure — Température.
9.00—Le dimanche matin chez tante Suzanne. (C.B.S.)
9.45—University poetry reading contest. (C.B.S.)
10.00—Chansons françaises.
1.30—Nouvelles press-radio. (C.B.S.)
10.35—Sonates de Beethoven, exécutées par Alexander Semmler, pianiste. (C.B.S.)
11.00—Service religieux.
12.230—Romany Trail. (C.B.S.)
12.45—Programme Kik.
1.00—L'heure "Bulova".
1.00—En dînant avec corectal.
1.15—Maison Chas. Desjardins & Cie.
1.30—Programme Granger Frères.
1.45—Emission J.-Donat Langelier. Professeur X.
2.00—Programme musical Hector-L. Déry.
2.15—H. Lalonde & Frère, Ltée.
2.30—Programme A. Plante.
2.45—Vos orchestres favoris.
3.00—L'orchestre symphonique de New-York. (C.B.S.)
5.00—L'heue "Bulova".
5.00—L'heure Catholique.
6.00—Radio journal politique.
6.15—Programme Bleau & Rousseau.
6.30—L'heure Philip Morris.
6.30—O. St-Jean, Ltée.
6.45—Les galeries Bailargeon.
7.00—L'heure "Bulova" — Température.
7.00—Causerie — Autour du monde.
7.15—Le programme tabac Alouette.
7.30—Service religieux.
9.00—L'heure "Bulova".
9.00—L'heure dominicale Ford. (C.B.S.)
10.00—L'heure Philip Morris.
10.00—La fanfare de l'armée du salut.
10.30—Freddie Rich's penthouse party. (C.B.S.)
11.00—L'heure Bulova.
11.00—Reporter sportif Molson.
11.15—Vincent Travers et orch. (C.B.S.)
11.30—Tommy Dorsey et son orch. (C.B.S.)
12.00—Frank Dailey et orch. (C.B.S.)
12.30—Harry Sosnik et orch. (C.B.S.)
1.00—L'heure — Fin des émissions.

LUNDI, 18 MAI

7.15—Cheerful Earfull.
7.30—Reveil matin musica!
7.45—A la table canadienne.
8.15—Variétés matinales.
8.30—Chansons françaises.
9.00—Parade métropolitaine. (C.B.S.)
9.30—Mélodies d'orgue du Palace.
9.45—Articles perdus et trouvés.
9.55—Nouvelles.
10.00—Entre vous et moi.
10.30—Poetic strings. (C.B.S.)
10.45—Ozark mélodies. (C.B.S.)
11.00—Service rapide.
11.30—Variétés.
12.00—L'heure "Bulova".
12.00—L'heure de galeté.
12.15—Galeries Baillargeon.
12.30—Le programme Bee Hive.
12.45—Cours du midi de la bourse.
1.00—Nouvelles.
1.15—Castoria présente — La chansonnette.
1.30—Matinée memorica. (C.B.S.)
1.45—Causerie agricole.
2.00—Between the Bookends. (C.B.S.)
2.15—Variétés.
2.30—Programme éducationnel. (C.B.S.)
3.00—Manhattan matinée. (C.B.S.)
3.30—Chants russes. (C.B.S.)
4.00—Un peu de tout madame.
4.15—Concert miniatures. (C.B.S.)
4.30—L'heure de variétés de Chicago. (C.B.S.)
5.00—L'heure "Bulova".
5.00—Les événements sociaux.
5.15—A choisir.
5.30—Le programme du foye.
5.44—Nouvelle du jour.
5.45—Little Orphan Annie.
6.00—Le programme du foyer.
6.15—Drame vécu.
6.29—Tangos.
6.25—L'heure récréative.
7.00—L'heure "Bulova".
7.01—Nouvelles.
7.06—Templeton's Ltd.
7.15—Le curé de village.
7.30—Living Room Furniture programme.
8.00—L'heure Philip Morris.
8.00—Syrup symphonies.
8.30—Narvo melody planters.
9.00—L'heure "Bulova".
9.00—Radio-théâtre Lux. (C.B.S.)
10.00—L'orchestre de Wayne King. (C.B.S.)
10.20—L'heure Philip Morris.
10.30—Commentateur de CKAC.
10.45—Le merle rouge.
11.00—L'heure "Bulova" et température.
11.00—Le reporter sportif Molson.
11.05—Jack Denny et son orch. (C.B.S.)
11.30—Vincent Lopez et orch. (C.B.S.)
12.00—Harry Sosnik et orch. (C.B.S.)
12.30—Henry Halstead et orch. (C.B.S.)
1.00—L'heure — Fin des émissions.

NOUS AVEZ-VOUS TROUVE
Un lecteur de plus ?

De bons feuillets

(Suite de la page 16)

la Jeunesse Agricole Catholique (J. A. C.);

toutes les jeunes fermières, de la Jeunesse Agricole Catholique Féminine (J. A. C. F.)

BIEN PLUS, l'idéal serait d'avoir, dans les écoles rurales, DES AVANT-GARDES pour les garçons et les fillettes des plus hautes classes.

Et **même dans les classes inférieures**, il faudrait que les enfants entendent parler des **beautés de la vie des champs.**

CONCLUSION

REFLECHIS à tout ce que l'U. C. C. a fait pour les cultivateurs avec si peu de moyens et tant de difficultés.

REFLECHIS surtout à ce qu'elle ferait si on supprimait les difficultés et si tous les cultivateurs se donnaient la main.

DEMANDE-TOI ce que tu as fait pour améliorer ton sort en améliorant le sort de la Classe agricole.

Cultivateur, le temps de l'individualisme, du chacun pour soi, est passé. **Tu** dois enfin reconnaître que ton salut est **dans l'Union** et non dans la désunion.

N'OUBLIE PAS que des **propagandistes**, servant de traits-d'union entre le Bureau Central et toutes les régions de la province sont chargés de te faire connaître tous les services que tu peux retirer de ton association.

N'OUBLIE PAS non plus qu'on est toujours à ta disposition pour te donner tous les renseignements que tu désires au **Secrétariat général de l'U. C. C.**

Et, voilà ce que sont les feuillets de propagande de l'U. C. C.

Qu'ils lui apportent 50 mille membres.

Pierre BEAULAC.

Prenez part au Congrès Eucharistique à Manille

Comme membre de la grande Eglise Catholique, vous ne pouvez éprouver de plus grande jouissance spirituelle que d'assister au Congrès Eucharistique. Cette année, vous pourrez éprouver cette satisfaction si vous participez à la Croisière mondiale qui quittera New-York le 8 décembre sur le Transylvania. Un des points de l'itinéraire est d'arriver à Manille en temps pour cet événement, ainsi qu'une visite au tombeau de saint François-Xavier, la Terre-Sainte pendant la Semaine Sainte et à Rome pour Pâques. Compagnie joyeuse et agréable sur le paquebot, gracieuse hospitalité. Prix commençant à $1,650, comprenant les excursions sur terre. Pour informations, écrivez à

ANCHOR LINE,
201, St-Jacques Ouest, Montréal
AMERICAN EXPRESS,
1188, Ste-Catherine Ouest, Montréal
Thos. Cook & Son,
1455, Avenue Union, Montréal
Ou voyez votre agent de voyages.

Ligne Française
S.S. Champlain
DEPART 23 MAI

Allez en Europe par le Havre. Prix adaptés aux conditions actuelles. Service impeccable. Cuisine française. Confort sans égal.

INFORMATIONS GRATUITES AUPRES DES AGENCES DE TOURISME OU

Autres départs:
NORMANDIE, 26 MAI
PARIS, 6 JUIN
ILE-DE-FRANCE, 11 JUIN

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE
1196, PHILLIPS PLACE, MONTRÉAL, MARQUETTE 2361

FRANCE

Via la
ROUTE DU SUD
-le côté ensoleillé de l'Atlantique-
DIRECTEMENT A VILLEFRANCHE

REX le navire le plus rapide sur la route du sud — C. di SAVOIA le seul navire à la stabilisation gyroscopique

Voyages DIRECTS A VILLEFRANCHE
23 MAI — 29 MAI — 13 JUIN — 27 JUIN

Pour avoir tous les conforts et plaisirs offerts par la route du sud, choisissez un transatlantique italien. Sur l'un ou l'autre de ces navires vous jouirez de la cuisine superbe, du service courtois et des améliorations luxueuses qui ont valu à la Ligne Italienne une renommée mondiale.
Pour avoir renseignements et réserver vos passages, adressez-vous à toute agence autorisée ou à 1133 Côte Beaver-Hall, Montréal Canada

ITALIAN LINE

Le mouvement de hausse dans les cours a été interrompu sur la Bourse de New-York

Divers

J.-I. Case Company annonce la mise en paiement d'un dividende de $1.50 sur les arrérages en plus d'un dividende trimestriel de $1.75 par action privilégiée, payables le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 12 juin.

Underwood Elliott Fisher Company annonce la mise en paiement d'un dividende de 75 cents par action ordinaire, payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 12. Au cours des deux précédents trimestres, la compagnie avait versé 62 1-2 cents par action.

Les profits nets de Columbia Gas and Electric Corporation et de ses filiales, au cours des douze mois terminés le 31 mars 1936, furent de $13,230,489 ou de 54 cents par action ordinaire, vis-à-vis de 21 cents au cours des douze mois terminés le 31 mars 1935. La compagnie a gagné 39 cents par action au cours du premier trimestre de 1936 comparativement à 28 cents le premi trimestre de 1935.

Douglas Aircraft a gagné des profits nets de $18,185 au cours du premier trimestre de l'année courante contre $340,297 au cours du trimestre correspondant de 1935.

Les profits nets de la National Power and Light Company et de ses filiales, au cours de l'année terminée le 29 février 1936, ont été de 83 cents par action ordinaire contre 88 cents au cours des douze mois précédents.

Les pertes nettes de Auburn Auto Company au cours du trimestre terminé le 29 février 1936, ont été de $703,564 contre $451,-597 au cours de la période correspondante de 1935.

Canadian Vickers Limited a gagné des profits nets d'exploitation de $233,709 au cours de l'année terminée le 29 février 1936 au lieu de $96,826 en 1935.

Brazilian Traction Light and Power Company annonce la mise en paiement d'un dividende en argent de 30 cents par action ordinaire.

Southern Canada Power Company a gagné des recettes nettes de $102,647 au cours d'avril 1936 contre $105,047 en avril 1935.

Curb de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 10, rue St-Pierre.

(Séance du 15 mai)

Abitibi P. et P. A	163	165
Abitibi P. et P. PFD	7¼	7¾
Asbestos Corporation	28	28
Beauharnois Power	2½	2¾
Brewing Corp. of Canada	3	3
Brew. Corp. of Can. PFD	15⅞	16⅛
British American Oil	23	23⅛
Cartier-Malartic	7½	7
Cons Chibougamau A	125	124
Francoeur	24	24½
Cons. Pap. Corporation	2⅛	2⅜
Hiram Walker	29	30
Home Oil A	95	92
Imperial Oil	22⅝	22⅛
International Petroleum	38	38
J.-M. Consolidated	58	58
Melchers "B"	3¾	3¾
Parkhill Gold Mines A	20½	20
Perron Gold Mines	154	150
Sisone	330	343
Stadacona	25⅝	25
Sullivan A	99⅝	102
Teck Hughes	465	465
Walkerville Brewery	2⅝	2¼

LE COIN DES OUVRIERS

SAMEDI SOIR, 16 MAI: Assemblée des Boulangers. Pâtissiers et Livreurs de pain.

LE CYCLE COMPLET

L'homme sage et prévoyant pratique l'économie pendant sa vie active. Les banques lui offrent leur service d'épargne.

Plus tard, il jouira de sa fortune.

L'homme sage et prévoyant a recours aux compagnies d'assurances sur la vie. Elles augmentent le patrimoine qu'il destine à ceux qu'il aime et désire protéger.

L'homme sage et prévoyant choisit une société de trust comme exécuteur testamentaire. Par elle seule il prolongera auprès de sa famille, après l'avoir quittée, son rôle bienfaisant.

Sociétés de trust, banques et compagnies d'assurances sur la vie: telles sont les grandes institutions financières dont la fonction sociale est indispensable.

Le Trust Général du Canada met tout son personnel à la disposition de chaque client: inspecteurs, contremaîtres, percepteurs, publicistes, comptables et légistes. Consultez-le à l'un de ses bureaux. Il ne vous en coûte rien et vous y trouverez peut-être avantage.

Trust Général du Canada

111, ouest, rue St-Jacques, MONTRÉAL — 71, rue St-Pierre, QUÉBEC

Situation grave

Londres, 16. — (BUP) — Au cours de leur assemblée hebdomadaire, jeudi dernier, les représentants de la Banque d'Angleterre ont discuté la situation financière allemande. Tous ont convenu de la gravité de cette situation, mais n'ont pris aucune décision en ce qui concerne l'extension des nouveaux crédits.

Communiqué

Les journaux publiaient hier et la semaine dernière certains renseignements au sujet de la Compagnie Hervay Chemical, plus particulièrement au sujet d'une certain montant de taxes que cette Compagnie devait au gouvernement fédéral et qu'elle n'avait pas entièrement acquittées.

Cette compagnie HERVAY CHEMICAL, dont M. le Docteur Armand Marcotte était président, avait autrefois ses établissements à St-Basile, comté de Portneuf, mais en 1933, la Hervay Chemical faisait cession de ses biens entre les mains des syndics Lefaivre, Marmette & Lefaivre, et tout l'actif de la compagnie passait au Sun Trust, fiduciaire des obligataires de la Compagnie.

Quelques employés de l'ancienne compagnie, avec l'aide des obligataires ont formé une nouvelle compagnie, LA COMPAGNIE DES REMEDES HERVAY LTEE qui continue l'exploitation de l'ancienne. Mais cette nouvelle compagnie est indépendante de l'ancienne. Ses officiers n'ont rien eu à voir avec les affaires de la Hervay Chemical. Par conséquent, cette affaire de taxes dont M. Oscar Boulanger, le député de Bellechasse parlait aux Communes, récemment pas.

La Compagnie des Remèdes Hervay appartient à MM. J.-Y. Bouchard, de Québec, et Alexandre Savary, de St-Basile. Elle fabrique à ce dernier endroit, tous les remèdes, produits chimiques et pharmaceutiques qui appartenaient autrefois à la Hervay Chemical. Elle est titulaire de tous ses brevets, formules, préparations et privilèges et est toujours en mesure de fournir aux commerçants tous ces produits. Inutile d'ajouter qu'elle ne doit pas de taxes au Gouvernement fédéral.

Tous les intéressés et surtout certains concurrents qui ne se gênent pas, dans leur intérêt, d'entretenir la confusion entre ces deux compagnies sont priés de prendre note de la présente mise au point.

LE GERANT.

Prix de gros

A MONTREAL

Oeufs:	
A-1 gros	0.26—0.30
A-1 médium	0.25—0.28
A-gros	0.24
A-medium	0.23
A-poulettes	0.22
C	0.21
Fromage:	
Ontario No 1	11¼
Beurre:	
No 1	19 19½
Patates:	
Ile P. E. Montagnes, en sac de 80 lbs	$1.65—$1.70
Ile P. E. cobblers en sac de 80 lbs	$1.60—$1.65
N.-Brunswick, en en sacs de 10 lbs	0.22—0.23
N.-Brunswick, en sacs de 80 lbs	$1.55—$1.60
No 1 Québec, Montagnes sen sacs de 80 lbs	$1.50—$1.55
No 2 Québec	$1.45—$1.50
Les grains:	
Blé nord No 1	0.87
Blé nord No 2	0.85
Avoine d'engrais No 1	0.34
Orge Ouest No 3	0.47
Orge No 5	0.43
Graine moulue à engrais:	
Son	$20.25
Gru blanc extra	$25.25
Gru rouge	$21.25
(par tonnes, comprenant 12s sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour	
Grain séché de brasserie par tonne: au détail	$20.00 $22.00
Avoine roulée (gruau par sacs de 90 lbs au détail	$2.75
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix, au wagon, par baril ex-magasin	$3.50
Qualité de choix irrégulière par baril ex-magasin	$3.70-$3.80
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre livrée	$4.30—$4.20
Farine de blé de printemps:	
Première patente	$5.30
Deuxième patente	$4.90
Patente à boulanger	$4.80
Foin pressé:	
Extra No 2	$10.00
No 2 Timothy	$9.00
No 3 Timothy	7.00
Volailles:	
Dindons pour rôtir	0.26—0.23
Oies	0.16—0.18
Volailles de choix	0.21—0.23
Poulets de choix	0.25—0.27
Canards domestiques	0.19—0.21
Poulets nourris au lait	0.27—0.29
Mélasse d'engrais:	
Canne à sucre, Indes Occidentales (final blakstrap) par gallon à Montréal, f.a.m., quantités de 56 à 60 barils par wagon y compris	
Chevaux:	
pour travail général à $115.	$70.00
Chevaux pesants	$125.—$153.
Bêtes à cornes (au 100 lbs)	
Bouvillons, choix	$5.75—$6.00
Bouv. qual. moy.	$5.50—$5.75
Qualité commune	$3.80—$4.50
Vaches	$2.00—$4.35
Taureaux	$3.35—$4.70
Veaux:	
Belle qual. de choix	$6.00—$7.00
Communs et moyens	$3.50—$5.50
Veaux des champs	$3.00—$3.75
Moutons:	
Agneaux 1er qual. (chacun)	$5.00—$6.00
Agneaux, qualité com.	$4.50

Plusieurs titres ont retraité d'une fraction de point à un point.—D'autres ont résisté et un grand nombre étaient virtuellement inchangés.—Ton stationnaire dans les obligations.

LES DENREES

NEW-YORK, 16. — Le mouvement de hausse n'a pas été continué, hier, sur la Bourse de N.-York. Il y eut bien une certaine activité à l'ouverture, mais à l'approche de la deuxième heure, plusieurs vedettes ont retraité et les pertes ont varié d'une fraction de point à deux points. Les nouvelles domestiques étaient encore favorables.

Plusieurs titres ont résisté au mouvement de baisse, entre autres International Harvester, Commercial Solvents, Packard, Commercial Credit et Sears Roebuck. Le ton était inférieur dans U. S. Steel, Bethlehem, General Motors, American Telephone, J. I. Case, Holy Sugar, Du Pont, Standard Oil of New-Jersey, Anaconda et N.-Y. Central. Un grand nombre de valeurs étaient virtuellement inchangées.

Les obligations étaient paisibles et stationnaires. Les denrées et les devises étrangères étaient modérément mixtes.

Parmi les stocks canadiens, les cours étaient inchangés ou plus bas d'une fraction à un point dans Dome, International Nickel, Distillers Corporation-Seagrams et Canadian Pacific. Sur le Curb, Lake Shore fléchit. Les obligations du Gouvernement étaient stables. Le dollar canadien s'est amélioré de 1-32 de cent à $0.99 3-4.

Les changes

(Séance du 14 mai)

	N.-Y. Ferm.	Mont. Ferm.
Angleterre, lr. st	(pair	$4.86 2-3)
	4.99⅝	4.97⅛
Australie, lr. st	(pair	$4.86 2-3)
	3.9750	3.9624
Nil-Zélande, lr. st	(pair	$4.86 2-3)
	4.0079	4.0145
France, franc	(pair	$0.0192)
	.0666	.0661
Belgique, belga	(pair	$0.1390)
	1695½	.1699
Italie, lire,	(pair	$0.0520)
	.0766	.0787
Suisse, franc,	(pair	$0.1930)
	.3241	.3247
Hollande, florin,	(pair	$0.4020)
	.6762	.6775
Espagne, peseta,	(pair	$0.1930)
	.1367	.1369
Allemagne, reichsm,	(pair	$0.2330)
	.4034	.4041
Suède, couronne,	(pair	$0.2680)
	.2564	.2569
Norvège, couronne,	(pair	$0.2630)
	.2499	.2504
Danemark, couronne,	(pair	$0.2680)
	.2220	.2224
Tchéco-Slov., couronne,	(pair	$0.0298)
	.0417	.0417
Brésil, milreis,	(pair	$0.1190)
	.0563	.0563
Pologne, florin,	(pair	$0.1121)
	.1883	.1889
Autriche, schilling,	(pair	$0.1407)
	.1877	.1880
Chine, Hing Kong,	dol. (étal.-a gent)	
	.3287	.3293
Japon, yen,	(pair	$0.4980)
	.3916	.3921
E.-U., dollar	(pair $1.00) 3-16 p.	
Canada, dollar	(pair $1.00) 3-16 p. E.	

Production de zinc

OTTAWA, 16. — La production canadienne de zinc en février a été de 20,678,372 livres contre 24,-160,676 le mois précédent et 20,-612,690 il y a un an. Une avance légère s'est produite dans le prix du zinc sur le marché de Londres alors que les cotes ont donné une moyenne de 3.37c. la livre en fonds canadiens contre 3.31c. en janvier. Le rendement de février avait une valeur de $697,287 et celui de janvier de $872,330.

La production mondiale de zinc en février est tombée à 119,823 tonnes au lieu de 133,061 en janvier. La production des Etats-Unis à 36,228 tonnes subissait une réduction de 13 p.c.

Curb de New-York

Cours fournis par Harry & McManamy, 79, rue St-Pierre.

(Séance du 15 mai)

	Ouv.	Ferm.
Alum of Am.	123	122
Am. Gas and Elec.	35¾	36⅛
Am. Superpower	2¼	2⅜
Can. Marconi	1⅛	⅛
Cities Service A	4⅜	4½
Cord	6⅜	6⅝
Elec. Bonds and Share	19	18⅞
Ford Motors	22¾	22⅞
Imperial Oil	22⅝	22⅝
Creole Pete A	23⅜	23⅛
Niagara and Hudson	8⅝	8⅝
St-Regis Paper	3⅞	3⅝
Carrier Corp.	8—	8⅛
United Light et Power	3⅝	7⅛
Technicolor	25⅞	30

BOULET & BOULET
Comptables Agréés
CHARTERED ACCOUNTANTS
J.-W. Boulet, C.A. G.-H. Boulet, C.A.
Liquidateurs de Faillites
71, rue St-Pierre — QUEBEC
Edifice Banque Canadienne Nationale.
Ch. 101-102-103 — Tél.: 3479

Valeur de Placement

4%

Fabrique de Notre-Dame du Chemin

1er novembre 1948

Prix: le pair (100) et l'intérêt.

Telephone: 2-2018
51 Rue St. PIERRE, QUEBEC

LUCIEN CÔTÉ INCORPORÉE

Hausse des dépôts de l'Etat fédéral

A la Banque du Canada, mais baisse dans les dépôts des banques à charte.

LE 13 COURANT

OTTAWA, 16. — Le bilan de la Banque du Canada arrêté au 13 mai, indique une augmentation de $5,498,994 dans les dépôts du gouvernement fédéral, mais une baisse de $11,462,235 dans les dépôts des banques à charte.

Le rapport entre la réserve et les billets et dépôts est de 64.13 pour cent, contre 62.46 la semaine précédente.

	13 mai	6 mai
PASSIF		
Capital	$5,000,000	$5,000,000
Fonds de réserve	173,092	173,092
Circulation	91,435,838	91,197,570
Dépots:		
Dominion	26,772,162	21,273,178
Banq. à charte	183,393,789	194,826,724
Autres dépôts	802,558	764,910
Total des dép.	210,968,530	216,864,132
Autre passif	1,914,632	3,241,519
Total	309,462,114	316,476,305
ACTIF		
Réserve:		
Pièces et lingots d'or	179,737,896	179,647,988
Lingots d'argent	1,682,677	1,682,677
En sterling	1,996,601	1,875,630
En monnaie amér.	11,395,921	9,238,793
En autres devises-or	11,428	11,481
Total de la réserve	193,924,526	192,476,569
Monnaie divisionnaire	537,699	303,746
Avances:		
Au Dominion—Aucune.		
Aux Provinces	2,000,000	2,000,000
Total	2,000,000	2,000,000
Placements:		
Fonds publics à court terme	28,220,624	28,757,763
Autres fonds publics	82,096,958	82,418,314
Total	110,317,583	111,176,078
Immeubles	122,301	122,708
Autre actif	2,760,003	10,395,202
Total	309,462,114	316,476,305

Le Dominion a vendu $20 millions de Bons du Trésor à un loyer d'argent moyen de 0.896 pour cent.

Obligations canadiennes

DOMINION DU CANADA

2½ p.c. 1 juin 1943	102¼	103¼
3 p.c. 1 juin 1950-55	99	100
2½ p.c. 15 oct. 1939	102⅛	103⅛
3 p.c. 15 oct. 1942	104⅛	105⅛
3½ p.c. 15 oct. 1944-49	103¾	104¾
4 p.c. 15 oct. 1943-43	108½	109½
4 p.c. 15 oct. 1939	107¼	108¼
5½ p.c. 1 déc. 1937	107½	108¾
5 p.c. 1 mars 1937	103¼	104¼
4 p.c. 15 oct. 1947-57	107½	108½
4½ p.c. 1 sept. 1940	110¾	111¾
4½ p.c. 15 oct. 1944	112¾	113¾
4½ p.c. 1 fév. 1946	112¼	113¼
4½ p.c. 1 nov. 1946-56	109¾	110¾
4½ p.c. 1 nov. 1947-57	109¾	110¾
4½ p.m. 1 nov. 1948-58	110¼	111
4½ p.c. 1 nov. 1949-59	110⅜	111¾
5 p.c. 1 nov. 1941	113¾	111¼
5 p.c. 15 oct. 1943	114¼	115¾
5 p.c. 15 nov. 1936	101¾	102½

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT GARANTIES

C. N. R. 2 p.c. 1938	102¾	101¾
Do 3 p.c. 1944	102¾	103¾
Do 3 p.c. 1945-50	99	100
Do 4½ p.c. 1951	113⅛	114⅛
4½ p.c. 1956	113¾	114¾
Do 4½ p.c. 1957	111½	112½
Do 4½ p.c. 1955	116½	117½
Do 5 p.c. 1954	116	117
Do 5 p.c. 1949-69	118¾	119¼
Comm Havre Mtl 5 pc 1949-69	118¾	119¼
C. N. S. 5 p.c. 1955	118¼	119¼

OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES

Alberta 4½ p. 1956	77	80
Col. Anglaise 5½ p.c. 1945	97	99
Manitoba 4½ p.c. 1936	100½	102½
Do 6 p.c. 1947	106	108
N.-Brunswick 4¼ p.c. 1961	109	110¾
Do 5 p.c. 1954	110	112
N.-Ecosse 4½ p.c. 1960	109¾	111¾
Ontario 4 p.c. 1962	104¾	106¼
Do 4½ p.c. 1949	108¾	110¼
Prov de Québec 4 p.c. 1954	107	109
Do 4½ p.c. 1958	109	111
Do 4½ p.c. 1965	111½	113½
Prov. de Sask 4 p.c. 1934	85¾	87¾
Do 4½ p.c. 1951	93¾	95
Cité de Montréal 4 p.c. 1945	99⅝	101⅝
Do 4½ p.c. 1947-48	101	103
Do 5 p.c. 1945	104	106
Do 6 p.c. 1944	107⅝	
Eco C Montréal 6 p.c. 1957	101¼	103
Do 5 p.c. 1940	104	
Comm. Métropl 4½ p.c. 1962	101	102
Do 4 p.c. 1947	99½	101¼
Cité de Québec 4½ p.c. 1950	103	105
Cité de Toronto 4½ p.c. 1943	108	110
Cité des T.-Rivières p.c. 1956	101½	103

OBLIGATIONS DE COMPAGNIES FERROVIAIRES ET DE NAVIGATION

C. P. R. 3¾ p. 1951	95	97
4 p.c. 1949	103¾	105¼
Do 6 p.c. 1942	109	111
Do 4½ p.c. 1944	100½	102
Do p.c. 1954	106½	108
Do Dbs 4 p.c. priv	90¾	92½
Do 4½ p.c. 1946	103	105
Do 4½ p.c. 1960	103	105
Can Steamship 6 p.c. 1941	57	59

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 10, rue St-Pierre.

(Séance du 15 mai)

	Ferm.	Ouv.	Ferm.
Bell Telephone	145	145	146
Brazilian Tarction A	10¾	13⅛	13¼
B. C. Power	28¾	29	29¼
Bruck Silk	12⅛	12¼	12¾
Canadian Car	5¾	6	5
Canadian Car Pfd		13½	14
Canadian Celanese	25¾		
Can. Celanese Pfd	115	115	115
Can. Industrial Alcohol A	9	9	8⅝
Can. Ind. Alcohol B A	7¾	7¾	7⅝
Canada Cement	6¾	6¾	6¾
Can. Pacific Railway	12⅜	12⅛	12⅛
Can. Northern Power		24	23¾
Can. Steamship Pfd	7	7	7½
Cons. Smelters	57	56½	56¼
Dominion Bridge	37	37	37
Dominion Coal Pfd	15¾	15¾	16¼
Dom. Steel et Coal B	3	4	4¼
Dom. Textile A		50	50
Dryden Paper		4¾	4¾
General Steel Wares	3¼	3¼	3¼
Gypsum Lime	6¼		
Hollinger	15	15	15¼
Howard Smith	10½	10¾	10½
Int'l. Nickel A	46¾	47	47
Lake of the Woods	19	19	19
Massey Harris		3¼	3¼
McColl Frontenac	15¼	15¼	15⅜
Montreal Powe	31½	31½	31½
Nat'l Breweries	43	43	45
Power Cop. A	13¾	13⅛	13⅜
Quebec Power	16¾		
Shawinigan	20¾	20¾	20¾
St-Lawrence Cop	170	170	185
St-Lawrence Pap. Pfd	30¼	30½	30
Steel of Canada A	62½	62¾	62—
Winnipeg	2¾		
BANQUES:			
Canada	57¾	57½	57½
Canadienne Nationale		138¼	138½
Commerce A	153	152¾	152¼
Montreal		197	198
Royale	173		

MARION & MARION
établie en 1892
BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
DROITS D'AUTEUR, ETC.
Bureau chef, 1260 Université Montréal
J.-E. Grégoire, avocat, représentant 32 1-2 rue St-Pierre, Québec.
Téléphone: 2-4535

Prix de gros

Ottawa, 16. — Le nombre-indice du Bureau Fédéral de la Statistique pour les prix de gros, basé sur 1926-100, est tombé de 72.1 pour la semaine du 1er mai à 71.9 pour la semaine du 8 mai. A quelques exceptions près, les prix ont eu une tendance vers la baisse et les cotes du blé à Winnipeg ont atteint un nouveau minimum pour la saison à mesure que les pluies continuaient à tomber dans les états du sud-ouest des Etats-Unis. Les prix des animaux sur pied ont été plus bas aussi, bien que les ventes pour l'exportation fussent assez fortes. Plusieurs métaux non ferreux ont également enregistré des pertes.

Une réunion

M. Ernest Savard, président de l'Investment Dealers Association du Canada, et M. W.-T.-K. Collier, vice-président, ont rencontré hier midi plusieurs membres québecois de l'association pour discuter avec eux des questions intéressant le commerce des obligations. La réunion avait été organisée par M. Oscar Dubé, membre du comité exécutif de l'Investment Dealers Association, et président de Dubé, Leblond & Cie Inc., et par M. Léon-T. des Rivières, directeur-gérant de la maison L.-G. Beaubien & Cie.

Produits miniers

OTTAWA, 16. — La production au Canada des principaux minéraux durant les deux premiers mois de 1936 a été comme suit, chiffres de 1935 entre parenthèses: Amiante, 34,054 (22,-350) tonnes; ciment, 191,114 (124,-255) barils; produits de l'argile, $219,280 ($168,849); charbon, 2,830,564 (2,535,786) tonnes; cuivre, 67,201,476 (66,947,462) livres; feldspath, 1,838 (1,296) tonnes; or, 543,976 (467,991) onces fines; gypse 7,764 (6,789) tonnes; plomb, 55,254,764 (50,050,776) livres; chaux, 53,339 (57,891) tonnes; gaz naturel, 7,510,974,000 (6,147,248,000) pieds cubes; nickel, 30,204,076 (18,181,433) livres; pétrole brut, 229,159 (236,-199) barils; sel commercial, 22,-675 (21,989) tonnes; argent, 2,-448,527 (2,262,283) onces fines; zinc, 47,839,048 (45,460,175) livres.

Trafic des canaux

OTTAWA, 16. — Le canal Welland a été ouvert à la navigation le 17 avril, trois jours plus tard qu'en 1935 et le trafic-marchandises du canal est tombé de 484,-481 tonnes à 94,691. Les canaux du Saint-Laurent ont également été ouverts le 17 avril au lieu du 10 l'an dernier, mais en dépit de cette différence de sept jours, le trafic total a été plus fort qu'en 1935; il est passé de 157,119 tonnes à 187,427, soit un gain de 30,308 tonnes.

Le canal canadien du Sault-Ste-Marie a été ouvert à la navigation le 28 avril et le canal américain, le 29 avril, tandis que l'an dernier le canal américain avait été ouvert le 16 avril et le canal canadien, le 2 mai.

Ciment

Les expéditions de ciment Portland par les producteurs canadiens ont été de 94,602 barils en février contre 96,512 en janvier et 70,776 en février 1935.

Home Oil Company Limited a gagné 2 cents par action durant l'année 1935, vis-à-vis d'un déficit infime, l'année précédente.

Bourse de New-York

Cours fournis par Harry & McManamy, 79, rue St-Pierre.

(Séance du 15 mai)

	Ouv.	Ferm.
Air Reduction	60⅝	60¾ 61¼
Alaska Juneau	14⅛	14 14
Allied Chemical	194	193 194
Alls Chalmers	43¾	43 43¾
American Can A	130⅝	129 129½
American Sugar	54	54 54
Aremican T. & T	162½	160½ 161¾
American Tobacco B	94½	94 94
Anaconda Copper	23	24¼ 24¾
Atchison et Santa Fe	73½	72¼ 72¾
Auburn Auto	31¾	31¼ 31¾
Baltimore et Ohio	18¾	18¼ 18¼
Bethlehem Steel	52¼	50¾ 51½
Canada Dry A	11¾	11¾ 11¾
Canadian Pacific	12¾	12¾ 12¾
Case J. I.	154½	152½ 154½
Cheapeake et Ohio	56¾	56¼ 56½
Chrysler	96¼	93½ 95⅝
Cons. Gas of N. Y	30⅜	29¾ 29—
Crucible Steel A	52	52 52
Dominion Stores	8¼	8¼ 8¼
Dupont de Nemours	143¾	141¾ 143
General Electric	37⅝	36½ 37V
General Motors	64	63¼ 63½
Hudson Motors	15½	15¼ 15¼
Interna. Harvester	86⅝	82¾ 85½
Int. Hydro-Electric A	3¾	3
Int. Nickel	47V	46⅝ 47¼
Int. Tel et Tel	14⅛	13¾ 14¼
Johns Mainville	97	93 95½
Lorillard Tob.	23¾	23½ 23¾
Montgomery Ward	42	41¾ 41¾
Nash Motors A	17¾	17¼ 17¾
National Distillers	30¾	30¾ 30⅝
New-York Central	35¾	34¾ 34¾
Pennsylvania	30½	30 30¼
P. S. of New-Jersey	40½	39— 39¼
Radio Corp.	11¼	10½ 11⅛
Republic Steel	19½	19¼ 19¼
Sears Roebuck	66½	65¾ 66⅛
Socony Vacuum A	13¼	13⅛ 13
Standard Brands	13¾	13⅛ 13¾
Standard Oil of Cal.	38¾	38¼ 38½
Standard Oil of N. J.	61¾	60⅝ 60⅞
Union Pacific	125½	125½ 125¾
United Aircraft	23½	22¾ 23¼
U. S. Ind. Alcohol	48¾	45— 47¼
U. S. Steel ord	59¼	59⅛ 59½
Western Union A	80¾	78½ 80
Woolworth	49¾	49¼ 49¾

LARUE & TRUDEL
Comptables Agréés
Chartered Accountants
Liquidateurs de faillites
J.-A. LaRue, c.a. — M. Charité, c.a.
A.-E. Beauvais, c.a. — J. LaRue, c.a.
M. Boulanger, c.a. — J.-P. Gauthier, c.a.
L. Renaud, c.a. — J.-P. Beaulieu, c.a.
QUEBEC — R. Chagnon, c.a.
L.-P. Bélair, c.a.
ST-JEAN, P.Q.
MONTREAL

Les exportations de blé vers l'étranger

Elles ont atteint 6,846,260 boisseaux au cours de la semaine terminée le 8 mai.

LEGER DECLIN

OTTAWA, 16. — Les exportations de blé outre-mer durant la semaine terminée le 8 mai ont atteint 6,846,260 boisseaux contre 2,866,883 durant la même semaine de l'an dernier. Les importations de blé canadien aux Etats-Unis pour la consommation ou la mouture en transit pour la réexportation étaient de 762,000 boisseaux contre 518,000 durant les mêmes deux semaines. Les expéditions par ports suivent avec chiffres de l'an dernier entre parenthèses: Montréal, 3,203,463 (1,149,133) boisseaux; Sorel, 1,-261,297, (nil); Québec, 1,047,100 (nil), Vancouver-New-Westminster, 1,039,400 (1,002,621); ports américains, 295,000 (407,000); Victoria, nil (308,129).

Les exportations totales outremer du 1er août au 8 mai ont atteint 116,410,020 boisseaux contre 94,831,829 durant la même période de l'an dernier et les importations de blé canadien aux Etats-Unis ont été de 37,754,709 boisseaux et de 29,548,668. Les expéditions outre-mer sont comme suit: Vancouver-New-Westminster, 43,375,269 (37,808,967); Montréal, 27,395,927 (19,847,267); ports américains, 20,830,000 (18,-352,000); Saint-Jean, 10,759,807 (5,022,923); Sorel, 6,817,229 (2,-747,127 (1,762,051); Churchill, 2,407,000 (4,049,877); Halifax, 2,-077,661 (2,891,730); Prince-Rupert, nil (1,981,992); Victoria, nil (308,128).

Le blé canadien en entrepôt le 8 mai atteignait 177,441,638 boisseaux soit une diminution de 7,-777,584 sur la semaine dernière et de 38,836,259 sur la même date de l'an dernier. Le blé canadien aux Etats-Unis était de 10,-761,421 boisseaux au lieu de 11,-888,396 il y a une semaine et 11,-014,573 il y a un an. Le blé en transit sur les lacs égalait 4,911,-560 boisseaux contre 531,087 et 884,138 dans la même comparaison. Il ne se trouvait aucun blé américain au Canada, tandis qu'à la même date l'an dernier les entrepôts en avaient 787,912 boisseaux.

*

LE DOLLAR A $0.99 3-4

Le dollar canadien a fermé à $0.99 3-4, hier, sur le marché des changes à New-York et le dollar américain a fermé à $1.00 1-3 à Montréal. La livre sterling cotait $4.96 3-8 à New-York et $4.-97 5-8 à Montréal. Le franc français cotait $0.0659 7-8 à New-York et $0.0661 5-8 à Montréal.

A Paris, la livre sterling cotait 75.25 francs; le dollar des Etats-Unis, 15.15 3-4 francs et le dollar canadien 15.13 francs.

Bourse de Toronto

Cours fournis par J.-A. Hébert & Cie, 109, Côte de la Montagne, Québec.

(Séance du 15 mai)

	Ferm.	Ouv.	Ferm.
Acme Oil A	12½	14	13
Ajax Oil	50		
Algoma	9¾	10	9¾
Anglo H.	535	525	525
Ashley A	8½		
Bagamac	9½	9½	9
Barry Holl	7	7	6
Bear Exp.	38	39	36
Beattie A	139		
Big Missouri	66	66	67
Bobjo	19	15	15
B. R. ½	16		
Bunker Hill A	13½	14	14
Can. Malartic	119	112	113
Castel T.	110	112	113
Castel T.	143	148	148
Central Pat A	332	333	333
Chem. Res.	106		
Chibougamau	126	125	125
Clerecy	8	8	8
Contarum A	210	215	225
Dome	54	53¾	53¾
Eldorado	98	93	96
God's Lake	93	92	93
Godfish A	18	18	18
Graham Bous	9½	9¼	9¼
Granada	19	19	19
Greene	63½	64	62
Gunnar	108	114	112
Harker A	16	15	15¾
Hollinger	15	16	15
Homestead	47	47	46
Howye	68	69	69
J. M. Cons.	58		
Kirk Lake A	43	43	44
Lake Shore	563		
Little L. L.	685	690	700
Macassa

(Affiliés à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle)
CHEFS DE SERVICES

Pour la région de Québec :
Botanique : M. Omer Caron, botaniste provincial; M. l'abbé Arthur Robitaille, Séminaire de Québec; M. Robert Bellefeuille, I. F. (pour les mesures).
Entomologie : M. Georges Maheux, entomologiste provincial; R. F. Germain, Directeur de l'Académie Commerciale de Québec.
Minéralogie : M. Carl Faessler, professeur à l'Ecole de Chimie ; M. l'abbé W. Laverdière, professeur à l'Ecole de Chimie; Rév. Fr Joachim, professeur de sciences à l'Académie Commerciale.
Zoologie : M. le Dr Armand Brassard, directeur du Jardin Zoologique de Québec.
Ces spécialistes s'occupent d'identifier les plantes, les insectes et les minéraux qui leur sont envoyés par les Jeunes Naturalistes ou tout autre personne.
Publicité : R. Fr Michel, E.C., Académie Commerciale, Québec.

No 201 :— **Le samedi, 9 mai 1936**

In Memoriam

Oscar Dufresne est dans son éternité, et les journaux ont rappelé à l'envi sa grande charité et l'intérêt qu'il portait à tout ce qui pouvait agrandir le domaine culturel des Canadiens français. M. Louis Dupire, qui fut son ami et son confident, a dévoilé le secret qui liait le nom d'Oscar Dufresne à la genèse des C.J.N.

Au nom des Cercles des Jeunes Naturalistes, la Société Canadienne d'Histoire Naturelle a déposé sur la tombe du disparu une couronne de lis avec un envoi ainsi conçu :

VOYEZ LES LIS DES CHAMPS !

Les dix mille membres des C.J.N. s'inclinent respectueusement sur la tombe de celui dont la discrète intervention fut à l'origine de ce grand mouvement éducationnel.

Rappelons d'un mot ce que fut cette intervention. Au mois de mai 1930 Oscar Dufresne offrait spontanément la somme de cinquante dollars au journal le "Devoir" pour organiser un concours de botanique parmi les enfants des écoles. Le "Devoir" s'adressa, pour l'organisation de ce concours, à l'Institut Botanique, qui régla les conditions et constitua le jury. Le succès dépassa les espérances, et tellement que l'on décida de faire une exposition publique des travaux recueillis.

Cette exposition, qui eut lieu à la Bibliothèque Saint-Sulpice, fut une révélation pour le public. Ce fut aussi une révélation pour ceux qui en avaient été les instigateurs et les organisateurs. On comprit que la jeunesse n'attendait que des cadres et des guides pour entrer dans le jardin enchanté de la Nature. L'idée des cercles surgit alors dans l'esprit du Frère Adrien, C.S.C., qui n'eut pas de peine à convaincre les membres de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle. On commença. Une dizaine de cercles. Cela paraissait déjà un grand succès. Mais bientôt ce fut comme une traînée de poudre. Il y a aujourd'hui plus de cinq cents cercles, et de formidables expositions ont révélé la puissance torrentielle de l'idée. Il n'est peut-être pas téméraire de relier au C.J.N. l'heureuse conclusion de l'entreprise du Jardin Botanique. Au fronton du pavillon du Jardin Botanique on lit la devise des cercles: "Voyez les lis des champs'. Le succès des C.J.N. a rallié l'opinion publique à une entreprise qui aurait paru vraiment, il y a vingt ans, ce qu'elle paraît encore aujourd'hui à quelques rares attardés, universitaires ou autres, *"un luxe scientifique et économique"*.

Oscar Dufresne, de sa maison, voyait le pavillon du Jardin Botanique. Il est mort quelques jours après la réalisation définitive de cette entreprise qui lui tenait tant à coeur. Il aurait sans doute été d'un grand secours pour les développements futurs. La Providence ne l'a pas voulu.

L'histoire de l'éducation qui, comme toutes les histoires, est faite d'une suite d'impondérables, ne devra pas oublier que ce fut l'industriel Oscar Dufresne qui, derrière le voile de l'anonymat, alluma la petite flamme qui aujourd'hui, multipliée sur tous les points du pays laurentien, illumine l'esprit, réjouit le coeur de milliers d'enfants, les hommes et les femmes de demain.

Oscar Dufresne n'eût-il fait que cela, son nom devrait survivre à l'oubli qui, hélas ! pousse sur les tombes plus vite que l'herbe. Mais Dieu sait comment il sut lire aux pages de l'Evangile non seulement le *"Voyez les lis des champs"* mais encore et surtout les paroles qui commandent aux hommes l'exercice de la charité : "Donnez à manger à ceux qui ont faim ! Donnez à boire à ceux qui ont soif ! Vêtez ceux qui sont nus!"

Que tous les Jeunes Naturalistes aient un souvenir dans leur prière pour l'âme d'Oscar Dufresne qui fut, à leur insu, leur ami et leur bienfaiteur.

Frère MARIE-VICTORIN

(Le Devoir)

La Libellude

C'est la libellule qui danse,
Dès l'aube sur le lac pensif.
(Albert Ferland)

L'aube, pour la libellule, c'est l'heure de la suprême transformation. Accrochée à quelque brin d'herbe, elle sèche sa peau trempée par son long séjour dans l'eau, puis aux premiers rayons du soleil, elle sort de son enveloppe, laisse un peu raffermir ses ailes et part pour son voyage aérien d'une saison.

C'est pendant l'une de ses rondes folles, qu'elle vous a frôlés peut-être de trop près et vous a fait craindre la perte de la vue; mais elle n'a rien d'un "crève-z-yeux", ainsi que vous l'entendiez appeler. C'est plutôt une gracieuse "demoiselle" au corps svelte et grêle, orné de parures aux reflets métalliques et qui n'a rien à envier sur ce point, aux plus jolis papillons.

Si vous en avez considéré une au repos, vous avez pu admirer le tissu délicat, transparent de ses ailes, sur lesquelles se jouent toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Mais essayez de la saisir, elle s'échappe avec adresse et rapidité, en faisant entendre le crissement du papier de soie froissé.

Rien n'est plus attrayant que de les voir en troupe, prendre leurs ébats au-dessus des eaux, pendant les jours très chauds de l'été. Leur vol rapide en fait des chasseurs experts, et leurs yeux énormes leur permettent d'embrasser tout l'horizon en un coup d'oeil. Elles saisissent en volant les mouches et les papillons et les mettent en pièces au moyen de leurs fortes mandibules.

Ces habitudes carnassières, la libellule les possède depuis son jeune âge. Au sortir de l'oeuf pondu au fond de l'eau, la larve s'embusque pour se procurer sa nourriture qui consiste en insectes, petits poissons ou animalcules. Quelqu'un vient-il à passer, aussitôt elle projette une sorte d'hameçon, attaché à sa lèvre inférieure comme par un ressort. Les crochets de l'extrémité saisissent la proie qui est ramenée immédiatement à la bouche et mangée. Elle manque rarement son coup. Elle se promène lentement dans l'eau, comme en comptant ses pas, tout aussi bien qu'un chat en chasse d'un oiseau, puis opère avec une extrême rapidité.

A cette période de sa vie, la libellule possède un système respiratoire semblable à celui de tous les insectes aquatiques; il consiste en branchies qui communiquent avec le tube digestif, ou en appendices caudaux. L'eau conservée à l'intérieur de cet appareil, peut servir à l'insecte de moyen de locomotion; surpris, il peut faire un bond considérable en rejetant sa provision.

Jeunes Naturalistes, il nous faut la patience et le talent observateur d'un Fabre, afin de goûter personnellement le plaisir de noter toutes les habitudes de la libellule ailleurs que dans les livres. A suivre "La folle que rien ne retient", il y a de quoi employer nos beaux jours de vacances. Si vous avez la fortune d'une capture, vous verrez cet insecte lutter encore contre le gaz asphyxiant, tant il y a de vie et de tendance aggressive chez la libellule. Mais en revanche, son montage est très facile, car elle dispose elle-même ses ailes. Fichez-lui une épingle entomologique, mais avant de la fixer dans votre boîte, mesurez de quel angle sa tête peut tourner: elle défit les meilleurs tourne-la-tête des écoles.

Je voudrais notre poète Ferland plus indulgent pour l'agile "Demoiselle", "Oh ! combien d'hommes", dit-il, ont comme elle
Mobilité de demoiselle,
Dans le cours bref d'un jour [humain !
On songe à ceux qui n'ont de [trêve,
Au chemin de l'Illusion,
Ne trouvant jamais l'horizon,
Pour s'y fixer dans un beau [rêve.

A la voir constamment en chasse, j'admire chez cette auxiliaire du cultivateur, le souci d'utiliser ses aptitudes. Il en est tant qui laissent dormir leurs talents, passent leur vie à ne rien faire, attendent tout des autres: vrais parasites, membres inutiles tout au moins de la société, s'ils ne sont pas nuisibles.

Ainsi, dans les cases de notre musée voisinent l'élégante libellule et le lourdaud d'Hanneton.

Irène Pelletier.
Cercle Des Biens.
Couvent du Saint-Rosaire,
Sainte-Rose-du-Dégelés.

Les C. J. N. et la protection

La Commission des Cercles des Jeunes Naturalistes, au cours d'une séance tenue le lundi, 27 avril 1936, à l'Université de Montréal, a adopté la résolution suivante :

"Il est proposé par M. Jacques Rousseau, secondé par le R. P. Léo Morin, que la Commission des C.-J.N. assure l'honorable Edgar Rochette, ministre de la Chasse et des Pêcheries, de l'entière collaboration des Cercles des Jeunes Naturalistes dans la campagne de protection de la flore et de la faune, poursuivie par son ministère."

Les Rogations

Lundi, mardi et mercredi prochains, seront les jours des Rogations. Dans toutes les paroisses, la messe principale de ces trois jours est précédée d'une procession au cours de laquelle l'Eglise invoque tous les saints et demande à Dieu de nous délivrer de tous nos maux: du péché, qui est le plus grand de tous et la cause des autres; de la peste, de la famine, de la guerre, des tempêtes, des tremblements de terre.

Etablies en France dès le cinquième siècle au moment d'une calamité publique, les Rogations ont été, dès la fin du VIIIème siècle, incorporées à la liturgie catholique; elles font partie des prières officielles de l'Eglise et revêtent de ce fait une grande puissance de supplication.

Nous traversons aujourd'hui des temps difficiles. Plus que jamais nous avons besoin de supplier Dieu de nous délivrer de nos maux: la misère n'est peut-être pas loin de s'abattre sur le monde; que chacun prie et fasse pénitence.

DENTISTES
HOULE & LAFOREST
76, ST-JOSEPH
QUEBEC
Heures de bureau :
9 h. A.M. à 6 h. P.M.
Tél. : 4-4841

Le Conseil a approuvé 5 rapports

Contrats pour les annonces officielles de la ville. — Nominations. — Cession d'une lisière de terrain.

BONS DU TRESOR

La séance du Conseil de Ville hier soir, a duré environ un quart d'heure. Son Honneur le Maire Grégoire a présidé cette séance. On a adopté les quelques rapports du comité administratif et un règlement concernant les ventes à l'enchère à Québec. Nous publions ailleurs le texte de ce règlement.

Avant l'adoption des contrats relatifs à la publication des annonces officielles de la ville dans les journaux, M. l'échevin Tancrète Gignac a fait observer : "Je remarque, dit-il, que l'un des contrats est de $2,700, et l'autre de $4,500. Est-ce pour la publication des mêmes annonces?"

Son Honneur le Maire Grégoire expliqua que le contrat de $4,500, accordé au Chronicle Telegraph devait se comprendre par le fait qu'il n'y a qu'un quotidien de langue anglaise à Québec.

M. l'échevin Gignac : "C'est donc une preuve que la concurrence est nécessaire".

Les rapports adoptés par le Conseil de Ville sont les suivants : Nomination de M. W.-Q. Stobo pour un nouveau terme de trois ans comme membre de la Commission des Ecoles protestantes;

Nomination de M. J.-Ernest Beaubien pour un terme de trois ans comme membre de la Commission des Ecoles Catholiques. M. Beaubien succédera à l'hon. M. Antonin Galipeault, juge de la Cour d'Appel, dont le terme d'office expire le 30 juin prochain.

Le Conseil de Ville a accordé à l'"Action Catholique" au montant de $2,700., et au "Chronicle-Telegraph", au montant de $4,500, les contrats pour publication des annonces officielles et avis publics de la Cité. Il est entendu que ces annonces doivent être publiées dans un quotidien français et dans un quotidien anglais.

Le Conseil a aussi autorisé la vente d'une lisière de terrain d'une superficie approximative de 72 pieds à M. Thomas Maher, moyennant un prix de $1. du pied. Cette lisière de terrain est située près du Boulevard Charest et à proximité de l'édifice du "Journal".

Enfin, le Conseil a autorisé l'émission de Bons du Trésor pour une somme de $30,000. en vue de construction de trottoirs permanents.

M. P. Cantave, conférencier

Lundi soir, gala de la jeunesse de Québec, à la Salle Loyola. L'A. C. J. C. diocésaine recevra Monsieur Philippe Cantave, jeune noir d'Haïti, actuellement en voyage d'études au Canada.

M. Cantave entretiendra son auditoire des "Tendances de la Jeunesse haïtienne d'aujourd'hui."

Contrairement à ce qui a été annoncé jusqu'ici, **l'entrée de la salle est gratuite.** Il suffit de se procurer des cartes au Secrétariat de l'A. C. J. C. au Parc Victoria ou à la Librairie de l'Action Catholique.

Tout le public est invité, spécialement les jeunes gens et les jeunes filles. M. Cantave, ancien président de l'Alliance française de Port-au-Prince, bachelier en droit de l'Université de Paris, décoré de l'Académie et de l'Alliance française, catholique militant, est hautement qualifié pour entretenir ses auditeurs sur la jeunesse haïtienne. Espérons que toute la jeunesse saura recevoir dignement ce conférencier distingué.

Huit séances

Suivant les avis de convocation, il y aura huit séances du comité administratif et du comité des amendements à la charte, la semaine prochaine. On a cru, il y a quelques jours, que le bill de Québec serait présenté au Conseil de Ville hier soir pour ensuite être imprimé et envoyé au comité des Bills Privés de la Législature, mais ce bill n'est pas encore prêt. Il le sera croit-on pour vendredi prochain.

Les séances de comités sont convoquées pour lundi, mardi, mercredi et vendredi, à dix heures et demie, a.m. et à trois heures, p.m.

J.-M. DESSUREAULT, Inc.
SUCCESSEUR DE
La Cie Jos. Lefrançois, Ltée
Manufacturiers et Marchands de Bois
PREPARATION DE BOIS DE TOUTES SORTES
BOIS DE CONSTRUCTION ET DE CHAUFFAGE
SPECIALITES :
Bois de charpente, Epinette, Pin, Cèdre, Merisier, Fir de la Colombie, Bois Rouge, Acajou, Noyer, Chêne, Portes, Planchers en bois dur, Moulures, Veneer de toutes sortes, Bardeau, Latte, Beaver Board, Celotex, Ten-Test, etc.
Service Prompt | Prix Modérés
172, DE LA CANARDIERE---QUEBEC
TELS : 4-4601 — 4-4602

Fondée en 1907 Tél.: 8322
A. S. BEDARD
Peintre décorateur
Décoration d'intérieur de maisons et d'églises, huile et vernis, peinture préparée.
GROS ET DETAIL
22-24, rue des Franciscains

Félicitations à 3 jeunes gens

L'Association Ambulancière St-Jean et la Ligue de sécurité de la province de Québec, ont adressé leurs félicitations à Mlles Fernande et Anita Lacoste, garde-malades bénévoles à l'Hôpital Ste-Justine, ainsi qu'à leur frère Marc Lacoste, pour les soins qu'ils ont prodigués aux victimes d'un accident survenu le 19 avril dernier.

Plusieurs personnes avaient été blessées dans un accident d'automobile sur la route entre Richelieu et Marieville. Les jeunes Lacoste survinrent sur les lieux quelques minutes après que l'accident se soit produit, et s'occupèrent immédiatement de donner les premiers secours **aux accidentés** en attendant l'arrivée du médecin, mandé de Richelieu. Les jeunes filles sauvèrent ainsi tout probablement la vie d'un des accidentés, qui perdait considérablement de sang, et dont elles surent arrêter l'hémorragie. Lorsque le médecin arriva, il se déclara très satisfait des pansements provisoires appliqués par les secouristes.

Des officiers de la police provinciale aidèrent les infirmières dans leur travail, et l'ambulance mandé de Montréal conduisit les victimes à l'Hôpital Notre-Dame.

On signala cette belle conduite de Mlles Lacoste et de leur frère à M. J.-E. Macpherson, président du Conseil du Québec, de l'Association ambulancière St-Jean, et à l'hon. Alfred Leduc, président de la Ligue de sécurité de la province de Québec, qui donnèrent tous deux instructions aux sociétés qu'ils dirigent de féliciter les jeunes gens.

Ancienne-Lorette

ASSEMBLEE REGULIERE. — Le 20 avril, une assemblée régulière du Cercle-de-Fermières fut tenue au lieu ordinaire. Une nombreuse assistance y était présente. M. Hamel, Agent pour l'Electro-Lux à Québec, fit le soir même, une magnifique démonstration de la machine. Plusieurs démonstrations culinaires et domestiques étaient aussi au programme. Il y eut chant, déclamations, etc., et toutes nos bonnes et dévouées fermières remportèrent un bon souvenir de l'assemblée du 20 avril, sans compter qu'elles font un travail superbe et admirable pour rendre ces réunions le plus agréables possible. Bravo aux âmes dévouées du Cercle !! ... Il y a grande satisfaction de constater que le Cercle fait de grands progrès très rapidement.

VOYAGE. — Le 23 avril, l'autobus conduisit un groupe du Cercle-de-Fermières et de la Ligue Catholique Féminine, visiter l'Université Laval à Québec. De là, toutes se rendirent en pèlerinage chez les Pères du Sacré-Coeur, rue Stevenson, où il y eut un magnifique sermon sur l'Apostolat Laïque et salut du Très St-Sacrement. En revenant de leur voyage, le groupe se rendit offrir leurs sympathies à Mlle Germaine Paquet, Conseillère dudit Cercle, à l'occasion de la mort de son vénérable père, M. Onésime Paquet. Toutes ont fait un intéressant voyage et remercient sincèrement l'organisation de l'heureuse idée ... A quand le prochain ?? Nous y serons en plus grand nombre encore.

RAFLE. — Une rafle au profit des pauvres de la paroisse a été organisée par la Ligue Catholique Féminine. Les objets en rafle sont un Harmonium et une Lunette d'Opéra. Les numéros gagnants ont été tirés et sont **8170** et **2223**. Ceux ou celles qui les détiennent voudront bien s'adresser au Presbytère pour réclamer leurs prix. Félicitations et remerciements bien sincères à toutes celles qui se sont dévouées à passer à domicile pour solliciter cette vente de billets et aussi aux organisatrices et organisateurs si dévoués. Merci beaucoup au nom des pauvres. Que Dieu vous le rende !!!

COURS DE SECOURISME. — M. Paul-Emile Plante, Docteur Morin et Garde Côté de Québec, vinrent le 5 mai, faire passer les derniers examens "d'Ambulancière St-Jean", aux membres qui ont suivi ces cours.

DEMONSTRATION. — Le 6 mai, sous les auspices du Cercle-de-Fermières, MM. Samson et Paquet, et Mlle Savard, représentants de la machine à coudre Singer à Québec, vinrent donner une démonstration de tous les accessoires de la dite machine. Ils distribuèrent pamphlets, dés, galons de mesure, etc., et intéressèrent vivement leur auditoire en donnant tous les détails concernant la couture qui devrait être faite à la maison ; ce qui serait la plus grande économie pour tous.

CROIX DU CHEMIN. — Le Cercle-de-Fermières a entrepris avec plus d'ardeur que jamais, de voir à faire réparer les Croix du Chemin. Dans sa générosité, le dit Cercle donne gratis une boîte de peinture à chaque propriétaire de ces croix, afin qu'il la répare et l'embellisse d'ici à la fin de mai. Continuons de vénérer avec grand respect, ces croix du chemin ; elles sont une source de bénédictions pour notre paroisse et pour tous les endroits où elles se trouvent.

LIGUE DE SECURITE. — Le 5 mai, sous les auspices du Cercle-de-Fermières, Mlle Claire Jobin, fermière, ouvrit un cours de sécurité à tous les enfants du village. Il y aura trois cours du genre et ce sera Mlle Jobin qui en sera l'instructrice. Que chaque élève se fasse un devoir d'assister à ces cours, lesquels sont d'une grande utilité et les aideront à éviter le danger. Mlle Jobin mérite toutes nos félicitations pour son dévouement, lui connaissant à l'avance les qualités requises pour remplir cette charge.

BIBLIOTHEQUE. — La Bibliothèque paroissiale sous le contrôle du Cercle-de-Fermières, a fait tout dernièrement une heureuse acquisition. Au-delà d'une trentaine de volumes lui ont été envoyés par de généreux amis. Nous remercions les donateurs et tous ceux qui s'occupent en générale si généreusement de nous faire parvenir ces livres. L'abonnement à la Bibliothèque est de 35 centins par année. Les membres du Cercle-de-Fermières y ont accès gratuitement. Que tous les paroissiens se fassent un devoir d'encourager les nôtres. Mlle Maria Drolet, bibliothécaire, est à votre disposition pour vous donner tous les renseignements requis.

FELICITATIONS. — Le Cercle-de-Fermières et la Ligue Catholique Féminine de la paroisse conjointement, félicitent M. Léger Drolet, de l'heureuse acquisition de la Boulangerie Nationale dont il a été le dévoué Gérant depuis de nombreuses années. Nous lui souhaitons de tout coeur succès et des années à venir très prospères !!!

FETE DES MERES. — Le 11 mai, l'autobus conduisit un grand nombre de dames et jeunes filles au Palais Montcalm, pour assister à la fête des Mères. Ce voyage était sous les auspices de la Ligue Catholique Féminine, Section paroissiale.

CONFERENCE. — Le 12 mai, à l'occasion de la fête des mamans de la paroisse, le Cercle-de-Fermières et l'A.C.J.C. invitèrent le Dr J.-A. Brassard du Jardin Zoologique de Charlesbourg, à nous donner une conférence sur le Castor. Ce qu'il fit. M. le Docteur Brassard intéressa vivement son auditoire en lui démontrant les activités du Castor et pourquoi, il est tant recherché. Il nous favorisa aussi de projections lumineuses qui étaient de nature à nous faire comprendre à l'assistance les matières dans lesquelles il était entré, lorsqu'il donna sa conférence. Nous félicitons le Docteur Bassard et nous l'invitons à nous revenir encore. Cette soirée était au profit des étudiants pauvres. L'assistance était très nombreuse. MM. les Prêtres de la paroisse, les Révérendes Mères du Couvent, M. l'abbé Pageot, etc., nous honoraient de leur présence. Les avant-gardistes du Couvent exécutèrent plusieurs pièces de chant et rendirent un magnifique hommage à la Vierge en l'honneur du mois de mai, consacré à son nom. Elles représentèrent les neuf étoiles de la couronne illuminée qu'il y a au dehors sur l'église paroissiale. Il y eut aussi déclamations, piano, etc., par les élèves du Couvent, toujours sous la direction de nos dévouées Religieuses. Grand merci à celles-ci ainsi qu'à toutes les élèves qui sont à la hauteur de leurs rôles. La balance de la vente des billets pour la rafle organisée par la Ligue Catholique Féminine, au profit des pauvres, fut terminée ce soir-là. Nous adressons des félicitations à Mme La Présidente du Cercle-de-Fermières et à M. l'abbé G. Châteauvert, pour le dévouement sans mesure qu'ils déploient à organiser toutes ces soirées et réunions. Grâce à ces âmes charitables si nous avons tant d'activités au programme et nous sommes heureux de leur dire toute notre reconnaissance.

CONFERENCE. — Le 13 mai, les Religieuses Missionnaires Franciscaines de Montréal, donnèrent une conférence sur leur mission dans le soubassement de l'église paroissiale. Cette réunion était sous les auspices du Cercle-de-Fermières.

MARIAGES. — Beaucoup de nos jeunes unissent leur destinée pour la vie soit à un jeune homme ou à une jeune fille ; entre autres, il nous fait plaisir de mentionner M. Edouard Côté, gérant de la Banque Canadienne Nationale à Loretle, à qui nous souhaitons beaucoup de bonheur et que tous ses voeux s'accomplissent.

MOIS DE MARIE. — Les Enfants de Marie sous la direction de Mlle Maria Drolet, exécutent le chant aux exercices du mois de Marie, tous les soirs à 7 h. 30 p.m. Mlle Anna-Marie Robitaille touche l'orgue. Nous félicitons Mlle Drolet pour tout son dévouement. Il est bon de rappeler à toutes les Enfants de Marie, qu'il est temps de payer sa contribution, tel que l'a annoncé le Directeur, le 10 mai dernier. Que chacune se fasse un devoir de se rendre au désir de M. l'Aumônier très promptement.

UN BON
AUTO USAGE
LAURENTIDE R&G
VOUS DONNERA
BEAUCOUP DE PLAISIR
VENEZ LE CHOISIR DES MAINTENANT ET PROFITEZ DES
REDUCTIONS TRES SPECIALES

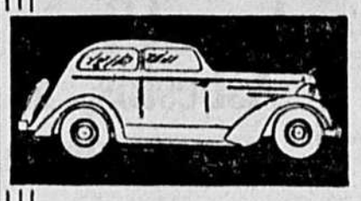

ALLOUEES SUR TOUS NOS CHARS USAGES POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT.

Voici l'occasion que vous devez saisir pour vous procurer un BON CHAR USAGE ! Tous les prix de nos voitures "LAURENTIDE R & G" ont été REDUITS pour quelques jours.

Chaque voiture "LAURENTIDE R & G" porte une garantie de remboursement de 3 jours, et une garantie 50/50 de trente jours contre les réparations.

Venez sans retard choisir votre voiture. De telles occasions ne se répéteront pas.

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.
NOUVEAU SALON DE DEMONSTRATION
21-25, rue DORCHESTER
42, RUE DORCHESTER
GARAGE et PIECES DE RECHANGE

Courrier de Lévis

ville et district

DES ARTISTES DE PREMIERE VALEUR

MM. J.-E. Dion, Georges Gingras, J. Dussault et G. Poitras sont ceux qui tiennent les rôles dans "Pas de prêtre entre toi et moi" avec les artistes déjà mentionnés.

Il y a à peine deux ans, nous avions la bonne fortune d'applaudir l'Union Dramatique de Québec dans l'interprétation de la superbe pièce: "Les Rantzau".

Personne n'a oublié la façon admirable avec laquelle les rôles étaient tenus et la lutte terrible, la haine des deux frères qui s'en voulaient à mort et sans merci.

MM. Dion et Dussault qui personnifiaient les frères Rantzau ont laissé chez nous un impérissable souvenir de même que M. Godbout, jovial professeur dont le naturel nous charme toujours.

M. Gingras était alors l'ardent amoureux qui réussit à désarmer et réconcilier les parents.

Dans la pièce de Pierre l'Ermite **"Pas de prêtre entre toi et moi"** vous verrez ces mêmes artistes rendre avec la même habileté les rôles qui leur sont attribués, c'est-à-dire avec la même perfection.

A chacun son dû. — Lors de l'accident qui est survenu récemment, au jeune Lemieux, de Lévis, qui fut frappé par une automobile, la victime fut transportée chez Mme P.-A. Dumontier, Côte du Passage, où elle reçut tous les soins que requérait son état.

M. Cantave à Lauzon. — En effet, cet éminent conférencier haïtien que tout Québec entendra la semaine prochaine, viendra aussi au collège de Lauzon le 22 mai.

M. Cantave nous parlera de "Princesses Créoles". Le public de la rive-sud ne voudra pas perdre l'occasion de connaître un pays, si ignoré, qui fait cependant l'orgueil de ses habitants.

L'admission n'est que de 10c et les cartes sont en vente chez: Mlle Madeleine Sirois, 245 rue St-Joseph, Lauzon, tél.: 311.

Derniers échos d'un jubilé d'or. — Jeudi soir, les anciens élèves au Collèges de Lévis se réunissaient à leur Alma Mater pour présenter leurs hommages à Mgr Célestin Lemieux et M. le chanoine Télesphore Lachance, à l'occasion de leur jubilé d'or de prêtrise.

L'élite de notre société religieuse et civile s'était donnée rendez-vous pour témoigner sa gratitude aux vénérés jubilaires.

L'ouverture de la réunion fut faite par la société Ste-Cécile, qui exécuta la "Marche Lorraine" de Ganne; "O Canada" et "La Châtedaine" de J.-B. Maillocbaud.

Une magnifique cantate fut exécutée par un choeur d'élèves.

M. l'abbé Henri Raymond, supérieur, souhaita la bienvenue aux distingués visiteurs et fit le panégyrique des jubilaires.

Il fit connaître les faits les plus saillants du supériorat de M. le chanoine Lachance et de ses vingt-six ans d'enseignement; de Mgr C. Lemieux, qu'il nomma "notre père à tous". Il le montra comme le modèle achevé de la vie sacerdotale.

Jeudi matin, cinquante professeurs du Collège de Lévis présentèrent à Mgr Lemieux, une couronne de cinquante messes d'actions de grâces, célébrées en la chapelle de cette institution.

M. le Commandeur Pierre-Georges Roy, président de l'Association des Anciens Elèves, se fit l'interprète de ses confrères pour présenter leurs voeux aux vénérables jubilaires. M. Roy fut le confrère et l'élève des jubilaires. En Mgr Lemieux, il présenta un modèle de douceur et en M. le chanoine Lachance, un modèle de force.

A Mgr Lemieux, il présenta, au nom de l'Association, une nouvelle édition du bréviaire romain, édition de luxe; à M. le ch. Lachance, il présenta un magnifique sac de voyage.

M. le chanoine Lachance remercia l'auditoire de cette belle marque de gratitude et fit l'historique des débuts du Collège qu'il nomma "l'âge de pierre". En 1872, il y avait cinq classes, deux prêtres et trois ecclésiastiques. Le cours classique complet fut inauguré en 1878. Il fit la monographie des anciens supérieurs.

Enfin, pour terminer ces inoubliables fêtes, un groupe d'élèves: MM. Maurice Champagne, Léopold Simoneau, Léon Carpentier, Raymond Lavoie, L.-E. Gosselin, Henri Fournier, Majella Caux, G.-E. Mathieu, Laurent Michaud, Charles Guilmette, Gaspard Mathieu, Jules Huard et J.-Paul Boucher exécutèrent, avec beaucoup de succès, "La chanson de Fortunio", opéra comique, en un acte, musique d'Offenbach. Aux pianos d'accompagnement MM. Claude Lavoie et Guy Bourassa. Le tout fut donné sous l'habile direction de M. l'abbé Marie-Louis Belleau.

Ad Multos et Faustissimos annos!

Chez les Tertiaires. — Demain dimanche, en l'église Notre-Dame de Lévis, aura lieu la communion générale des Tertiaires et dans l'après-midi, sera tenue la réunion mensuelle.

Mort de Mme Moïse Normand. —C'est avec un profond regret que nous avons appris la mort de madame Moïse Normand, née Azilda Dussault, de Charny, survenue à l'âge de 49 ans et 9 mois.

Ses funérailles auront lieu lundi, à 9 heures, heure solaire à Charny.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Concert par une fanfare de Gd'Mère

Dimanche après-midi, sur la place de l'Ecole Montcalm, rue Marquette. — Au programme de la séance de dimanche soir.

A l'occasion des Fêtes du Cinquantenaire de l'arrivée au Canada des Frères de l'Instruction Chrétienne, la Fanfare du Sacré-Coeur de l'Ecole Industrielle de Grand'Mère sera à Québec dimanche le 17 mai.

Cette belle fanfare qui est formée en grande partie d'élèves actuels de l'école aidés de quelques anciens, compte 90 musiciens.

Dimanche dans l'après-midi, à tuels de l'école, aidés de quelques met, elle donnera un concert en plein air sur le terrain qui fait face à l'école Montcalm, rue Marquette. Le soir elle remplira la partie musicale de la Conférence-Concert qui aura lieu au Palais Montcalm.

Tous les anciens élèves des Frères de l'Instruction Chrétienne des écoles Montcalm et Morissette et d'ailleurs sont tout spécialement invités à ce concert et à la Conférence-Concert du soir.

Au Palais Montcalm les dames ne seront pas admises. Quant aux anciens qu'ils n'oublient pas de se procurer leur carte d'admission. Il y en a à leur disposition aux écoles Montcalm, Morissette et St-Dominique.

Le départ pour le Palais Montcalm aura lieu à 8 heures p.m. de l'école Montcalm, rue Marquette. On compte sur la présence de tous les Anciens.

PROGRAMME DU CONCERT

God Save the King
Old Conrad s.: Marche — O. Teike
Croix d'Honneur, Ouverture — M. Bléger
A ce soir, Mazurka — F. Minet
Sur le Righi, Gavotte — A Van Mulders.
Les Cadets de Brabant, Marche — V. Turine

INTERMISSION

Camp Fire, Marche — G. A. Carl
Miss Helyett, Fantaisie — E. Audran
arrangé par Th. Rottier
Friponne, Polka — Paul Kelseen
Valse printanière — L. Montagne
Pourvu qu'ça Colle, Marche — L. Billant

AVIS
A NOTRE CLIENTELE
NOUS SOMMES ENCORE A NOTRE ANCIENNE ADRESSE
59, rue ST-JOSEPH
ET APRES LE 1e JUIN NOUS SERONS A NOTRE NOUVEAU LOCAL DANS L'IMMEUBLE
DE
L'ACTION 'CATHOLIQUE'
MADDEN & SON, LTD
MARCHANDS-IMPORTATEURS
J.-G.-A. COUTURE, GERANT
ANTHRACITE AMERICAIN - FAMEUX "READING"
BUCKWEAT GALLOIS No 1 PREMIERE QUALITE
AGENTS POUR DOMINION COAL CO. LTD
CHARBON BITUMINEUX (SYDNEY)

AUJOURD'HUI

S. UBALD, év. et conf.

GARDE-MALADES
Hospice St-Charles

CALENDRIER

Samedi, le 16 mai 1936
Lever du soleil — 4.23
Coucher du soleil — 7.19
Lever de la lune — 1.36
Coucher de la lune — 2.24

Pleine Lune, le 6, à 5 h. 46 du soir.
Dernier Quartier, le 14, à 4 h. 21 du soir.
Nouvelle Lune, le 21, à 7 h. 32 du matin.
Premier Quartier, le 28, à 6 h. 16, du matin.

MAREE

Haute : 1 h. 38 a.m. — 2 h. 08 p.m.
Basse : 7 h. 45 a.m. — 8 h. 23 p.m.

BEAU ET FRAIS

Offices du dimanche

Le dimanche, 17 mai 1936

5e dim. après Pâques, semi-double (blanc). — Messe du dim., Gloria, 2e or, de S. Pascal Baylon, Credo, préface de Pâques.

Vêpres du dim., mém. de S. Venant (I V.) et de S. Pascal (II V.).

Offices du jour de l'Ascension

Ascension de N.-S. J.-C., double 1 cl. avec oct. privilégiée de 3e ordre. — Messe de la fête, Gloria, Credo, préface et Communicantes de l'Ascension.

II — Vêpres de la fête sans mém.

M. PIERRE BELANGER
75, 12e RUE
Limoilou. Tél. : 4-2518

a le plaisir d'annoncer à ses nombreux amis ainsi qu'au public en général qu'il est maintenant à son compte dans la plomberie, chauffage et électricité.

- Plomberie
- Chauffage
- Electricité

Comme M. Bélanger a été contremaître pour la maison Fortunat Gingras pendant de nombreuses années, il est en position de donner satisfaction sous tous rapports et à des prix défiant toute compétition, et votre encouragement sera grandement apprécié.

L'Amicale du Séminaire compte cinq Jubilaires

Dans un article publié dans "La Nouvelle Abeille", M. le Chanoine Arthur Robert rend hommage à ces cinq Jubilaires : Mgr Lapointe, Mgr Laberge, MM. les abbés T. Marcoux, T. Paquet, T. Giroux.

BELLES CARRIERES SACERDOTALES

La *Nouvelle Abeille* est fière de présenter à ses lecteurs cinq anciens qui, le mois prochain, célébreront leurs noces d'or sacerdotales. Ce sont les Illustrissimes et Révérendissimes Nos Seigneurs Eugène Lapointe, P.A., Joseph-Esdras Laberge, P.D., MM. les abbés Thomas Marcoux, Tancrède Paquet et Théodule Giguère.

Heureux événement qu'il convient de souligner au moins... Et nous regrettons de n'avoir pas plus d'espace pour dire des jubilaires tout le bien que l'on sait... Puis.. si vous trouvez l'éloge de chacun un peu écourté, vous voudrez bien vous mettre en communication avec le Directeur de notre bulletin qui, ordinairement, n'a pas peur de prendre ses responsabilités...

Les notes d'examens des écoliers, depuis 1876 à 1882, conservées aux archives du Séminaire, nous apprennent que Mgr Eugène Lapointe a fait un cours d'études particulièrement brillant. Et ses classes terminées, il s'en alla au Séminaire de Chicoutimi commencer sa théologie, tout en étant employé à la surveillance et aux classes. Car, il appartenait à Mgr Racine, étant né à la Malbaie, au diocèse de Chicoutimi. Ses cinquante ans de prêtrise en plus de ses quatre années comme séminariste, il les a entièrement passés dans cette maison dont il est l'âme et qui s'apprête à le dignement fêter.

Toutes les charges importantes du Séminaire de Chicoutimi, il les a occupées avec éclat. Sans compter celles du vicaire général et de vicaire capitulaire. Aussi bien les lettres les plus élogieuses que publie depuis quelque temps l'*Oiseau-Mouche*, — *Bulletin des Anciens de Chicoutimi*, — nous disent assez la haute réputation dont jouit Mgr Lapointe.

Nous tenons spécialement à mentionner qu'il fut le premier aumônier de la *Fédération ouvrière du Nord* fondée en 1910. Et tous de vanter le zèle intelligent, le tact surnaturel, avec lesquels il s'acquitta de sa délicate et nécessaire fonction. Car à cette époque, même chez nous, l'élément spirituel n'en menait

(Suite à la page 13, 1e colonne)

Assemblée à Asbestos, le vingt-quatre

A l'occasion de la fête de Dollard. — Le maire Grégoire, le Dr Hamel, le Dr F. Roy, M. H. Huot seront présents.

Son Honneur le maire Grégoire, M. Philippe Hamel, M. P. P., M. le Dr Félix Roy, président de la Saint-Jean-Baptiste de Limoilou, M. Eugène Huot, président de la Ligue des Citoyens de Saint-Fidèle, seront les hôtes des organisateurs de la Fête de Dollard, à Abestos, dimanche, le 24 mai.

Ces invités seront reçus officiellement par le corps échevinal à quatre heures et demie.

Une démonstration patriotique comprenant: parade, concert, discours, feu d'artifice, occupera la soirée.

M. l'abbé Pierre Gravel, initiateur de la Fédération catholique nationale de l'amiante, adressera la parole au cours de la soirée.

La population des Cantons de l'Est est cordialement invitée a se joindre à celle d'Asbestos, pour entendre les orateurs dont les discours seront diffusés par hauts-parleurs.

Confirmation de 18 petits garçons par Son Eminence

Son Eminence le Cardinal Archevêque a confirmé, hier matin, dix-huit petits garçons au Jardin de l'Enfance, de Giffard, dirigé par les Soeurs Oblates.

Le Docteur Pierre Roy, de Giffard, représentait les parrains.

MM. les abbés J.-A. Gauthier et Emmanuel Bourque accompagnaient Son Eminence.

Monseigneur l'Archevêque a ensuite visité le personnel et a été l'objet d'une aimable réception de la part des petits enfants.

Une fillette de 5 ans meurt après avoir avalé une perle

CHICOUTIMI, 16. — (D.N.C.) — Une fillette de 5 ans, enfant de M. Emile Chayer, de Jonquière, a trouvé la mort trois quarts d'heure après avoir avalé une perle de moyenne grosseur. Malgré tous les soins du médecin, on ne put sauver cette jeune vie. Depuis environ un mois, c'est le troisième accident du genre à Jonquière.

Reprise du débat sur la motion de M. Lauriault

M. F.-J. Leduc, député de Laval, suggère l'emploi de l'étoffe du pays pour les uniformes à l'usage des employés de la province.—La Chambre ne siégera que deux jours, la semaine prochaine.

PLUSIEURS BILLS SONT ADOPTES

La Chambre ne siégera que deux jours, la semaine prochaine: mardi et mercredi. La fête de l'Ascension tombe le jeudi, 21 mai, et les députés seront en vacances de mercredi soir au mardi, 26.

Par contre, la Chambre a siégé hier soir. A part les nombreux incidents que nous relatons ailleurs, elle a adopté quelques bills en troisième lecture, entre autres celui de la Cie Harnois & Fils, de Joliette.

Au début de la séance de l'après-midi, l'hon. M. Edgar Rochette avait donné à M. Duplessis les renseignements demandés au sujet de la Valley Shoe Company, expliquant que cet établissement a déjà été condamné plusieurs fois pour infractions à la loi du salaire minimum.

Le soir, à part le travail de routine, on a repris le débat sur la motion de M. Lauriault à l'effet de créer un laboratoire de recherches pour une meilleure utilisation de nos ressources naturelles. M. F.-J. Leduc, député de Laval, a appuyé la motion et a fait plusieurs suggestions intéressantes. Il a proposé entre autres choses que les uniformes à l'usage des employés de la province soient fabriqués avec de l'étoffe du pays. M. Leduc a lui-même ajourné le débat.

M. F.-J. LEDUC

Le député de Laval commence par féliciter le proposeur de la motion,

(Suite à la page 15, 8e colonne)

Impressions de voyage d'un jeune marin, le lt. S. Déry

Croisière de quatre mois dans les mers du sud, à bord du "Saguenay" et du "Vancouver", de la marine canadienne.—Les Bermudes, la Jamaïque, le Honduras anglais, Panama, l'Amérique Centrale, etc.

RANDONNEE A BORD DU "ZEPHYR"

De retour d'un voyage de quatre mois qu'il a accompli dans les eaux du Sud, à bord des navires "Saguenay" et "Vancouver", de la marine militaire canadienne, le Lieutenant Stanislas Déry, avocat, de la R. C. N. V. R., a bien voulu nous donner une entrevue, ces jours-ci.

M. Déry nous a raconté longuement les différentes péripéties de sa captivante randonnée; il a voulu également nous dire un mot sur chacun des pays qu'il a eu l'avantage de visiter, au cours de son voyage. Nous croyons intéresser nos lecteurs en donnant quelques notes du palpitant récit que nous a fait notre jeune concitoyen, fils de M. le Dentiste D.-A. Déry, de la rue Ste-Julie.

Parti de Québec en janvier dernier, le lieutenant Déry s'est trouvé à visiter successivement les Bermudes, la Jamaïque, le Honduras anglais, le Texas, Panama, la côte ouest de l'Amérique Centrale, Costa-Rica, le Nicaragua, le Mexique, la Californie, etc. Il est débarqué le 1er mai ensuite à

(Suite à la page 13, 3e colonne)

M. l'abbé Alexandre VACHON, directeur de l'Ecole de Chimie, réélu président de la Société de Chimie.

M. l'abbé A. Vachon président

Réélection à la Société de Chimie. — Rapport annuel des activités de l'année et étude de questions importantes.

LES OFFICIERS

M. l'abbé Alexandre Vachon, D.Sc., F.C.I.C., et directeur de l'Ecole de Chimie, a été réélu président de la Société de Chimie, à sa réunion générale annuelle, tenue, hier soir, à l'amphithéâtre de Chimie de l'Université Laval. Les autres officiers de l'Exécutif qui ont été choisis hier, pour l'année 1936-37, sont:vice-président, M. Berchmans Garneau, en charge du Département des matériaux au Ministère de la Voirie; secrétaire, M. le docteur Paul Gagnon, D.Sc., professeur de chimie inorganique, à l'Ecole de Chimie; secrétaire-adjoint, M. le docteur Louis Cloutiers, D.Sc., professeur de Physique à l'Université Laval; trésorier, M. J.-E. Thériault, F.C.I.C., chef du département des Sols au Ministère de l'Agriculture; Conseillers, M. Adrien Pouliot, I.C., professeur de mathématiques, à l'Université Laval, M. O.-A. Bériau, F.C.I.C., directeur de l'Enseignement des Arts Domestiques dans la Province; M. Maurice Archambault, I.C., I.Ch., chimiste en chef au département provincial des Mines, et M. le docteur J.-H. Rowley, D.Sc., chimiste-en-chef de l'"Anglo-Canadian-Pulp & Paper Co.

A la suite dese élections, le secrétaire et le trésorier présentèrent leur rapport annuel des activités et de l'état financier pour la dernière année expirant le 1er mai. Plusieurs questions importantes furent ensuite discutées. Il fut résolu de confier aux journaux seulement l'annonce des conférences et des assemblées de la Société au lieu d'employer le système des lettres circulaires.

Le secrétaire lut aussi un communiqué sur le Congrès des Chimistes du Canada qui se tiendra aux Chutes Niagara, les 9, 10, et 11 juin prochain.

Deuxième congrès de la Langue Française

Pour commémorer le 25è anniversaire du premier congrès.— un comité organisateur a été formé.—Le congrès portera sur l'esprit fraçais dans la langue, les lois et les moeurs canadiennes.

Un deuxième Congrès de la Langue française au Canada sera tenu à Québec en juin prochain. Voici à ce sujet le communiqué que nous a transmis, hier après-midi, M. Antonio Langlais, secrétaire général du comité organisateur:

Pour commémorer le 25ème anniversaire du premier congrès de la langue française au Canada, la Société du Parler français tiendra un second congrès qui aura lieu à Québec l'année prochaine, du 20 au 24 juin.

Après les assises mémorables de 1912, il était naturel que cette société songeât à refaire le point sur cette question capitale.

C'est pourquoi, suivant la décision prise par son bureau, en mars dernier, elle vient de former un comité organisateur dont les noms seront connus dans quelques jours.

Ce congrès aura à peu près les cadres du premier. L'orientation, toutefois, en sera quelque peu différente, car il portera sur l'esprit français dans la langue, les lois et les moeurs canadiennes.

De telles assises sont de nature à soulever un vif intérêt. Elles devraient réunir dans la vieille capitale de la province de Québec tous ceux qu'intéresse la question française en Amérique.

Antonio LANGLAIS,
Secrétaire général du Comité.

Un communiqué de l'Archevêché

Son Eminence le Cardinal et l'Archevêché de Québec n'ont nullement recommandé mais laissé à sa valeur propre le "Syndicat national du combustible".

Archevêché de Québec, le 8 mai 1936.

UNE NOUVELLE BALANCE "TOLEDO"

La Victor Butchers' Supply, Inc., dont la place d'affaires est située au numéro 107, de la Côte d'Abraham, présente aujourd'hui à sa clientèle et au public en général une balance toute nouvelle et très moderne. La Toledo "Plaskon Duplex", voilà comment on la nomme. Construite par la Canadian Toledo Scale Company de Windsor, cette balance est complètement différente de tout ce qu'on a vu jusqu'ici

M. Jean Poliquin, président de la Victor Butchers' Supply a bien voulu nous fournir quelques renseignements sur cette nouvelle balance et il nous fait plaisir de les publier pour l'information de nos lecteurs.

Le travail constant de cinq grandes organisations de recherches a produit cette balance Toledo entièrement nouvelle. En effet, la Toledo Scale Co., Le Mellon Institute of Industrial Research, La General Electric Company, l'Aluminium Company of America et la Toledo Synthetic Products, Inc. ont combiné leurs efforts pour permettre la production de cette nouveauté.

14 caractéristiques absolument nouvelles font de cette balance Toledo une balance plus précise et plus facile à lire assurant ainsi plus de protection à tout le monde.

Les marchands qui sont intéressés à cette nouveauté Toledo n'ont qu'à communiquer avec la Victor Butchers' Supply Inc. et on se fera un plaisir d'aller leur expliquer les avantages . . . et ils sont nombreux, de la nouvelle Toledo "Plaskon Duplex".

VENTE-GROUPES

VALEURS EXCEPTIONNELLES

Groupe de Chesterfield --- Groupe de Chambre à coucher --- Groupe de Salle à manger --- Groupe de Studio --- Groupe de Bridge

TOUS NOS PRIX SONT MARQUES POUR DU COMPTANT

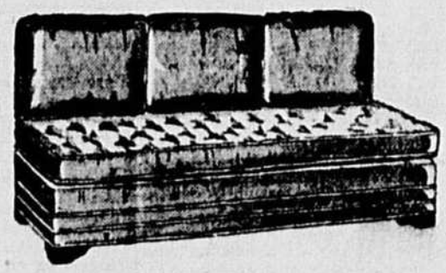

Groupe de **12 articles**

Mobilier Studio, comprenant un divan et deux fauteuils recouverts en reps de différentes teintes, matelas à ressorts, de bonne construction. Pied de lampe bridge. Abat-jour pour lampe-bridge. Cendrier sur pied. Lampe potiche et abat-jour. Carpette Axminster 27 x 54. Table de bout en véritable noyer. 1 coussin, 1 porte-jardinière. 12 morceaux **$55**

Service de Bridge
tout-acier 5 pièces

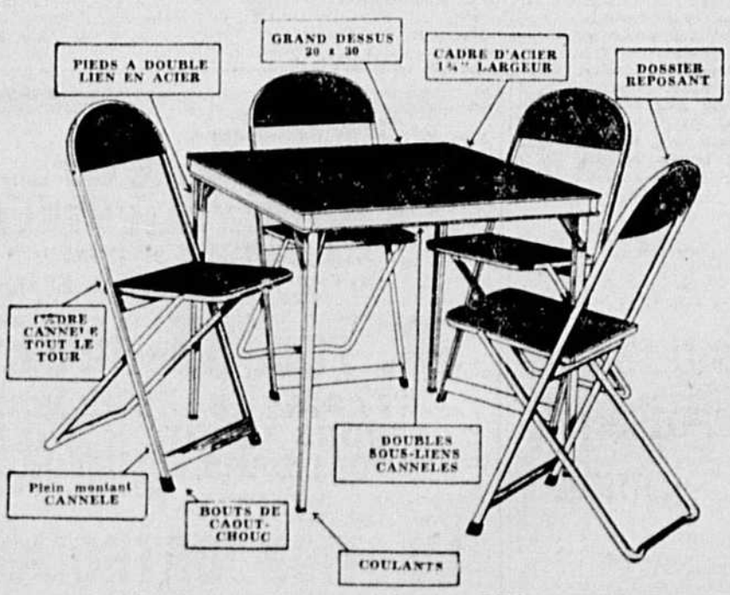

Offre sensationnelle ! Hâtez-vous
Groupe de **6 articles**

5 PIECES SOLIDES. Choix de couleurs. Table pliantes en acier à doubles liens, dessus à l'épreuve des brûlures et des liqueurs. 4 confortables chaises pliantes, sièges capitonnés et bouts de pieds en caoutchouc. Une aubaine à **$8.80**

Groupe de **12 articles**

Mobilier Chesterfield [illegible] Style moderne. Recouvertes — coussins réversibles sur ressorts. L[illegible]jour — **Lampe bridge** — **de table** moderne et [illegible] étagère, à surface de noyer surface chromée — **Coussins** de différentes teintes. Une valeur de $139., pour ..... [illegible] l'illustration ci-dessus. [illegible]reps de différentes teintes construction entière- **unior** moderne et **abat-**[illegible]e et **abat-jour — Lampe** [illegible]r — **Table de bout** genre **Cendrier sur pied,** **$99**

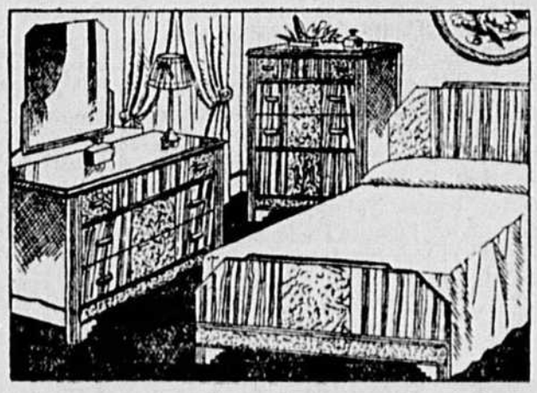

Groupe de **12 articles**

Mobilier de salle à manger, comprenant 9 morceaux, fini noyer. Carpette Axminster 6'9 x 9. 1 Lampe torchère fini chrome et noir, 1 Lampe potiche. 12 morceaux **$86**

Groupe de **18 articles**

Mobilier de chambre à coucher, style moderne, deux modèles au choix, avec miroirs ovales ou carrés, sommier fait de câbles d'acier, matelas de laine avec bords à rouleaux, 4 oreillers en plume. Banc pour convenir au mobilier. Parure de chambre comprenant 7 morceaux dans les teintes de rose, bleu, or ou vert. 18 morceaux **$74**

TERMES FACILES accordés sur demande moyennant un léger supplément.

Pianos Radios Laveuses — **C. ROBITAILLE** ENR. — 320, RUE ST-JOSEPH — LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITE — Meubles Poêles Réfrigérateurs

Examinez nos PRIX du "COMPTANT" ET COMPAREZ !